This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.45

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VIe ARROND^t

LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS FRANÇAIS ET ETRANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME X

QUATRIÈME SÉRIE

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
32, Rue Neuve, 32
PARIS
DUMOULIN, quai des Augustins, 13

1880

Digitized by Google

Fr 38,1,5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.

F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

LE PETIT DOMAINE

A M***

Heureux artiste, la nature
Qui vous créa musicien,
Vous a donné l'investiture
D'un domaine lilliputien.

Là, vous avez, seigneur et maître,
Fait élever une maison
Afin d'avoir une fenêtre
Pour agrandir votre horizon.

Sur le sommet de la tourelle,
Que le passant à peine voit,
Une cigale, ouvrant son aile,
Ombragerait tout votre toit :

Et votre porte est si petite
Qu'un lézard, prêt à s'engager
Sous ses panneaux, hésite... hésite...
Car il ne sait où se loger.

Dans votre parterre, une rose,
Qui déjà cherche à s'entr'ouvrir,
En s'épanouissant s'expose....
S'expose à tout le recouvrir.

Digitized by Google

Une fourmi, dans sa tournée
De maraudeuse de terrain,
Ne mettrait pas une journée
A charrier tout votre grain.

En se glissant sous vos semailles
La taupe, du matin au soir,
Parviendrait, avec ses tenailles,
A faucher tout votre terroir :

Et jusqu'au fond de votre grange,
Un tout petit raton pourrait
Faire un ravage plus étrange
Qu'un sanglier dans un guérêt.

Mais, en revanche, une hirondelle,
Qui, tous les printemps, sous vos toits
Revient à son nid, vous rappelle
La fidélité d'autrefois,

Tandis que, sous un rien d'ombrage,
Prenant nos soucis en pitié,
Votre temps gaîment se partage
Entre l'amour et l'amitié.

Aussi, qu'aux moissons l'on travaille,
Vous n'en êtes point aux abois,
Vous, dont le blé tient, quoi qu'il vaille,
Dans une coquille de noix.

Et lorsqu'enfin vient la vendange,
Que l'on ait ou non des tonneaux,
Votre unique grappe se mange
Et se cuve sans frais nouveaux.

Dr A. GÉRARD.

20 mars 1880

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A

LYON ET DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE

AVANT ET APRÈS 1879

(*Suite*)

RHÔNE (*département du*). — Le département du Rhône appartient à la région du sud-est. Il est borné au nord par le département de Saône-et-Loire, à l'est par les départements de l'Ain et de l'Isère et au sud et à l'ouest par celui de la Loire. Il a été formé, en 1793, du dédoublement du département de Rhône et Loire, après la prise de Lyon par les armées de la Convention nationale. Il se compose du Lyonnais proprement dit et de l'ancienne province du Beaujolais qui avait autrefois Beaujeu pour capitale.

La superficie du département est de 279,039 hectares, et sa population, recensement de 1876, de 705,131 habitants, soit 252 habitants par 100 hectares ou kilomètre carré. C'est ce qu'on appelle population spécifique. La France ayant en moyenne 70 habitants par kilomètre carré, on voit que le Rhône est fort au-dessus de cette moyenne. Il le doit à la population du chef-lieu, puisque Lyon entre presque pour moitié (348,815) dans la population totale du département.

Sous le rapport de l'étendue, le département du Rhône est le plus petit après la Seine. Comme population spécifique

Digitized by Google

il est au 3e rang, et comme population totale, au 6e. Le Rhône n'a que deux arrondissements : Lyon et Villefranche, 29 cantons dont 8 pour la ville de Lyon et 264 communes.

Population d'âge scolaire. — Le dernier recensement donne 78,560 enfants des deux sexes de 6 à 13 ans, 41,745 garçons et 36,815 filles, soit 11,24 enfants sur 100 habitants.

Historique de l'enseignement primaire. — L'initiative de l'enseignement primaire, pour toute la province du Lyonnais et du Forez, pour la Bresse, les Dombes, le Bugey et une partie du Dauphiné, partit de Lyon. Le bureau des petites écoles dirigé, comme nous l'avons dit à l'article Lyon, par le séminaire de Saint-Charles, étendit sa juridiction sur les écoles de la banlieue lyonnaise à Vaise, à la Guillotière, à la Croix-Rousse. Le succès obtenu à Lyon, vers 1670, par les clercs du séminaire de Saint-Charles et par les écoles de filles que dirigeaient les dames, se répandit au loin.

L'œuvre du séminaire de Saint-Charles est dû au zèle charitable et à son amour pour l'instruction des enfants pauvres, d'un prêtre lyonnais, M. Charles Démia. Ses *remontrances* au Consulat de Lyon sont de magnifiques plaidoyers en faveur de l'instruction et des écoles; il disait en 1666, avec une grande justesse : « Les pauvres n'ayant « pas le moyen d'élever leurs enfants, les laissent dans « l'ignorance de leurs obligations; le soin qu'ils ont de « vivre fait qu'ils oublient celui de leur apprendre à bien « vivre, et eux-mêmes ayant été mal élevés, ils ne peuvent « communiquer une bonne éducation qu'ils n'ont pas « reçue. »

On peut dire, comme nous l'avons reconnu, que c'est l'abbé Ch. Démia qui a inspiré, par ses remontrances au Consulat lyonnais, à l'abbé de la Salle, chanoine de Reims, la pensée de la fondation de son Institut.

M. Démia, vice promoteur de l'archevêché de Lyon,

Digitized by Google

sous l'autorité de Camille de Neufville-Villeroy, archevêque de Lyon, né à Bourg en 1636, mort à Lyon, le 23 octobre 1689, avait fondé en 1671, derrière l'église Saint-Nizier, près de la rue Gentil, une maison appelée le séminaire de Saint-Charles ou du Petit Carreau. On y recevait des ecclésiastiques qui, tout en faisant les petites écoles de la ville, étudiaient en même temps la théologie, faisaient leur séminaire pour être admis ensuite dans les ordres sacrés.

Le roi Louis XIV avait donné toute son approbation à cette œuvre, et par lettres patentes il avait félicité même l'archevêque des soins particuliers qu'il prenait pour bien faire instruire les enfants. Les clercs du séminaire de Saint-Charles donnaient l'enseignement dans les écoles de garçons; celles des petites filles étaient tenues par des religieuses dites de Saint-Charles.

En 1742, d'après l'*Almanach de Lyon,* on comptait huit écoles pour les garçons et neuf pour les filles. Ces écoles étaient situées, entre autres, dans des maisons, propriétés de l'œuvre, dites *Maison des Anges,* place des Cordeliers, du *Grand saint Louis*, rue Saint-Marcel, ou bien dans la *rue Noire* au faubourg de Vaise, au faubourg de Saint-Irénée, à la Croix-Rousse dans la maison *dite de l'Enfance*, dans la rue Grenette, dans la rue de Flandre, à la Guillotière et au quartier de Saint-Clair.

Ces écoles étaient administrées, au temporel, par un bureau laïque, et au spirituel, par le séminaire de Saint-Charles. Le Consulat, ou administration municipale de la ville, ne manqua pas de prendre l'institution naissante sous sa protection, et beaucoup de Lyonnais la comblèrent de leurs largesses.

Ce sont des négociants suisses établis à Lyon qui fondèrent « une des écoles de travail » dont nous avons parlé à l'article *Lyon.*

Digitized by Google

Le prieuré du mont Verdun, si riche en revenus de toutes sortes, fut ensuite uni au séminaire de Saint-Charles, et il intervint en même temps des conventions au sujet des redevances que durent payer à ce séminaire les curés de Saint-Paul d'Uzore, de Mornant, de Sainte-Agathe, Saint-Etienne-le-Molard, Saint-Sulpice, Saint-Myard, Chazelles, etc., etc., et les prieurés de Rivas et de Saint-Romain-le-Puy, etc., rentes dues par la confrérie du Saint-Sacrement, rentes sur l'Hôtel-Dieu, la Charité de Lyon, une maison rue des Trois-Maries, sur Vénissieux, etc.

Le Consulat avait été non moins généreux; il avait créé, au profit des petites écoles, une rente de 600 livres au capital de 33,000 livres augmenté plus tard de 600 livres. Une dame, Marguerite Moulin, légua une rente de 20 livres à employer annuellement « pour régaler en carnaval les sœurs « qui servent l'école des pauvres filles de la paroisse Saint-« Pierre, Saint-Saturnin, et le surplus pour donner une « demi-livre de pain par jour, pendant les trois mois d'hyver, « aux plus pauvres filles de l'école. »

Des écoles semblables à celles de Lyon avaient été fondées aussi par l'œuvre de M. Démia, dans le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, la Comté et les Dombes. Il y en avait aussi dans le Forez. L'inspection de ces écoles était aux soins de prêtres chargés ensuite de présenter au bureau des rapports dans lesquels ils signalaient les abus à corriger et les améliorations à introduire.

Nous trouvons, dans les procès-verbaux des assemblées des maîtres et maîtresses des petites écoles, présidées par le directeur, « des exhortations et des instructions et admo-« nestations adressées à un maître ivrogne, à un maître « impudique, — recommandations faites aux maîtres de « rappeler aux écoliers de fuire les excès du carnaval, — « défense faite aux maîtres de fréquenter les cabarets, —

Digitized by Google

« ordre de faire dire dans les écoles les prières indiquées « pour les calamités publiques, à cause du danger où l'on « estoit dans cette ville de voir régner les fièvres malignes. « — Arrêté qu'on ne se servira dans les écoles que des « livres latins imprimés chez Masse, scavoir les alphabets « et les heures de Notre-Dame, et pour le français, les « maîtres auront soin de ne recevoir nul escholier avec des « livres prophanes; — invitations aux maîtres de ne tenir « aucune fille parmi les garçons sous peine d'interdit; « — arrêté que les absences des maîtres seront notées et « autant de trois fois qu'ils auront manqué, ils seront privés « d'une messe après leur mort. »

Nous lisons dans les extraits des rapports des visiteurs d'écoles de 1687, à Saint-Etienne, Chambon, Firminy, Saint-Bonnet, Saint-Romain-en-Jarez, Riverie, Mornant, Brignais, Saint-Genis-Laval, Saint-Paul-en-Jarez, etc. « — Mauvaise tenue des écoles, mauvaise prononciation « des prières surtout celles qui sont en latin, — les enfants « ne mangent pas avec assez de décence et ne se tiennent « pas dans une posture assez composée; — à Saint-Etienne-« le-Furan, observation qu'on fait l'école en chemise et en « bonnet de nuit, qu'on entend dans les écoles des paroles « malséantes et des malédictions surtout quand les maîtres « ont trop bu; — qu'on a trouvé dans quelques écoles le « meslange des sexes, — qu'on chastie les enfants avec « fureur et sans modération, etc. »

A la date de 1690, il est question de maistres d'escholes à Saint-Galmier, à Givors, à Feurs. Nous trouvons aux archives un état des écoles de la paroisse, par M. Daguet, curé de Feurs, portant la date de 1702. Nous lisons une lettre de la même année, de M. Douzy, curé de Meximieux, annonçant « qu'il va faire assembler les habitants pour se « prononcer sur une requête du nommé Poisat, tendant à

Digitized by Google

« être reçu maistre d'échole. » Le même portefeuille des archives du Rhône renferme une lettre de 1704, de M. Noirié, maistre d'école de Bourg, qui souhaite la bonne année au directeur des petites écoles du diocèse de Lyon, lui rend compte de l'état de son école et lui demande sa protection pour être reçu à Saint-Charles. — Lettre de M. de Ponsaimpierre, curé de Saint-Laurent-de-Chamousset, annonçant au bureau qu'il a retenu un maistre d'école. — Lettre de M. Salle, curé de Pont-de-Vaux, recommandant les filles de sa paroisse « pour être autorisées à enseigner « la jeunesse de leur sexe. » — Lettre du curé de Soucieux, demandant qu'on laisse continuer l'enseignement du maître d'école de sa paroisse qui est briançonnais. — Plainte en 1710, de M. Turrin, curé d'Irigny, contre un sergent nommé Duclos qui enseigne malgré les défenses de l'official. (1) Le même dossier nous fournit une plainte de M. Vuillet, curé de Vaise, contre le nommé Guichard, pelletier, « qui s'est érigé en maistre d'eschole de filles et de « garçons au préjudice des deux écoles. » (2) Tous les titres concernant les petites écoles avant 1789 sont conservés

(1) On appelait autrefois official, un juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse.

(2) Des extraits des délibérations du Conseil d'administration de l'hospice de Villefranche, concernant les petites écoles des pauvres avant 1789, il résulte que le 21 juillet 1720, M. Damiron, diacre, a été nommé à la direction des petites écoles de Villefranche; le 19 juin 1729, nomination de M. Chabrier, aux mêmes fonctions, aux appointements de 200 fr., et le 24 juin 1736, nomination de M. Augras, « clerc tonsuré « auquel il est recommandé de s'instruire dans la manière d'enseigner, « soit auprès de M. Micoud, curé de Pouilly, demeurant à présent dans « cette ville, soit au séminaire de Saint-Charles. »

De petites écoles semblables ont existé à Beaujeu dès 1546. C'est la plus ancienne date que l'on trouve concernant les écoles dans les archives municipales. Diverses nominations de maistres ont eu lieu les 16 novembre 1667, 19 mars 1758, 2 mai 1762.

Digitized by Google

aux archives du Rhône, dans l'inventaire sommaire dressé par M. Gauthier. Ils sont compris dans la série D, sous les nos 338 à 448. Ils sont extrêmement curieux et fort intéressants. Espérons qu'il se rencontrera un savant capable de puiser dans ces trésors et d'écrire cette page si peu connue de notre histoire locale. (1)

Nous avons vu déjà que le bureau des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles jouissaient, en 1789, de revenus considérables provenant de dons, de legs, d'acquisitions, de dîmeries, de prieurés, etc. La juridiction du bureau, par ordre de l'archevêché, s'étendait sur tout le diocèse de Lyon qui comprenait, outre le Rhône et la Loire, une partie des départements actuels de l'Ain et de l'Isère. Il venait en aide à toutes les écoles. Le bureau donnait de l'argent, des livres, des ornements, des objets d'église, faisait surveiller, visiter les écoles, réprimandait, encourageait les maîtres et veillait à l'observation des règlements épiscopaux qui avaient reçu l'approbation royale. C'était, en un mot, une organisation puissante, disposant de grandes ressources, qui n'existait à cet état de prospérité que dans le diocèse de Lyon, et qui reliait l'école à l'église. L'enseignement à tous les degrés, en France, avant 1789, était sous la direction du clergé, puisque tous les collèges étaient entre les mains des moines ou des jésuites, et les petites écoles, sous la dépendance des évêques.

A en juger par la correspondance, par les dernières lettres, rapports, titres, etc., qui forment la partie des archives

(1) L'histoire de l'enseignement et des petites écoles à Lyon a trouvé son auteur. Elle est en ce moment sous presse. C'est l'honorable Conseiller à la Cour d'appel de Lyon, M. Niepce, le savant historien des *Archives* de Lyon, des *Bibliothèques* de Lyon, deux importants et précieux volumes auxquels nous avons fait, avec son autorisation, quelques emprunts pour nos articles Lyon et Rhône. — E. C.

Digitized by Google

ecclésiastiques qui se trouvent maintenant à la préfecture du Rhône et dont une partie a été détruite, on peut présumer que les petites écoles du diocèse étaient nombreuses. Les écoles de garçons étaient dirigées par des instituteurs laïques. La congrégation des frères des écoles chrétiennes venait de naître et était encore peu répandue. Les instituteurs laïques étaient soumis aux lois et règlements du Bureau. Il est mentionné que, en 1710, les capucins avaient une école à Tarare, qui n'était alors qu'un bourg de 15 à 1600 âmes. La population de Tarare est aujourd'hui décuplée. A cette époque, il était difficile de se procurer des instituteurs et plus difficile encore de le devenir. Dans les campagnes, le curé seul avait reçu de l'instruction. L'ignorance était générale, excepté, cependant, dans la partie la plus abrupte et la plus montagneuse des Alpes, dans le Briançonnais. C'était le Briançonnais qui fournissait des instituteurs à tout le Dauphiné, à une partie du Lyonnais, de la Bresse et du Bugey. Cette partie des Alpes est couverte de neige pendant six mois. Les enfants sont forcés d'aller aux écoles plus longtemps qu'ailleurs. C'est le climat qui a rendu l'école obligatoire. Aussi, dans le Briançonnais, tout le monde savait lire et écrire quand ailleurs on n'avait point d'écoles. L'ignorance des pays voisins a été pour les habitants des Alpes, une mine à exploiter, un terrain à défricher. Ils se sont faits instituteurs. (1)

(*A suivre*).

E. CUISSART.

---

(1) Celui qui écrit ces lignes a trouvé, en 1866, dans l'arrondissement de Montélimar et surtout dans celui de Nyons, qui confine aux Alpes, plus du quart des instituteurs qui étaient des Brianconnais implantés dans la Drôme. Arrivés à la retraite, ils retournaieut tous dans leurs montagnes auxquelles ils restent fidèlement attachés.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

Quoi qu'il en soit des regrets de Calvin, la Cathédrale de Lyon, jadis si belle et si riche en monuments de tous genres, ne fut bientôt plus qu'une ombre d'elle-même, ainsi que ses deux sœurs de Sainte-Croix et de Saint-Etienne. Jusqu'à naguère on savait bien qu'elles avaient subi les plus affreuses dévastations (1) et le magnifique portail mutilé de Saint-Jean en témoigne assez par lui-même, mais on ignorait que ces dévastations s'étaient faites avec une certaine régularité, et qu'il avait été tenu une comptabilité régulière des dépenses occasionnées par ce vandalisme et

---

(1) Les dévastations ne prirent leur caractère violent et général qu'après le 7 mai, jour de l'entrée à Lyon du baron des Adrets, avec ses bandes de provençaux, soudarts brutaux, habitués au pillage et que leur chef ne put ni ne voulut maintenir. Ces gens étaient de toutes races et de toutes religions. On peut même admettre avec quelque fondement que ce sont les Miquelets qui ont commis la sauvage mutilation des Jacobins, des Macchabées et de Saint-Pierre.

Digitized by Google

des recettes provenant de la vente des matériaux. Un document trouvé dans les archives de Saint-Jean éclaire maintenant ce fait d'un jour tout nouveau, et comme il est inédit, je crois devoir le publier *in extenso*. Il a pour titre « Compte de la Recepte et despence que rend pardevant vous Messieurs les gens et desputez à l'audition des comptes, Claude de Rocheblanc de ce qu'il a reçu *des Temples* Sainct-Jean et Saincte-Croix, depuis le mois de juing de la présente année 1562 jusques aujourd'huy septième jour de février. »

Ce compte se divise en deux parties. Dans la première, qui commence le 25 juin 1562, sont portées toutes les sommes reçues par M. de Rocheblanc et provenant de la vente des objets en argent, fer (1), cuivre, laiton et plomb, linge, tapisseries, de la cathédrale. Cette vente a produit *2537 livres 12 sols 9 deniers tournois*.

La dépense s'est élevée, pour frais de démolitions et réparations, *à 2570 livres 11 sols 3 deniers*. Comme on le voit, la dépense a été supérieure à la recette d'environ 200 livres. La première dépense est inscrite sous la date du 25 juin 1562.

Le poids du fer et du cuivre, enlevé aux trois églises, a été de 211 quintaux 35 livres, sans préjudice du métal livré à l'artillerie, soit 70 quintaux 79 livres, fer et plomb, valant 267 livres 15 sols tournois. Au mois de novembre 1562, on remit encore à l'arsenal du roi 2 quintaux, moitié fer, moitié plomb, plus 75 livres pour la frégate. On appe-

(1) Dans le compte présenté par M. de Rocheblanc figure une assez grande quantité de fer, entre autres de treillis de fer dont une partie fut vendue au président Regnault. Gabriel de Sacconay parle aussi de ce fer, en ces termes : « Les calvinistes arrachèrent les *trelis de fer et de fonte* des chapelles et n'y ont laissé *ni fer, ni clous* des fonts baptismaux et bénitiers ou les ont brisez ou transportez en leurs maisons et jardins pour en user en leurs délices. »

Digitized by Google

lait ainsi un bateau ponté et armé de canons que la ville entretenait sur nos rivières pour la défense de Lyon. Plus tard, sous la Ligue, on établit plusieurs frégates ; on voulut même les employer au siège de Sainte Colombe, mais la violence du vent et du courant du Rhône les fit échouer et les brisa.

Le métal des onze cloches de Saint-Jean ne figure pas dans le compte. Ce métal avait été probablement enlevé dès les premiers jours de l'invasion, avant qu'on ne songeât à établir une comptabilité régulière, laquelle n'a été commencée que le 25 juin. Ce métal se retrouva lors du retour des chanoines en 1563, dans l'arsenal situé sur le quai du Rhône, à côté du grand collège de la Trinité. Le Chapitre en ayant eu avis, et ayant su que le capitaine Sermant se proposait de l'enmener secrètement sur le Rhône, s'adressa au capitaine Sala pour qu'il fit faire des perquisitions, non seulement dans l'arsenal, mais « sur les bateaux, ponts, ports du Rhône et de Saône, sur les chemins, charrettes, pour y saisir tous meubles, ornements d'églises, cloches, croix, calices, chandeliers d'argent, etc. » (*Reg. capit.* Séance du 8 septembre 1563.)

L'or et l'argent vendus provenaient des chapes et des ornements d'église brûlés sur la place Saint-Jean et jetés ensuite dans les creusets.

Une première fois, on remit au sieur de Rocheblanc « le 6 septembre 1562, 1106 livres 10 sols en trois lingots d'argent pesant trois vingt onze marcs, 3 onces, estimé 15 livres 10 sols le marc, « provenant des chapes qui ont esté brûlées et fondues par le mandement de Messieurs du Conseil. »

Le 20 octobre suivant, on porte encore en compte « 24 livres 10 sols pour certaines perles, et un marc d'argent provenu de certaines mitres. »

Digitized by Google

La fonte de l'or des chapes et des mitres fut confiée à Jacques Vauzelles, orfèvre, qui mit trois jours et demi à brûler ces objets et à fondre les métaux précieux qui en provenaient. Le sieur Paris, couturier, et six compagnons, avaient employé vingt-deux jours à découdre les chapes. On consomma huit bennes de charbon et du bois pour la fonte de l'or et de l'argent. « Le creusier à fondre » avait été fourni par le sieur Claude Mutin.

Il est bon de remarquer que l'argent provenant de la fonte du grand crucifix d'argent qui surmontait le jubé de Saint-Jean, ne figure pas dans le compte. Les soldats qui l'avaient traîné dans les rues se sont-ils partagé ses débris ou les ont-ils remis à leurs chefs, et ceux-ci en ont-ils tenu compte ? Ce fait n'est pas encore élucidé, faute de documents. Nous savons seulement par le chanoine Sacconay « que pour ce qui est de la teste qui estoit d'argent, le ministre Ruffi ne s'en dessaisit, ains fit mettre le reste du corps en quatre quartiers par ses plus fidèles évangelistes et ainsi accompaigné s'achemina portant toujours ladite teste à la maison de l'archevesché. » D'après ce même écrivain, « l'image du crucifix, de fort grande stature, estoit d'argent en partie, et le reste tout couvert de lames d'argent. »

Les trois églises ayant été complètement dévastées, il fallut les remettre en état pour en faire des temples. On peut se faire facilement une idée de leur dégradation par le nombre de journées consacrées à leur *descombrement*. Ainsi, on voit figurer au compte des dépenses, « d'abord 13 livres 9 sols payés à Guillaume Le Chappuys pour certaines journées qu'il a faictes au *descombrement* du temple Sainct Jehan, — puis, le 15 octobre, 199 livres payées à Claude Drajet, pour avoir travaillé au descombrement du temple Sainct Jehan et Saincte Croix, et pour reparer le chœur dudit temple Sainct Jehan et avoir osté tout le descombrement,

Digitized by Google

et ce depuis le mois de juing jusqu'au dit jour. Les chaises et les bancs de ces trois églises ayant été brisées, il fallut les refaire. La chaire de Sainte-Croix coûta 42 livres 10 sols ; les bancs furent recouverts de drap vert. »

Tout le temple Saincte Croix dut être réparé à neuf « depuis un bout jusqu'à l'austre. »

Pierre Hericard et Michel le Bel furent chargés de refaire *1,400* pieds *de verrières* (1), pour remplacer les verrières en couleur des fenêtres ; elles furent payées 140 livres.

Le temple Sainte-Croix dut être aussi « *blanchi, jauni et grisé* » ; on y employa 75 septiers de chaux et 75 septiers de sable pour les reparations. Un sieur Merle fut chargé *d'affiger* sur la porte du temple Sainte-Croix les commandements de Dieu et les armoiries du roi.

Dans la troisième partie du compte est porté tout le linge personnel des chanoines enlevé de leurs habitations, ainsi que leur literie et les tapisseries de haute lice qui ornaient l'église Saint-Jean dans les grandes solennités.

Le linge fut en partie vendu, en partie donné aux ministres protestants, lesquels étaient les nommés Pagezy, Michael, Vignaulx, Vassan (2), Viret, François Ponthus (3), Salis, Payan.

Les tapisseries étaient assez nombreuses. On voit figurer

---

(1) Après le départ de Lyon du baron des Adrets, les protestants, pour montrer qu'ils n'avaient pas entendu s'insurger contre le pouvoir royal, mirent aux églises de Saint-Jean et de Sainte-Croix des verrières sur lesquelles étaient représentées les armoiries royales. Soubise prit le titre de « commandant pour le *service de Dieu* et du roy à Lyon et gouvernement du Lyonnais. » (Voir. A. Puyroche, *Revue du Lyonnais*, mars 1880, p. 330.)

(2) Vassan était un ancien du consistoire réformé.

(3) Ponthus n'était pas, non plus, pasteur. Il paraît qu'il reçut le linge porté en regard de son nom dans le compte de Rocheblanc « pour un escholier. »

Digitized by Google

dans le compte « treize pièces de tapisseries servant au temple, deux pièces tapisseries moyennes de haute lice, un tapis a façon de Turquie, deux grands tapis de Rhodes servant à mettre devant l'autel. »

La cathédrale était riche jadis en tapisseries (1). Dans l'inventaire du trésor de 1448, publié en 1877 par M. de Valous, on voit figurer entr'autres :

« *Primo tria tapicia magna viridis coloris et circum circa cum barris rubeis et fuerunt data per dominum Saluciarum et sunt arma ipsius in diversis locis facta.*

« *Item duo tapicia antiqua seminata stellis per omnia loca et sunt parva fracta et dedit Dom. Saluciarum dicte eclesie.*

« *Unum grossum tapicium pulcrum et satis en agnum quod dedit bone memorie Dom. Philippus de Thureyo quondam.*

« *Duo alia magna tapicia antiqua grossa et veluta diversorum colorum.* »

---

(1) Il serait assez intéressant de savoir si ces tapisseries étaient de fabrication lyonnaise, car d'après un excellent article de M. Natalis Rondot « sur la fabrication de tapisseries de haute lisse à Lyon », il paraîtrait, dit cet auteur « que l'usage des tapisseries de haute lisse était répandu à Lyon dès le XIIIe siècle ; à la fin du XVe, le goût en était devenu plus vif. Au XVe et au XVIe siècle, les tapisseries abondaient certainement à Lyon plus qu'en aucune autre ville. Chose singulière : au XVIe siècle, à l'époque où l'usage des tapisseries était le plus répandu ; il ne paraît pas qu'un seul métier de haute lisse soit resté debout à Lyon. » (*Revue du Lyonnais*, janvier 1880, p. 7).

« En France, l'art de la tapisserie fut prospère jusqu'au XIVe siècle ; puis il émigra dans les Flandres, revint des Flandres en France sous François Ier qui fonda l'atelier de Fontainebleau où travaillèrent des peintres italiens et des tapissiers flamands. Il faillit disparaître pendant les troubles des guerres civiles, mais Henri IV le prit sous sa protection particulière, et dès lors il devint un art vraiment français dont les progrès allèrent toujours en grandissant, et s'affirmèrent d'une manière éclatante par la création de la manufacture des Gobelins sous Louis XIV. » (*Les tapisseries françaises*, par le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, 1878.)

Digitized by Google

Ces tapisseries existaient-elles encore en 1562 ? Je ne saurais le dire, puisque les inventaires de cette époque ne se retrouvent plus, mais le Chapitre, dès après sa rentrée à Lyon, en 1563, se hâta de reconstituer le trésor de son église, et on voit figurer sur l'inventaire de 1581 « deux pièces de tapisserie en laine où est l'histoire de la Nativité Notre-Dame, et sur l'autre une Annonciation. »

Ce tapis, dont la provenance est encore inconnue, figure sur les inventaires subséquents, entre autres sur celui de 1598; alors on y en a ajouté d'autres. Ainsi, on trouve « un grand tapis, façon Turquie, pour parer le marchepied de l'autel du *Haut Don* (1), un grand tapis de Turquie naguieres achepté par le Chapitre de messire Jehan Gay, item sept pieces de tapisserie naguieres acheptées par le Chapitre où est representé le mystere de la Passion de Notre Seigneur. »

Sur le dernier inventaire qui nous reste, et qui porte la date du 29 novembre 1760, figurent « quatre tapis acheptés par le Chapitre, tous quatre de Turquie, scavoir : un grand pour mettre sur le grand autel, un autre pour mettre devant la grille de fer de la chapelle de Nostre-Dame du *Haut Don*, le jour de l'Assomption, un autre tapis qui couvre la table de marbre qui est au chapitre, et l'autre pour mettre sur le marchepied du grand autel. Item, huit grandes pièces de tapisseries vieilles pour le tour du chœur, sçavoir : une où est représentée l'Annonciation, l'autre l'histoire de Joachim, les six autres le mystère de la Passion de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, toutes lesdites pièces dou-

(1) « Nostre-Dame de Haut-Don (*de alto dono*). Le fondateur est inconnu, mais je tiens que c'est l'un des primats qui y repose, car elle leur est et aux cardinaux privativement réservée, et nul autre ne jouit de ce droit sans une faveur très singulière. » (Quincarnon, p. 29.)

Digitized by Google

blées de toile verte. » Une partie de ces tapisseries est sans doute la même que celle qui figure dans l'inventaire de 1581 dont j'ai déjà parlé plus haut.

Dans la comptabilité du sieur de Rocheblanc on voit figurer un article à la section des dépenses, sur lequel je dois aussi faire quelques observations. Cet article est ainsi conçu : « Le 30 jour du mois de juillet 1562, payé à M. Claude Faye la somme de 4 livres 11 sols, pour avoir abattu *les chandeliers de loton* (laiton) *avec leurs colonnes* qui estoient aux temples *Sainct Jehan* et *Sainct Estienne*, lesquels ont estez portez à la Rigaudière par le commandement du s^r^ Barthelemy de Gabiano. » Ces chandeliers à colonnes étaient placés devant le maître-autel dans les trois églises Saint-Jean, Saint-Etienne et Sainte-Croix. Primitivement on les appelait des *rasteliers*. M. Leymarie a donné le dessin et la description de celui qui se voyait dans la cathédrale, après le sac de cette eglise en 1562, et qui remplace celui que les calvinistes avaient détruit. « Vers 1607, dit cet auteur, dans sa notice sur Saint-Jean, publiée dans *Lyon ancien et moderne*, t. II, p. 209, on construisit le rastelier ou grand cadelabre de cuivre qui était dans le sanctuaire devant le grand autel. Il coûta 937 livres, à raison de 12 sols la livre. Il consistait en deux colonnes de bronze soutenant un entablement sur lequel étaient rangés en droite ligne sept chandeliers égaux du même métal. On croit que c'était un emblème des sept églises d'Asie d'où notre cathédrale prétend descendre. L'archevêque officiant par lui-même avait seul le droit de passer sous ce candélabre dans les grandes cérémonies. Lorsqu'en 1749 le cardinal de Tencin fit faire à Paris la croix et les six chandeliers d'argent qui parèrent le maître-autel, on fit ôter le ratelier qui en gênait la vue, et pour conserver l'uniformité dans les trois églises, on enleva celui de Saint-Etienne formé de

Digitized by Google

deux colonnes de bois, et celui de Sainte-Croix consistant en une colonne de cuivre. Dans cette église, il fut remplacé par deux girandoles à trois branches. » (1)

(*A suivre*).

L. NIEPCE.

---

(1) Le grand chandelier que Moïse plaça dans le Temple était d'or et pesait 100 mines. Il avait sept branches et 70 lampes. (*Hist. des Juifs*. Josèphe)

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

COMMUNE DE BESSENAY

(*Suite*)

5° *Bois.* — Comme nous l'avons dit plus haut, les forêts ont jadis couvert en entier le sol bessenéen, mais elles ont bien diminué sous les efforts du cultivateur qui les a refoulées soit dans des endroits d'une culture difficile, soit au sommet des montagnes. Aujourd'hui encore, plus d'un dixième de notre commune est recouvert de bois, ce n'est pas trop, et la proportion est bien plus forte dans d'autres communes voisines : Montrotier, Brullioles, Courzieu, Saint-Julien-sur-Bibost. Ces espaces boisés forment un des grands agréments de notre vallée qui, Dieu merci, n'est point encore dénudée, loin de là!

Il existe environ à Bessenay 139 hectares de bois situés sur le versant abrupt de la rive droite du Conan, en face du Crapet, dans quelques petits bouquets tournés au nord et épargnés çà et là ; enfin, et surtout dans le grand tènement dit *Bois du Mas*, qui se trouve sur la montagne de ce nom et derrière le crêt de Sus. Le bois du Mas se rattache à ceux du Pottu s'étendant sur Brullioles, Montrotier et Saint-Julien, le tout forme une superficie boisée de 600 hectares environ ; c'est une partie très intéressante de la contrée.

Digitized by Google

Le bois du Mas, proprement dit, dépendait du château de la Roullière, mais vers la fin du siècle dernier, il fut vendu en détail et divisé en parcelles. Aujourd'hui, la plupart des fermes de Bessenay en possèdent une certaine étendue ; il est en taillis avec arbres de haute futaie, l'essence dominante est le chêne. On rencontre des pins sur le versant nord ; de nombreux sentiers traversent ces bois pittoresques. Les autres bois de Bessenay sont en taillis sous futaies ; il existe vers le Conan quelques pinaies qui sont bien plus nombreuses dans les communes voisines.

Nous voyons une très grande variété d'essences dans les bois de Bessenay, nous allons en donner une liste complète : chêne, fayard, charme, pin (*pinus sylvestris*), sapin argenté (*abies pectinata*), frêne, mélèze (1), tremble, bouleau, peuplier, saule, châtaignier, aune ou verne, érable champêtre (*campestre*) et plane (*platanoïdes*), orme, tilleul, coudrier. Comme on le voit, c'est très varié.

Nous ne pensons pas que les derniers défrichements se soient faits à Bessenay à une époque récente comme dans d'autres pays. Depuis longtemps, il n'y en a pas eu d'importants à Bessenay ; depuis longtemps l'agriculture s'est emparée de tous les terrains propres à rapporter plus que les bois ; la preuve que les bois n'étaient pas plus abondants jadis que maintenant, est dans la lettre suivante écrite au commencement du siècle, dans l'intérêt de la conservation forestière, et que nous reproduisons ici dans son incorrection, à titre de document.

« De Saint-Bel, 18 floréal an II de la Rép. fr.

« Le sous-inspecteur des forêts du département du

(1) Il n'est pas indigène.

Digitized by Google

Rhône pour les arrondissements de Lyon, Saint-Etienne et Montbrison,

« Aux Citoyens, Maire et Adjoint de Bessenay.

« Citoyens,

« Etant en tournée, j'ai appris que vous aviez de situé dans votre commune plusieurs bois taillis chêne et autres provenant de la maison de la Roulière que plusieurs particuliers qui en ont fait l'acquisition se disposaient à en faire faire l'exploitation et de les défricher ainsi que de couper plusieurs arbres de lizière.

« Le gouvernement voulant conserver cette précieuse partie du sol de la République fait pour son intérêt que pour celui du général en empêchant toute dévastation qui depuis la Révolution a été portée à l'excès en dépeuplant en grande partie les bois, ce qui est contraire à l'ord. de 1669 tit. 26, arrêt du Conseil des 29 mars 1735, 25 fév. 1749, dates antérieures et arrêtés des Conseils.

« Je viens vous inviter citoyens d'apporter et faire apporter la plus grande surveillance à la conservation de ces bois et en instruire aussitôt de la moindre exploitation ou défrichement qui pourrait se faire.

« J'ai l'honneur de vous saluer. Verdellet.

« Chez le C^ien Delandine, homme de loi, bibliothéquaire lieu de Gadagne n° 91 à Lyon. »

En plus des bois, il existe 3 hectares de broussailles et plus de 4 hectares de terres vaines ; ces dernières se trouvent surtout sur les bords de la Brevenne qui change souvent de lit ; elles sont recouvertes de graviers et d'oseraie.

Digitized by Google

Il y a enfin 20 hectares de pâtures ; ce chiffre, vrai en 1829, a dû diminuer aujourd'hui, car chaque jour la culture avance sur les bruyères et les genêts. Ces pâturages existent surtout dans la vallée du Cosne qui a un revers très rocheux ; cependant, quelques parties ont pu être plantées en vignes, d'autres sont restées hérissées de rochers et de petits chênes rabougris. Le pittoresque gagne beaucoup en ces lieux où la culture perd ses droits ; d'ailleurs, très souvent, on voit les vaches et les chèvres suspendues sur le flanc du ravin, en ces endroits sauvages ; elles y paissent une herbe parfumée et aromatique qui ne peut que profiter à leur laitage.

Parmi les produits forestiers, citons ceux que l'on retire de la taille périodique (bronde), des nombreux arbres de lisière qui se trouvent dans nos haies et le long de nos petits ruisseaux ; c'est ce qu'on appelle alors le bois de rivage.

Dirons-nous enfin un mot du gibier hantant nos bois et nos champs ? Il est encore assez nombreux : lièvres, lapins, perdrix rouges et grises, bécasses, grives, alouettes, merles, piverts, pies, corbeaux, écureuils, et même renards, parmi les principaux s'offrent à l'adresse du chasseur. Les lièvres sont généralement abondants, mais le gibier se rencontre davantage sur d'autres communes voisines plus boisées. Jadis, nos montagnes possédaient de nombreux loups ; en 1755, ils firent de grands ravages, mais depuis plusieurs années ils ont à peu près disparu. De nombreuses espèces de petits oiseaux réjouissent de leurs chants nos vallons et nos bois.

§ II. — Produits industriels

Bessenay peut prendre place parmi les communes industrielles, et ce grâce à de nombreux métiers de soieries.

Digitized by Google

Est-ce un bien, est-ce un mal pour notre commune ? Ce n'est pas ici le lieu d'une longue discussion, les avantages et les désavantages sont en présence. Ils est vrai que les métiers à soie occupent une population ouvrière qui fournit un débouché assez considérable à une partie des produits agricoles du pays ; grâce à elle, les marchés hebdomadaires ne manquent pas d'acheteurs qui paient sans trop compter les nombreuses productions agricoles qu'y s'y vendent au moins aussi cher qu'à Lyon ; des sommes relativement considérables représentant le travail des tisseurs, circulent dans le pays et s'y dépensent en grande partie ; la populalation tend à augmenter comme dans les localités industrielles. Mais ces avantages ne s'amoindriront-ils pas devant l'état où se trouve l'agriculture qui manque de bras, et n'obtient ceux qu'elle se procure avec peine qu'à des prix exagérés ? Toute la jeunesse, plutôt que de s'attacher à la charrue ou à la pioche paternelle, de s'adonner aux autres occupations champêtres, préfère *se mettre sur le métier*, comme elle le dit elle-même, et gagner de plus fortes journées avec moins de peine. Elle ne s'aperçoit pas que si elle gagne davantage, elle dépense bien plus, les habitudes d'économie disparaissant souvent avec les instincts du cultivateur ; arrivent les temps de chômage, l'industrie du luxe ne peut avoir la même durée que celle des produits indispensables, alors la misère devient générale, car il est des tisseurs (nous parlons ici absolument *in abstracto*) qui ont certains rapports avec la cigale ; c'est aux fourmis de leur venir en aide, bien heureux s'ils les trouvent prêteuses.

C'est dans la première moitié du siècle que les premiers métiers se montrèrent à Bessenay ; ils progressèrent, et aujourd'hui, ils sont au nombre de 400 environ, disséminés sur tout le territoire de la commune qui néanmoins est restée agricole. Les métiers travaillent pour des fabricants

Digitized by Google

lyonnais avec lesquels ils sont mis en rapport par l'intermédiaire de contre-maîtres résidant dans le pays.

Bien rares sont les produits industriels vendus directement par la commune qui les fabrique ; certainement, les marchands au détail sont très nombreux, mais ils ne sont pas des producteurs. A Saint-Irénée, il se trouve une tuilerie qui donne des produits très ordinaires ; à la Brevenne, un four à chaux calcine les pierres calcaires de Bully et approvisionne le pays, mais la commune ne comprend même pas un seul moulin à blé; il faut recourir à ceux de la Giraudière, de Charfetain, de la Rochette ou de Sain-Bel.

Bref, la commune ne donne, comme produits véritablement indigènes, que ceux de ses champs.

Terminons, et faisons observer, qu'au point de vue économique, l'industrie n'a raison de s'introduire dans une commune agricole que lorsque celle-ci est pauvre et ne peut fournir du travail à tous les bras ; c'est ce qu'elle a fait dans les cantons de Tarare, de Thizy, d'Amplepuis, etc. Les riches campagnes du Beaujolais et des rives de la Saône n'ont pas eu à faire concurrence aux tisseurs de la Croix-Rousse ; notre commune n'est pas moins riche et pouvait faire comme ces dernières. Ses productions agricoles, favorisées par l'abondance des bras et partant par le bas prix de la production, n'eussent pas manqué de débouchés toujours ouverts.

IV. — Tableau général des agglomérations

§ 1. — *Le bourg.*

Le premier chasseur celte qui établit sa cabane primitive au sommet de la colline qui devait plus tard supporter le

Digitized by Google

bourg de Bessenay était certainement amoureux des beaux points de vue et habile dans l'art de choisir une position heureuse. Le bourg de Bessenay est donc situé sur une hauteur, non loin de la Brevenne et du Glavaroux, à quelque distance du Conan; cette éminence dut plaire aux Gaulois amis des lieux élevés, d'où il était facile de surveiller les alentours. En cette position, la bourgade celtique était bien placée. La vue dont on jouit du bourg, pourvu qu'aucun édifice ne la borne, est très remarquable : un cirque de montagnes entoure la colline, on embrasse toute la vallée et tout le versant ouest de la belle chaîne des montagnes Yzeroniennes; à son lever, le soleil se hâte de visiter ce coteau privilégié.

Comme agglomération, ce village est un des plus considérables de la région; il comprend presque la moitié de la population communale, soit 1,079 habitants environ. Le chemin de grande communication n° 24 l'unit à la route départementale n° 3 qui longe toute la vallée; ce chemin aboutit au hameau de la Brevenne, près la gare du chemin de fer, distante du bourg de deux kilom., mais les rampes de cette route sont très fortes en quelques endroits; aussi un projet de rectification a été adopté. Ce chemin se dirige ensuite vers le Conan qu'il remonte jusqu'à Montrotier.

Quant à l'aspect du bourg, laissons parler M. le baron Raverat : « Bessenay, situé sur un plateau découvert, est un des villages les plus riches et les plus peuplés de ces localités, au point de vue agricole et industriel. C'est presque une ville : on y voit une place spacieuse, ornée de banquettes, mais qui serait plus agréable si le sol était plus uni, les arbres plus touffus et la fontaine plus abondante; tout à l'entour se trouvent nombre de magasins, d'auberges et de cafés, voire même un Guignol lyonnais et un café-chantant. » (*Autour de Lyon.*) Nous avouons n'avoir jamais

Digitized by Google

vu de café-chantant; quant au Guignol, nous ne nous en portons pas garant.

Sous l'Empire, il y a eu un cercle (*Cercle du Midi*) qui a tenté de s'établir et de réunir la bourgeoisie locale, mais il s'est dissous. Sur la fin de 1877, le *Cercle de Bessenay* s'est de nouveau réorganisé sur des bases sérieuses; souhaitons lui bonne chance. On voit que Bessenay se donne des airs de petite ville.

Si le bourg est important et dans une belle position, il n'a rien de remarquable, à part son église et sa place. Il y existe plusieurs rues qui toutes portent des noms *officiels :* rues du Château-du-Mas, de Saint-Irénée, de Lurcieux, du Commerce (ou de Bibost), de Ripan, de l'Eglise, du Nord, du Glavaroux, Chanel. Nous ignorons ce que signifie ce dernier nom qui appartient depuis longtemps à cette rue.

L'aspect du bourg est assez propre, les rues sont suffisamment balayées, l'éclairage existe dans les nuits obscures et sans lune; la police est faite convenablement s'il y a lieu; les maisons sont toutes très prosaïques et relativement récentes. Quelques-unes ont été bâties nouvellement en beaux matériaux, le bourg tend à s'embellir, des trottoirs existent en plusieurs endroits. Au centre, se trouve la Grande Place, de forme irrégulière, ressemblant un peu à un triangle ; au milieu existe une promenade complantée de dix platanes peu vigoureux à cause de la faible épaisseur de la couche de terre végétale. Le baron Raverat a raison de se plaindre de l'insuffisance de leur ombrage, mais depuis lui la place a été nivelée. D'un côté de la place, une pompe, où l'eau est peu abondante dans les sécheresses ; aussi faut-il recourir à des distributions municipales sévères; de l'autre côté, une bascule. Six ou sept rues aboutissent sur la place et descendent ensuite en diverses directions.

La première mairie de Bessenay fut le presbytère actuel;

Digitized by Google

souvent aussi les premières assemblées cantonales ou municipales eurent lieu dans l'église. Il fallut rendre le presbytère au desservant de la cure, lors du rétablissement du culte ; la municipalité ne sachant où s'abriter, se réfugia dans une vieille tour dépendant du vingtain ; en 1859, la tour menaçait ruine, il fallut la démolir et se résigner à quitter ce logement pour en habiter un autre qui ne vaut guère mieux, et se trouve dans un coin reculé, près l'église (1).

La tour en question faisait partie des vieilles murailles du bourg ; en 1800, les biens composant la propriété de la Rouillière furent vendus en bloc à un nommé Papon, et la tour de Bessenay, comme dépendance des seigneurs de ce lieu, fut comprise dans la vente. Le conseil municipal réclama et prétendit garder la tour qui servait de prison comme jadis, destination évidemment communale. On transigea pour éviter un procès, et Papon rendit la tour moyennant compensation. Cette tour, d'un âge très respectable, menaçait ruine en 1859, comme nous l'avons dit, et elle obstruait la nouvelle église ; elle fut démolie. Elle avait douze mètres de haut, et les murailles construites en maçonnerie ordinaire mesuraient 1^{m} 50 d'épaisseur. Aujourd'hui, une belle croix de pierre sculptée en occupe l'emplacement, à droite de l'église.

Le vingtain de Bessenay a disparu devant de nouvelles constructions qui ont bien franchi son enceinte ; il subsiste dans la rue du Château-du-Mas une porte antique qui paraît en avoir jadis dépendu.

A côté de la mairie, mais en dedans des bâtiments, existe l'édifice de l'Ecole communale des garçons tenue par des frères Maristes depuis une fondation, car autrefois l'école était laïque. On a établi depuis 1878 une école communale

(1) Une nouvelle mairie est à l'étude.

Digitized by Google

laïque de filles; jadis il n'y avait eu qu'une école libre soumise à l'inspection académique et tenue par les sœurs Saint-Joseph qui ont aussi créé un pensionnat.

Arrivons à ce qu'il y a de plus intéressant au bourg de Bessenay, à l'église. Disons quelques mots de l'ancienne, et laissons la parole à ceux qui l'ont vue : « Elle se présente assez bien avec ses trois nefs voûtées que supportent des pilastres, mais le peu de hauteur de ces pilastres, et par conséquent des voûtes, nuit singulièrement à son effet. Le style général de cette église se rapproche du roman; le portail, moins ancien que le reste de l'édifice, et peu en harmonie avec lui, porte le millésime de 1645. Les frais qu'il a occasionnés ont été fournis par la maison de Jussieu...., originaire de Bessenay. Cette église est beaucoup trop petite. » (Théod. Ogier, *France par cantons*). Au-dessus des deux portes d'entrée de cet édifice, se lisaient les deux inscriptions suivantes :

I. MM. de Jussieu et Mme Favre de Jussieu, aidés de MM. les chanoines-comtes de Lyon, ont fait élever ce portail ce 20 mai 1610. Priez Dieu pour eux.

II. En mai 1643, Me Mermet de Jussieu et Me Laurent de Jussieu, conseillers du roy en l'élection de Lyon, ont fait faire ce portail. Priez Dieu pour eux.

La vieille église, trop petite pour la population actuelle, fut démolie en 1857 et remplacée par l'édifice que l'on a élevé sur le même emplacement, mais le chœur anticipa sur le vieux vingtain démoli à cet effet.

(*A suivre*).

VALENTIN PELOSSE.

Digitized by Google

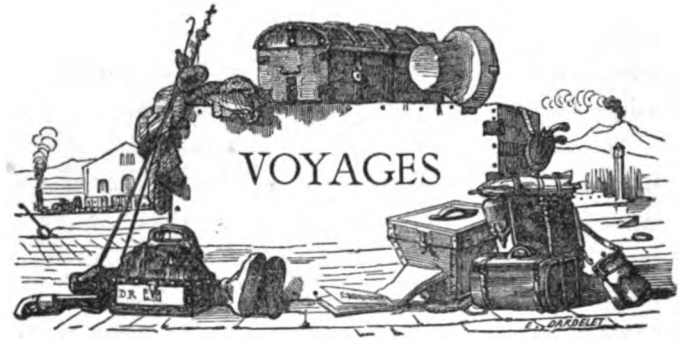

EXCURSIONS ET VOYAGES

CHATEAU DE LA CUEILLE

CANTON DE PONCIN (BUGEY)

Dans un des sites les plus pittoresques et les plus sauvages de la vallée de l'Ain, s'élevait jadis une forteresse féodale destinée à protéger le cours de la rivière et à préserver le bas pays des excursions des Francs Comtois, toujours prêts à descendre de leurs montagnes. Les sires de Thoire et Villars, petits rois dans leurs vallées, habitaient souvent leur magnifique manoir de Poncin, à la dernière extrémité d'un contrefort du Jura. Ils y avaient leur Chambre des comptes, et ils étaient trop habiles et trop guerriers pour ne pas assurer leur sécurité en plaçant une sentinelle avancée du côté de l'ennemi. Les Coligny, qui possédaient le Revermont, et descendaient dans la plaine, appelée de leur

Digitized by Google

nom *la manche de Coligny*, acquirent le château de la Cueille et en firent hommage aux sires de Thoire et Villars, mais ils ne le gardèrent que peu d'années, et, à la fin du XIIIe siècle, ils le cédèrent à Humbert de Luyrieux, de cette famille chevaleresque des Luyrieux qui avait dans ses armoiries cette devise si connue : *Belle sans blasme*. De 1299 à 1500, les Luyrieux possédèrent la Cueille, en y exerçant toute justice. Un mariage les ayant rendus maîtres d'Arinthod, Dramelay, Olopherne, à la citadelle imprenable sur les bords de l'Ain, Montcroissant sur la frontière de la Franche-Comté, et Verdun-sur-Saône en Bourgogne, la maison de Luyrieux, qui déjà possédait Morestel en Dauphiné, devint des plus puissantes et des plus redoutables. On était au moment le plus terrible des guerres féodales, et nos seigneurs y prirent part avec fureur. Au mois d'avril 1478, les Francs Comtois, toujours en armes, s'emparèrent par surprise de la ville de Beaune en Bourgogne, la pillèrent, la saccagèrent, et ne se retirèrent qu'avec un énorme butin. Un de leurs principaux chefs, un de ceux qui conduisaient leurs bandes dévastatrices était le seigneur de la Cueille, Humbert de Luyrieux. Cette expédition fut suivie des plus terribles représailles, des plus grands malheurs.

Humbert n'avait qu'une fille, Philippe-Françoise, dame de la Cueille. Celle-ci apporta en dot les vastes domaines paternels à son mari, François Maréchal, baron de Meximieux, grand chancelier de Savoie. Isabeau, leur unique enfant, épousa Charles de la Chambre, et la Cueille, entrée ainsi dans cette noble famille savoisienne, y resta jusqu'au milieu du XVIIe siècle que, par suite des guerres et des malheurs du temps, elle fut acquise judiciairement par Melchior de la Poype, baron de Saint-Julien. Mais alors, il n'y avait plus de châteaux forts en Bugey. Les soldats d'Henri IV avaient tout détruit et n'avaient laissé que des ruines.

Digitized by Google

Aux La Poype, à qui on doit probablement l'érection de la terre en baronnie, succédèrent les Quinson, dont le dernier héritier se suicida, en se faisant la barbe à une petite fenêtre du château de Poncin, au moment de la Révolution. La baronnie passa dès lors aux Seyssel.

Les débris du château de la Cueille n'attiraient plus que les archéologues et les peintres qui venaient étudier ou dessiner ses ogives, ses fenêtres du XIIIe siècle, sa cour grandiose, ses vieux murs plus forts que le temps, et son paysage merveilleux, lorsque, très heureusement, ils furent acquis de M. le comte de Seyssel par un riche négociant lyonnais, M. Joachim Chavent, originaire de Cerdon. Homme de goût, M. Chavent voulut relever le château et confia l'exécution de son projet à M. Giroud, architecte du département de Saône-et-Loire, qui adopta, pour la nouvelle construction, un style sobre et sévère, admirablement en harmonie avec le paysage qui encadre les eaux bleues de la rivière d'Ain. Une aile seule est bâtie en ce moment, mais la mort de M. Chavent n'arrêtera point les travaux, et sa veuve se fera un devoir pieux de les achever en souvenir de celui qui les a entrepris.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

LA PIERRE A ÉCUELLE

DU SUC DE LA VIOLETTE

ET LA

LÉGENDE DE SAINT MARTIN

(*Suite*)

Les premiers Celtes n'avaient point de temples (1) : ils pensaient qu'il ne convenait pas à la grandeur des dieux d'être renfermés dans des murs : d'ailleurs que leur eussent-ils offert pour sanctuaire ? Une de leurs pauvres huttes de bois, de boue et de roseaux ! Ils se rassemblaient dans les forêts autour d'une colonne, *d'une pierre* ou de quelque grand arbre.

La victime, aux temps préhistoriques, était frappée d'un silex tranchant (2); plus tard, lorsque l'usage du fer, probablement importé d'Asie par voie d'échange, eût permis de se servir d'un glaive, ce fut au-dessus du diaphragme (3) qu'était percé l'homme à immoler. N'oublions pas que

---

(1) Pelloutier, *Hist. des Celtes*, II-109, dit qu' « il est constant que les Gaulois n'ont point eu de temples avant l'invasion des Romains. » C'est à partir de cette époque qu'ils adoptèrent en partie la théogonie de Rome et adorèrent Jupiter, Neptune, et particulièrement Mercure.

(2) M. Vincent Durand dit que près de notre pierre à écuelle du *suc de la Violette*, « un silex délicatement taillé a été retiré sur le sol à quelques pas de distance. »

(3) Diodore de Sicile, l. v., ch. 31. — On sait que le diaphragme est un muscle très large et fort mince qui sépare la poitrine de l'abdomen.

Digitized by Google

l'*essence du sacrifice consistait dans l'effusion du sang ;* ce sang, on le recueillait dans *une* ou *plusieurs* cavités d'une pierre trouée. Il le fallait bien, puisqu'on n'avait alors aucun vase de bronze avant le fer, et que les métaux précieux ne vinrent encore qu'après. L'intention évidente de rendre ces cavités aussi régulières et aussi propres que le permettait la nature du bloc choisi, et les instruments dont se servaient ces sculpteurs primitifs, n'est-elle pas encore une preuve du prix qu'on y attachait ? Il est vrai que des érudits ont essayé de classer ces pierres comme des marques indélébiles destinées à rappeler un grand évènement ou un souvenir précieux ; mais alors pourquoi avoir donné précisément à ce signe historique la forme d'un vase à bec (1) ? Cela ne s'expliquerait pas, alors que le besoin de recueillir, soit le sang des victimes, soit la liqueur des libations, est l'indice certain de l'attribution que nous en faisons. Et d'ailleurs, cette vénération dont elles furent constamment l'objet, et qui persiste encore dans certaines parties de l'Europe où elles sont connues sous le nom de *pierres sacrées* (2), n'est-elle pas, de même, la démonstration de leur caractère religieux ? Nous croyons donc la question tranchée.

Non loin de l'*Ecuelle de Saint-Martin*, sur le bord oriental du plateau, il y avait encore, il y a quinze ans, une autre plus grande pierre creusée ; sa cavité intérieure affecait nettement la forme du corps humain ; elle fut, en

---

(1) Le chanoine Mahé, dans son *Essai sur les Antiquités du Morbihan*, p. 105, assure qu'on bouchait ce bec ou rigole avec de la cire, et que ce n'était que lorsque les génies avaient humé la libation, qu'on débouchait la rigole pour laisser couleur le liquide sur la terre.

(2) Il existe un ensemble de monuments mégalithiques très curieux dont nous regrettons de ne pouvoir parler, mais qui servaient aux cérémonies religieuses comme *les menhirs* ou *pierres levées, les cromlechs* ou *alignements en cercle* ou *en ellipse, les dolmens* et *les allées couvertes.*

Digitized by Google

1865, lors de la construction du pont d'Andrézieux pour le chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont, éclatée au moyen de la mine par un Piémontais du nom de Rubiani, qui la fit servir à la maçonnerie de l'une des piles; cet entrepreneur persista à l'employer, malgré les protestations des gens du pays qui l'avaient, de toute ancienneté, connue sous le nom de *Lit de Saint-Martin*.

La première pensée qui venait à celui qui voyait cette pierre creusée, était qu'elle pouvait avoir été un tombeau ; presque tous les bergers d'alentour s'y étaient étendus pour s'y reposer, fiers d'y dormir après le saint dont elle rappelait le nom. Mais cette pierre était-elle un tombeau? Non, assurément ; les premiers Celtes ensevelissaient sous des amoncellements de terre ou de pierres, sous des *tumuli*, ou, le plus ordinairement, brûlaient les corps (1) ; aussi a-t-on trouvé récemment, tout près de là, un vase entier, de forme cylindrique, engagé dans une veine de terre végétale et abrité par un fort avancement de roches: les carriers l'ont brisé, n'y ayant, au lieu de trésor, trouvé que des cendres mêlées d'humus.

Saint Martin lui-même n'a pu y être enseveli, puisque Grégoire de Tours nous apprend (2), dans son histoire, que le saint mourut en l'an 397, à Candes, bourg de son diocèse, où son corps fut enlevé par ceux de Tours qui le transportèrent dans leur basilique.

Il devient dès lors évident que ce monument, comme notre pierre à écuelle, se rapporte à un usage celtique du

---

(1) La meilleure preuve de l'usage de brûler les corps en ce temps, c'est que les débris humains sont d'une rareté excessive à cette époque malgré les conditions de conservation où il aurait pu s'en trouver beaucoup.

(2) Trad. de Guizot, I-40.

Digitized by Google

même genre ; nous n'hésitons pas à croire que dans cette cavité, affectant la forme de l'homme, on y étendait et maintenait de force la victime humaine (1), dont les entrailles pentelentes devaient servir à la divination par les Druides ; près de la était une source, dite la *Fontaine de Saint-Martin*, où les mêmes prêtres puisaient l'eau lustrale du sacrifice.

M. Vincent Durand, dans le mémoire que nous avons déjà cité, s'est plu à recueillir, avec la docte sagacité qu'il apporte à ses études archéologiques, les souvenirs qui se rattachent au culte ancien de saint Martin dans la Loire ; il est arrivé à en constater l'existence dans trente-huit localités (2). Les *pierres*, les *écuelles*, le *mortier*, le *lit*, la *fontaine*, les *vocables de Saint-Martin* ont survécu, partout là, dans les croyances populaires, aux révolutions religieuses ou sociales ; elles y défient les sarcasmes de nos modernes athées. Pourrions-nous, après cela, douter que ces dénominations

---

(1) A l'exposition universelle de 1867 figurait un monolithe circulaire et cylindrique attribué aux temps primitifs de l'histoire mexicaine ; la Commission expliqua que « c'était vers cette *pierre du sacrifice* qu'on traînait la victime : elle était saisie aux quatre membres par quatre prêtres, renversée sur le dos, étouffée par un cinquième au moyen d'un collier de fer à cheval appuyé sur la gorge, et enfin, exécutée par le grand-prêtre au moyen du couteau d'obsidienne.... Ce couteau servait à pratiquer, sous la dernière côte de gauche, l'incision nécessaire pour aller chercher le cœur qu'on arrachait violemment... » *Moniteur universel* du 14 septembre 1867.

(2) Sans parler des églises sous le vocable de Saint-Martin, on trouve, outre Périgueux dont nous parlons :

1° Son *écuelle* à Bully, Bussières, Bussy-Albieu, Chambon-Feugerolles, Champoly, Jonzieu, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Just-en-Chevalet ;

2° Son *mortier* à la Valla ; *son lit* à Marlhes ; *son manteau* à Saint-Georges-en-Couzan ; *les boutons de sa veste* à Chaussitre (Marlhes) ;

3° Sa *fontaine* à Bussières, Cleppé, Crémeaux et Roche.

Digitized by Google

ne soient une attestation du passage de ce grand thaumaturge des Gaules, à travers nos campagnes, dans la seconde moitié du IVe siècle? Nous en sommes d'autant plus convaincus, que ses annalistes nous apprennent, qu'il parcourut une grande partie de la Gaule païenne pour y prêcher les dogmes catholiques. Nous savons qu'une de ses œuvres les plus chères et les plus persistantes fut la destruction ou le discrédit des signes de l'idolâtrie; il en suivit les traces jusque dans les lieux les plus écartés, dans les bois et les forêts principalement, où les Druides accomplissaient leurs sacrifices sanglants (1); il tint à démontrer, sur les lieux même, l'inanité de ces vaines pratiques cent fois séculaires; pauvre et modestement mis, sous ses habits de moine (2), il lui fallut convaincre ses auditeurs par son éloquence; il ne craignit pas devant eux, et sans que la foudre de leur dieu Taranis l'écrasât sur l'instant, de manger ou de boire dans les cavités sacrées qui servaient aux sacrifices; il affecta de se coucher dans ces pierres creusées comme un tombeau, où l'on tenait par force le malheureux pour lui arracher ses entrailles destinées à préjuger l'avenir!

---

(1) Pline dit que ce fut l'an 657 de Rome (96 av. J.-C.) que ces sacrifices furent interdits, il est vraisemblable, cependant, que les Druides subsistaient encore à la fin du VIIe siècle: l'historien Procope a écrit ceci : Les François *devenus chrétiens* observent encore une grande partie de leurs anciennes superstitions; ils offrent des victimes humaines et pratiquent des choses exécrables qu'ils font servir à la divination. — De Chiniac, *loc. cit.*, p. 45.

M. Niepce constate à son tour, p. 176, que le culte des arbres et des *fontaines* persista longtemps dans les Gaules après le christianisme; on les plaça sous l'invocation des saints pour substituer ainsi le nouveau culte à l'ancien.

(2) Saint Martin avait établi près de Poitiers, vers 360, le premier monastère connu en Gaule; il subsistait encore du temps de Grégoire de Tours (539-593), qui en parle.

Digitized by Google

Ces néophytes nouveaux n'eurent garde d'oublier, et dans leur naïve admiration, ils s'empressèrent de baptiser les pierres sacrées des noms d'*écuelles*, ou de *mortier*, ou de *lit de saint Martin*.

Les Druides, qui y perdirent leur prestige, durent promettre de se venger du moine audacieux qui dévoilait leur charlatanisme ; il lui fallut partir vite et en secret ; on fit de son départ une fuite miraculeuse : telle est l'origine des légendes qu'on retrouve dans les lieux témoins de son apostolat.

Une tradition populaire, encore très vivace, va nous apprendre comment il quitta le *Suc de la Violette*. Nous l'avons nous-même recueillie, alors qu'en notre qualité de Juge de paix du canton de Saint-Rambert-sur-Loire, nous procédions à une enquête judiciaire relative à la délimitation d'une carrière nouvellement vendue : il s'agissait de savoir si l'acquéreur, ou plutôt son fermier, n'avait point dépassé la limite ancienne que les pâtres du lieu avaient toujours fixée au *Lit de Saint-Martin*.

Donc, à un temps bien loin de nous, nous disaient les témoins, le grand saint Martin se trouvait au *Suc de la Violette ;* il y était, c'est certain, mais ils n'ont pu nous dire ce qu'il y était venu faire, sinon qu'il cheminait sur le *violet* de la montagne, monté sur un grand âne noir (1) et

---

(1) Dans les montagnes environnantes, l'*âne noir* de saint Martin est toujours dans le souvenir populaire. Le saint, assure-t-on, en était très fier, si bien qu'il disait un jour à quelqu'un : « Il est si noir que si vous y trouviez un poil blanc, je vous le donnerais pour rien. » L'interlocuteur prit la chose au sérieux et souffla tant sur la fourrure de l'aliboron qu'il finit par en trouver un. Saint Martin le lui donna aussitôt : *Faute d'un poil, Martin perdit son âne.*

L'anecdote est-elle une contrefaçon de celle que nous raconterons plus oin ?

Digitized by Google

accompagné du chien qui ne le quittait jamais. Tout à coup, du bois du suc s'élance brusquement un loup gigantesque dont la gueule menaçante laisse couler un flot de bave écumante. La bête fauve était *enragée* (sic); en un instant elle eut dévoré le chien et, aussitôt après, elle se mit à déchirer de ses dents l'âne si terrifié qu'il était resté en place. Saint Martin eut peur pour lui-même; il s'élança vivement à terre, de l'autre côté de sa monture, et, dans ce péril extrême, se précipita à genoux pour implorer l'aide de Dieu. Il se signa dévotement; le loup *enragé*, qui était envoyé là par le diable, le grand estafier (1) qui le suivait partout, lança sur lui des regards ardents de convoitise : le saint moine fit alors vœu à Dieu que, s'il échappait au péril, il bâtirait une chapelle à l'endroit même où, en fuyant, il pourrait s'arrêter en sûreté. Immédiatement, et comme il s'élançait pour courir, il se sentit comme soulevé par une force mystérieuse; il lui parut qu'un ange le tenait suspendu dans les cieux et l'entraînait, au-dessus des eaux du lac du Forez (2), vers une île où il se trouva bientôt dé-

(1) Le diable est appelé l'*Estafier de saint Martin*, parce qu'on le peint d'ordinaire à la suite du saint. — *Dict. de Trévoux*, p. 226, verbo Martin (Saint).

(2) Le *lac du Forez*, à l'époque de saint Martin, qui dut voyager dans nos contrées de 375 à 383 après J.-C., est un véritable anachronisme, mais les auteurs de la légende n'y ont pas regardé de si près. Il est néanmoins certain que ce lac, dont le souvenir est encore si populaire de nos jours, a existé jusqu'à environ le premier siècle de notre ère: Anne d'Urfé, dans sa *Description du païs de Forez*, écrite vers 1606, en fait mention expresse, et le P. Fodéré, en sa *Narration historique des Couvents de Saint-François*, 1614, p. 470, rappelle « le grand pasquage marécageux à cause que la rivière de Loyre regorgeoit sur la grande plaine du païs. » On verra, dans notre rapport sur *Aquæ Segetæ*, *Mediolanum*, *Moingt et Champdieu*, imprimé chez Huguet, à Montbrison, en 1880, qu'il fut desséché par les Romains, au moyen du dégagement de la Loire à Pinay. — Les « boucles de fer, » citées par Anne Durfé,

Digitized by Google

posé. Après avoir rendu grâces au Dieu des chrétiens qui l'avait si miraculeusement sauvé, il reconnut qu'il était sur une île au pic volcanique qu'il s'empressa de parcourir ; de *gros anneaux de fer* scellés dans le rocher, lui apprirent qu'elle était habitée par des gens qui se livraient à la pêche ou au commerce avec leurs bateaux. On s'empressa bientôt autour de lui ; la gloire céleste, dont il rayonnait alors, en imposa à ces insulaires qui écoutèrent les paroles de paix qu'il leur adressa. Quelques jours après, ils étaient à ses genoux et, avec leur aide, il posait la première pierre d'une chapelle qu'ils baptisèrent de son nom, l'*église de Saint-Martin* (1).

Dans la suite des siècles, elle a conservé ce vocable quoiqu'on ait bâti, sur ce pic appelé depuis *Saint-Romain-le-Puy*, un riche prieuré, ainsi qu'une église dédiée à *Saint-Pierre*. Un bourg s'y construisit, un bourg fortifié qui eut quelque importance durant le Moyen-Age, mais fut ensuite démantelé en 1633 ; deux des trois églises tombèrent en ruines ; seule l'église de Saint-Martin, reconstruite depuis, est restée jusqu'à nous et est devenue paroissiale.

N'oublions pas de dire qu'au *Suc de la Violette* étaient demeurées gravées sur la pierre, près du *Lit de Saint-Martin*, les empreintes (2) de trois des pieds de l'âne ou des pattes

---

existaient encore à Saint-Romain-le-Puy au commencement de notre siècle : servaient-elles bien à attacher des bateaux ?

(1) D'après M. Vincent Durand, l'*ancien* diocèse de Lyon comportait environ 90 églises dédiées à saint Martin ; il est vrai qu'il y a plusieurs saints du nom.

(2) Une légende à peu près semblable se conserve à Marlhes ; le saint étant *à cheval*, au sommet du Ghummel, près Saint-Sauveur, s'élança d'un bond à Chaussitre, puis d'un autre bond aux Plats, puis à Saint-Just-Malmont, etc. On ajoute, dit le même érudit auquel nous l'empruntons, qu'il existe quelque part, près des Plats, un rocher qui

Digitized by Google

du chien ; jusqu'à l'époque de la destruction de ces pierres, en 1865, pour les travaux du chemin de fer, on montrait ces marques aux visiteurs qui s'en allaient convaincus de ce passage du saint moine dans des temps bien reculés. On goûtait ensuite l'eau de la fontaine, antique souvenir du culte des eaux si bien établi chez les Gallo-Romains ; dans la source sacrée, on plonge toujours les enfants qui ne peuvent marcher.

Ayons garde de rire de ces naïves légendes, écho précieux de la foi vive de nos pères ! C'était, certes, un autre peuple que celui qui, de nos jours, sous prétexte de progrès, en est arrivé à douter de l'existence de Dieu dont il ne se souvient qu'au lit de mort... Il est vrai que nos générations actuelles, affectant de se dire issues du singe ou des marsupiaux, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne reviennent à cette forme bestiale et primitive : c'est une loi de la nature, que lorsqu'un être est arrivé à son parfait développement, il doit nécessairement décroître plus ou moins rapidement. Nous leur souhaitons de retrouver promptement, dans la première couche terrestre, les restes du *progéniteur unique* dont sont descendus les êtres organisés, hommes, animaux, oiseaux, etc. ; nous croirons alors à la théorie darwinienne qui nous montre que, par suite d'*évolution* ou de *sélection*, ce numéro *un* de la série des causes peut être ou un coquillage de formation silurienne, ou l'un de ces mammouths gigantesques contemporains des Troglodytes ; l'utopie des générations spontanées à déjà fait son temps. Quant à nous, nous conseillons à ceux qui nient

---

porte l'empreinte de trois des pieds du cheval ; mais le lieu exact de cette empreinte n'est plus connu aujourd'hui.

Quant à la légende de Rosières recueillie par M. Aymard, on la lit à la page 175 de la *Revue du Lyonnais* de 1878.

Digitized by Google

la création rapportée dans la Genèse, de voir plutôt dans l'homme, selon l'expression de Lamartine, « un ange tombé qui se souvient des cieux ! »

La mémoire du bienheureux Martin n'en demeure pas moins chère dans les lieux du Forez qu'il traversa; elle est surtout restée au cœur des gens de la campagne, qui portaient alors le nom de *payens*, du latin *pagani* (1), parce qu'alors, moins instruits que les habitants des villes, ils étaient plongés dans les plus grandes superstitions. Saint Martin est proprement l'apôtre de la campagne, « ce qui ne lui est pas peu glorieux, dit Lenain de Tillemont, son annaliste (2), et rien ne convient mieux à son amour de l'humilité et de la pauvreté, qui paraissent avoir été son caractère particulier. »

Il voyageait sans faste, accompagné d'un chien et monté probablement, suivant les lieux qu'il parcourait, sur des bêtes d'emprunt, tantôt sur un cheval, tantôt sur un âne. A propos de ce dernier animal, constatons que ce n'est pas de celui du saint qu'il s'agit dans cette vieille locution populaire : *Pour un point, Martin perdit son âne.*

Ce Martin (3), prêtre aussi, était abbé de l'abbaye d'Asello; il eut un jour, suivant la mode du temps, la malencontreuse idée de faire mettre, au-dessus de la porte de son monastère, ces quelques mots :

PORTA PATENS ESTO, NVLLI CLAUDARIS HONESTO.

L'ouvrier chargé du travail mit, par inadvertance sans doute, un point après le mot *nulli*. Sa S. le Pape, vint à

(1) *La Gaule chrétienne*, p. 62.

(2) D'après Saint-Sulpice Sévère.

(3) L'anecdote est empruntée au *Dictionnaire de Trévoux*, 1731, III, 225, qui l'attribue à un médecin italien nommé Cardan.

Digitized by Google

passer, et le hasard voulut qu'il remarquât l'inscription; il fut indigné de l'incivilité que produisait cette erreur; il priva Martin de son abbaye d'Asello.

Son successeur s'empressa, comme on le pense, de faire rectifier cette dangereuse ponctuation, et, pour que personne ne pût se méprendre sur le véritable motif qui avait valu à ce dernier la perte de son bénéfice, il fit ajouter ce qui suit :

PRO SOLO PVNCTO CARVIT MARTINVS ASELLO.

C'était jouer de malheur ! En italien, le mot *asello* signifie *âne* : un mauvais plaisant releva le double sens, qui donna naissance au proverbe : *Pour un point, Martin perdit son âne.*

APPENDICE

Un document moderne des Archives de la Loire désigne, sous l'appellation inexpliquée de *Tombeau Saint-Suffren*, la pierre jadis si connue des habitants de Périgneux sous le nom du *Tombeau de Saint-Martin :* aucun doute ne saurait exister sur cette dernière dénomination, puisque nous l'avons recueillie nous-même de la bouche des habitants des villages des Chatelus, voisins du Suc de la Violette, et des témoins de l'enquête judiciaire dont nous avons déjà parlé; Saint-Suffren n'est, au reste, qu'une simple assertion d'un géomètre-expert, *étranger à la commune*, le sieur Relave aîné, qui procéda, le 28 avril 1812, à la délimitation du terri-

Digitized by Google

toire de Périgneux; en rédigeant son procès-verbal, il s'exprimait ainsi :

« Article 1er..... A partir du chemin tendant de Chatelus à Périgneux, la limite se dirige du nord au sud en montant, entre les terres et bruyères de Pierre Fully à droite, celles de Pierre Combasson et de Jean Mallon à gauche, jusqu'à une borne gravée en forme de croix sur un rocher situé au sommet de la montagne appelée le *Pic des Violettes*, suit au sud-est la crête de la montagne jusqu'à *un rocher appelé le Tombeau Saint-Suffren;* de ce rocher, la limite se dirige au sud-ouest par une ligne droite à travers les rochers jusqu'à la cour du moulin de Conord qu'elle traverse, allant aboutir à l'angle sud-ouest du petit moulin au bord de la rivière de Bonson, lequel petit moulin, et partie de cour à gauche, demeure dans la commune de Saint-Marcellin, le surplus de ladite cour et le grand moulin demeurant à droite dans la commune de Périgneux; la limite suit ensuite la rivière de Bonson..... »

Saint Suffren est bien peu connu et rien ne le rappelle dans les lieux que nous décrivons : on ne trouve pas son nom dans les vocables des 242 paroisses qui composaient les archiprêtrés de Roanne, Pommiers, Montbrison, Néronde et Saint-Etienne (*Pouillé du XVIIIe siècle*, cité par Aug. Bernard), tandis qu'on y rencontre seize fois saint Martin comme patron spirituel; l'église de Périgneux est, d'ailleurs, dédiée à saint Jean-Baptiste, et celle de Saint-Marcellin au saint dont elle porte le nom.

Jusqu'à nouveaux documents, Saint-Suffren est donc une erreur, un *lapsus calami* du brave géomètre qui opéra en 1812, et ce n'est que *pour mémoire* que nous consignons ici cette singulière attribution.

RÉVÉREND DU MESNIL.

Digitized by Google

DEUX AMITIÉS

Dans le ravissant village de Chênelong, situé à quelques lieues de Paris, viennent souvent chercher le repos et la solitude ceux qu'ont fatigués le tourbillon, les passions et les rivalités de la grande ville. Ses maisons blanches, coquettes dans leur simplicité, ses jardins bordés de haies vives, émaillés de fleurs variées, et surtout à peu de distance les grands bois, où l'on trouve à loisir l'ombre et le silence, sont autant d'appâts où se laissent prendre et retenir ceux que leur propre volonté ou un heureux hasard a conduits dans ce lieu charmant.

Il y a quelques années déjà que, par une belle soirée de mai, un groupe de personnes stationnait à l'extrémité d'un de ces petits jardins. Des adieux, des serrements de main étaient échangés, quelques larmes voilaient les yeux. Une jeune fille dont la vive carnation, non moins que la physionomie ouverte et la taille un peu épaisse peut-être, décelait une enfant d'origine étrangère, laissait librement couler ses pleurs. Son costume de voyage, les nombreux nécessaires, sacs, colis de formes plus bizarres qu'élégantes, déposés à terre, annonçaient que sur son départ se concentrait l'intérêt général. Elle embrassait à plusieurs reprises une dame qu'elle appelait ma tante, et la remerciait de ses bontés pour la centième fois, lorsqu'un jeune garçon qui épiait sur la route l'arrivée du lourd véhicule, s'écria : Voici la diligence, Mina, la voici, la voici.

Digitized by Google

— Marie, où est donc Marie ? demanda Mina en regardant autour d'elle.

— La voilà, répondit-on.

Celle qu'on appelait Marie, sortant de la maison voisine, accourait en fendant l'air comme un oiseau et portant une feuille de papier à bras tendu, comme pour en sécher l'encre encore humide. Traverser le jardin, franchir la porte qui donnait sur la route et entrer dans celui où se trouvait le groupe, fut l'affaire de quelques secondes.

Marie était petite, mignonne ; ses traits n'avaient pas de régularité, mais les ondes épaisses de ses cheveux noirs, le feu qui brillait dans ses yeux, l'animation répandue sur tout son visage, plaisaient plus peut-être qu'une réelle beauté.

— Tiens, dit-elle à la jeune Suissesse, voici mes adieux, et ils sont impuissants à exprimer mes regrets.

— Quoi ! des vers ! que tu es bonne, chère Marie, combien je suis touchée de cette marque d'amitié. J'aurais voulu les lire avec toi, mais cette maudite diligence n'arrive-t-elle pas juste maintenant !

— Je me suis trompé, ce n'est qu'une charrette, exclama de nouveau le jeune garçon.

Marie hésitait, mais sur un regard de sa mère elle reprit le papier des mains de Mina, et lut d'une voix que faisaient trembler l'émotion et la timidité :

Quoi ! c'est quand le printemps ranimait l'espérance,
C'est quand nos chants joyeux saluaient son retour
Comme un doux messager de bonheur et d'amour,
Laissant bien loin de lui la peine et la souffrance ;
Et c'est quand nous formions de souriants projets,
Que nous rêvions de fleurs, d'intime causerie,
Que les glaciers de l'Helvétie,
Sans pitié pour nos pleurs, nos soupirs, nos regrets,
Rappellent notre douce amie.

Digitized by Google

Il faut donc t'adresser des adieux déchirants ?
Seront-ils éternels ? Te verrons-nous encore,
Charmante jeune fille aux regards si touchants ?
Comme un dernier beau jour, comme une douce aurore,
Tu passas parmi nous ; mais ton cher souvenir,
Comme à présent dans l'avenir,
Vivra dans notre cœur. Et vous, riant ombrage,
Jeunes oiseaux au doux ramage,
Verts gazons foulés par ses pas,
Poétiques abris, source pure, bois sombre
Dont elle aimait la paix et l'ombre
Dites, vous ne l'oublirez pas ?...

Ces vers où le sentiment tenait une bien plus large place que le génie poétique, furent trouvés charmants par les auditeurs. On accabla Marie de compliments qu'elle reçut avec un modeste embarras, tandis que sa mère, qui faisait partie du groupe, ne cherchait pas à cacher l'indicible satisfaction qu'elle ressentait.

Mais la diligence de Senlis à Paris arrivait enfin : on s'étreignit une dernière fois, et Mina se hissa dans la volumineuse machine avec ses nombreux objets ; elle resta longtemps penchée à la portière pour voir plus longtemps ses amis, déploya en dernier lieu un mouchoir blanc que le vent et le mouvement faisaient ondoyer, et disparut enfin aux regards sympathiques qui l'avaient suivie.

— Venez donc avec moi, ma bonne Madame Werner, dit la mère de Marie à la tante de Mina, vous trouveriez votre maison bien vide maintenant que cette charmante enfant n'est plus là pour vous égayer.

— Il est vrai, répondit Mme Werner en soupirant. Viens-tu, Werner ? fit-elle à un bon gros Suisse qui lançait mélancoliquement au ciel des spirales de fumée.

— Non, je vais arroser mes fleurs avec Jules pour me

Digitized by Google

distraire du départ de Minette ; va, ma bonne amie, va avec Mme Desnoyelle, mais ne t'attarde pas trop ; il y a bien encore quelques préparatifs à faire pour l'arrivée de notre nouvelle locataire.

— Une locataire ! s'écria Marie avec curiosité, vous allez avoir une locataire, Mme Werner ?

— Oui, ma chère enfant, je croyais l'avoir dit l'autre jour devant toi.

— Cela peut être, mais vous le savez, Madame, souvent Mina et moi nous faisions des a-parté et vous laissions causer ensemble. Chère Mina ! ajouta-t-elle avec un soupir, combien je vais la regretter !

— Elle ne vous regrettera pas moins, ma bonne Marie ; elle regrettera aussi la vie facile qu'elle avait avec nous. La France a cela de particulier que ceux qui l'ont habitée, même pendant peu de temps, voudraient ne jamais la quitter.

En causant ainsi, les deux dames et Marie avaient remonté le jardin de Mme Desnoyelle ; bientôt la jeune fille disparut dans la maison ; les mères s'assirent sur un banc dans une petite tonnelle embaumée des senteurs du chèvrefeuille qui s'y enroulait capricieusement, comme pour défier la vigne vierge qui semblait vouloir tout envahir.

— J'aurais aimé, dit Mme Werner après un moment de silence, à marier ici la nièce de mon mari que j'aime comme si elle était la mienne. La bonté de son cœur, sa complaisance extrême, sa gaîté, nous la rendaient chère à tous. Malheureusement, son peu de fortune a fait échouer mes projets. Elle possède maintenant à fond la langue française, il ne lui restait presque plus d'accent, j'ai dû la rendre à sa famille. On la mariera plus facilement à Berne, les Français sont si intéressés !

— Ah ! je ne l'ignore pas, répondit en soupirant Mme Des-

Digitized by Google

noyelle ; je bénis Dieu que Marie ne s'attriste point de notre position et accepte sa vie telle qu'elle est.

— Mais, chère Madame, votre position ne me paraît point si mauvaise.

— Je ne possède que ma dot ; mon mari, mort jeune encore, n'avait pas assez d'années de services pour avoir droit à une pension ; douze cents francs de rente sont peu de chose, et sans nos travaux de tapisserie, dont une vieille et bonne amie nous trouve le placement à Paris, nous aurions de la peine à vivre honorablement. Mais, je vous le répète, Marie ne se plaint jamais ; elle va souffrir pendant quelque temps du départ de Mina, puis elle se remettra à ses vers. Tout lui est un sujet, une fleur, un oiseau, un nuage ; cette enfant est née pour chanter.

— Et elle chante comme un rossignol. Qui sait si un jour vous ne pourriez tirer parti de son talent ?

— Ah ! ne lui dites jamais cela ! ce serait faire germer en elle une ambition irréalisable. Vous n'ignorez pas plus que moi le sort affreux des artistes, des jeunes auteurs sans fortune et sans protection, et l'histoire d'Elisa Mercœur, cette pauvre jeune fille qui, leurrée d'espérances, expira à Paris de misère et de déceptions, a souvent ému mon cœur dans ma jeunesse.

— Jamais je ne vous conseillerais de quitter Chênelong, mais il est des éditeurs qui pourraient acheter les œuvres de Marie. Du reste, cela est peu probable, et, comme vous le dites, il vaut mieux qu'elle s'occupe du ménage, de ses travaux à l'aiguille, et de ses vers aux heures de loisir seulement.

Marie entra sous la tonnelle.

— Eh bien, chère Madame, s'écria-t-elle, dites-moi si votre nouvelle locataire est intéressante, si elle vient ici pour soigner sa santé, si elle est jeune, belle ?

Digitized by Google

— Il faut avouer, mon enfant, fit en souriant Mme Desnoyelle, que tu n'es pas le moins du monde curieuse.

— Mais vous savez, ma mère, que dans mes questions et ma curiosité il entre toujours une légère teinte romanesque.

— Ah ! oui, dit Mme Werner en souriant, tu me demandes si c'est un sujet. Je ne puis guère te renseigner, j'étais absente quand cette dame s'est présentée ; c'est M. Werner qui lui a loué, avec un peu de légèreté, à mon sens. Si Mina fût restée avec nous, j'aurais pris de plus amples informations, mais mon petit Jules est toujours occupé, et M. Werner et moi nous saurons nous tenir à l'écart. Du reste, elle vient ici passer trois mois, a-t-elle dit, pour y trouver du repos et suivre un traitement de lait chaud : elle ne recevra pas de visites. Elle est jeune et très jolie, m'a assuré M. Werner. Mais il faut que je vous quitte, mes chères amies, précisément pour aller m'occuper de son installation.

Les dames Desnoyelle accompagnèrent Mme Verner jusqu'à la porte du jardin, puis elles revinrent sur leurs pas.

— Restons encore un peu dehors, ma mère, fit Marie, le temps est si beau ce soir.

Elles s'assirent, et la main dans la main, tombèrent bientôt dans une muette admiration. Le soleil sans nuages s'abaissait dans la vaste plaine qui s'étendait devant elles, et qui par un étrange effet de mirage, paraissait être par moments un immense lac. L'atmosphère était tiède et pure ; une brise légère, qui devait cesser au crépuscule, agitait doucement les feuilles découpées de l'acacia en fleurs sous lequel se trouvaient la mère et la fille. Le visage de Marie était baigné de lumière, ses beaux yeux contemplaient le magnifique spectacle que Dieu a fait à l'homme ; son front, un peu bas peut-être, mais d'une pureté admirable et d'une blancheur de neige contrastant avec la couleur plus

Digitized by Google

accusée du reste de son visage, rayonnait d'admiration, et sa bouche petite et vermeille s'ouvrait comme pour aspirer la vie.

Mais lorsque le soleil eût disparu, l'enthousiasme qui animait les traits de Marie s'effaça graduellement, et il ne resta bientôt sur son visage qu'une expression de vague mélancolie.

— A quoi penses-tu, chère enfant ? lui demanda Mme Desnoyelle, qui avait suivi les changements de physionomie de sa fille bien-aimée.

— A Mina, bonne mère, répondit celle-ci, en mettant d'une manière tendre et enfantine sa jolie tête sur les genoux de sa mère comme pour provoquer de douces caresses.

— Tu la regrettes donc bien, chérie ?... Pourtant il n'y a guère que dix-huit mois qu'elle arrivait de Berne ici et n'était pour toi qu'une inconnue.

— Il est vrai, mais j'éprouvais un tel désir d'avoir une amie ! Ah ! jaurais fait bien des concessions pour gagner son cœur ! Juge, mère, de mon bonheur en la trouvant bonne, intelligente, sympathique, au-delà de tout ce que j'avais espéré.

— Oui, c'était une aimable enfant, et j'aurais bien aimé qu'elle ne quittât pas Chênelong. Ta vie n'est pas très gaie, et je comprends parfaitement qu'une mère, quelque bonne qu'elle soit, ne saurait remplacer une amie ; aussi, ma fille, ta peine me touche-t-elle vivement et Dieu sait à quel prix je voudrais te l'épargner.

— Oh ! chère maman, puis-je me plaindre avec une mère telle que vous ? Pour ne pas vous chagriner, je saurai me consoler.

— Non, plains-toi, mon enfant, ta blessure en sera plus tôt cicatrisée, mais plains-toi en vers, le travail qui nécessite

Digitized by Google

ces plaintes-là est déjà par lui-même une consolation. Tu sais combien je me plais à les entendre.

— Ah! il faudrait en avoir le temps; j'ai beaucoup de chose à ajouter sans doute à ces adieux que j'ai composés en laissant courir ma plume avec mon cœur, mais il faut que je travaille à cet écran de tapisserie que l'on réclame.

— Le travail est un grand consolateur, ma fille, dit Mme Desnoyelle toute heureuse de voir les pensées de sa fille reprendre une direction active, il met de l'intérêt dans la vie la plus monotone. Ah! chère enfant, j'ai bien souffert déjà et souffert avec courage, mais si je te voyais triste, malheureuse, ma souffrance serait insupportable.

— Rassure-toi, mère si bonne, toi; les travaux de l'esprit et ceux des doigts adouciront d'abord, puis chasseront tout à fait ma peine.

En achevant ces paroles, Marie donna un baiser à sa mère, effaça, par un courageux effort, la teinte de tristesse qui voilait sa physionomie et rentra pour s'occuper du petit ménage dont elle partageait les soins avec Mme Desnoyelle.

II

Tout fait événement dans un village : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'on s'occupât beaucoup de la locataire de Mme Werner. Nous ne voudrions pas affirmer que Marie ne s'efforçât de l'apercevoir lorsqu'elle descendit de voiture en s'élevant quelque peu au-dessus de la haie qui séparait son jardin de celui de Mme Werner. Mais sa curiosité fut plutôt éveillée que satisfaite, car l'étrangère, en mettant pied à terre, ouvrit une ombrelle qui déroba ses traits aux regards de la jeune fille.

Digitized by Google

Pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée, elle ne sortit pas de sa chambre, se trouvant fort souffrante ; la servante qui l'avait accompagnée, la voyait seule: elle seule lui portait les tasses d'un lait chaud et savoureux que fournissait la belle vache suisse d'une ferme, située derrière l'habitation de M. Werner.

Cependant, peu après le départ de Mina, Marie avait recouvré, sinon la gaité, du moins la sérénité. Quelquefois même on l'entendait chanter, tandis que des fleurs nuancées naissaient sous ses doigts habiles, et c'était beaucoup pour une jeune poète naturellement portée à un peu de mélancolie.

Le jour de sa fête, Madame Desnoyelle trouva dans le bouquet mouillé encore de rosée que sa diligente fille avait cueilli dès le matin, un papier où Marie avait tracé, de sa plus belle écriture, des vers intitulés l'*Ange gardien*, adressés à sa mère. La bonne Mme Desnoyelle en fut enchantée et attendrie jusqu'aux larmes. Le soir, il y eut chez elle une collation où Marie avait invité M. et Mme Werner et leur fils. Mme Desnoyelle montra ses vers que son amie jugea si beaux, qu'elle les lui enleva, assurant que Marie en aurait bientôt fait une autre copie pour sa mère.

On parla naturellement de Mme Dermont, la nouvelle locataire. Le matin même, elle était descendue au jardin et y avait passé près d'une heure. Mme Werner, malgré les vagues préventions qu'elle ressentait contre cette jeune femme, l'avait trouvée belle et charmante, et l'avoua à ses amies.

Cette favorable impression s'accrut tous les jours davantage. La ferme résolution qu'avait prise Mme Werner de rester à l'écart, ne put tenir devant autant de grâce. On s'approchait de Mme Dermont par politesse pour lui demander de ses nouvelles, et peu à peu elle vous retenait, vous

Digitized by Google

captivait par son attachante conversation. Elle parlait fleurs avec M. Werner, ménage avec madame, livres avec Jules, le jeune écolier. Enfin elle sut inspirer pour sa personne, à cette respectable famille, un enthousiasme dont sont parfois très susceptibles les natures les plus calmes et les plus réservées.

Mme Dermont était veuve depuis moins d'un an, mais déjà elle avait échangé les longs crêpes de deuil pour un demi-deuil élégant, et à mesure que sa santé se raffermissait, elle variait ses toilettes autant que possible, et se parait presque comme dans une ville d'eaux, avec un art qui faisait ressortir son genre de beauté. A travers le tulle noir moucheté qui, pendant les grandes chaleurs, recouvrait seul ses bras et ses épaules, on pouvait apercevoir la blancheur remarquable de sa peau et le parfait modelé de ses formes. Ses grands yeux de velours noir, fendus à l'orientale, avaient une profondeur et un charme incomparables. Ses traits étaient réguliers ; ses cheveux noirs ne s'échappaient point en boucles rebelles comme ceux de Marie, mais ils brillaient comme le satin et s'enroulaient en nattes épaisses autour de sa tête. Sa voix avait une sonorité un peu dramatique peut-être, sa taille et son port étaient ceux d'une reine.

Marie était venue plusieurs fois chez Mme Werner dans le secret espoir d'apercevoir l'aimable parisienne, mais jamais le hasard ne l'avait favorisée. Tout ce qu'elle entendait dire de Mme Dermont, l'espèce de mystère dont celle-ci paraissait entourée, excitaient au plus haut degré la curiosité et l'intérêt de la jeune fille. Je n'affirmerai pas qu'elle ne lui adressât mentalement quelque élégie sur la perte d'un époux que la jeune poète se représentait doué de toutes les séductions, et dont elle supposait la veuve inconsolable.

Digitized by Google

Un jour, Mme Werner entra chez Mme Desnoyelle d'un air plus animé qu'à l'ordinaire.

— Où est ta mère? chère Marie, demanda-t-elle.

— Elle est allée porter un bouillon chez la pauvre Claudine, la femme du tisserand.

— Ah! que c'est contrariant!

— Vous avez donc quelque chose de très pressé à lui dire, fit Marie en souriant, je vous promets de lui répéter mot à mot vos paroles, si vous avez assez de confiance en moi pour me charger de votre commission.

(*A suivre*).

VALENTINE DUBOURG.

Digitized by Google

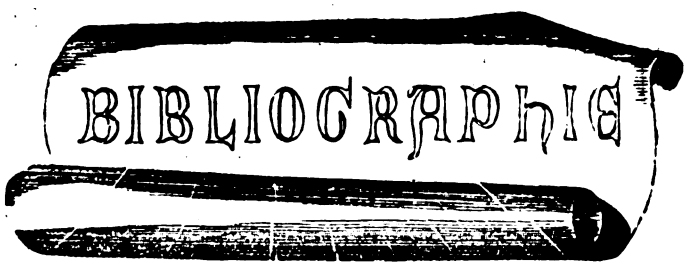

Mme EUGÉNIE D'ORGEVAL-DUBOUCHET

Quelques mots sur son œuvre littéraire

Que cette aimable et sympathique dame veuille bien nous pardonner le retard que nous avons apporté à parler de ses livres, et à la remercier de la gracieuseté qu'elle a mise à nous les adresser.

Pour chercher à excuser notre négligence, nous ne saurions pousser l'hypocrisie jusqu'à la rejeter sur nos nombreuses occupations, sur les multiples travaux qui absorbent tout notre temps, etc., etc., etc.... Mauvaise excuse, mensonger subterfuge !

Soyons plus franc, avouons tout de suite, et de bonne grâce, que la paresse de prendre une plume et de noircir du papier est seule cause de ce retard....

Notre confession achevée, le pardon ne saurait se faire attendre, et c'est en y comptant que nous nous mettons à à la besogne.

Un mot encore avant d'aller plus loin :

Madame d'Orgeval est Lyonnaise et femme de lettres ;

Digitized by Google

elle habite une des plus heureuses contrées du Bugey, à proximité de la Savoie et du Dauphiné, pays où elle a placé la plupart de ses épisodes historiques. A double titre n'est-ce pas un devoir pour nous de faire cet article, comme pour la *Revue* de l'accueillir favorablement dans ses colonnes ?...

*
* *

« Le roman historique, dit Mme d'Orgeval, doit s'imposer la loi de la vérité dans la peinture de tous les personnages de l'histoire. Il devient alors une étude charmante, où se trouvent à la fois les attraits des souvenirs, celui des descriptions, des usages, des mœurs, et des lieux qui servent de théâtre aux événements. L'histoire est le grand livre de l'humanité, de ses faiblesses, de ses défaillances, de ses travaux, de ses gloires. »

Ce sont là les principes d'un beau et noble cœur, comme aussi le langage d'un écrivain autorisé; et certes, nul ne saurait les contester; car cet écrivain s'est conformé de tous points à cette même loi, en écrivant tous ses ouvrages.

A côté de ces lignes éloquentes d'où s'exhale comme un parfum de bon ton, d'aimable piété et de douce philosophie, Mme d'Orgeval, dans de charmants volumes, sous une forme attrayante, décrit et vulgarise l'histoire de la Savoie et du Dauphiné, mieux que ne le peuvent faire ces énormes et savants *in-quarto*, meubles obligés de nos bibliothèques. En effet, la lecture de ces in-quarto est, le plus souvent, fastidieuse autant que d'une digestion difficile à une jeunesse désireuse d'apprendre, mais pour laquelle il faut savoir aplanir le chemin ardu de la science, l'embellir et parfois même le semer de quelques fleurs. C'est ce que Mme d'Orgeval a compris ; c'est une tâche qu'elle a entreprise, et qu'elle poursuit victorieusement; plusieurs

Digitized by Google

de ses volumes, dont quelques-uns ont eu l'honneur d'une seconde édition, sont là pour l'attester.

L'histoire de la Savoie et celle du Dauphiné sont familières à cette dame, et c'est à elles qu'elle a emprunté les divers personnages que son esprit a su grouper avec art, et qu'elle fait mouvoir dans les paysages enchanteurs de ces belles contrées, sous les lambris dorés des châteaux princiers de Chambéry et d'Annecy, ou dans la demeure des grands seigneurs féodaux ; dans le boudoir parfumé d'une noble dame ou la chaumière d'une pauvre villageoise ; sur la plate-forme d'un donjon redoutable ou dans la profondeur des souterrains d'une prison d'Etat ; enfin dans l'humble cellule d'un pieux solitaire ou sous les cloîtres élevés d'une riche et puissante abbaye. C'est en plein moyen-âge, c'est au milieu des siècles de chevalerie qu'elle transporte ses lecteurs !...

Aussi, quelle variété dans les épisodes que notre auteur a composés, dans les fantaisies qu'elle a brodées et qui concourent à faire mieux encore ressortir le sujet principal !

Ce serait pour nous une tâche flatteuse que de pouvoir en présenter une analyse aux lecteurs de notre brave *Revue*, mais une fois encore notre maudite paresse est cause que nous nous voyons forcé de décliner cet honneur, pour aujourd'hui du moins.

Marie de Savoie, le *Château de Tallard*, *Nelly de Kermosan*, *une Femme murée*, *Sainte-Eugénie*, *Marguerite et Blanche de Bressieux*, sont les ouvrages que, à notre connaissance, Mme d'Orgeval a tirés des traditions historiques de Savoie et de Dauphiné, et placés dans ce milieu pittoresque. Un de ses ouvrages cependant fait exception à cette règle, autant pour le fond que pour la forme, quoique la terre dauphinoise en soit encore le théâtre. Nous voulons parler des *Trois corps saints*.

Digitized by Google

*
* *

Le sujet de cet ouvrage est emprunté à une légende du IIIe siècle. Savamment disposé et mis en œuvre, il nous montre la lutte du christianisme naissant contre le paganisme romain qui allait disparaître, noyé dans le sang de nos premiers chrétiens versé en confessant la foi nouvelle. Au milieu d'émouvantes péripéties, et des plus dramatiques aventures, l'auteur fait intervenir les Druides, ces prêtres au caractère si longtemps méconnu, et dont la mâle et poétique éloquence entretenait dans le cœur des jeunes Gaulois l'amour de la patrie et la haine de l'étranger.

C'est à ces souvenirs, c'est à ce titre, nous ne saurions le dissimuler, que nous devons de pouvoir donner la préférence aux *Trois corps saints* sur tous les autres ouvrages que nous venons de citer. Nous avons un grand respect, avouons-le, et une profonde sympathie pour la mémoire de ces ministres qui enseignaient la morale à nos pères.

« On se fait généralement, dit notre auteur, une fausse idée du culte druidique, et, comme sur toutes les choses qu'on n'a pas étudiées, on s'en tient aux préjugés les plus répandus. L'imagination s'épouvante des sacrifices humains qu'on suppose beaucoup plus fréquents qu'ils ne l'étaient réellement, et l'on ignore que le plus souvent ce n'étaient que des exécutions judiciaires, entourées de formes religieuses et terrifiantes, propres à inspirer le respect de la divinité et la salutaire crainte du châtiment. »

*
* *

Chefs d'un gouvernement théocratique, avons-nous déjà dit ailleurs, revêtus d'un caractère à la fois religieux, civil

Digitized by Google

et politique, investis d'un pouvoir sans bornes, ils présidaient eux-mêmes à l'exécution des lois, à l'immolation des prisonniers de guerre, aussi bien qu'à celle des ennemis de la patrie et de la religion.

Les druides, philosophes spiritualistes, étaient dépositaires de toutes les sciences; ils les enseignaient à la jeunesse. Leur respect pour la tradition les empêchant de rien écrire, toutes leurs leçons étaient dictées de vive voix et apprises de même par les élèves; parmi ceux-ci on désignait les plus instruits pour entrer dans le sacerdoce.

Les druides reconnaissaient un dieu suprême, Esus, le père de la nature, qui a tout créé, et a pour emblème le cercle représentant l'infini; ils croyaient à l'éternité de l'âme et à sa transmigration. Diogène Laërce résume ainsi la religion des druides : adorer les dieux, ne faire de mal à personne, exercer le courage! On connaît l'éloge que Pithagore a fait de ces prêtres, de leurs sciences, de leurs maximes; ils reconnaissaient trois choses primordiales : l'homme, la liberté, la lumière! Ils avaient pour temple le dôme du ciel et de mystérieuses forêts, où à certaines époques de l'année ils réunissaient les habitants de la contrée pour cueillir le guy sacré que le vercobret coupait avec une faucille d'or; leurs autels étaient de simples tertres gazonnés, sans aucun ornement, de simples pierres brutes, sans aucune image représentant des choses ayant eu vie.

Là, entourés de leurs disciples, ils se livraient aux exercices du culte, instruisaient le peuple, rendaient la justice et transmettaient la réponse des dieux.

Des femmes, appelées druidesses, et très vénérées des populations, étaient aussi revêtues du caractère sacerdotal. Habitant à l'ombre mystérieuse des forêts sacrées, ces druidesses, vouées à une virginité perpétuelle, étaient entou-

Digitized by Google

rées d'un grand respect et exerçaient sur la nation un empire absolu.

Il convient de faire remarquer ici que le souvenir de ces prêtresses s'est perpétué jusqu'à nos jours; on le retrouve dans toutes les légendes où se montre une *dame blanche*. Cette dame blanche est le génie bienfaisant des bois, des grottes et des fontaines, où elle aime à fixer sa demeure.

La jeunesse gauloise était ardente, enthousiaste, avide de combats et d'aventures; elle était élevée par les druides qui, avec l'amour de la gloire, lui enseignaient le mépris de la mort. Elle était conduite aux combats par les bardes, poètes nationaux et sacrés, dont les chants inspirés lui rappelaient les exploits des ancêtres. Les Gaulois ne craignaient rien, dit Aristote, sinon que le ciel ne tombât sur leur tête. *Vaincre ou mourir !* était leur cri de guerre....

*
* *

Cette digression semblera peut-être étrangère à notre sujet et nous éloigner de Mme d'Orgeval. Il n'en est rien ! au contraire... C'est la lecture des *Trois corps saints* qui la fait naître sous notre plume. Vous voyez bien que la faute, si faute il y a, en revient tout entière à cette aimable dame, et qu'elle est la première coupable !...

*
* *

La plupart des ouvrages de Mme d'Orgeval s'ouvrent par une savante introduction ou préface due à la plume élégante et facile de Mme Adèle de Jussieu. Admirablement composées, très substantielles, ces introductions donnent comme un avant-goût de l'intérêt que présente le fond même de ces ouvrages. Heureuse association de deux talents variés et qui savent admirablement se faire valoir l'un par l'autre!...

Le baron RAVERAT.

Digitized by Google

LE SALON LYONNAIS

ANNÉE 1880

COMPTE-RENDU

(SUITE)

COMTE. — 149. — *Le Temps qui chasse l'Amour.*

Char doré de l'Amour qu'emportent les colombes,
Bijou frêle et charmant qu'un souffle peut briser,
Envole-toi léger, mais redoute les tombes ;
Belle, redoute aussi l'enfant et son baiser.

Sur l'azur déjà passe un voile de nuages ;
Les oiseaux de Vénus s'envolent effarés,
Et l'aquilon jaloux déchire les feuillages ;
Les voilà bien perdus, les beaux énamourés !....

On voudrait à vingt ans, pour son âme immortelle,
Une beauté parfaite, un cœur aimant et pur ;
On la voudrait si douce, on la voudrait si belle !
Le beau rêve idéal s'envole en plein azur.

On va cherchant toujours et toujours l'on désire,
Chantant, désespérant et pleurant tour à tour ;
L'âme triste se plaint ; le cœur trompé soupire,
Et vers les rêves morts le Temps chasse l'Amour.

Digitized by Google

148. — *L'Amour qui chasse le Temps.*

Un beau matin de mai, le cœur en harmonie
Avec la terre en fleurs, avec l'azur du ciel,
Dans l'ivresse d'aimer, jeune et fier, l'on s'écrie :
Le Temps ne nous peut rien, l'Amour est immortel!

Près d'un cœur adoré, les heures sont légères;
La nature sourit et les jours nous sont doux.
Les saisons, en dansant, s'envolent passagères :
Tout est bien, tout est beau, quand l'Amour est en nous.

Oui, blonds enfants, aimez; allez, donnez vos âmes;
Aimez, ne craignez pas les atteintes du sort.
Le souffle noir des ans n'éteindra pas vos flammes;
Vous vous retrouverez aux portes de la mort.

Si l'on connaît jamais la tendresse infinie,
Si l'on aime une fois vraiment d'âme et de cœur,
Pour le bonheur divin d'une mortelle vie,
Du Temps qui détruit tout l'Amour reste vainqueur.

GUY. — 292. — *Une vieille histoire.*

O Guy, l'an neuf n'apporta rien
A votre talent dans sa hotte :
Vos deux belles toiles sont bien,
Mais nous connaissons cette note.

294. — *Le cheval du saltimbanque* (bronze).

Dans la poussière ou dans la neige,
A la pluie, au soleil, au vent,

Digitized by Google

En France, en Espagne, que sais-je!
Il a passé tout en rêvant.

Il menait cinq ou six artistes
Aux fêtes de tous les pays,
Pitres, baladins ou dentistes,
Dans les plus étranges habits.

Les lits, les enfants, la cuisine,
Les vieux décors et les tréteaux,
En route ont blessé son échine
Par les chemins des durs coteaux.

Pourtant cette maison roulante,
Il l'aime comme un vieux logis,
Ayant dans la troupe ambulante
Un singe et deux chiens pour amis.

HIRSCH. — 315. — *Suzanne* (aquarelle).

Pour être naïve, ingénue,
Elle est trop belle, elle est trop nue
Sous la grande clarté du jour.
Le dieu qui règne sur notre âme
Lui montrera trop qu'elle est femme,
Et qu'elle est faite pour l'amour.

JAMES BERTRAND. — 62. — *La P'tiote.*

Que de tristesse, que de pleurs!
Hélas! le malheur vient bien vite!
Qui te cause tant de douleurs,
Pauvre petite?

Digitized by Google

Sans jouir de ton frais printemps,
Devines-tu la vie humaine ?
Pourquoi fuis-tu les gais enfants ?
Quelle est ta peine ?

Plus tard, pauvre enfant des douleurs,
Tu sauras, si tu deviens femme,
Tout ce qu'on peut cacher de pleurs
Au fond d'une âme.

63. — *Dorothée à la fontaine.*

Goutte à goutte, à l'ombre tranquille,
La source fait un bruit d'oiseau ;
Dorothée y vient puiser l'eau :
C'est ainsi qu'on brode une idylle.

Fraîcheur des bois, ô calme pur,
Intimités que le cœur aime,
L'âme se brode un doux poème
Dans un seul petit coin d'azur.

Mme CHAINE-OLIVIER. — 118. — *Gitana.*

Sœur de Mignon, pauvre cigale,
O brune enfant au teint vermeil,
A qui la froidure est fatale,
Regretterais-tu le soleil ?

Rêveuse comme une Ophélie,
Chantant et pleurant tour à tour,
D'où te vient ta mélancolie ?
Regretterais-tu quelque amour ?

Digitized by Google

SAINT-CYR-GIRIER. — 264. — *L'Automne à Saint-Paul-de-Varax* (Ain).

Dans un doux ciel pâli, taché de blancs nuages,
Passe un léger frisson,
Le vent d'automne y dit sous les mourants feuillages
Sa dernière chanson.

Les oiseaux vont partir; l'âme alors se recueille
Et songe aux pays bleus;
Hélas! que ne peut-on, quand l'arbre mort s'effeuille,
S'en aller avec eux!

Les corbeaux vont venir par nombreuses cohortes,
Amis des noirs hivers;
Sur les gazons flétris tombent les feuilles mortes:
Adieu les grands bois verts!

Feuilles, envolez-vous sous le vent qui vous presse:
L'arbre sait reverdir.
Mais vous, rêves d'amour, chers à notre jeunesse,
Saurez-vous refleurir?....

A vos derniers rayons le cœur aimant s'attriste,
Derniers beaux jours si doux!...
Vous avez bien rendu cette douceur, artiste,
Et l'on rêve avec vous.

265. — *Effet du soir à Saint-Paul-de-Varax.*

Dans le ciel éclairé de rouge
Descend le soir en manteau gris;
Le bruit d'une feuille qui bouge
Fait s'envoler l'oiseau surpris.

Digitized by Google

Bientôt les vagues silhouettes
Des verts coteaux disparaîtront;
Lors les carillons des rainettes
Dans les grands marais sonneront.

Bleus ramiers, blanches tourterelles,
Dans le dernier frisson du jour,
Sur leur nid ont plié leurs ailes :
Voici l'étoile de l'amour.

Voici le soleil qui se lève
Dans l'âme pour la consoler;
Voici l'heure douce du rêve,
L'espoir tout bas vient nous parler.

Du soir les derniers reflets roses
S'effacent. Là-bas plus de bruit.
Dans la paix sereine des choses
Tout se calme : voici la nuit.

PAUL FLANDRIN. — 221, 222.

Etudes d'après nature.

Dans ces gracieuses prairies,
Sur ces gazons aux fleurs d'azur,
Un sage sous ce ciel si pur
Egarerait ses rêveries.

Des anciens il lirait les vers
Dans ces beaux sites idylliques;
Et le chœur des muses antiques
Danserait sous ces rameaux verts,

Digitized by Google

AUX PEINTRES DE FLEURS DE LYON

GARNIER, GROBON, LECOMTE, MÉDARD, PERRIN, PUYROCHE-WAGNER, REIGNIER, RIVOIRE, SIBUET, SICARD, VERNAY....

Les Fleurs.

Aux sentiers de la vie humaine,
Compagnes de tous nos plaisirs,
Vous symbolisez joie et peine,
Espérances et souvenirs.

Blondes filles de la lumière,
Sœurs des étoiles d'or du ciel,
Dans votre calice éphémère,
Plus d'une abeille prend son miel.

Vous êtes amour et parure,
Harmonie, encens et couleur;
Frais sourires de la nature,
Par vous s'embellit le bonheur.

Fleurs d'oranger des fiançailles,
Vous consacrez nos sentiments;
Immortelles des funérailles,
Vous adoucissez nos tourments.

Dès qu'en avril l'oiseau babille,
Vous vous hâtez de refleurir,
Bouquets des fêtes de famille,
Que les humbles peuvent s'offrir.

Digitized by Google

Fleurs qu'on épie à peine écloses,
Qu'on contemple soir et matin,
Vos vrais amis, lilas et roses,
Sont ceux qui n'ont pas de jardin....

O fleurs adorables et frêles,
Comme un sourire vous passez,
Mais ces tableaux gardent fidèles
Les souvenirs que vous laissez.

MARIUS GRILLET.

Digitized by Google

UNE VISITE AU MUSÉE GUIMET

Le jeudi 24 juin, la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon a été admise à visiter l'élégant édifice qui renferme le musée japonais, sur l'invitation de son fondateur, M. Emile Guimet.

Après un speech de bienvenue, prononcé par M. le baron Raverat, président de la Société, M. Guimet, y ayant répondu par quelques paroles sympathiques, a conduit les visiteurs dans les trois salles qui, jusqu'à présent, sont entièrement terminées : la salle japonaise, la salle chinoise et la salle égyptienne.

Une promenade dans ces galeries n'est autre qu'une excursion scientifique à travers les premiers siècles de ces contrées de l'Orient, berceau de toute civilisation. Là, en effet, se trouvent, à la portée de tous, des érudits comme de simples curieux, les précieux éléments dont l'étude contribuera, dans une large part, à faire connaître l'histoire sacrée de ces pays lointains, naguère encore enveloppés de tant de mystères, mais qui commencent à entrer dans le mouvement européen.

On a devant les yeux la genèse de toutes les religions, la base de tous les systèmes de philosophie et de morale, qui, avec leurs mythes au sens symbolique, ont, en se modifiant suivant les temps et les lieux, gouverné les sociétés disparues dans l'océan des âges, comme ils gouvernent

Digitized by Google

aujourd'hui les sociétés qui marchent à la tête de l'humanité et des progrès incessants qu'elle sait réaliser.

Cette visite terminée, qui a duré près de deux heures, et dont M. Guimet a fait les honneurs avec sa bonne grâce habituelle, il a offert un lunch à ses invités, parmi lesquels se trouvaient trois jeunes lettrés japonais, quelques personnes étrangères à la Société littéraire, ainsi que plusieurs dames, qui, en véritables filles d'Eve, n'ont pas été les moins curieuses à suivre les explications fournies par l'aimable et savant cicerone.

X***

CHRONIQUE LOCALE

La fête nationale du 14 juillet, dont les populations se préoccupaient si vivement, a eu lieu en suivant tout le programme annoncé et en ne donnant lieu à aucun de ces troubles qu'on semblait redouter. On a pavoisé, illuminé, chanté, assez mal chanté même; on a redit des milliers et des milliers de fois le premier couplet de la *Marseillaise*, jamais le second, quelquefois le *Chant du Départ*, et le *Beau Nicolas;* mais, à part quelques militaires en goguette, la population a été d'un calme et d'une tranquillité exemplaires. L'Hôtel-de-Ville était brillamment illuminé, et la place de Bellecour, avec ses quatre portiques, ses cordons de feu et ses ifs, avait un air féerique auquel rien ne pouvait se comparer.

Le 13, la fête avait commencé par une retraite aux flambeaux d'un grand effet.

— Parmi les décorations et les récompenses accordées à l'occasion de la fête, les suivantes intéressent notre ville. Ont été nommés :

Officiers de la Légion d'honneur : MM. Oustry, préfet du Rhône, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Rodez; Montaubin,

Digitized by Google

procureur général près la Cour d'appel, et Chauveau, directeur de l'école vétérinaire.

Chevaliers : MM. Ollivier, conseiller à la Cour d'appel ; Félix Mangini, président de la Société d'enseignement professionnel du Rhône ; Arloing, professeur d'anatomie à l'Ecole vétérinaire ; Reynier, maire du 2e arrondissement ; Vachez, notaire, président du bureau de bienfaisance de la Société de patronage des enfants pauvres, et de la Commission de surveillance du Dépôt de mendicité d'Albigny ; Mathet, professeur au lycée ; Roux, capitaine au bataillon des sapeurs-pompiers ; Coignet, receveur principal des postes à Lyon ; Primat, maire de Saint-Etienne ; et par décret du 21, M. le docteur Félix Bron, ancien professeur à l'Ecole de médecine, ancien président de la Société des sciences médicales de Lyon, ancien médecin d'ambulance pendant nos malheureuses guerres de 1870-71.

Officiers de l'instruction publique : MM. Ollier, professeur à la Faculté de médecine, et Falsan, membre de l'Académie de Lyon, auteur de savants travaux de géologie.

Officiers d'Académie : MM. Antonin Chaix, chef du personnel et du contentieux du Crédit Lyonnais, auteur d'un ouvrage important de jurisprudence ; Lépine, professeur à la Faculté de médecine ; Allégret, professeur à la même Faculté ; Audiffret, adjoint au maire du 4e arrondissement ; Fontannes, président de la Société de lecture ; Mlle Luquin, directrice du Cours municipal de comptabilité ; M. Leblanc, le zélé bibliothécaire de la ville de Vienne, et, pour mémoire, Mme Amélie Ernst, lectrice des cours de la Sorbonne, dont on se rappelle, sans doute, le passage à Lyon.

— L'Académie de médecine a aussi décerné des récompenses. Dans sa séance du 20, elle a délivré divers prix à MM. les docteurs Doyon, Diday, Favre, Martin et Berthollon, de Lyon ; une médaille d'argent à M. le docteur Doyon, comme médecin inspecteur des eaux d'Uriage, et rappel de médaille d'argent avec mention honorable, à M. le docteur Gubian, comme médecin inspecteur des Eaux de la Motte.

— La Mairie centrale de Lyon, supprimée par une loi du 4 avril 1873 sous le ministère de M. Goulard et la présidence de M. Thiers, a été rétablie par la Chambre des députés dans sa séance du 12 juillet. La nouvelle loi maintient les six arrondissements, et le maire de Lyon sera aidé de douze adjoints.

Digitized by Google

— Dimanche 11, une véritable ovation a été faite à M. Rochefort, de passage à Lyon.

— M. le préfet du Rhône a reçu ampliation du décret plaçant le lycée de Lyon hors classe. Les effets de ce décret datent du 1er juillet.

— Comme document historique, nous rappellerons que c'est le 30 juin que les jésuites non enseignants ont été expulsés de Lyon, ainsi que de plusieurs autres villes de France.

— Le savant conservateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, vient de publier une brochure : *Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon.* Paris, imp. nat. 1880, in-4, 43 pages, dans laquelle il étudie, avec sa haute autorité, les dix-neuf manuscrits des VI, VII et VIIIe siècles, que la ville de Lyon lui avait adressés l'année dernière, pour les faire réparer et surtout les décrire.

« Peu de bibliothèques, dit M. Léopold Delisle, possèdent un aussi grand nombre de manuscrits anciens que la bibliothèque de Lyon. On ne saurait s'en faire une idée par le catalogue de Delandine, dans lequel l'âge des écritures est, pour ainsi dire, indiqué au hasard. »

Puis, prenant chacun de nos dix-neuf précieux volumes en détail, il en constate l'importance et en fait l'histoire. Il se trouve que la grande Bibliothèque de Lyon est plus riche qu'elle ne le pensait, qu'elle possède des trésors, et nous espérons que cette révélation stimulera le zèle des paléographes des érudits, des amis de la littérature sacrée, de tous ceux qui, étudiant les Pères de l'Eglise, ou simplement le latin du bas empire et du moyen âge, voudront se rendre compte des changements que le temps est venue apporter au texte des grands écrivains primitifs chrétiens comme à la langue du peuple-roi.

— Le prix créé par M. Thiers pour le meilleur ouvrage d'histoire, et qui est distribué tous les trois ans, vient d'être décerné par l'Académie française à M. Emile Charvériat, de Lyon, pour son *Histoire de la Guerre de trente ans.*

— Notre musée de peinture s'est enrichi dernièrement de deux toiles précieuses, l'une est une *Lucrèce* d'un maître florentin, Facini, mort en 1602, don généreux d'un maître français, Paul Chenavard, notre compatriote ; l'autre est *Don Quichotte aux noces de Gamache*, peinture inachevée, mais d'un effet puissant, offerte par la famille de notre ancien conservateur, M. Guichard, dont elle accuse le brillant coloris.

Digitized by Google

Ces dons ne sont pas les seuls. Nous apprenons que M. Paul Chenavard a, en outre, donné à la ville sa magnifique collection de gravures composée de vingt à trente mille pièces des meilleurs graveurs ; notre collection du Palais des Arts, déjà si belle, sera donc dorénavant hors de pair.

— L'Académie de Lyon, dont la séance publique a été renvoyée au 27 juillet a, dans sa séance du 6, mis au concours, pour 1882, le sujet suivant :

« *Recueil et appréciations critiques, avec preuves à l'appui, des chants populaires tant anciens que modernes du Lyonnais, et des provinces limitrophes Beaujolais, Forez, Vivarais, Dauphiné, Bresse et Mâconnais.* »

On sait que les chants populaires du Dauphiné ont été recueillis et publiés dernièrement, et qu'ils forment à eux seuls un très gros volume sans qu'on ait tout dit. On peut juger de l'importance du sujet proposé par l'Académie. Le prix offert est une médaille d'or de 1,200 francs, et l'impression du meilleur mémoire sera probablement votée par la savante compagnie.

— Le mouvement intellectuel, qui s'accentue à Lyon, a donné naissance à plusieurs publications périodiques, scientifiques et littéraires.

Viennent de paraître les deux premiers numéros des *Annales du musée Guimet*. Cette publication, qui a pour titre : *Revue de l'histoire des religions*, est placée sous la direction de M. Maurice Vernes, avec le concours de MM. A. Barth, Bouché-Leclerq, Decharme, Guyard, Maspero, C. P. Tiele (de Leyde), etc.

Cette revue est purement historique ; elle exclut tout travail présentant un caractère polémique ou dogmatique.

Portant un tout autre drapeau, et s'occupant surtout de beaux-arts, de théâtre et de littérature, a paru aussi *Lyon-Revue*, publication mensuelle très élégante, dirigée par M. Félix Desvernay, dont nos lecteurs connaissent la plume élégante, humouristique et si finement taillée.

Bonne fortune aux jeunes, et saluons toutes les manifestations intellectuelles.

— On lit dans le *Courrier de Lyon*, du 13 juillet, une note de M. Léopold Delisle annonçant que M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder à la bibliothèque de Lyon un recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes, et des mélanges de paléographie et de bibliographie.

Digitized by Google

L'extension prise par les études égyptologiques donnent un grand prix à cet envoi.

— Un peu de littérature utilitaire. Le mois passé, la fusion des deux Compagnies du gaz de Lyon et de la Guillotière, a été adoptée à l'unanimité absolue par les actionnaires du gaz de Lyon, et à l'unanimité moins une voix par ceux du gaz de la Guillotière. Serons-nous mieux éclairés ?

— Jeudi 15, la féerie de *Cendrillon* a fait son apparition sur les planches du Théâtre-Bellecour. Le livret n'a pas plus de sens commun que les fables de La Fontaine ou les contes de Perrault, mais les décors sont très beaux, et les trucs sont d'un fantastique inimaginable. Nous avons entendu rire aux éclats autour de nous aux cascades de MM. Belliard et Fugère, et aux excentricités de Mme Reignier. Pour notre compte, nous préférons le talent élégant et gracieux de Mmes Jane May et Lorant, mais il faut qu'il y en ait pour tous les goûts. C'est donc un succès qui va signaler la prise de possession du Théâtre par M. Aimé Gros.

— A l'Exposition de Melun, la maison Mougin-Rusand vient d'obtenir pour ses impressions un brillant et légitime succès. Deux diplômes d'honneur ayant été décernés à la typographie, l'un d'eux a été accordé à M. Mougin-Rusand, de Lyon, l'autre à MM. Hachette et Cie, de Paris. Nous en félicitons chaleureusement notre cher et vaillant compatriote.

— Le 7 juillet, l'imprimerie de feue Mme Chanoine et le journal le *Progrès*, avaient été adjugés à la salle des adjudications des notaires de Lyon, sur une seconde enchère de 100,000 fr. avec 100 fr. seulement de surenchère, à M. Tournery, ancien employé de ladite maison.

Ils ont été revendus à M. Delaroche, ex-administrateur du *Petit Lyonnais*, qui a l'intention, dit-on, de faire paraitre un nouveau journal à 05 centimes sous ce titre : le *Petit Progrès*.

— La Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est nous annonce qu'elle délivrera à partir du 1er août 1880, et jusqu'au 15 octobre suivant, des billets d'abonnement dits « *de vacances* » permettant de circuler pendant quinze jours sur tout son réseau et sur les bateaux à vapeur, les Parisiens de la Saône et du Haut-Rhône.

Les prix de ces billets seront de : 30 fr. pour la 2e classe, et 20 fr. pour la 3e classe.

Digitized by Google

Les voyageurs porteurs de ces billets auront droit à une réduction de 30 o/o sur le prix des billets Aller-Retour de 1re classe, et de 20 o/o sur ceux de 2e classe, dans les bateaux à vapeur du lac de Genève.

Chaque billet donnera droit au transport gratuit de 20 kilog. de bagages.

Ces billets seront délivrés à Lyon : gares de Lyon St-Paul et de Lyon-Ville, rue Terme, et dans les principales gares de la Compagnie.

On voit que l'Administration des Dombes comprend son siècle, et qu'elle connait la passion du jour.

— Un peintre de mérite, M. H. Dupray, visite en ce moment nos bibliothèques et nos archives pour y puiser les éléments d'un grand tableau panoramique représentant le *Siège de Lyon en 1793*. Le fonds Coste, mis à sa disposition, lui a fourni naturellement ses documents les plus précieux.

— Un magistrat estimé, M. Louis Chaley, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, ancien membre du Conseil général du Rhône, frère de l'ingénieur à qui on doit le pont de Fribourg, et père de M. Camille Chaley, député de l'Ain, est décédé le 16 juillet dans sa propriété de Ceyzérieu à l'âge de 90 ans, au milieu des regrets de toute la population dont il était vénéré.

— Quelques jours auparavant, le 6 juillet, avaient eu lieu à Saint-Pierre-de-Vaise les funérailles d'un représentant de nos plus anciennes familles lyonnaises, et dont le nom est mêlé à toutes les pages de notre histoire. M. le comte de Varax, qui habitait le château de la Duchère, était connu pour son immense charité, sa bonté et sa simplicité qui le faisaient adorer des pauvres et des ouvriers. Aussi, disait-on sur le passage de son cercueil accompagné de la foule : « Voilà l'homme de bien qui s'en va. » Ce mot, que la famille de Varax peut désormais prendre pour devise, est le plus bel éloge qu'on puisse faire à la fin d'une longue vie.

— Le jeudi 1er juillet, les membres de la Société de la Diana, au nombre de cinquante, ont fait une excursion archéologique des plus intéressantes à Saint-Romain-le-Puy et à Sury-le-Comtal.

Le programme avait été dressé d'une façon attrayante, et plusieurs questions historiques ont été élucidées avec un plein succès.

— Et, voici les vacances ; partez-vous? A. V.

Lyon. — Imp. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.

Digitized by Google

LE CHATEAU DE BEAUJEU

A tout venant Beaujeu !

Que j'aime à contempler, sur la verte colline,
Tes débris chancelants et ta vieille ruine,
O glorieux château !
Et ton mur abattu, dont l'enceinte environne,
Comme une gigantesque et massive couronne,
La crête du coteau !

Oui, voici le rempart percé de meurtrières,
D'où résonnaient les sons des trompettes guerrières
Et du cor alarmant ;
Et d'où le vaillant sire, avec ses hommes d'armes,
Trouvant pour son grand cœur les assauts pleins de charmes,
Combattait bravement.

Voici les souterrains, voûtes basses et sombres,
Dont l'entrée est cachée au milieu des décombres
De l'antique manoir ;
L'assiégé cherchait-il son salut dans la fuite,
C'est en vain qu'on eût pu se mettre à sa poursuite
Dans ce dédale noir.

Voici la cour d'honneur, qui s'étend à l'ombrage
De ses quatre tilleuls, remontant à cet âge

Digitized by Google

D'héroïsme et de foi ;
C'est là qu'on s'assemblait pour la chasse, naguère;
Là, que les gens du sire, au début d'une guerre,
Se rangeaient sous sa loi.

Puis, voici le donjon, qu'une brèche divise ;
Ici flottait l'enseigne à la fière devise :
A tout venant Beaujeu !
Et du bord des créneaux, la belle châtelaine,
Attendant son époux, interrogeait la plaine
Et son horizon bleu.

Et c'est tout !... du château vous voyez ce qui reste !
Cependant ce n'est pas une guerre funeste
Qui l'a réduit ainsi :
Richelieu renversa l'enceinte féodale !
La date de son œuvre est là, sur une dalle
D'un vieux porche noirci ! (1)

Maintenant une croix, se dressant dans l'espace,
Sur le rempart détruit, que sa tête dépasse,
Semble étendre ses mains ;
Telle la croix de bois du Colysée, à Rome,
S'élève, protégeant des injures de l'homme
Le cirque des Romains.

Mais où donc êtes-vous, ô sires, à cette heure?
Vous, nobles dames ? vous, dont la belle demeure,
Là, brillait autrefois ?
Hélas ! comme un zéphyr, a passé votre gloire,
Et pour nous rappeler votre illustre mémoire,
Il vous reste.... une croix !

LOUIS ARGOUD.

(1) 1611.

Digitized by Google

LE TAMARIS

Au bord du golfe d'azur
Vénus a jailli de l'onde.
Vénus à la gorge ronde
Dévoile son galbe pur.

L'aquilon s'élance sur
Ce corps que la vague inonde,
Saisit une tresse blonde
Et frappe d'un souffle dur.

Beau Tamaris qui t'avances
Et, dans le vent, te balances
Au-dessus du flot hautain,

N'es-tu pas quelque baigneuse
A la taille harmonieuse
Qui se sèche après le bain ?

EMILE GUIMET.

Marseille, 30 octobre 1879.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A

LYON ET DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE

AVANT ET APRÈS 1879

(*Suite*)

Aux approches de l'hiver, vers la Saint-Martin (11 novembre), l'émigration des Alpes commençait. Les Briançonnais quittaient leurs montagnes pour se répandre au loin et offrir leurs services aux localités qui voulaient les engager pour instituteurs pendant l'hiver. On raconte encore qu'ils se rendaient aux foires des bourgs principaux, ayant une plume à leur chapeau de feutre grossier et une petite bouteille d'encre attachée à la boutonnière de leur lourde veste de bure. Ils se paraient ainsi des insignes de leur profession afin que, dans la foule, on pût les reconnaître des autres paysans. Alors quelques habitants des villages voisins s'entendaient, se concertaient et arrêtaient les émoluments à donner à l'instituteur et s'en retournaient le soir avec celui qu'ils avaient choisi.

Le Briançonnais faisait l'école, tantôt ici, tantôt là, dans la maison du premier paysan venu et prenait sa nourriture dans la famille qui le recevait, ou allait vivre chaque jour

Digitized by Google

à la table d'un de ses élèves; toutes les familles le recevaient à leur tour et successivement jusqu'à la fin de la période hivernale.

Au mois de mai, la bourse légère, il reprenait le chemin de ses montagnes et prêt à recommencer l'année suivante (1).

A l'époque qui nous occupe, avant 1789, un grand nombre d'instituteurs briançonnais recevait à Lyon et dans les environs les secours et les directions du Bureau des écoles et du séminaire de Saint-Charles.

Les écoles de filles eurent moins de peine à se pourvoir d'institutrices. Nous avons vu à l'article « Lyon », et nous avons dit plus haut, que les Sœurs de Saint-Charles avaient de nombreux établissements dans le diocèse et hors du diocèse, puisqu'elles avaient des écoles à Arles, à Avignon, avant 1789. Une autre congrégation (Sœurs de Saint-Joseph) créée au Puy-en-Velay en 1650, par l'évêque de Maupas et par le P. Médaille, jésuite, s'était répandue, dès 1665, dans le diocèse de Lyon. Un siècle plus tard, cette congrégation avait pris un grand développement et possédait de riches et nombreux établissements. Cette congrégation, dispersée à la Révolution, fut rétablie à Lyon en 1808. Elle compte actuellement 141 établissements dans le Rhône. Le siége de la maison-mère est à Lyon, dans une partie des anciens bâtiments du couvent des Chartreux.

Telle était la situation de l'enseignement primaire à l'époque de la Révolution. D'un côté, le Bureau des petites écoles et du Séminaire de Saint-Charles, dépendant de

(1) Les instituteurs briançonnais se contentaient de peu. Ils étaient très heureux de rentrer chez eux après trois ou quatre mois d'exercice ayant gagné, outre leur nourriture, quatre-vingts ou cent francs. C'était ordinairement le prix convenu.

Digitized by Google

l'archevêché, disposait de ressources considérables; d'un autre, les congrégations également riches et nombreuses.

Les écoles après la Révolution. — Il n'est presque point trace d'écoles pendant la période de 1790 à 1800. Le projet de loi de septembre 1791, de M. de Talleyrand, ne reçut jamais d'application, puisqu'il ne put être voté. Ne reçurent jamais d'application non plus, dans le département de Rhône-et-Loire d'alors, les nombreux décrets de la Convention nationale quelles qu'en fussent les heureuses dispositions. La Convention avait tout prévu, tout organisé : nomination des instituteurs, leur traitement, programmes d'enseignement, écoles normales, bibliothèques d'écoles, etc. Malheureusement, les événements politiques ne permirent pas l'exécution de tous ces magnifiques décrets. Les plus remarquables sont ceux du 22 frimaire an I (12 décembre 1792) et 27 brumaire an III (17 novembre 1794). C'est en vertu du premier que le titre d'*instituteurs* a été donné aux maîtres chargés d'enseigner dans les écoles primaires.

Le Bureau des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles eut le sort de toutes les associations religieuses, il fut supprimé; les ressources dont il disposait devinrent propriétés nationales. Les immeubles furent vendus par application du décret du 4 germinal an I (8 mars 1793). Les religieuses de Saint-Charles se dispersèrent et quittèrent leur habit. Elles n'en continuèrent pas moins à enseigner isolément, comme elles purent, à la campagne dans quelques communes et, à Lyon, dans diverses maisons particulières. Vers 1800, les écoles se rouvrirent peu à peu, Nous avons vu que le maire de Lyon, M. de Charpieux, en 1802, fit appel aux Sœurs de Saint-Charles pour rouvrir des écoles à Lyon, et que le cardinal Fesch, oncle de Bonaparte, en 1803, amena de Rome, dans sa propre voiture,

Digitized by Google

le frère Frumence, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, pour rétablir, à Lyon, les écoles qu'avaient autrefois dirigées les clercs du séminaire de Saint-Charles. Lyon bientôt fut pourvu d'écoles. Mais il n'en fut pas de même à la campagne.

La loi qui parait avoir commencé à exercer, dans le Rhône, une heureuse influence sur l'enseignement primaire fut celle du 11 floréal an x (1er mars 1802). Cette loi chargeait les sous-préfets de l'organisation des écoles primaires. Ils devaient rendre compte de leur état, une fois par mois, aux préfets. Les instituteurs étaient choisis par les maires et par les conseils municipaux. Leur traitement se composait (art. 3) : 1° du logement fourni par la commune ; 2° d'une rétribution fournie par les parents et déterminée par les conseils municipaux qui pouvaient exempter de la rétribution un cinquième des enfants reçus à l'école (1).

En 1804, il existait, pour le département du Rhône, 84 écoles primaires dont 15 à Lyon. Le 1er vendémiaire an XII (22 septembre 1804), une école protestante fut ouverte au temple de la place du Change. Cette école était mixte quant aux sexes. Elle était à la charge du Consistoire qui assurait au directeur un traitement de 1,200 francs. En 1807, l'école fut dédoublée. On créa une école de filles, et les deux écoles protestantes de garçons et de filles furent intallées dans une vaste maison de la rue Juiverie, voisine du temple, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

En 1808, on comptait 145 écoles dans le département et

(1) Cette loi même ne fut pas appliquée. Le premier Consul, et plus tard l'Empereur, ne fit absolument rien pour l'enseignement des enfants du peuple. Il lui fallait des soldats et non des instituteurs, malheureusement pour la France.

Digitized by Google

214 en 1813. De 1815 à 1825, le nombre des écoles primaires ne s'est guère modifié. L'enseignement a subi un temps d'arrêt nécessité par les circonstances politiques. L'effondrement de l'empire, le besoin de paix, de repos qu'avait la France, le manque d'argent, d'instituteurs, d'écoles normales, les préoccupations politiques, tout cela a fait rejeter la question d'enseignement populaire au second rang. Les évêques et le clergé en avaient l'entière direction.

Les Frères des écoles chrétiennes qui commençaient à se répandre partout ne pouvaient aller que dans les grandes villes ou dans celles qui étaient assez riches pour payer trois hommes en assurant la gratuité de leurs écoles. On manquait d'instituteurs pour les bourgs et pour les villages. Beaucoup de communes n'avaient point d'écoles. C'est alors que le Lyonnais donna naissance à deux congrégations enseignantes d'hommes instituées en vue de la lacune signalée et qui durent d'abord leur développement à la pénurie d'instituteurs dans laquelle on se trouvait partout.

En 1818, à La Valla (Loire), M. l'abbé Champagnat eut l'idée de réunir autour de lui quelques jeunes gens qu'il voulait instruire dans la manière de faire l'école. Il parvint, après bien des épreuves, à fonder l'institut des Petits-Frères de Marie, congrégation modelée sur celle des Frères de La Salle. Ces derniers desservent les écoles gratuites des grandes villes. Ils ont pour lieutenants, dans les petites villes, les Petits-Frères de Marie qui, au gré des localités, dirigent les écoles gratuites ou payantes. Ils dressent des rôles comme les instituteurs laïques pour le recouvrement de la rétribution scolaire et se contentent d'un traitement moindre que leurs aînés, les Frères des écoles chrétiennes. — Mais voici encore un autre inconvénient. Les membres de ces congrégations ne vont jamais moins de trois. Il faut encore des localités d'une certaine impor-

Digitized by Google

tance pour que l'école puisse employer trois hommes. Il restait les petites, les plus modestes communes à pourvoir. C'est alors qu'un curé des environs de Lyon, de Vourles, M. Querbes, fonda, vers 1825, un ordre de frères-instituteurs destinés à aller isolément jusque dans le plus modeste village. Ce sont les clercs de *Saint-Viateur*. Ces derniers, à l'exemple des frères de Lamennais qui sont en Bretagne, s'attachent au presbytère où ils vivent, quand ils s'entendent à ce sujet, avec le curé, servent la messe, ils font l'école (1). Le siége de la maison-mère des clercs de Saint-Viateur est toujours à Vourles, près de Lyon. L'ordre compte environ neuf cents membres qui dirigent, au total, à peu près 200 écoles, dont 15 seulement dans le Rhône. Il a été reconnu le 10 juin 1830.

Les Petits-Frères de Marie, après avoir eu leur siége à Notre-Dame de l'Ermitage (Loire), en 1824, sont venus s'installer à Saint-Genis-Laval, près de Lyon, en 1868. Ils sont au nombre de plus trois de mille. Ils dirigent en France plus de 400 écoles dont 50 dans dans le département du Rhône. Leur institut a été reconnu par décret du 20 juin 1851.

---

(1) C'est ainsi que les choses se passent encore en Bretagne, et c'est à cette situation, à cette organisation de l'enseignement primaire que cette partie de la France doit son infériorité au point de vue du degré d'instruction des habitants.

Les trois quarts des Bretons sont illettrés et les quatre cinquièmes des écoles des cinq départements de la Bretagne sont entre les mains des congréganistes; par contre, tout l'Est, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne n'ont point ou presque point d'écoles congréganistes et tout le monde y sait lire et écrire.

Il n'y a pas à dire le contraire, cela est reconnu, démontré, prouvé. Les chiffres sont là et le résultat des élections aussi. Certainement; M. l'évêque d'Angers n'aurait pas osé affronter le scrutin pour la députation dans les Ardennes, dans l'Aisne, ou la Meuse ou l'Yonne ou la Côte-d'Or. Les écoles congréganistes n'y sont pas assez nombreuses.

Digitized by Google

Les Sœurs de Saint-Charles dont nous avons fait l'historique à l'article *Lyon* et les Sœurs de Saint-Joseph dirigent dans le département du Rhône 200 écoles publiques et 150 écoles libres ou pensionnats. Le siége des deux congrégations est à Lyon.

Les quatre congrégations enseignantes dont nous venons de parler, se répandirent plus rapidement dans le Rhône, parce qu'il n'y avait alors point d'écoles normales. L'école normale d'instituteurs de Villefranche ne date que de 1835.

En 1828, nous l'avons vu, une société laïque se forma à Lyon. Elle appela à elle des maîtres pour chercher à établir des écoles primaires en opposition ave les écoles congréganistes qui avaient, à Lyon, le monopole exclusif de l'enseignement primaire. Cette société, reconnue en 1829, prit le nom de Société d'enseignement primaire du Rhône. Elle a rendu de réels, d'utiles services; elle a fondé des écoles laïques, un cours normal d'institutrices, mais son action n'a pu s'étendre au-delà de la ville de Lyon.

La loi de 1833 a donné, dans le Rhône, une grande impulsion à l'enseignement primaire. En 1835, l'Annuaire porte que le nombre des écoles est de 487 pour 264 communes.

Suivant l'enquête de 1864, trois communes du département étaient dépourvues d'écoles. Elles sont aujourd'hui officiellement réunies à d'autres communes pour l'entretien d'une école.

Etat actuel de l'instruction primaire. — Sur les 264 communes du département, 61 ont plus d'une école de garçons et plus d'une école de filles, 146 ont une école de garçons et une de filles, 25 une école publique de garçons, 28 une école mixte et 4 sont réunies à une commune voisine pour l'entretien d'une école.

Voici quelle est la répartition des 603 écoles publiques

Digitized by Google

du département avec le nombre d'élèves pour chaque catégorie.

Garçons :

211 écoles laïques comprenant 333 classes et 16,990 élèves;

111 écoles congréganistes, comprenant 307 classes et 15,478 élèves.

Filles :

66 écoles laïques, comprenant 125 classes et 6,124 élèves;

173 écoles congréganistes, comprenant 353 classes et 15,645 élèves.

Ecoles mixtes :

18 écoles laïques comprenant 18 classes et 526 élèves.

24 écoles congréganistes comprenant 49 classes et 1,301 élèves.

Soit un total de 603 écoles publiques renfermant 1,185 classes, réunissant 56,064 élèves.

A ce nombre, il faut ajouter 45 écoles libres tenant lieu d'écoles publiques et qui comptent 3,238 élèves.

Les écoles libres proprement dites sont au nombre de 366 comprenant ensemble 1,004 classes et réunissant 22,261 élèves.

Les salles d'asile publiques sont au nombre de 55, parmi lesquelles 50 sont dirigées par des congréganistes. Les asiles publics reçoivent 10,251 enfants des deux sexes. Les asiles libres, au nombre de 43, reçoivent 2,136 enfants, ce qui donne une population de 12,387 enfants pour les 98 petites écoles du département.

Personnel enseignant. — Les 211 écoles publiques laïques de garçons ont 122 adjoints parmi lesquels 82 brevetés. Les 111 écoles publiques congréganistes de garçons comptent 196 adjoints et seulement 11 ayant le brevet. Les 66 écoles

Digitized by Google

publiques laïques de filles ont 59 adjointes toutes brevetées, tandis que les 180 adjointes des 173 écoles congréganistes sont toutes non brevetées. Sur les 173 directrices d'écoles publiques congréganistes de filles, 15 seulement possèdent le brevet.

On a vu, par les chiffres cités plus haut, que l'enseignement des garçons dans les écoles publiques se partage à peu près également, quant au nombre d'élèves, entre les laïques et les congréganistes. Il n'en est pas de même pour les filles, si les laïques garçons reçoivent 16,900 élèves et les Frères 15,400, les laïques filles n'en reçoivent que 6,100 et les Sœurs 15,600.

Illettrés. — Malgré le grand nombre d'écoles, malgré les moyens d'instruction mis partout à la disposition des familles, le nombre des illettrés est encore considérable dans le département, puisque, d'après le dernier recensement, sur une population de 700,000 âmes environ, on en compte près de 140,000 qui ne savent ni lire ni écrire, 75,000 qui ne savent que lire sans savoir écrire, c'est-à-dire qui ne savent rien ou à peu près. — C'est donc près du quart de la population du Rhône qui est illettrée. De plus, on a compté, suivant le mouvement de la population en 1876, qu'il y a eu 485 hommes et 1,200 femmes qui ont déclaré ne savoir signer leur acte de mariage. Sur 1,500 conscrits, même année, 200 environ étaient illettrés. Ces chiffres se passent de commentaires. Il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour élever, dans le Rhône, le niveau de l'instruction, surtout chez les femmes, puisque un si grand nombre même aujourd'hui ne savent pas signer leurs noms.

Traitement. — En raison de l'importance des communes, un grand nombre d'instituteurs, au moyen de la rétribution scolaire et de l'éventuel ont un traitement supérieur aux minima garantis par la loi du 19 juillet 1875. Quelques com-

Digitized by Google

munes font aussi volontairement un supplément de traitement à leur instituteur.

Gratuité. — La gratuité complète existe pour toutes les écoles publiques de Lyon et pour celle de quinze autres communes du département.

Caisse d'épargnes scolaires. — L'administration de la caisse d'épargne de Lyon, d'accord avec le Conseil municipal, a organisé, pour les écoles de la ville, des caisses d'épargnes dans toutes les écoles.

Leur établissement ne remonte qu'au 1er octobre 1877. Au 15 mai 1878, le relevé officiel accuse, pour la ville de Lyon, 126 caisses d'épargnes, comptant 4,707 élèves épargnant, lesquels sont en possession de 3,133 livrets représentant le chiffre énorme de 27,105 francs d'épargnes.

Organisation pédagogique. — Le département n'a pas toutes ses écoles soumises à une organisation pédagogique uniforme. D'abord, chaque congrégation a la sienne. Des conférences sont établies à Lyon entre les instituteurs et pour les institutrices des écoles laïques. De ces conférences sont sorties l'uniformité des livres classiques et l'organisation pédagogique des écoles analogue à celle de Paris. Le progamme comprend trois cours et chaque cours est réparti en deux années d'études.

Ecole et cours normaux. — Le département a une école normale d'instituteurs à Villefranche. Elle compte 36 élèves. Elle ne suffit pas à assurer le recrutement du personnel des instituteurs laïques. On est obligé d'avoir recours soit à des sujets libres, soit à des instituteurs étrangers au département. Le Conseil général et le Conseil municipal du chef-lieu vont s'entendre pour établir à Lyon une grande école normale primaire qui répondra aux besoins des écoles laïques de la ville et de celles du département.

Il existe, à Lyon, un cours normal d'institutrices que

Digitized by Google

dirigent les Sœurs de Saint-Joseph et dans lequel le département entretient des boursières. De plus, la Société libre d'instruction primaire du Rhône possède un cours normal que suivent un grand nombre de jeunes filles qui se destinent à l'enseignement et qui subissent chaque année avec succès les épreuves du brevet de capacité. Ensuite, dans le but de faciliter les études des sciences aux jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement ou qui se préparent aux examens du brevet supérieur, l'administration de l'Ecole La Martinière, avec l'autorisation du conseil départemental, a organisé le jeudi, jour où l'école est fermée aux garçons, des cours gratuits de physique, de chimie et de mathématiques qui sont fort appréciés et très suivis.

L'administration songe à doter bientôt le département d'une école normale de filles (1).

Maisons d'école. — Sur 603 écoles publiques que compte le département, 329 sont installées dans des maisons louées, 274 dans des maisons appartenant aux communes.

Sur les louées, 150 seulement sont convenables, et parmi les maisons appartenant aux communes, 40 environ sont impropres à leur destination. Chaque année, le Conseil général, par de larges libéralités, vient en aide, avec l'Etat, aux communes qui s'imposent des sacrifices pour la construc-

(1) Le cours normal des Sœurs a été abandonné et le département a créé une école normale d'institutrices dirigée par des maîtresses laïques. L'école a été ouverte fin de 1879, dans les anciens bâtiments du pensionnat Champavert et elle est appelée à un grand succès.

Le Conseil général va aussi transférer à Lyon l'école normale des instituteurs actuellement à Villefranche.

Un vaste emplacement a été acheté à cet effet sur le plateau de la Croix-Rousse.

Lyon tient à avoir deux grandes et belles écoles normales. Des projets de construction sont à l'étude en ce moment.

Digitized by Google

tion ou l'appropriation de leurs maisons d'école. Depuis 1870, de grands progrès se sont accomplis sous ce rapport.

Certificats d'études. — L'institution des certificats d'études est toute récente. Elle ne date que de 1877. Pour la première année, les résultats sont fort satisfaisants. 999 candidats se sont fait inscrire, 944 se sont présentés, 465 ont été admis à l'examen oral et 458 admis au certificat; 184 écoles ont pris part à ces examens Dans ce nombre, la ville de Lyon compte pour 102 écoles qui ont obtenu 316 admissions définitives.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires dans les deux arrondissements du département est de 100 qui réunissent 13,500 volumes.

Société d'éducation. — Il existe à Lyon une Société nationale d'éducation fondée en 1829 et qui a été reconnue par décret du 21 août 1867. Cette société s'occupe de toutes les questions relatives à l'instruction et à l'éducation, et, chaque année, elle met au concours l'étude d'une question d'enseignement pour laquelle elle distribue des prix d'une valeur de 3 à 500 francs.

Enfin, Lyon possède une Société de géographie qui met aussi des questions au concours entre les instituteurs des différentes écoles du département et de la ville. Elle a, de plus, organisé des cours le soir, qu'elle fait spécialement en vue des instituteurs et des institutrices qui veulent acquérir des connaissances géographiques. Les instituteurs et les institutrices ont aussi pour ce genre d'études les cours municipaux faits presque exclusivement pour eux par le savant professeur de la Faculté des Lettres, M. Berlioux.

Le département fait les frais d'un *Bulletin départemental de l'instruction primaire* qui contient les documents officiels, les procès-verbaux des conférences pédagogiques.

Le département du Rhône est entré dans la voie du pro-

Digitized by Google

grès en ce qui concerne l'instruction et les écoles. La carrière d'instituteur est plus recherchée. Grâce aux améliorations successives apportées aux traitements, aux projets de loi en préparation qui assureront aux maîtres une stabilité, un lendemain et un traitement raisonnable, bon nombre de jeunes gens qui portaient leurs vues sur le commerce ou l'industrie, entreront dans la carrière de l'enseignement primaire et apporteront le concours de leur intelligence à l'instruction du peuple qui est l'unique base du salut social, de la prospérité et du relèvement de notre patrie.

E. CUISSART.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

DEUXIÈME PARTIE

LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN

APRÈS L'ÉDIT DE PACIFICATION

Comme on l'a vu par tout ce qui précède, cette cathédrale après avoir été pillée par les calvinistes dans le premier moment de l'invasion, fut ensuite méthodiquement dépouillée de tout ce qui n'avait pas été saccagé. Pendant toute la durée du règne des protestants, les trois églises, après avoir été remises un peu en état, servirent de Temples à ceux de la religion nouvelle, car l'exercice du culte catholique avait été sévèrement interdit à Lyon, par une ordonnance du 14 juillet, rappelant une autre rendue dès le

Digitized by Google

jour de l'occupation de Lyon. « Puis aussi, dit l'ordonnance du 14 juillet, qu'il a plut à Dieu, chasser hors ladicte ville toute idolatrie et que c'est chose grandement pernicieuse vivre sans religion, est enjoinct aux manans et habitants de ladicte ville, qui souloyent tenir la part de l'église romaine, de quelque estat, qualité ou condition qu'ils soyent, de fréquenter les presches qui se font ordinairement dans ladicte ville, et les aller oyr à tout le moins deux fois la semaine, scavoir le dimanche et mercredi qui sont jours de prières, à peine de dix livres d'amende pour chascune fois qu'ils seront défaillantz, applicables les deux tiers aux prières et le tiers à celui ou ceulx qui dénonceront les défaillans et contrevenans à la présente injonction. »

La liberté personnelle n'avait pas été respectée davantage, car à son arrivée à Lyon, le 19 juillet, le baron des Adrets « trouva les couvents tous pleins de catholiques qui y estoient gardez estroitement.

« Il les fit mettre en liberté et leur permit de sortir de Lyon avec leurs femmes et leurs enfants, en payant la rançon à laquelle chascun d'eulx fut breveté. Il ne demeura nul catholique en ville qui eut moyen de se nourrir dehors, et en furent les villes de Chambéry, Bourg-en-Bresse, Montluel et autres villes de Savoye et Bresse tellement peuplées qu'elles sembloient des petits Lyon. » (Rubys, p. 396.)

Toutefois, les calvinistes avaient autorisé les Sœurs qui servaient les pauvres à l'Hôtel-Dieu de rester à Lyon ; mais elles durent porter des robes noires au lieu de robes blanches, et il leur fut enjoint, ainsi qu'aux serviteurs de la maison, d'assister aux presches et autres exercices qu'y feront les ministres de la Réforme, d'y vivre en paix et de ne causer aucun scandale. » (Dagier ; *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Lyon*, 1-10.)

Le Consulat fut réorganisé aussi selon le vœu des pro-

Digitized by Google

testants; au lieu de six conseillers on en élut douze, mais on décida d'abord « qu'avant qu'ils ne puissent s'ingérer en la cause publique, ils seront tenus de rapporter, de Messieurs du Consistoire établi à Lyon, certification de leur foi. »

Le Consistoire, si bien secondé par le Consulat composé uniquement de ses créatures, ne tarda pas de déclarer l'instruction publique obligatoire et la Chambre de ville, en réorganisant le grand collège de la Trinité d'où les Jésuites avaient été expulsés, décida « que les prières y seront faites selon la coustume et ordonnance de l'Église réformée, sans que par cy-après soit dit, ne célébrer aucune messe ni cérémonie papale. » (Regist. consul. 1562.)

Le Consulat exigea aussi que les enfants assistés de l'*Aumosne générale* fussent élevés exclusivement dans la religion protestante. Ceux de ces enfants qui étaient à l'hospice de la Chana furent conduits le dimanche et le mercredi au presche de l'Observance. Mais les magisters préposés à la garde de ces pauvres enfants violentés dans leur conscience n'étaient que de vils mercenaires.

On voit, par les registres de la comptabilité de l'Aumône générale, tenue par les protestants, que les Recteurs de l'Aumône reconnurent bientôt que ces « Magisters estoient plus zélés à toucher leurs gaiges qu'à enseigner les enfants qui ne font rien et que pour obvier à l'oisiveté, il seroit bon de les faire travailler aux réparations de la ville, pour gaigner partie de leur despense. » Mais quels exemples pouvaient avoir ces enfants dans les chantiers où se trouvait le rebut de la population?

Les orphelines de Sainte-Catherine étaient conduites aussi à ces chantiers « soubs la garde de leurs maistresses », mais l'Aumône générale fut bientôt si pauvre qu'on retrancha aux enfants le pain blanc, les œufs et le beurre. On refusa aussi les secours « à certains pauvres regardés comme

Digitized by Google

ennemys et séditieux et aux femmes dont les maris estoient au camp ennemy. »

On expulsa de la ville ceux « déclarés papistes et rebelles et on ne donna plus de secours qu'à ceux qui certifiaient qu'ils fréquentoient les presches et savoient prier Dieu, et n'estoient ni gourmands, ni ivrognes, paresseux, papistes et séditieux. » (Regist. de l'Aumône générale, archives de l'hôpital de la Charité.)

La liberté de la presse était non moins foulée aux pieds et le gouverneur de Lyon, M. de Soubise, décida, à propos d'un livre condamné par le Consistoire, » la suppression de ce livre et que ceulx qui en seroient trouvés saisis, ou qui les auront distribuez, seront *pendus et étranglez sans aucune forme et figure de procèz et sans espérance de grâce ni modération.* »

Mais cette tyrannie n'eut heureusement qu'un temps. Le soleil reparait toujours, même après les plus affreux orages. Dès le 18 mars, parut un Édit royal dit de Pacification, dans lequel il fut dit: « que les ecclésiastiques rentreront en ville, qu'ils seront remis dans la possession de leurs biens et dans l'influence du culte catholique et que deux Temples seront affectés à l'Église réformée. » Celle des Cordeliers, entr'autres, resta aux protestants pour le libre exercice de leur culte, promis par l'Édit de pacification, mais ils obtinrent du maréchal de Vieilleville, la permission d'ériger un Temple sur les fossés de la Lanterne (place des Terreaux, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville). « Dès lors, dit Rubys, ils se mirent tous, grands et petits, hommes et femmes, à porter la terre pour combler les fossez, en chantant les psaumes de Marot et de Beze. »

Le comte de Sault, qui par sa faiblesse, avait livré Lyon aux calvinistes, dans la fatale nuit du 31 avril 1562, s'empressa de rentrer à son poste, « mais ayant osté son

Digitized by Google

masque, il n'alloit plus à la messe, ains faisoit profession de protestantisme, » tandis que le baron des Adrets rentrait dans le giron de l'Église catholique.

Les chanoines de Saint-Jean et le reste du clergé de Lyon étaient moins pressés de revenir. Les églises étaient, pour la plupart, dans un véritable état de ruine ou démolies, et les maisons curiales complètement saccagées. De la cathédrale et des églises Saint-Etienne et Sainte-Croix, jadis si belles, si richement ornées, il ne restait que les quatre murs tout nus, avec une chaire et quelques bancs de bois grossiers, construits à la hâte » pour les presches et les cênes » des calvinistes. Les vêtements sacerdotaux avaient été tous détruits et les vases sacrés étaient au pouvoir du Consulat, qui ne semblait pas décidé à les rendre, et il fallut l'intervention du maréchal de la Vieilleville pour les faire restituer. Le cloître de Saint-Jean était aussi inhabitable. Le 24 juin 1563, le Chapitre se réunissait encore à Saint-Rambert-en-Forez, où il avait cherché un refuge, après bien des périgrinations, et répondait au maréchal qui l'avait rappelé à Lyon, « que ses maisons étant démolies ou ayant leurs portes brisées, et que ne pouvant pas habiter les tavernes et cabarets, ce qui seroit fort scandaleux, ils rentreraient cependant mais pour vivre, se loger et manger ensemblement dans la maison de l'archidiacre qui avait été sans doute épargnée. »

Ces faits sont hautement établis par un acte sans date ni signature mais qui, évidemment, a été écrit en 1563, par le Chapitre, avant sa rentrée à Lyon. Il en ressort même que malgré l'édit de pacification, on continuait, à Lyon, les démolitions commencées depuis le mois de mai de l'année precédente. Dans cet acte, les chanoines, après avoir sollicité près du roi la restitution de leur Trésor et de son inventaire, lui exposèrent « les ruines et démo-

Digitized by Google

licions de leurs chapelles et autels, les chœurs desdites églises, spécialement ce qui a esté démoly *depuis la paix*, qui est les maisons de leur cloistre, le chœur de Saint-Estienne, leurs cloches, et que cette démolicion a esté faicte par commandement des échevins qui lors estoient et qui y estoient présentz et commandans, avec leurs mandeurs portans la manche ez armoiries de la ville. » Enfin ils concluèrent « à ce que ledit s^r de Sault rendît les reliques ou face rendre par ceulx aux quels il les a baillées et qu'il apporte l'inventaire et qu'ils leur soit permis de poursuivre ceulx qui ont faict lesdites démolicions, *mesme depuis la paix*, et qu'ils seront tenuz de réparer et de remectre en son premier état, à leurs dépens, comme ayant contrevenu à l'Edict et faict ce que dessus seulement par animosité et vindicte. » Cette requête fut-elle accueillie favorablement par le roi, je ne saurais le dire, ou bien le Chapitre dut-il avec ses propres ressources réparer tous ces désastres ?

Les chanoines de Saint-Jean, après leur fuite, s'étaient réfugiés, les uns en Allemagne, les autres au château de Vaugneray, où ils tinrent leur première réunion le premier vendredi du mois de mai 1562, *in loco et castro de Vaugrenay*. Mais cette localité ne leur offrant pas assez de sûreté, ils se retirèrent à Trévoux, où ils se réunirent en assemblée, le 22 du même mois. On s'y occupa surtout de l'administration générale du Diocèse dont le siège était vacant par le décès de l'archevêque.

La troisième réunion se fit le 6 décembre 1562, à Montbrison « au logis où pend pour enseigne le Lion d'or. » La quatrième, le 24 avril 1563, à Saint-Rambert-en-Forez, chez Bertrand de la Tour, archidiacre de Lyon, et la cinquième, au même lieu, le 24 juin suivant. Des procès-verbaux réguliers constatèrent ces assemblées, et ces actes furent transcrits soigneusement après le retour du Chapitre

Digitized by Google

sur les registres des actes capitulaires dont les originaux sont encore aux archives de l'archevêché et les doubles aux archives du département du Rhône.

Quoique l'Edit de pacification eût été publié le 18 mars, le Consulat n'y adhéra que le 9 juin.

Le 18 juin, le maréchal de Vieilleville, pour donner une certaine satisfaction aux protestants, leur permit « de faire leurs presches ès temples des Cordeliers et de Confort delà la Saône, et deçà la Saône au lieu nommé la Chana, où de présent sont les enfans orphelins. » (Paradin, p. 373.)

Quant aux chanoines, ils rentrèrent enfin à Lyon le 3 juillet, et le dimanche, 18 du même mois, le maréchal de Vieilleville fit célébrer la première messe à Saint-Jean, en présence de tous les Magistrats de Justice qui étaient aussi revenus prendre leurs fonctions. Ils étaient tous catholiques. La messe fut dite par P. Edmond Auger, jésuite. Le pasteur Viret lui avait sauvé la vie. Il prêcha avec une telle onction qu'il fit verser des larmes à tout l'auditoire.

Cette même et douce émotion devait se manifester dans ce même sanctuaire deux cent trente années plus tard, le jour où le catholicisme éprouvé par une persécution bien autrement plus cruelle que celle de 1562, rouvrait la cathédrale souillée et profanée par la déesse Raison, et célébra le culte du vrai Dieu, qu'on chasse en vain de ses Temples. Le comte de Sault se promenait pendant cette messe, avec sa garde, sur la calade de Saint-Jean « pour empescher qu'il n'y survînt aucun désordre. » Le P. Auger était secondé par « le bon frère Jacques Pyrus, prieur des Jacobins, que les protestants avaient longuement tenu prisonnier à Pierre-Scize. »

Dès le retour, les chanoines se mirent à l'œuvre pour relever les ruines de leurs trois églises et du cloître ; mais cette restauration ne put que se faire très lentement. Leurs

Digitized by Google

ressources avaient été considérablement réduites; plus d'un de leurs domaines était resté sans culture; les fermiers pillés par les protestants ne payaient plus leurs redevances et les dîmes avaient beaucoup diminué.

Ce n'est que dans le siècle suivant, en 1607, que le Chapitre put faire un nouveau jubé à la place de celui que les protestants avaient renversé ou brisé; mais cédant au caprice de la mode qui avait horreur du gothique, les chanoines adoptèrent l'ordre corinthien, et on l'orna de bas-reliefs et de statues d'une bonne exécution et de marbres de diverses couleurs; il coûta 4800 livres. Le grand christ d'argent qui surmontait le jubé primitif fut remplacé par un christ en croix dû à un artiste de l'école de Michel Ange, mais hélas! ce monument devait tomber, 186 ans après, en 1792, sous la pioche des niveleurs de cette époque.

On pensa cependant le conserver pour l'utiliser ailleurs, je ne sais où, car j'ai lu, dans le procès-verbal d'adjudication de la vente de l'église Saint-Etienne, que l'Etat se réservait les matériaux provenant du jubé de Saint-Jean.

En 1617, on éleva sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Jean-Baptiste, maintenant Sainte-Anne, une chapelle due à la munificence du doyen Meslet de la Besnerie qui y attacha deux prébendiers.

En 1623, Antoine de Gilbertès, archidiacre, fit bâtir la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Antoine, et il y fonda une messe quotidienne. Elle renferme aujourd'hui les fonds baptismaux.

Dans la chapelle de Bourbon, on plaça un tableau représentant le Christ à table avec les apôtres, d'un élève de Jules Romain.

Dans la chapelle à côté, fut suspendu un autre tableau, l'ensevelissement du Christ, de Perin del Vage, élève de Raphaël, et dans une chapelle, de l'autre côté de la nef, un

Digitized by Google

tableau de Le Blanc, représentant la Vierge, saint Jean-Baptiste et un chanoine à genoux.

En 1598, Nicolas Lippius, de Bâle, avait fourni l'horloge célèbre qu'on voit dans le transept et qui est dans le plus honteux délabrement. En 1660, le Chapitre le fit restaurer.

En 1755, on confia à des ouvriers italiens le soin de laver tous les murs intérieurs de Saint-Jean, ce qui fit reparaître les frises d'incrustation du chœur ensevelies sous un épais badigeon.

Tout ce chœur est revêtu, du reste, de marbres des plus rares, provenant de monuments antiques de Lyon, mais au commencement de ce siècle, un architecte couvrit ces marbres d'une peinture à l'huile imitant des marbres et on eut les plus grandes difficultés d'enlever, quelques années après, cet affreux badigeon.

De nouvelles tombes s'ouvrirent aussi, depuis 1562, dans l'église primatiale; je n'en citerai que quelques-unes : celle de François de Mandelot, le célèbre gouverneur de Lyon, en 1588, — de Pierre d'Epinai, archevêque de Lyon, mort en 1599, — de Claude de Talaru de Chalmazel, doyen, décédé le 15 février 1611, — du Prévôt La Besnerie, mort on 1520, — de Gaspard d'Urre, seigneur de La Touche, mort en 1621, de Charlés Miron, archevêque, décédé en 1628, — de Antoine de Gilbertès, chanoine, mort en 1639, — de Hector de Crémeaux, doyen, mort en 1639, — de Adrien de Saluces de la Mante, sacristain, mort en 1640, — de Edmond de Faulquier, doyen, tué par la chute d'une pierre de l'un des clochers, le 19 mai 1642, — de Philibert de Bonay, chanoine, mort en 1646, — de Guillaume d'Albon, chanoine, mort en 1650, et de beaucoup d'autres dignitaires dont je ne saurais donner ici tous les noms. Je me garderai de même de donner ici une plus longue des-

Digitized by Google

cription de l'état de l'église primatiale après 1562, cette description très complète se trouve dans la splendide Monographie de Saint-Jean publiée par M. Lucien Bégule.

Quelle que fut la nouvelle splendeur que le Chapitre se plut à donner à la Cathédrale, après les désastres en 1562, l'art regrettera néanmoins toujours plus d'un des monuments anciens qui le décoraient. Il pleurera toujours son jubé orné de sculptures et de bas-reliefs dans le style du monument.

(*A suivre*).

L. NIEPCE.

Digitized by Google

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE LYON

AU XVIe SIÈCLE

EXTRAIT d'une lettre de Bernardino Boccarino, secrétaire de l'évêque de Faenza, cardinal de Carpi, nonce auprès de S. M. T. C. le roi François Ier, à M. Dionigi Atanagi.

Lyon, 10 février 1536.

..... « Ici au lieu de mascarades, on joue à la neige, et hier ces messieurs firent une joute. Ils étaient deux partis, l'un de Mgr le Dauphin, l'autre de Mgr d'Orléans. Comme la joute fut faite à l'improviste, je ne vous en écrirai ni les couleurs ni les costumes : mais je vous dirai qu'elle eut lieu sur la place Saint-Jean, avec tentes et au son des trompettes. Les chevaux n'étaient pas sanglés ; les cavaliers sans armure avaient seulement un masque, une longue targe et une lance dont le bout était en manière de tailloir. Comme ils n'étaient pas sanglés, ils se désarçonnaient fréquemment, ce qui donnait lieu à de grossières plaisanteries ou à des farces grossières.

Non pourtant aussi grossières que celles que font les Suisses en Savoie, desquels vous aurez sans doute des nouvelles plus promptement que de notre main.... »

De le lettere facete et piacevole di diversi et racolte per M. Dionigi Atanagi, libro primo. Venise, Bolognino Zaltieri, 1561, petit in-8.

Je serais charmé si cette page inconnue de l'histoire de Lyon pouvait intéresser les lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

PERRODIN.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DES

ESTOFFIERS LYONNAIS

Kissingen (Bavière), le 10 juin 1880.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai été absent pendant quatre mois, et c'est seulement ces jours derniers que j'ai ouvert ici les livraisons de la *Revue du Lyonnais*. J'y ai remarqué les questions que M. A. Steyert a posées à l'occasion de ma petite notice des tapissiers de Lyon et la réponse de M. V. de Valous.

Je suis pour un temps assez long aux bains de Kissingen, je n'ai avec moi aucune de mes notes, et je ne puis fournir, en ce moment, les éclaircissements qui sont demandés.

Je connaissais les *escoffiers*, ouvriers qui travaillaient le cuir, et je n'ai pas songé à les confondre avec les *estoffiers*. Il y avait certainement, au XIVe siècle, des tisserands auxquels était appliqué le nom d'*estoffiers ;* M. de Valous l'a

Digitized by Google

constaté d'après Ducange. Il me semble bien avoir vu, à Lyon, dans le même temps, des escoffiers et des estoffiers, et l'un de ceux-ci mentionné, ailleurs que dans les chartreaux de l'impôt, comme *pannorum textor*. On ne peut pas contester qu'on ait fait à Lyon, au XIVe siècle, des draps ou d'autres étoffes de laine. A Reims, l'estoffier tissait la laine et le tisserand le lin.

Je ne saurais dire, à présent, à quels tapissiers a été donnée, dans les rôles lyonnais, la qualité d'*ouvrier en haulte liche*. Dans les dépouillements de comptes et de rôles que j'ai faits aux archives de Lille, de Reims, de Troyes, etc., les ouvriers en haute lisse (ceux qui ont fait des tapisseries à personnages) sont le plus souvent appelés simplement tapissiers ou ouvriers de tapisserie. Cette signification, Francisque-Michel et Viollet-le-Duc, qui se sont occupés de ce sujet, l'ont attribuée aux tapissiers au XIVe et au XVe siècle.

Je me permettrai de faire la remarque que, si l'on devait considérer les ouvriers appelés à Lyon tapissiers au XIVe et au XVe siècle, comme des faiseurs de tapisseries à l'aiguille (les tapisseries à l'aiguille étaient d'ordinaire l'ouvrage des femmes) ou des tendeurs de tapisseries, il faudrait rechercher pourquoi, au XVIe siècle, précisément à l'époque où l'usage des tapisseries de toute sorte a été le plus répandu à Lyon, on ne voit plus figurer de tapissiers dans les documents lyonnais. Les tapissiers reparaissent dans les actes vers 1645, et le métier de ces tapissiers dont je n'ai rien dit, avait probablement quelque analogie avec celui du tapissier de nos jours.

Au surplus, tout ce qui touche aux arts textiles au moyen âge et à la Renaissance est encore fort peu connu, et il faut avoir cherché longtemps, dans des milieux différents, à se reconnaître au milieu de cette obscurité, pour juger des difficultés de l'étude de ce sujet.

Digitized by Google

En résumé, je ne puis donner aujourd'hui de réponse décisive aux questions que M. Steyert a posées, et que M. de Valous a fait suivre de ses observations. M. Steyert et M. de Valous ont l'un et l'autre une grande expérience et une connaissance étendue de l'histoire des hommes et des choses à Lyon; leurs remarques ont donc une réelle valeur, et il convient de s'y arrêter. Comme, dans mes recherches, je me suis attaché particulièrement aux ouvriers de l'industrie de la soie et aux artistes, je n'ai relevé avec la rigueur nécessaire que les faits qui s'y rapportaient, de sorte que je devrai, pour les étoffiers et les tapissiers, rechercher de nouveau dans les pièces originales les faits que j'ai présentés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

NATALIS RONDOT.

Digitized by Google

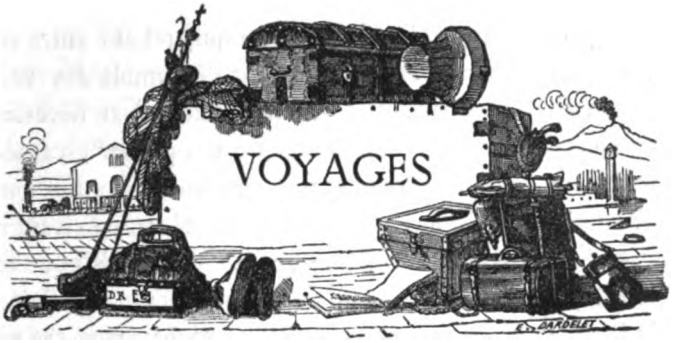

EXCURSIONS ET VOYAGES

CHATEAU DES ALYMES

CANTON D'AMBÉRIEU (BUGEY)

De tout le bas Bugey, de toute la Bresse, on aperçoit les tours du château des Alymes qui se dressent au-dessus de la petite ville d'Ambérieu et, du sommet d'un contrefort du Jura, semblent surveiller encore tout le pays. Une page de son histoire intéresse la France.

En 1351, Amé VI, comte de Savoie, donna en récompense et comme témoignage d'affection, à un gentilhomme savoisien du nom de François, le petit village des Alymes, détaché pour lui de la seigneurie du Bugey. Au-dessus du village, Nicod François fit aussitôt bâtir une forteresse d'autant plus redoutable que la nature y prêtait par sa position.

Digitized by Google

De fortes tours et de solides courtines, reliées entre elles par un chemin couvert, entouraient l'ensemble des constructions ; de vastes citernes recueillaient l'eau nécessaire au château, protégé de tous côtés par des pentes escarpées, mais loin de tout ruisseau et de toute fontaine. Ainsi gardé et muni, François put se croire en sûreté quoiqu'il fût sur l'extrême frontière de la Savoie, et que d'un côté il pût voir le Dauphiné, éternel ennemi de ses maîtres ; et de l'autre, la France qui, depuis longtemps, ne cachait plus ses prétentions sur les terres de Bresse, trop voisines de Lyon.

Le comte de Savoie, toujours en éveil, ne fut donc point mécontent de voir une nouvelle citadelle s'élever à l'extrémité de ses Etats. Le Bugey, avec ses rochers couverts de châteaux forts, était une sécurité pour Chambéry.

François, qui portait : *d'argent à trois fasces de sinople*, était devenu un personnage important ; il gardait les avant postes de son pays, il mourut riche et considéré, laissant les Alymes à son fils.

Pendant un siècle, les François surveillèrent ainsi la frontière, mais le dernier descendant de la maison, Aimé, seigneur des Alymes et de Montverd, n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Louise de Marcey, celle-ci offrit comme dot, le 8 mai 1477, le château paternel et la seigneurie à son époux, Humbert de Lucinge, d'une antique famille du Chablais.

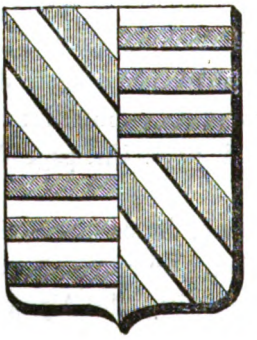

Les Lucinge portèrent désormais écartelé de Lucinge et de François, c'est-à-dire : *Bandé d'argent et de gueules de six pièces, écartelé d'argent à trois fasces de sinople*. Leur devise était *Usquequo*.

Un ancêtre du nouvel époux, Guy de Lucinge, avait été,

Digitized by Google

dès 1100, mentionné comme témoin dans un acte de donation passé en faveur de l'abbaye de Cluny. En 1263, un autre de ses ancêtres, Guillaume de Lucinge, avait été sénéchal de Faucigny. La race était illustre et elle ne devait pas dégénérer.

En épousant Claudine François, dame des Alymes, Humbert de Lucinge vint s'établir en Bugey où sa postérité eut pour branches les seigneurs de la Motte, de Gy et des Alymes, vicomtes de Lompnes.

Quand François Ier se fut emparé de la Bresse, en 1535, il vint se reposer des fatigues de la guerre au château de Pont-d'Ain où sa mère était née. La province entière était soumise. En trois semaines, Philippe Chabot, amiral de France, avait conquis Bourg. Belley, Montmélian et Chambéry; la Tarentaise seule refusait de reconnaître le roi. Celui-ci, fier de ses succès, donna des fêtes brillantes en souvenir de sa mère, Louise de Savoie, née à Pont-d'Ain en 1477, morte depuis quatre ans. Marguerite d'Autriche aussi était morte loin de Pont-d'Ain et de Brou. Quelle eût été sa colère si elle eût appris que son neveu avait dansé dans la chambre funèbre où Philibert-le-Beau avait rendu le dernier soupir ! Elle n'eut pas cette douleur, et la noblesse de la Bresse put s'ébattre en toute joie dans la résidence chérie de ses souverains vaincus et malheureux.

A l'autre extrémité de la plaine, plus loin que Varey occupé par les Chalant, que l'abbaye d'Ambronay, célèbre par son antiquité, et qu'Ambérieu, qui rappelait le souvenir des rois bourguignons, se voyaient, de Pont-d'Ain, les tours et le donjon du château des Alymes se dressant au milieu des bois. Comme toute la contrée, les Alymes avaient fait leur soumission, mais leur maître était absent. Surpris comme les autres défenseurs de la contrée, comme le duc de Savoie lui-même, Charles de Lucinge

Digitized by Google

avait fait hommage au roi par procuration. Malgré sa bravoure qui le faisait regarder comme un des plus vaillants hommes de guerre de son siècle, il avait cédé devant l'orage et, ne pouvant lutter seul, comme les autres chevaliers, il s'était soumis.

Peu après, la fortune parut changer.

François Ier s'était retiré, mais en laissant des troupes dans les principales places du pays. Au départ du roi, la noblesse du Bugey reprit courage et résolut d'agir. Charles de Lucinge crut le moment venu et, le premier, il se jeta dans la plus périlleuse des aventures.

Persuadé que l'audace est souvent pour un soldat la première des vertus, sans se demander si la Savoie était prête, il lança le baron de Polvillier attaquer Bourg, tandis que lui-même devait surprendre Lyon. Ce coup de main brillant faillit réussir; il échoua. La France irritée menaça la Savoie des plus terribles représailles, et pour donner satisfaction aux esprits effrayés, le parlement français de Chambéry s'empressa de condamner à mort le sire de Lucinge et ses adhérents. On les poursuivit, mais ils avaient disparu. On ne put que saisir leurs biens. Un détachement français gravit la montagne et parut devant le château des Alymes. Le château, privé de son maître et défenseur, ouvrit ses portes. Les envahisseurs entrèrent sans coup férir, chassèrent la garnison et jetèrent les fortifications au bas de la vallée. On eût pu croire que c'en était fait de la fortune des Alymes comme de celle de la Savoie. On vit bientôt qu'il ne faut, en guerre surtout, jamais désespérer de l'avenir.

François Ier mourut, et Henri II monta sur le trône de France. Après une suite de revers, Charles III parut respirer, et de son côté, quoique privé de ses domaines et proscrit, Charles de Lucinge obtint la main de Anne de Lyobard, issue d'une des plus antiques familles chevaleres-

Digitized by Google

ques du Bugey. Les Lyobard portaient *d'or à un lion léopardé de gueules*. Leur devise, souvent citée, était : *Pensés-y, belles, fiés vous-y*. Le mariage se fit en 1550 ; il fut heureux. En 1553, naquit aux deux époux un fils qui devait être une des illustrations de la Savoie.

Le traité de Cateau-Cambresis, triste et douloureux pour la France, rendit à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, la partie des Etats de son père que François Ier avait conquise, et à Charles de Lucinge son château des Alymes détruit et ruiné. On ne songe pas assez aujourd'hui aux désastres qu'entraînaient après elles ces guerres sans pitié et sans merci du moyen âge qui rasaient jusque dans leurs fondements le château du riche et la chaumière du pauvre. La misère découragée régnait sur la montagne. La présence de Charles de Lucinge et de sa compagne rendit l'espoir aux habitants, et pendant que le seigneur relevait les puissantes fortifications de la citadelle, les agriculteurs se remirent à leurs travaux avec cette héroïque énergie de celui qui chez nous cultive la terre.

Il ne nous déplait point de penser que le futur héritier du château des Alymes, le jeune René de Lucinge, reçut au manoir paternel une mâle et rude éducation. Isolé sur sa montagne, bravant les frimas, dominant du regard la vaste plaine qu'arrosent le Rhône et la rivière d'Ain, et n'est bornée que par la Saône, au pied des monts du Beaujolais, il dut accoutumer son corps à la fatigue et son esprit à des idées vastes et sérieuses, sous la direction de son père, que les historiens s'accordent à regarder comme un des premiers hommes de guerre de son temps.

On ne sait pas la date de la mort de Charles de Lucinge, mais il vivait encore en 1564.

Après avoir grandi au bon air des montagnes du Bugey, René de Lucinge fut envoyé à l'Université de Turin où il

Digitized by Google

fit des études brillantes. Séduit par le désir de voir des pays nouveaux, d'étudier les mœurs de l'Orient et de se faire un nom, il suivit, en 1572, le duc de Mayenne qui avait pris du service dans l'armée impériale, et, à ses côtés, il combattit, pendant dix ans, contre les Turcs alors encore l'effroi de la chrétienté. Ce fut une rude école pour le jeune Bugiste qui se distingua comme soldat et comme officier de bon conseil.

A son retour en Savoie, le duc, charmé de sa réputation, l'envoya, en 1582, auprès du roi Henri III, et sa mission eut un tel succès qu'il fut nommé maître de requêtes, conseiller d'Etat, et reçut, en 1601, comme ambassadeur auprès de Henri IV, une autre mission bien autrement importante puisqu'il s'agissait de négocier avec la France l'échange de la Bresse et du Bugey contre le marquisat de Saluces. Le traité fut signé en 1602, mais les courtisans, jaloux contre l'ambassadeur, élevèrent aussitôt la voix et persuadèrent à Charles-Emmanuel que la Savoie était grièvement lésée. Lucinge, blessé à son tour, publia un mémoire dont la vivacité lui retira complètement les grâces de son souverain. Les courtisans le jugèrent perdu, et, pour ne pas s'arrêter dans cette voie, poussèrent le duc à compléter la disgrâce par un châtiment.

Le duc n'y était que trop porté. Non content de désavouer hautement son ambassadeur, le prince envoya un héraut d'armes à René pour lui réclamer ses pouvoirs et le sommer de comparaître en personne devant lui à Chambéry. Le héraut de Savoie trouva Lucinge dans sa forteresse des Alymes, mais toutes portes closes. L'envoyé remplit alors les formalités d'usage et fit, à son de trompe, les sommations voulues. On ne lui répondit pas, et les portes restèrent fermées. René se trouvait désormais sur terre de France; il se sentait à l'abri derrière ses hauts remparts; il

Digitized by Google

témoigna par son silence qu'il refusait d'obéir et qu'il rompait ainsi la foi qui le liait à son ancien souverain.

Réduit dès lors au repos, il se mit à écrire ses souvenirs et se fit bientôt un nom comme publiciste et penseur.

Parmi les nombreux ouvrages qu'on lui doit, il faut citer les *Mémoires de la Ligue*, restés en manuscrits, et enfouis dans les papiers de Guichenon; puis les *Mémoires de mon temps*, de 1572 à 1585, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. Parmi ceux qui furent imprimés, on peut citer : *Le premier loysir de René de Lucinge*, Paris, Périer, 1586, in-8 de 364 pp.; *De la naissance, durée et chute des Etats*, Paris, 1588, in-8, qui fut traduit en italien deux ans après, et publié à Ferrare. Cet ouvrage fut réimprimé en 1614, avec des variantes, sous ce titre qui lui convenait mieux: L'*Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*. Paris, Chevalier, in-8 de 386 pages. On lui doit en outre : *Les occurrences et le motif de la dernière paix de Lyon*, Chambéry, 1603, in-8, où il explique sa conduite, et enfin : *La manière de lire l'histoire*, Paris, 1614, in-8 de 142 pages qui lui valut les honneurs de la critique, ce que n'obtiennent que les ouvrages de valeur.

La famille a produit d'autres hommes illustres dont nous n'avons pas à nous occuper ici, le château des Alymes ne comptant plus dans leurs domaines.

La civilisation changeait, les nobles quittaient leurs châteaux pour habiter les villes ou suivre la cour.

Au milieu du XVIIe siècle, la seigneurie des Alymes fut vendue par les Lucinge, et passa aux Rochefort d'Ailly, puis aux Suduyrand, aux Estienne, et à la famille Dujast d'Ambérieu.

En 1740, Dominique Dujast possédait, outre les Alymes et Luysandre, les deux tiers de Saint-Germain-d'Ambérieu. Son fils, Pierre Dujast d'Ambérieu, né en 1738, était sei-

Digitized by Google

gneur du mandement d'Ambérieu, des Alymes, Clésieu, Gy, Bons et syndic général de la noblesse du Bugey. On lui doit des écrits charmants. A son décès, il légua les ruines du vieux manoir des Alymes à son neveu, M. Adolphe de Tricaud. Celui-ci, écrivain et artiste autant qu'homme de bien, les releva, il y a quelques années, les rendit habitables et consolida pour des siècles une forteresse dont le nom est à jamais attaché au souvenir de la réunion du Bugey à la France.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE

DROIT DE SUCCESSION LÉGITIME

A ATHÈNES

PAR E. CAILLEMER

Correspondant de l'Institut (1).

Le nouveau livre que le savant doyen de la Faculté de droit de Lyon offre à ses collègues, aux amis de la science juridique, et à tous les esprits curieux des choses de l'antiquité, a déjà paru en partie dans la *Revue de législation* et dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger* qui y fait suite. Comme beaucoup d'écrivains éminents, M. Caillemer aime à éprouver ses idées et les résultats de ses recherches dans des publications périodiques, qui ont l'avantage de ne point imposer de trop longs délais. Portés ainsi immédiatement à la connaissance des juges compétents, les faits inédits et les théories neuves provoquent sans retard

---

(1) Paris, Ernest Thorin, 1879.

Digitized by Google

des discussions fécondes. Ce qui résiste à ce triage est justement considéré comme acquis à la science. Pour les travaux de M. Caillemer, la discussion ne sert qu'à en constater la solidité, quelques additions suffisent à leur donner une forme définitive.

C'est une matière encore bien obscure que le droit athénien. Il n'a point eu, comme les lois romaines, l'avantage d'être codifié, et les érudits qui en font l'objet de leurs études sont réduits à en glaner les éléments, soit chez les historiens, soit dans de rares discours judiciaires, avec la crainte de n'y trouver souvent que des textes peu authentiques.

Malgré les efforts de MM. Schæfer, H. F. Hermann, Schœmann, et Tefly en Allemagne, George Perrot, Gide et Caillemer en France, la connaissance des lois athéniennes présente encore beaucoup d'obscurités et de lacunes. C'est à éclaircir les unes et à combler les autres que le doyen de la Faculté de droit de Lyon semble avoir consacré, en dehors de son enseignement officiel, la meilleure part de son activité scientifique. Les nombreux articles notamment qu'il a publiés dans le savant dictionnaire de Daremberg et Saglio sur les antiquités juridiques d'Athènes en ont fait, pour ainsi dire, son domaine propre, et cette étude nouvelle sur le droit successoral est une conquête de plus dans ces terres jusqu'ici à peine explorées.

Ce sujet est obscur entre les plus obscurs. On n'a pour s'y guider que onze plaidoyers de l'orateur Isée et trois de Démosthène. Encore faut-il faire la part des erreurs où les habiletés oratoires de l'avocat peuvent induire un commentateur moderne d'idées si anciennes; sans compter que l'authenticité des fragments de lois intercalés dans ces discours n'est pas à l'abri de tout doute. Aussi, bien que MM. Grasshoff, Seeliger et Buesmann aient déjà consacré

Digitized by Google

à cette partie de la législation athénienne des dissertations spéciales, M. Caillemer n'a pas manqué de difficultés à résoudre. Son travail est beaucoup plus développé, plus complet, plus méthodique que celui de ses devanciers ; c'est un véritable traité sur la matière.

Voici quelle est la division du livre, M. Caillemer traite d'abord des divers ordres de successibles (descendants, ascendants, collatéraux, affranchis, esclaves); puis de l'acceptation des successions; en troisième lieu, des droits et des obligations de l'héritier; enfin des partages. Chacun de ces quatre chapitres se divise en sections assez nombreuses. Le premier est le plus étendu, ce qui est naturel, puisqu'il discute les questions particulières du sujet, tandis que les trois autres en traitent les questions générales.

Les juristes qui étudieront cet ouvrage y chercheront surtout l'explication des dispositions législatives ou juridiques qui diffèrent du droit romain et de nos législations modernes; les érudits et les hellénistes s'arrêteront de préférence sur les textes cités, pour en discuter, s'il y a lieu, l'authenticité ou l'interprétation. C'est ainsi, par exemple, qu'on a déjà contesté en Allemagne certains textes cités par M. Caillemer d'après les éditions anciennes, tandis que les manuscrits semblent donner d'autres leçons. Ajoutons, pour faire contrepoids à ces critiques, que l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France* a solennellement proclamé l'importance du livre de M. Caillemer à ce point de vue des études sur l'antiquité hellénique en lui décernant le grand prix fondé par la libéralité de M. Christakis Zographos, mais ce livre ne s'adresse-t-il qu'à ce public spécial et restreint? Loin de nous cette pensée. Il contient bien des parties qui peuvent fixer l'attention même des lecteurs qui ne sont ni juristes ni érudits de profession, pourvu qu'ils s'intéressent à l'histoire des idées et des formes sociales, et

Digitized by Google

qu'ils veuillent, comme dit Bossuet, « ne pas ignorer l'humanité. » Ce sont particulièrement les points où la législation athénienne sur les héritages nous ouvre des jours sur la civilisation même d'Athènes, et, plus généralement, de la race ionienne.

Rien de plus curieux et de plus intéressant à cet égard que les dispositions relatives aux femmes, dont l'infériorité aux yeux de la loi athénienne ne se manifeste nulle part plus nettement que dans le droit successoral. En premier lieu, quand le défunt laisse des fils, les filles sont absolument exclues de l'héritage paternel. Le frère ne doit à sa sœur qu'une dot dont il fixe à son gré la quotité. Et ici il faut remarquer que la race dorienne, comme nous le voyons par les lois crétoises, se montrait moins exclusive en faveur du sexe fort, puisqu'elle fixait à cette dot, due aux sœurs par les frères, un minimum qui était la moitié de la part affectée à chacun des fils. En second lieu, lorsque le père défunt n'a laissé d'autres héritiers qu'une ou plusieurs filles, au lieu d'entrer paisiblement en possession de leur héritage que nul, à ce qu'il semble, ne saurait leur disputer, elles tombent sous le coup d'une législation compliquée, défiante, injurieuse, qu'on retrouve, il est vrai, en partie dans l'Inde ancienne (les lois de Manou en font foi), mais qui a dû disparaître devant une notion plus élevée de la dignité de la femme.

Voici quelles sont les principales dispositions de ces lois étranges. La fille héritière ne s'appartient pas: elle ne peut se choisir un époux. Le plus proche parent du père défunt, quels que soient son âge, son éducation, sa position de fortune, a le droit exclusif d'épouser l'*épiclère*. C'est le terme athénien, qui signifie, à ce qu'il semble, non pas l'*héritière*, mais celle qui est *jointe à l'héritage*. Et en effet la pauvre jeune fille n'hérite pas personnellement: elle transmet l'héritage

Digitized by Google

paternel au membre de sa famille qui seul a droit de le recevoir, et purement passive, elle n'a aucun moyen de se soustraire à une obligation qui ne tient nul compte de son choix ni de sa volonté. Chose bien plus étrange encore, fût-elle déjà mariée avant la mort de son père, la loi brise ce mariage; elle la sépare violemment de son époux pour l'unir de nouveau à un autre, celui qui doit devenir l'administrateur de son héritage et lui donner des enfants aptes à recueillir les biens de leur aïeul. Quelquefois il y a plusieurs prétendants à cet hymen fructueux; plusieurs parents d'égal degré luttent ensemble à qui épousera l'*épiclère;* cela devait arriver souvent quand l'héritage était considérable. En ce cas, ce n'est point la jeune fille, c'est le juge qui décide entre eux; et encore cet époux préféré n'est point assuré de garder la femme avec l'héritage. Il peut survenir un parent plus rapproché qui fasse valoir des droits jusque-là ignorés ou méconnus. Alors ce second mariage est rompu à son tour. A moins toutefois que le mari (soit le premier, soit le second), tenant à la femme plus qu'à l'argent, n'abandonne l'héritage au nouveau prétendant, ou n'achète son désistement à prix débattu.

Il faut lire dans M. Caillemer (pages 36-60) toutes les complications de procédure auxquelles une pareille législation pouvait donner lieu. Il n'est pas moins instructif ni moins intéressant quand il explique ces étranges dispositions, si révoltantes pour l'esprit moderne, par le désir de conserver au défunt un héritier de son sang en même temps que de sa fortune qui pût continuer sa famille et perpétuer le culte du foyer. C'est là aussi la préoccupation qui se manifeste dans la loi hindoue telle que les plus anciens codes nous la font connaître. Ainsi, pour conserver la famille on brisait violemment ce qu'il y a de plus sacré dans la famille, le lien conjugal. Il semble bien que ce soit là un

Digitized by Google

trait caractéristique des plus anciennes branches de la race aryenne; en tous cas, c'est une trace de la parenté qui relie la race grecque à celle qui est allée peupler les bords du Gange. Et quand nous disons la race grecque, il faut entendre particulièrement ce mot de celle des familles de cette race que nous nommons *ionienne*, parce qu'elle avait son origine sur la côte d'Asie, d'où elle est venue peupler l'Attique. De toutes les villes de la Grèce, Athènes est celle qui conserva le plus longtemps, notamment en ce qui concerne la condition des femmes, le type oriental. Le femme athénienne, renfermée dans le gynécée, ne diffère pas beaucoup de la femme asiatique dans son harem.

Il est un autre ordre de considération par lesquelles ces études sur la législation athénienne peuvent intéresser même les lecteurs qui ne cherchent dans la science du droit que la science même de l'homme et des sociétés humaines. On nous signale, dans la législation de certains cantons suisses, de curieuses coïncidences avec le droit athénien sur les points même où il se sépare le plus nettement des principes admis chez la plupart des peuples modernes. Ainsi par exemple, dans le canton d'Uri, quand le fils meurt sans postérité, son père survivant hérite seul, à l'exclusion de tous les frères ou neveux. C'est seulement à défaut du père que la ligne collatérale est admise à la succession; et s'il n'y a ni frères ni neveux, on remonte à l'aïeul paternel et à sa postérité, c'est-à-dire aux oncles et aux cousins germains du défunt.

Ce sont là, à ce qu'il semble (car les textes sont obscurs et parfois contestés) les dispositions mêmes du droit athénien, mais la loi d'Uri va plus loin dans cette voie si contraire à nos législations européennes. Dans tous les cas ci-dessus indiqués, elle ne fait aucune place à la mère et témoigne une préférence exclusive pour la parenté pater-

Digitized by Google

nelle, puisque laissant entièrement de côté la source féminine de la famille, elle aime mieux remonter jusqu'au bisaïeul ou trisaïeul paternel du défunt; et que la mère et ses descendants, c'est-à-dire les frères utérins du défunt, la *mutter mark*, comme dit le droit suisse, ne prennent place qu'après l'extinction complète de la *vatermark*, en ligne paternelle.

Ces brèves indications suffisent à montrer que ces études sur le droit athénien tiennent plus qu'elles ne semblent promettre, et qu'elles ne s'adressent pas exclusivement aux hommes du métier. Toutefois il faut bien reconnaître que c'est aux juristes et aux érudits qu'il appartient surtout d'en apprécier l'importance et les résultats. Mais sur ce point elles ont eu l'honneur d'obtenir des suffrages bien plus précieux encore, vu leur rareté, que celui de l'*association française pour l'encouragement des études grecques*, qui, nous l'avons dit, a décerné au livre de M. Caillemer sa plus haute récompense comme un travail le plus remarquable publié dans le cours de cette année sur les antiquités helléniques. Nos voisins d'Outre-Rhin ont joint leur voix à cet éloge. Un des principaux érudits de la Hollande, M. Van des Eis, parle de ce livre avec une faveur marquée dans le *Nederlandische spectator* du 6 décembre 1879; et dans son *Rapport sur les antiquités grecques* inséré dans le *Zahresbericht von Bursian*. M. J.-H. Lipsius de Leipsig déclare que cet ouvrage « soigneusement composé, doit former désormais la base indispensable des travaux sur ce sujet. » Tous ceux qui ont pu apprécier le genre de bienveillance, ou même de justice, avec lequel les savants de race germanique apprécient les livres sortis d'une plume française trouveront sans doute que c'est là une exception bien significative pour notre compatriote, et que pour être loué ainsi il fallait qu'il fût bien difficile de le juger autrement.

H. HIGNARD.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE LYON

Par Lucien BÉGULE

Précédée d'une notice historique par M. Guigue. — Lyon, impr. Mougin-Rusand, 1880, in-fo, planches.

Depuis longtemps, il n'avait pas été publié, dans notre ville, une œuvre plus magistrale et plus remarquable que la *Monographie de la Cathédrale de Lyon*, que vient de faire paraître M. Bégule.

Tous les Lyonnais, attachés de cœur à leur ville natale, tous ceux qui aiment les beaux livres et les publications où l'art rivalise avec la science archéologique l'ont accueillie avec bonheur. Car s'il est en France des cathédrales plus vastes que Saint-Jean, il n'en est pas de plus digne d'intérêt pour l'artiste et l'archéologue. Aussi n'avons-nous jamais visité ces monuments célèbres, dont certaines villes du Nord sont fières à juste titre, sans apprécier, encore mieux, au

Digitized by Google

retour, les beautés et les mérites de notre antique primatiale.

En effet, quels plus grands souvenirs historiques retrouve-t-on ailleurs? Quelle nef est mieux bâtie? Quel est le chœur, qui présente des caractères plus curieux pour l'histoire de l'art? Où se trouvent de plus beaux vitraux de toutes les époques? Quelle église possède aussi des détails d'ornementation d'une exécution plus finie et formés de matériaux plus précieux?

Et pourtant, pendant que les principaux monuments civils ou religieux de notre pays étaient l'objet, dans toute la France, de remarquables publications, Saint-Jean demeurait, en quelque sorte, presque oublié.

Mais hâtons-nous de le dire, nous n'avons nullement à regretter d'avoir attendu aussi longtemps la publication de la monographie de notre Cathédrale. D'une part, les connaissances acquises aujourd'hui en archéologie ont permis d'aborder l'étude raisonnée de l'édifice avec une sûreté d'appréciation, qui fait trop souvent défaut aux premiers travaux publiés sur nos monuments du moyen-âge. D'un autre côté, combien les découvertes de la science moderne, et notamment l'héliogravure, n'ont-elles pas facilité la reproduction fidèle de toutes les richesses d'art que possède l'église de Saint-Jean !

Ce n'est pas tout. Jusqu'à ce jour, l'histoire de sa construction était chose à peu près ignorée, même de nos érudits. Aussi les archéologues avaient-ils pleine latitude pour attribuer, à telle ou telle époque, telle ou telle partie du monument.

Personne notamment, n'osait reporter la fondation de la Cathédrale actuelle, au-delà de la seconde moitié du XIIe siècle. Désormais, il n'en sera plus ainsi. Grâce aux documents inédits de nos archives, mis en pleine lumière par

Digitized by Google

M. Guigue, nous pouvons préciser l'époque à laquelle on commença à bâtir la *grande église* et suivre presque pas à pas les travaux de sa construction.

Ces documents nous apprennent ainsi que le chœur de Saint-Jean, qui présente le plus ancien exemple connu de l'application, dans notre région, de l'arc ogival, fut construit, suivant toute vraisemblance, par les mêmes ouvriers qui avaient bâti Ainay. En effet, cette dernière église fut consacrée, en 1106, par le pape Pascal II, alors que l'abbé Josserand était encore à la tête de ce monastère. Or, l'année suivante, Josserand montait sur le siège archiépiscopal de Lyon, qu'il occupa jusqu'en l'année 1118, et aussitôt nous le voyons entreprendre la construction de son église cathédrale :

« *Le 21 juin*, dit l'Obituaire de Saint-Jean, *mourut Josserand, archevêque de Lyon de bonne mémoire, qui fit faire à ses propres frais le chœur de la grande église avec des pierres précieuses et polies, et l'entrée de la chapelle de Sainte-Marie, qui fut ornée de peinture.* » (1)

L'œuvre de l'archevêque Josserand subit des lenteurs et des temps d'arrêt; mais elle ne fut jamais interrompue et ses successeurs la poursuivirent, avec une persévérante sollicitude, pendant près de quatre siècles. Vers le milieu du XIIe siècle, le chœur était achevé, quand l'archevêque Guichard entreprit, entre les années 1165 et 1180, les travaux de la grande nef, où put se réunir, en 1245, le grand concile général, dans lequel fut excommunié l'empereur Frédéric II. Dans les dernières années du XIVe siècle, la construction de la grande église touchait presque à sa fin. Elle fut terminée complètement au siècle suivant. Aussi ne

(1) *Obituarium lugdun. ecclesiæ*, p. 27

Digitized by Google

resta-t-il plus au XVIe siècle qu'à élever quelques chapelles, où nous retrouvons la richesse et l'exubérance d'ornementation du style de cette époque.

Il faut lire dans la Notice historique, consacrée par M. Guigue à la construction de Saint-Jean, et placée en tête de l'ouvrage, le récit des travaux et de la marche incessante de cette grande entreprise, qui épuisa les efforts de plus de dix générations. Grâce aux documents reproduits *in extenso*, au bas de chaque page, nous voyons revivre les noms ignorés des maîtres de l'œuvre et des artistes qui ont exécuté chaque partie de l'édifice, aussi bien que ceux des nombreux bienfaiteurs dont les libéralités ont facilité son achèvement.

Ce n'est qu'à la suite de cette notice, dans laquelle l'érudit et l'historien auront désormais à emprunter, plus d'une fois, des renseignements utiles, que M. Bégule aborde l'étude descriptive qui lui est personnelle. Son but, il le déclare lui-même dans son introduction, a été de « faire connaître, « comme il le mérite, l'un des monuments les plus curieux « de la France méridionale. »

Et, en effet, si remarquable que soit la construction de l'église de Saint-Jean, si populaire qu'elle puisse être dans notre ville, combien peu de Lyonnais avaient pu se rendre compte, jusqu'à ce jour, des beautés architecturales et des richesses artistiques qu'elle renferme !

Il faut bien le reconnaître, d'ailleurs, une pareille étude est loin d'être facile. Telle partie du monument échappe, par son éloignement, aux regards du visiteur; telle autre exige, à la fois, un examen attentif et des connaissances étendues en archéologie.

C'est cette étude à laquelle s'est livré M. Bégule dans le travail qu'il vient d'offrir au public. Désormais tout lecteur aura sous les yeux, reproduits par toutes les branches de

Digitized by Google

l'art du dessin, tous les détails de cette œuvre merveilleuse, que nous a léguée le moyen-âge et dont l'ensemble a survécu heureusement à nos révolutions et à nos guerres civiles.

L'architecture du monument a d'abord été étudiée, époque par époque, en suivant simultanément, à l'extérieur et à l'intérieur, l'ordre de sa construction dans chaque partie de l'édifice : l'abside, le chœur, le transsept, la nef, la façade et les chapelles.

Mais c'est surtout aux vitraux que M. Bégule s'est attaché avec un soin particulier. Il les a décrits avec autant de goût que de savoir. Aussi les connaisseurs regardent-ils cette partie de son travail comme la plus achevée. C'est qu'en effet le sujet était digne d'une étude aussi attentive. Les vitraux de Saint-Jean peuvent être rangés au nombre des monuments les plus remarquables de la peinture sur verre, au moyen-âge, aussi bien au point de vue du style que de l'iconographie. C'est là, mieux que partout ailleurs, que l'on peut, en quelques heures, étudier et comparer l'œuvre de chaque époque. Nous retrouvons le XIIe siècle et le commencement du siècle suivant, dans la chapelle de la Vierge et dans les médaillons légendaires de l'abside. Le XIIIe siècle proprement dit est représenté dans l'étage supérieur du chœur et dans les transsepts, le XIVe au centre de l'étage supérieur et dans la rose de la façade, et enfin, les siècles suivants dans les fenêtres des chapelles. Tous ces vitraux ont été décalqués avec la plus scrupuleuse exactitude, et un certain nombre reproduits, avec leurs vives couleurs, par la chromo-lithographie.

A l'étude des vitraux succède celle de la sculpture. Les chapiteaux, les frises, les corniches, tous les ornements en relief ont été décrits, dessinés et gravés. Deux planches reproduisent l'état ancien et l'état actuel de l'horloge célè-

Digitized by Google

bre de Saint-Jean, que l'on a considérée, pendant longtemps, comme un chef-d'œuvre de mécanique. Enfin, grâce à l'héliogravure, nous pouvons admirer aussi les nombreux bas-reliefs qui ornent les trois portails de la façade. Ces médaillons, curieux à plus d'un titre, renferment, pour la plupart, un sens symbolique qui échappe souvent à l'examen le plus éclairé. L'étude en était difficile; M. Bégule a osé l'aborder néanmoins, et soit en les comparant à ceux qui ornent d'autres monuments contemporains, soit en ayant recours à nos vieux auteurs du moyen-âge, il est parvenu à résoudre plus d'un problème posé par les imagiers du XIVe siècle.

Arrivé à ce point de son travail, M. Bégule pouvait le considérer comme terminé; mais il ne l'a jugé épuisé qu'après avoir consacré un dernier chapitre à notre ancienne Manécanterie, l'un des monuments les plus curieux que l'art roman ait laissé dans notre ville, et à l'examen des objets les plus précieux, que possède le trésor actuel de la Cathédrale, soit en manuscrits, soit en objets d'art, et dont plusieurs sont aussi remarquables au point de vue de l'art que par leur antiquité.

Limité par le temps et par l'espace, nous n'avons pu donner, dans cette étude, qu'un rapide aperçu de ce que renferme la monographie de l'église de Saint-Jean. Mais une analyse plus développée était-elle même nécessaire? La plupart des lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ne connaissent-ils pas déja toute la valeur de ce livre, qui devra faire partie désormais de toute collection lyonnaise? N'ont-ils pas tous apprécié aussi le cachet artistique qu'a su lui donner notre habile imprimeur, M. Mougin-Rusand?

Mais si ce compte-rendu ne renferme aucune révélation pour le plus grand nombre de nos lecteurs, nous avions au moins, comme Lyonnais, un devoir à remplir envers l'au-

Digitized by Google

teur, qui n'a reculé devant aucun sacrifice, pour mener à bonne fin une œuvre entreprise avec un sentiment patriotique, dont il est juste de lui savoir gré. A ce titre, nous en sommes convaincu, chacun s'unira à nous pour rendre à son talent et à sa persévérance l'hommage qui leur est dû.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

UNE DETTE

DE

M. LE COMTE DE MIRABEAU

L'homme le plus violent de la Révolution, dont Lavater disait qu'il était né avec tous les vices et qu'il n'avait rien fait pour les combattre, celui que Pascalis proclamait mauvais fils, mauvais époux, mauvais père et sujet dangereux, mais l'orateur le plus éloquent que la tribune française ait produit, Mirabeau, à peine sorti du fort de Joux et s'être enfui en Suisse et en Hollande avec la marquise de Monnier qu'il avait séduite et enlevée, s'empressa d'oublier celle qui avait sacrifié pour lui son honneur, son mari, sa famille et son rang dans la société, pour passer à d'autres illégitimes amours. C'était, malgré sa laideur, un homme à succès.

Rendu libre par sa séparation judiciaire avec la comtesse de Mirabeau, il partit pour Londres, en 1784, avec une Hollandaise, Mme de Nehra, dont le nom n'était qu'une anagramme, mais qui appartenait, en réalité, à une des

Digitized by Google

meilleures familles de son pays. Là, privé de ressources, il écrivit divers ouvrages sur l'économie politique et les finances, mais traqué par ses créanciers et regrettant Paris, il quitta l'Angleterre, en 1785, pour revenir auprès des amis qui pouvaient l'arracher à sa détresse et lui faire une position.

Calonne, en effet, lui donna une mission pour Berlin. Frédéric II se mourait. Il s'agissait de sonder les opinions du prince héritier, ses sympathies pour la France, l'engager à souscrire à un vaste emprunt dont le gouvernement français avait le plus pressant besoin, et enfin, mais ceci était la partie délicate de sa mission, de tenir le ministère au courant de tout ce qui se ferait dans le gouvernement prussien.

Le vieux Frédéric fit bon accueil à l'envoyé français qui avait amené avec lui toute sa famille, ce qu'il appelait lui-même sa *horde* et ce que nous appellerions aujourd'hui sa *smala*, c'est-à-dire : Mme de Nehra, son fils adoptif et son chien. Mais comme à Paris, comme à Londres, comme partout, M. le comte de Mirabeau jetait l'argent par les fenêtres, ses besoins étaient incessants et ses demandes de subsides au ministère français continuelles.

A la mort du grand Frédéric, le nouveau roi, Frédéric Guillaume, eut bientôt la preuve que l'envoyé français prenait des notes secrètes sur les finances, l'armée, l'administration, la force et la faiblesse de la Prusse, les personnes de la Cour et que ces notes avaient une couleur peu bienveillante pour les Etats prussiens. Irrité, le roi de Prusse chassa de ses Etats l'homme qu'il avait d'abord accueilli comme un ami et reçu dans son intimité.

Mirabeau partit au mois de mai 1786, avec sa belle compagne, son fils et son chien, mais en revenant à Paris, soit distraction soit autre motif, il oublia complètement de régler avec ses fournisseurs.

Digitized by Google

Parmi ces derniers, était le marchand-fourreur de sa Majesté le roi de Prusse qui avait eu l'insigne honneur de fournir quelques pelleteries à Mme de Nehra.

Le fourreur, M. Frédéric-Michel Weiss junior, écrivit vainement à son débiteur; celui-ci ne répondit pas. En bon Allemand, M. Weiss ne voulait pas perdre son argent, mais les relations entre la France et la Prusse étaient aussi rares que difficiles; on voyageait peu à cette époque. Puis peut-être éprouvait-on quelques difficultés à obtenir de l'argent des sommités politiques habituées à planer au-dessus des soucis vulgaires. Un petit bourgeois de Berlin paraissait peu redoutable à M. le comte de Mirabeau habitant Paris. Celui-ci pouvait espérer qu'après quelques missives plus ou moins vives, le Berlinois se lasserait, renoncerait à sa créance et passerait la petite somme réclamée par profits et pertes. Malheureusement, il n'en fut rien.

M. Weiss avait pour ami et correspondant à Lyon, un négociant pelletier-fourreur comme lui, M. Antoine Vingtrinier, que de nombreux voyages à Surzac, à Leipzig et à Francfort lui avaient fait connaître et que sa manière de traiter les affaires lui avaient fait estimer.

M. Antoine Vingtrinier allait souvent à Paris, sa réputation d'être un des chefs du parti du Tiers-Etat, dans sa ville natale, lui donnait une certaine influence, non seulement à Lyon, mais au loin. M. Weiss lui écrivit son embarras et M. Vingtrinier ne trouvant pas la charge au-dessus de ses forces, lui demanda ses pouvoirs. Muni de la pièce dont nous donnons ici le *fac-simile* et dont nous possédons l'original (1), il attaqua corps à corps le célèbre orateur, le menaça des tribunaux, lui promit autant de scandale qu'avec

(1) Ce *pouvoir* était entre les mains des demoiselles Giraud qui nous l'ont gracieusement remis.

Digitized by Google

M. de Beaumarchais, le fit plier sous sa parole d'honnête homme et obtint le règlement de cette affaire à l'avantage du négociant de Berlin.

Cette histoire était restée dans les traditions de la famille du négociant lyonnais. Elle n'a de mérite que par le grand nom qui s'y trouve mêlé et nous ne la donnons ici que pour ce qu'elle vaut.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

CHS G: GROSCHEN

Blanc Signé pour Ser
Messieurs Singlrinier Pere
Pelletterie a Lyon, aux fins
payer en mon nom par Mr
La Somme de Douze Cent
de diverses Marchandises
de donner au cas de payer
de La dite Somme, et en cas
Judiciairement Monsieur le Con
de Le contraindre par telle
ment, et a cet effet const

Sera, Le
accordan
Pere &
demarc
fins de
par M
pour
Constit
Quoi
Cachet
Juillet

Je
Nota
Mon
Ma
Roy
Semu

Digitized by Google

...s revoquer & en constituer d'autres avec le meme pouvoir
...t generalement aux dits Sieurs Vingtriniet
... fils pleine & entiere Liberté de faire telles
...hes tant judiciaires qu'extrajudiciaires aux
... parvenir aux Payement des 1296 Livres dues
...onsieur le Comte de Mirabeau, promettant d'avoir
...agreable tout ce que les dits Sieurs mes
...ues feront dans cette Cause. En foy de
...j'ai Signé & Scellé les presentes avec mon
... Ordinaire. Fait & passé a Berlin ce 19e.
...788

F M W

Friederich. Michell Weiss ...

Soussigné Commissaire de Justice &
...aire Royal a ce requis certifie que
...sieur Friederich Michell Weiss junior
...chand fourreur de Sa Majesté le
... de Prusse, de Nous Notaire &
...ins. Personnellement connus, a Lû
Signé

Signé & approuvé
Le plein pouvoir
ratifier tout son
de quoi j'ai dressé
sur sa minutte, en
de foy mon sceau d
de ma signature.
Berlin ce 19e Juillet
du Notaire soussign
de la Frederic Stadt
paroisse de la St Tri
Ploetz.

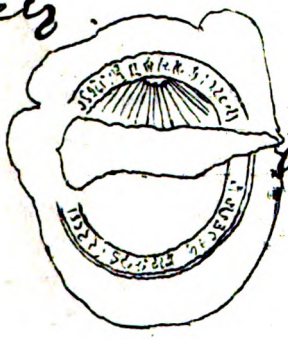

Nous soussig
près sa ma
a signé l'a
ajouté à s
En foi
et fait
le vingt

Le
soussi
Not
de

Henr
en
à
Johan
con
a

né ministre plénipotentiaire de sa majesté très Chrétienne
jesté le roi de Prusse, Certifions que Louis Dorta qui
ete d'autre part est notaire en cette ville, que foi est
a signature en cette qualité tant en jugement que hors,
de quoi nous avons signé de notre propre main
Apposer le cachet de nos armes, à Berlin
trois Juillet Mil sept cent quatre vingt huit.

le comte d'Esterno

Digitized by Google

DEUX AMITIÉS

— Eh bien ! Marie, répondit Mme Werner en lui frappant amicalement sur la joue, voilà qui va t'étonner, mais, dans la circonstance actuelle, cette confiance me manque totalement.

— C'est affreux cela ! s'écria Marie, en faisant une charmante petite moue : alors, chère Madame, vous voilà condamnée à attendre ma mère et à subir ma compagnie.

— Sera-t-elle longtemps absente ?

— Non, non, elle va revenir tout de suite. Dites-moi, chère Madame, que faites-vous de Mme Dermont ?

— Rien, c'est elle qui fait de nous ce qu'elle veut.

— C'est donc une enchanteresse ?

— C'est bien cela, Marie, tu as trouvé le nom qui lui convient.

Mme Desnoyelle rentra alors et Marie s'esquiva au plus vite pour n'être pas renvoyée, ce qui est antipathique à toutes les jeunes filles.

Mme Werner s'empressa de dire alors à sa voisine que Mme Dermont ayant lu les vers de Marie en avait été enchantée.

— Elle m'a assuré, ajouta-t-elle, que votre fille est une vraie poète, que les quelques fautes qui se rencontrent

Digitized by Google

dans ses compositions ne proviennent que de l'inexpérience. Elle a proposé de les lui indiquer et m'a laissé entendre que, par ses connaissances, ses amis qui occupent un rang dans le monde littéraire, elle pourrait être fort utile à cette intéressante jeune fille et lui assurer certains succès.

Mme Desnoyelle resta silencieuse.

— Ah ! voilà ce que je craignais, s'écria Mme Werner, vous refusez ?

— Non, je réfléchis, répondit doucement la mère : vous m'avez avoué que vos renseignements sur cette Mme Dermont sont incomplets ; qui sait si elle n'est pas une de ces personnes qui ont une existence irrégulière ou tout au moins dont les principes sont vacillants ?

— Ceux de Marie sont fermes, vous n'avez rien à craindre et ce serait folie à vous d'entraver l'avenir de votre enfant par des scrupules exagérés.

— Peut-être avez-vous raison : je consens, en meré servant toutefois de mettre ma fille sur ses gardes.

— Rien de plus juste.

Dès le lendemain, Marie, très émue, se présentait chez Mme Dermont. Sa mère l'accompagnait, mais elle se retira après quelques instants. Lorsqu'elles furent seules toutes deux, Mme Dermont lui fit mille démonstrations d'amitié, lui assura qu'elle allait charmer sa solitude, qu'elles passeraient ensemble de longues heures, etc. Puis, tout à coup, elle interrompit ses mièvreries pour demander à Marie de lui lire une pièce de vers. La jeune fille y consentit avec un vif battement de cœur : elle comprenait qu'elle allait trouver en Mme Dermont un juge plus expérimenté que sa mère et Mme Werner. L'élocution facile de Mathilde Dermont, les livres nombreux qui couvraient sa table prouvaient jusqu'à l'évidence, aux yeux de Marie, son instruction et ses goûts littéraires.

Digitized by Google

Mathilde loua beaucoup la grâce, la fraîcheur de la composition et ne se permit qu'une légère critique de détail, que saisit très bien la jeune fille, charmée d'avoir trouvé un tel professeur. Mme Dermont lui fit promettre d'apporter le lendemain d'autres pièces de son recueil et lui laissa entendre qu'elle lui trouverait un éditeur.

Marie rentra chez elle enthousiasmée de sa nouvelle amie et le cœur rempli des plus douces espérances. Elle se jeta avec effusion au cou de sa mère en s'écriant :

— Nous pourrons enfin payer notre dette sans fatiguer tes pauvres yeux à travailler à la lumière. Mme Dermont me trouvera un éditeur.

La dette dont parlait Marie avait été laissée par M. Desnoyelle et était un sujet de grand souci pour la mère et la fille.

Il ne s'agissait pourtant que de la somme de deux mille francs. Le créancier, ancien ami de M. Desnoyelle, n'avait pas voulu que cette somme fût prélevée sur la faible dot de femme d'officier qui restait à Mme Desnoyelle pour toute fortune, et sur laquelle il ne possédait d'ailleurs aucun droit : il avait accordé, pour la payer, un temps illimité. Mais comme il n'était pas riche lui-même, et que Mme Desnoyelle avait gardé un affectueux souvenir de son mari, elle brûlait de décharger sa mémoire en amortissant complètement cette dette. Elle n'y était pas encore parvenue.

Dès le soir même, Marie veilla bien tard pour revoir avec soin les poésies qu'elle devait le lendemain soumettre à Mme Dermont.

Elle y retourna ce lendemain et bien d'autres jours encore, mais sa mère ne s'en plaignit pas, quoiqu'elle vît avec peine que le travail de tapisserie qui constituait une de leurs principales ressources fût un peu négligé ; elle partageait les espérances de sa fille.

Digitized by Google

Mme Dermont retenait Marie pendant de longues heures ; lorsqu'elle s'était fait lire quelques vers, qu'elle avait adressé quelques observations justes et fines à la jeune fille, la conversation s'égarait loin de la poésie; on parlait voyages, théâtre, vie mondaine. Mathilde avait beaucoup vu, beaucoup voyagé, et Marie qui n'avait jamais quitté Chênelong, l'écoutait avec avidité.

Comment eût-elle pu alors détourner son attention de cette voix fascinatrice pour compter les points de la combinaison desquels dépendait la forme et la nuance des fleurs destinées à naître sous ses jolis doigts ? D'ailleurs le jour mystérieux, soigneusement tamisé, qui régnait dans l'appartement de la belle enchanteresse, le lui aurait-il permis ?

Parfois Marie, se souvenant que les corrections n'étaient pas terminées et qu'il fallait enfin rentrer au logis, ramenait Mme Dermont au sujet qui lui importait le plus, mais souvent en vain; n'avait-on pas le lendemain pour travailler ? et Marie partait, emportant l'espérance pour le lendemain qui se passait de même.

Non, sa mère ne se plaignait pas, car depuis que Marie connaissait Mme Dermont, la tristesse qu'elle avait éprouvée du départ de Mina avait disparu; il était aisé de voir qu'un puissant intérêt présidait à sa vie; la bonne mère se disait alors que lorsqu'on a vingt ans, de la beauté, une intelligence développée et pas de fortune, qu'il est difficile d'espérer un mariage selon ses tendances et son cœur, il est essentiel que les forces de l'âme et ses aspirations trouvent un aliment plus actif que celui d'un travail manuel qui laisse un champ trop libre à la pensée inquiète.

Cependant, après quelques mois de visites quotidiennes, presque toutes les poésies de Marie avaient été lues par Mme Dermont qui les avait déclarées charmantes; mais quoique les éloges de sa nouvelle amie fussent bien douces

Digitized by Google

à l'oreille de la jeune fille, elle n'oubliait pas les promesses qui lui avaient été faites. Quant à Mme Dermont, elle semblait avoir entièrement oublié ce point important. Elle paraissait jouir d'une position très aisée ; d'ailleurs l'élégance suprême dont elle était environnée, son mépris pour les questions d'argent, rendaient difficile et même douloureuse à Marie la nécessité de lui rappeler ces promesses.

Bien souvent, tandis que Mme Dermont la couvrait de caresses, l'appelait sa jeune, son aimable amie, le cœur de la pauvre enfant battait du désir et de la crainte à la fois de lui parler enfin de la réalisation de cet espoir qui soutenait sa mère et elle-même ; hélas ! la parole expirait sur ses lèvres ; elle craignait d'être taxée d'orgueil, de paraître attacher trop d'importance à ce qui en avait peu sans doute aux yeux d'autrui, et chaque jour, honteuse de sa faiblesse, elle répondait au regard interrogateur de sa mère en baissant la tête.

Mme Dermont s'aperçut enfin des distractions et du trouble de la jeune fille et lui en demanda la cause. C'était là une occasion de s'expliquer que Marie ne laissa pas échapper. Mme Dermont l'écouta sérieusement et lui répondit :

— Cher oiseau des bois, vos vers sont charmants, il est vrai, mais ils ne me paraissent pas assez parfaits pour les livrer à la publicité. Il faut travailler à en faire d'autres sous ma direction et je vous promets le succès. Maintenant, venez m'embrasser et je vous apprendrai une grande nouvelle qui vous fera plaisir, je pense. C'est que je vais passer ici tout l'hiver. Eh ! chère mignonne, c'est vous qui êtes la cause de cette détermination.

Ne serai-je pas mieux ici avec vous, à l'abri de votre amitié, que dans Paris où j'ai souffert, où l'on m'a méconnue, dont enfin, mon meilleur ami est absent encore. Vous me chanterez, bel oiseau, vous me garantirez de la froidure

Digitized by Google

sous vos ailes chaudes et palpitantes. Oh! Marie, que de doux moments nous allons passer ensemble!

Marie fut certainement bien heureuse d'apprendre qu'elle gardait son amie, mais elle éprouvait une douleur aiguë de l'arrêt que venait de porter Mathilde, qui anéantissait ses espérances.

Il lui restait donc une ombre de tristesse dont Mme Dermont comprit la cause; comme la tristesse lui était antipathique, qu'elle voulait autant que possible égayer la solitude à laquelle la condamnaient certaines circonstances bien plus que l'état de sa santé, elle se hâta de lui prodiguer de flatteuses consolations, de raviver son désir de créer des œuvres nouvelles, et ne fut satisfaite que lorsque le sourire reparut sur le charmant visage de la jeune fille.

Néanmoins, Marie découragée ne toucha pas sa plume pendant plusieurs jours, et ses travaux manuels ne lui offrant plus l'attrait qu'elle y trouvait autrefois, elle consacra plus de temps encore à son amie. Elle écoutait pensive ses récits pleins de charme qui la transportaient dans un monde d'artistes, de gens de lettres, da célébrités dramatiques, où parfois elle éprouvait de vagues désirs de se faire une place. Rentrée chez elle, elle y songeait encore.

Elle avait cru s'apercevoir que les idées, les principes de Mme Dermont n'étaient point ceux dans lesquels elle avait été élevée, mais elle ne s'arrêtait point à cette pensée inoportune; elle avait tant d'enthousiasme, tant de sincère affection pour cette aimable femme, qu'elle ne voulait à aucun prix s'avouer les taches qui pouvaient obscurcir l'auréole dont elle se plaisait à l'entourer. C'est à peine si elle s'apercevait que Mme Dermont, à la longue, exerçait sur elle une fâcheuse influence; sa vie, qui jusqu'alors, lui avait parue si douce, lui semblait maintenant monotone; l'inspiration l'avait abandonnée, et ces alternatives de crainte et

Digitized by Google

d'espérance en surexcitant ses nerfs, lui enlevaient l'aimable égalité de son caractère. Ses entretiens avec la calme, raisonnable et pieuse Mina, la laissaient au contraire toujours meilleure qu'auparavant.

Cependant sa mère la pressant de questions sur l'avenir de ses vers, elle fut forcée de lui avouer la vérité. Mme Desnoyelle se montra fort irritée contre Mme Dermont.

— Pourquoi, dit-elle à sa fille, t'a-t'elle leurrée d'espérances, de promesses qui ne devaient pas aboutir? Elle connaissait tes vers avant de te connaître, elle avait donc pu les juger; je croirais vraiment qu'elle s'en est servie de prétexte pour t'attirer à elle et charmer ainsi sa solitude.

— Et quand cela serait, s'écria Marie, d'un ton d'aigreur, pour la première fois de sa vie, ne suis-je pas amplement dédommagée par le bonheur que me procure cette agréable relation?

Mme Desnoyelle regarda sa fille avec une douloureuse surprise, resta un moment silencieuse, puis reprit avec une douce fermeté.

— Est-ce une vraie, une pure amitié que celle qui me prive presque constamment de ta société, qui t'a enlevé le goût de tes travaux manuels, qui te fait négliger ta correspondance avec la bonne Mina et me répondre enfin comme tu viens de le faire? Ah! Marie, tu n'es plus toi-même; hélas! la faute en est à moi qui ai permis trop légèrement cette liaison.

Marie, repentante de sa vivacité, se jeta au cou de sa mère.

— Pardonne-moi, lui dit-elle, mais, je t'en prie, n'accuse pas Mme Dermont, si bonne, si aimable; ô mère, je l'aime passionnément.

— La sincère amitié est plus calme, ma fille; suis le conseil que je te donne, ne cesse pas brusquement de voir cette

Digitized by Google

sirène, diminue seulement le nombre et la longueur de tes visites ; cela te laissera d'ailleurs un temps qui t'est nécessaire.

— Il est vrai que j'ai négligé ma tapisserie, mais dès demain, ma mère, je te promets de me remettre avec ardeur à l'écran à écusson, quoiqu'il m'ennuie beaucoup, et de recommencer à faire de la poésie.

— J'ai terminé l'écran, ma fille ; souviens-toi qu'il est rare que nous puissions faire ce qui nous amuse, et si tu veux m'en croire, ne t'occupe de poésie que pour déverser le trop plein de ton âme, charmer tes loisirs et les oreilles de ta mère : laisse-là ce rêve décevant de publicité. Tu as de la grâce, de l'esprit et du cœur dans tes compositions, pas de génie, sans doute.

Mme Werner a agi de bonne foi, mais elle t'aime beaucoup et a de tes vers une trop haute opinion ; son goût littéraire est d'ailleurs peu développé. Je crains que les compliments exagérés de Mme Dermont n'aient été que des flatteries : elle vient du reste de t'en donner la preuve.

— Et la dette ?

— Nos efforts réunis la combleront avec le temps.

Marie ne répondit rien, elle n'était pas persuadée, mais elle se remit dès le lendemain avec ardeur, le matin à sa tapisserie, le soir à ses vers, et par condescendance pour sa mère, elle abrégea un peu sa visite quotidienne à Mathilde, qui s'en plaignit hautement. Elle voyait très peu de monde, on oublie promptement à Paris. Ses amis, à elle, ne recherchaient que le plaisir, qu'ils supposaient ne pas rencontrer à Chênelong et ceux de son mari n'avaient pour elle ni estime, ni affection.

Personne n'ignorait que M. Dermont, homme bon, sérieux et modeste, n'avait pas trouvé le bonheur dans son union avec la brillante Mathilde, qui se destinait à la carrière dra-

Digitized by Google

matique lorsqu'il la connut, l'aima et l'épousa, autant dans l'espoir d'être heureux lui-même, que pour l'arracher à une position qu'il trouvait trop hasardée pour une femme.

Peu de jours après la conversation qui avait eu lieu entre Marie et sa mère, la jeune fille porta une nouvelle pièce à Mme Dermont. Celle-ci que fatiguait la mélancolie de son amie s'arrangea, tout en n'admirant pas sans restriction, à fortement l'encourager. Marie se remit au travail avec plus d'ardeur que jamais.

Ce fut pour elle une heureuse période : une vive espérance l'animait de nouveau et sa persévérance, son courage avaient ravivé sa mère elle-même.

Une après-midi qu'elle venait de terminer une pièce où l'inspiration semblait avoir passé, Marie, l'œil brillant, la poitrine dilatée, l'esprit planant encore dans les espaces, vola plutôt qu'elle ne se rendit chez MmeDermont, espérant cette fois une approbation complète. Après quelques courts moments de conversation, elle dépliait sa feuille pour la montrer à son amie.

— Un instant, lui dit celle-ci, laissez-moi d'abord vous faire part de mon bonheur. L'ami dont je vous ai parlé, qui devait être absent tout l'hiver, est de retour ; je vais quitter Chênelong et retourner à Paris.

Marie pâlit.

— Ah ! vous emporterez mon cœur, s'écria-t-elle, sans songer que Mathilde n'avait parlé que de sa joie.

— Et je vous laisserai le mien, répondit Mme Dermont d'un ton enjoué ; mais, chère, ne vous désolez point ; vous y viendrez dans ce Paris charmant où je retourne enfin ; comme je serai heureuse de vous y recevoir, et puis, songez-y, je vais pouvoir m'occuper activement de placer vos vers. Enfin, si vous m'aimez, chère, vous devez vous réjouir

Digitized by Google

pour moi ; je m'ennuyais terriblement ici et il me fallait des raisons bien fortes pour m'y retenir.

Marie, cette fois, fut un peu blessée de ces paroles et sa délicatesse souffrit surtout d'entendre Mathilde attacher tant d'importance au retour d'*un ami*.

— Cet ami si cher, dit-elle, n'est cependant ni un frère ni un époux.

— Il le sera bientôt.

— Quoi ! déjà ! s'écria Marie, qui, témoin des regrets de sa mère, ne pouvait comprendre qu'un an suffît au deuil d'une veuve.

— Naïve enfant, reprit Mathilde en souriant, croyez-vous donc qu'on aime forcément un homme parce qu'il est votre époux ?

— Je l'avais toujours cru, repartit Marie un peu sèchement.

— Que vous êtes jeune ; nous verrons si plus tard. . . mais j'y pense, vous aviez quelque chose à me soumettre ; donnez-moi ces vers, chère belle, je les verrai en particulier ; je les joindrai à vos autres poésies et nous en ferons un beau volume. Et maintenant, causons, causons pour la dernière fois à Chênelong ; je retourne à Paris dès ce soir.

Quand elles se quittèrent, il y avait d'abondantes larmes dans les yeux de Marie. Ceux de Mathilde étaient secs, mais elle se montra cependant affectueuse pour la jeune fille et sensible à son amitié. Elle lui fit promettre de venir la voir à Paris.

III

Les jours qui suivirent le départ de Mathilde furent bien tristes et surtout bien vides pour Marie, plus vides que lorsque Mina l'avait quittée. Elle sentait alors que la jeune Al-

Digitized by Google

lemande partageait ses regrets, qu'il lui serait doux de lui écrire, de lui raconter ses impressions.

Maintenant, au contraire, elle éprouvait un sentiment poignant, comme si d'un beau rêve elle était retombée dans une fatale réalité.

VALENTINE DUBOURG.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LITTÉRATURE

DEUX SONNETS D'ARCHITECTES

Au Logis, par Saint-Lubin-en-Vegonois (Loir-et-Cher),
19 août 1880.

Mon cher ami,

. . . . . .

Ci-joint deux sonnets d'architectes qui vous sont dus, celui surtout de votre ami Philibert de l'Orme que j'ai écrit pour vous. J'en avais fait quelques-uns pour des amis qui les ont mis, à la façon du XVIe siècle, en tête de leurs plaquettes; vous ne m'en avez pas demandé; je vous en ai fait un (1). C'est, comme vous le voyez, d'une indiscutable logique; je serais heureux qu'il vous fût agréable; il vous montrera du moins que, si je ne vous vois guère, cela ne m'empêche pas de penser à vous.

. . . . . amitiés.

ANATOLE DE MONTAIGLON.

(1) Notre honorable collaborateur M. Charvet, auquel cette lettre est adressée, ne savait pas que son ami de Montaiglon écrivait des sonnets à l'usage des notices d'architectes; il en eût sans doute déjà demandé pour celles qu'il a publiées. La biographie de Philibert de l'Orme commence à voir le jour, il est vrai; mais les vers de M. de Montaiglon ne peuvent pas attendre les longues années qui se passeront peut-être avant que le livre soit terminé. Ce sonnet a été très agréable à M. Charvet, il le sera sans doute aussi au public qui en aura ainsi la primeur.
Note de la Rédaction.

Digitized by Google

Si De l'Orme *n'est pas sans recherche pimpante,*
S'il poursuit le détail, si ses dômes sont lourds,
S'il construit sa colonne avec trop de tambours,
Et s'il donne à ses toits une trop longue pente,

Il a, ce qui vaut mieux, l'air noble en ses contours ;
Son fort, c'est le grand sens avec lequel il plante
Tout l'édifice, et l'art de sa belle charpente,
Dont les inventions restent d'un grand secours.

Comme, lorsqu'un sculpteur a drapé sa statue,
La forme est sous les plis dont il l'a revêtue,
De l'Orme est, avant tout, fondé, construit, couvert.

Ce sont là des secrets que trop de monde ignore,
Et, comme c'est alors seulement qu'il décore,
C'est vraiment un Français que maître Philibert.

19 juillet 1880.

Pour mon ami Léon Charvet.

Anatole de MONTAIGLON.

Digitized by Google

Le vrai, le grand MANSART, *c'est l'oncle, c'est* FRANÇOIS.
Il n'est pas fastueux, tourmenté de paraître ;
Dans sa sobriété son accent est plus maître,
Et son goût pur s'attache à de plus strictes lois.

Dans leur nu vigoureux ses murs ne sont pas froids ;
Il a les angles francs, et rien ne s'enchevêtre ;
Comme ombre il lui suffit du creux de la fenêtre
Et ses petits frontons n'entament pas les toits ;

Il évite le noir des sculptures trop riches,
Et pose simplement le trait de ses corniches
Sur le fût élancé de pilastres étroits ;

Sa force, nette et claire, est toute dans la ligne ;
C'est par là que toujours il se nomme et qu'il signe,
Au château de Maisons, et plus encore à Blois.

20 juillet 1880.

ANATOLE DE MONTAIGLON.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Je suis en vacances, nous sommes en vacances, vous êtes en vacances ? ils sont en vacances.

C'est le verbe qui se conjugue le plus volontiers en ce temps ci.

Toutes les prisons sont ouvertes, toutes les barrières abaissées, toutes les chaînes rompues.

Chacun court aux champs. Que les perdrix se tiennent bien ; l'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 29 août, au matin.

Les collégiens, en recevant leur premier fusil, pourront dire, ainsi que M. Prudhomme : C'est le plus beau jour de ma vie !

Pour ceux qui ne peuvent chasser, les chemins de fer organisent des trains de plaisir et, de tous côtés, les attractions les plus passionnelles, affolent les curieux, sans tenir aucun compte du carré des distances. Clermont-Ferrand, Nice et Venise, attirent aussi violemment que Valence, Bourg, Châtillon-sur-Chalaronne ou Nantua.

— En fait de barrières ouvertes, une des cérémonies les plus touchantes a été l'ouverture des portes, la clôture des classes et la distribution des prix, le 27 juillet à l'École de la Martinière, sous la présidence de M. le Préfet du Rhône. On est stupéfait en voyant la masse de choses utiles qui s'apprennent dans ce bel établissement.

Des écussons placés récemment au-dessus des voûtes du cloître, dans la cour, rappellent que, outre les bienfaits du major Martin, la Martinière a reçu du docteur Gilibert 550,000 francs, du docteur Eynard 380,000 fr., du docteur Bonnaric 50,000 fr., et de M. Arlès-Dufour 10,000 fr. Ces sommes ont été bien placées car elles servent à former

Digitized by Google

des hommes instruits et par conséquent honnêtes et de plus maintenant de bonnes ouvrières, de braves mères de famille, car la Martinière des filles est créée aujourd'hui et les résultats sont excellents.

— Les 5 et 6 de ce mois, ont eu lieu la distribution des prix aux élèves du Lycée sous la présidence, le premier jour, de M. Gailleton, le second jour, de M. Oustry, préfet du Rhône.

Comme toujours, foule énorme, discours sur l'éducation, invitation aux élèves à devenir des hommes utiles au pays. Applaudissements. Au concours général, à Paris, le Lycée de Lyon a obtenu cinq nominations, Le lycée de Grenoble en a seul obtenu davantage.

— Pendant qu'on couronnait les lycéens, les Facultés faisaient des bacheliers.

La Faculté des lettres de Lyon a enregistré un cas unique dans les annales des examens au baccalauréat.

Un sourd-parlant très intelligent, M. Maurice Kœchlin, de Mulhouse, âgé de 16 ans, élève de M. Hugentobler, directeur-fondateur du pensionnat des sourds-muets pour l'enseignement par la parole, a subi, mardi et mercredi 3 et 4 courant, le premier examen pour le baccalauréat ès-lettres et il a été reçu avec la note *bien*. Beau succès pour la méthode et le professeur.

— Les journaux du 30 juillet nous ont annoncé que, dans sa dernière séance, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait accordé une mention honorable à l'ouvrage de M. Vaesen, archiviste de la ville de Lyon, sur la *Juridiction commerciale de Lyon sous l'ancien régime.*

— L'Académie des sciences morales et politiques vient aussi d'accorder une médaille de mille francs à M. Jules Rambaud, avocat du barreau de Lyon, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, pour une *Etude sur la vie et les œuvres de Wolowski*, Polonais, naturalisé Français, fondateur du Crédit foncier et auteur de nombreux ouvrages d'économie politique.

— Lyon peut s'enorgueillir d'avoir fourni, pour les prix de vertu, deux des lauréats que l'Académie Française a eu à couronner ces jours-ci. Mlle Chauve, qui a créé l'orphelinat Sainte-Anne, a, comme Adé-

Digitized by Google

laïde Perrin, qui a passé sa vie à ramasser et à soigner des incurables, passé la sienne à réunir, soigner et à transfigurer de petites orphelines abandonnées, le plus souvent vicieuses, dont elle fait d'honnêtes jeunes filles et de braves et vaillantes mères de famille ; l'Académie lui a accordé un prix de deux mille francs. Quant à Marie Argoud, modèle des servantes dévouées, elle est entrée, en 1827, au service d'un ménage lyonnais peu fortuné et, pendant cinquante ans, lui a consacré les soins les plus attentifs, les plus dévoués, les plus désintéressés, se regardant comme de la famille et prodiguant ses peines sans les compter pour soutenir la veuve et ses cinq orphelins, quand le chef de la maison a été enlevé à ceux dont il était l'amour et l'appui. Ces dévouements sublimes ne sont pas rares, à Lyon surtout, mais on les remarque peu, l'attention publique étant, dit M. Sardou, plus particulièrement attirée vers les grands criminels qui foisonnent. C'est à eux que va l'attention ; la sympathie et la préoccupation générale ne s'attachant qu'à les arracher à la vengeance des lois.

— Le 27 juillet, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a, dans sa séance solennelle, entendu le discours de réception de M. Perret de la Menue, sur un sujet très archéologique et, malgré son sérieux, attentivement écouté et vivement applaudi, sur *les Boucliers* à toutes les époques.

Cette arme défensive a été savamment décrite, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours où elle ne sert plus guère qu'en architecture et dans les arts décoratifs. Des recherches sérieuses autant qu'un excellent style ont contribué à faire un succès à l'orateur.

Un autre discours de réception, celui de M. André, devait nous faire connaître les particularités du passage de Mercure devant le Soleil, le 6 mai 1878, à Ogden (*Utah, Amérique du Nord*) ; mais l'auteur s'étant un peu attardé dans sa description du voyage, n'a pu donner à l'opération astronomique tous les développements que son sujet comportait. D'après les jalons posés, on pourra connaître dans deux ans la distance de la terre au soleil, avec plus de sûreté qu'on ne l'a pu jusqu'ici.

La fin de la séance a été consacrée à la distribution de différents prix.

— Dans sa séance de clôture du 4 août, la Société littéraire a reçu à l'unanimité membre titulaire M. Clair Tisseur, que ses travaux littéraires et les belles églises qu'il a construites, entre autres Sainte-Blan-

Digitized by Google

dine et le Bon-Pasteur, ont rendu un de nos Lyonnais les plus remarqués de notre temps.

— M. Chaîne, peintre, directeur de l'école de dessin du Petit-Collége, a été, sur la proposition du conseil d'administration des musées, nommé conservateur des musées (section de peinture et de sculpture), en remplacement de M. Guichard, décédé.

— Notre nécrologe sera long et douloureux ce mois-ci. La ville a perdu M J. Perret, négociant, marchand de fers, un des hommes les plus riches de Lyon et des plus généreux. Administrateur des Hospices, il a marqué son passage par de nombreuses améliorations. Sa bienfaisance était immense et n'avait d'égale qu'une modestie qui lui faisait cacher avec un soin extrême tout le bien qu'il faisait.

— M. Pelosse, ancien chef de division à la préfecture du Rhône, est décédé le 4 août, à Bessenay, où il avait pris sa retraite. M. Pelosse était maire de Bessenay. Il laisse un fils, avocat au barreau de Lyon et auteur de la notice sur Bessenay, publiée en ce moment par notre Revue. M. Pelosse père n'était âgé que de soixante-quatre ans.

— M. Paul Allut, auteur de plusieurs beaux volumes d'histoire et d'archéologie lyonnaises, imprimés avec un goût parfait chez M. Louis Perrin, est décédé dans les derniers jours de juillet, à Marseille, à l'âge de 86 ans.

— Le 29 juillet, après de longues et cruelles souffrances, est décédé, dans sa jolie propriété de Chazey d'Azergues, M. Claudius Compte-Calix, le peintre élégant et fin, le Florian du pinceau, dont les sujets si variés, et toujours de bon goût, étaient, dès leur apparition, reproduits par la gravure ou le dessin et se trouvaient connus du monde entier, plus que les œuvres de maîtres à vol plus élevé. Aussi heureux que Scribe ou Horace Vernet, Compte-Calix a joui de son vivant d'une immense popularité, non seulement en France, mais chez tous les peuples civilisés.

A ceux qui reprochent à nos compatriotes plus de savoir que d'esprit, nous répondrons que Compte-Calix était Lyonnais tout entier.

Il était né à Lyon, rue Mercière, le 28 septembre 1813.

Digitized by Google

Il entra, le 30 décembre 1826, à notre Ecole des Beaux-Arts et en sortit à la fin de l'année scolaire 1829.

De 1829 à 1831, il fut engagé, comme professeur de dessin, au collège de Thoissey. Ce fut cette année-là que, venant à un bal de la préfecture, à Lyon, le premier donné depuis la révolution de juillet, il fut annoncé par l'huissier : M. le comte de Caliste, et reçut de M. et de Mme Paulze d'Yvoy, empressés de rallier Bellecour au gouvernement nouveau, tous les honneurs de la soirée.

Rentré à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, il obtint, en 1832, le premier prix de dessin de la figure, médaille d'or; en 1836, le premier prix d'ornement, médaille d'or, et un deuxième prix, médaille d'argent, pour les concours mensuels, prix demandé exceptionnellement pour lui par le jury. D'une fortune modeste, mais courageux, tout en travaillant à se perfectionner dans son art, il donna de 1832 à 1836 des leçons de dessin au pensionnat de la *Favorite*, maison à la mode dans ce temps-là.

En 1836, il partit pour Paris où il sut bientôt se faire une place parmi les premiers; il reçut la médaille de troisième classe en 1844 et des rappels en 1857, 1859, 1863. Son premier tableau, exposé à Lyon, avait pour titre : *Les sœurs de lait*, tel a été aussi le titre et le sujet du dernier tableau exposé par lui cette année même, dans notre ville.

Un très beau portrait de lui avait été fait, l'année dernière, par sa nièce, Mme Collomb-Agassis.

— Lyon a encore perdu, le 3 août, un écrivain de race qui n'a eu qu'un défaut, ou qu'un malheur, de n'avoir pas habité Paris et de n'avoir pas fait un métier de l'art d'écrire dans lequel il eût fait voir qu'il était maître.

M. Joannès Vindry, dont la famille, honorée à Lyon, avait possédé un magasin d'orfévrerie place d'Albon, avait été lui-même chef d'une maison de teinture très importante, quai saint Vincent. Sérieux et mélancolique, il avait, la plume à la main, la verve et la puissance comique à haute dose. Son style facile courait à travers les situations et ne laissait pas un moment son lecteur inattentif ou fatigué ; il avait donné à la *Revue du Lyonnais*, et se plaisait à jeter aux petits journaux, des articles ou des bluettes qu'il signait de son pseudonyme Victor Corandin, ou qu'il ne signait pas du tout. On ferait un charmant volume de ces bribes perdues.

Parmi ses œuvres imprimées, en brochures ou en volumes, on peut

Digitized by Google

citer : *On ne croit plus à rien*, un petit chef d'œuvre de gaieté, d'humour et de philosophie ; *la guerre des Omnigos*, satire des temps modernes ; *Terras et Cie*, étude de mœurs lyonnaises ; le *Gendre d'un opticien*, roman humouristique ; le *Roi des Oncles*, autre étude lyonnaise, excellent roman de mœurs, où on trouve des portraits tracés avec une grande sûreté de main et un profond esprit d'observation.

Ces œuvres charmantes n'étaient qu'un délassement du souci des affaires, un repos permis au milieu des soins d'une vaste maison, et la conduite d'un monde d'ouvriers, mais dans ses pages les plus gaies, dans ses tableaux les plus légers, perçaient toujours une haute pensée morale, une grande idée philosophique et un profond amour du prochain.

Il fut un des créateurs et un des plus habiles administrateurs de notre Ecole de commerce, en même temps qu'il fut un des membres de la Chambre de commerce les plus influents et les plus écoutés ; il avait l'amour de la famille et des amis à un haut degré. Il est décédé au milieu des siens, à Francheville, à l'âge de 61 ans.

— On annonce la mort de M. l'abbé Martigny, auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. M. Martigny a été curé de Bâgé-le-Châtel. Depuis il avait été appelé au Chapitre de Belley et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— On voit en ce moment aux vitrines de M. Dusserre un portrait au pastel qui est une des meilleures œuvres qu'on ait vues depuis longtemps à ces vitrines artistiques. Ce portrait, par Wolf, représente un ecclésiastique à figure intelligente et un peu railleuse dont l'artiste a saisi admirablement l'expression ; cela vit, cela respire ; c'est la nature prise sur le fait. Succès complet pour l'artiste révélé maître.

— M. Hugentobler, le sympathique directeur de l'institution des sourds-muets parlants, vient de recevoir les palmes d'officier d'Académie. Les succès obtenus par le jeune M. Kœchlin, de Mulhouse, récemment reçu bachelier, justifieraient à eux seuls cette haute faveur.

— M. Eugène Serullaz, de Lyon, professeur de chimie à l'Ecole Lavoisier, est chargé d'une mission scientifique à l'île de la Réunion.

— Quand on voit l'Allemagne s'irriter si profondément du relève-

Digitized by Google

ment de la France, envier notre industrie et nuire à notre commerce par tous les moyen en son pouvoir, on ne peut qu'être vivement inquiet de toutes les démarches, même les plus simples, que lui suggère sa jalousie. C'est ainsi que nous ne voyons pas sans une certaine anxiété, un Allemand au moment d'acheter, dans notre ville, une collection immense de dessins de fabrique et d'échantillons provenant de nos plus célèbres maisons, alors que les façonnés étant à la mode, nos artistes, nos peintres, nos ouvriers, nos fabricants avaient porté le tissage des étoffes riches à un point qui n'a jamais été atteint.

Quand la mode des façonnés eut disparu, un antiquaire célèbre des environs des Terreaux avait acheté tous ces souvenirs désormais inutiles d'une époque déja lointaine et qu'on croyait passée sans retour.

Les fabricants, tout à l'uni, avaient débarrassé leurs placards en faveur de l'habile collectionneur et celui-ci en mourant avait laissé à ses héritiers ce qui était, pour ainsi dire, les annales de notre fabrique: plus de mille cartons divers d'échantillons : meubles, velours, châles, rubans, impressions, robes, gilets, tulles, ornements d'église d'une richesse inouïe, broderies de toutes sortes et de tous pays à tourner la tête à la femme la plus modeste; plus de cinq mille dessins de nos maîtres lyonnais des XVIIe et XVIIIe siècles, les Colliot, les Philippe de la Salle, Pillement, Bony, Berjon et autres; des esquisses, des compositions pour servir à la fabrication des étoffes, orgueil de notre ville, des mises en carte; plus de deux cents pièces de choix pouvant orner un musée de premier ordre, tableaux tissés, broderies anciennes, velours-Grégoire, de ce procédé si beau qu'on dit perdu; des gravures, des livres de théorie venant de nos anciens professeurs; cette immense collection, œuvre de génie de nos pères, résumé des travaux de nos premières maisons pendant deux siècles, passant aux mains des négociants d'Elberfeld, Cologne, Dusseldorf et autres, c'est une concurrence implacable pour notre ville, aujourd'hui que les façonnés reparaissent et concurrence à nous faite grâce à notre travail, à notre expérience et à nos essais.

C'est toujours ainsi, l'abeille amasse des trésors de miel, vient une main adroite et puissante qui la prive en un instant de ce qu'elle eut tant de peine à conquérir.

— « Sous ce titre : *Du recrutement des juges de paix*, dit le *Moniteur judiciaire*, M. Emmanuel Vingtrinier, avocat, vient de publier une brochure intéressante, dans laquelle il propose deux innovations : abaisser l'âge requis pour être juge de paix, à la condition toutefois d'être

Digitized by Google

pourvu du diplôme de licencié en droit, et faire des fonctions de juge de paix une sorte de stage pour parvenir aux fonctions supérieures de juge ou de substitut, dans les Tribunaux d'arrondissement. Ce système, qui est déjà appliqué avec succès en Algérie, aurait le double avantage d'utiliser, de la sorte, les forces intellectuelles d'une foule de jeunes gens de 25 à 30 ans, qui emplissent le barreau et s'épuisent dans l'oisiveté et le découragement, et de fournir pour le recrutement du personnel des Tribunaux d'arrondissement, une excellente pépinière de magistrats, déjà rompus avec la pratique des affaires.

« A une époque comme la nôtre, où l'on s'occupe beaucoup de la réorganisation de la magistrature, mais malheureusement, disons-le franchement, avec d'autres préoccupations que celles de la bonne justice et de l'intérêt des justiciables, les idées émises par M. Vingtrinier méritent d'être prises en sérieuse considération, et c'est pourquoi nous avons cru utile de signaler sa publication à l'attention de nos lecteurs, et s'il était permis de l'espérer, même à celle de nos législateurs. »

— La dixième livraison de *Lyon et ses environs*, gravée à l'eau forte, par Tony Vibert, vient de paraître ; elle contient les vues suivantes : le confluent du Rhône et de la Saône, vues de Saint-Just, Saint-Didier, vue du fort de la Duchère et le faubourg de Bresse.

Les 10 premières livraisons parues, 30 planches, sont visibles à la librairie Henry Georg, rue de la République, 65, Lyon, où l'on s'abonne, la livraison de trois planches, 5 fr., la planche 2 fr.

— Dimanche 8, la jolie ville de Valence a donné un concours musical qui avait attiré une foule énorme de Lyon, Saint-Etienne, Avignon, Vienne, Grenoble et avait décuplé sa population. La fête a été aussi belle que possible. L'annonce de ce brillant festival ne pouvait faire plaisir à la ville de Romans, l'éternelle rivale-ennemie de Valence, et aussitôt elle avait répondu aux préparatifs de celle-ci par d'autres préparatifs aussi somptueux et aussi grandioses. La principale attraction de Romans était la présence de la *Musique municipale de Turin*, une des meilleures qu'on connaisse. Dès lors, les deux villes ont fait assaut de réclames et d'invitations, de lampions et de drapeaux, d'arcs de triomphe et de trophées, de couronnes et de décorations. Les Dauphinois ne savaient où se rendre ; partout acclamations, partout discours, partout musique, harmonies, fanfares et bravos ; partout banquets, chants patriotiques, acclamations. A Valence : *Vive la République ! Vive la*

Digitized by Google

France! à Romans : *La République, la France et l'Italie!* Ces deux cités ont bien faits les choses et, malgré leur rivalité, toutes deux ont réussi.

— Pendant que Romans et Valence versaient des flots d'harmonie sur leurs visiteurs, la Tour-du-Pin entourait son hippodrome de sportmen des deux sexes et offrait des courses qui n'ont pas été sans gloire. Le matin, des coureurs de bicycles partis de Lyon à 5 heures 47 minutes, étaient arrivés à 8 heures 20, faisant le trajet, 55 kilomètres, en deux heures et demie, terrible menace pour les chevaux de l'avenir.

— Les courses de Châtillon-sur-Chalaronne ont eu lieu le 22 août avec tout l'empressement accoutumé.

— Le 9 août, a eu lieu, à Bellegarde, l'inauguration et la réception des chemins de fer des lignes de Virieu-le-Grand, Belley et Collonge-Thonon.

— La Société d'agriculture de la Loire a émis le vœu qu'un observatoire météorologique fût créé au sommet du Pilat. Grâce à la position de cette montagne, entre le Rhône et la Loire, des observations précieuses pour la contrée seraient prises chaque jour et communiquées aussitôt à ceux qu'elles pourraient plus particulièrement intéresser.

— Une dépêche de Bellegarde, datée du 21 août, porte :

Un affreux accident a eu lieu sur le lac du Bourget. Une barque, montée par dix personnes, vient de sombrer au milieu du lac, pendant un orage terrible. Six personnes ont péri :

Mme Pinel, de Lyon.

Mme Guillien, femme du sympathique baryton.

M. Gauthier, de Genève.

M. Raison, chef de l'institution Franklin, si connu, si aimé et si estimé à Lyon, sa fille et son fils.

La ville de Lyon est dans la consternation.

— Puisque nous sommes hors de Lyon, ajoutons que le Comice agricole de Clermont-Ferrand prend d'immenses proportions, et que les fêtes du 28 août au 6 septembre attireront tout Paris. Quant à Lyon,

Digitized by Google

il hésite entre Pascal et le Titien. Des trains de plaisir l'appellent à Venise. Croyez que ceux de vos amis qui ne se trouveront pas ces jours-ci place de Jaude ou à Sainte-Allyre, se rencontreront certainement sur le *Lido*.

— Un de nos plus savants bibliophiles, M. Claudin, libraire-éditeur à Paris, vient de publier un ouvrage du plus haut intérêt pour la typographie lyonnaise. Le titre, assez long cependant, est loin de révéler tout ce que ce précieux volume contient. Le voici : *Antiquités typographiques de la France. Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc, 1480-1484. Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France, 1463-1484. son établissement définitif à Lyon, 1485-1507, d'après les monuments typographiques et des documents originaux inédits avec notes, commentaires et éclaircissements*, par A. Claudin. Paris, A. Claudin, libraire éditeur, 1880, fac-simile.

Différents incunables portant comme indication de lieu d'impression: *impressæ Albie*, on avait cru, Brunet en tête, que ces ouvrages avaient été imprimés à Albi en Savoie. En outre, un imprimeur de Lyon, s'étant fait connaître sous le nom de Jean d'Albi, on avait pris ce pseudonyme pour le nom même de cet industriel. MM. Auguste Bernard et Pericaud n'avaient pas deviné quel typographe était caché sous ce voile transparent. Après des recherches ardentes, M. Claudin a trouvé et annoncé au public bibliophile que ce Jean d'Albi n'était autre que Jean Neumeister, clerc de Mayence, surnommé à son arrivée à Lyon Jean d'Albi, parce qu'il venait d'exercer son art d'imprimeur, non à Albi en Savoie, qui n'a jamais eu d'imprimerie, mais à Albi en Languedoc. Cette révélation modifie tout ce qu'on connaissait de l'ancienne imprimerie lyonnaise. La place nous manque pour analyser l'ouvrage de M. Claudin, mais c'est un livre que tout Lyonnais devra posséder.

A. V.

Lyon. — Imprimerie Mougin-Rusand, rue Stella, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DU LYONNAIS

LITH. MOUGIN-RUSAND.

Digitized by Google

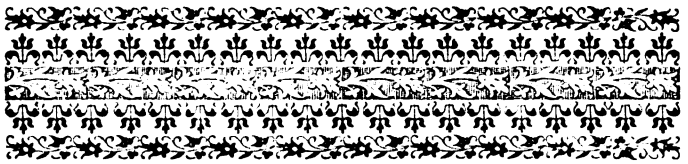

LE BRIN D'HERBE

Pour me tromper sur la saison,
Et pour faire oublier Décembre,
Dans les potiches de ma chambre
J'avais semé du vert gazon.

Bientôt je vis des tiges grêles
Apparaître à mes yeux charmés :
Je soignais mes pots bien-aimés
Comme on soigne les enfants frêles.

Rapidement ils grandissaient;
Ils formaient une verte gerbe
Quand j'aperçus que mes brins d'herbe
D'un même côté s'inclinaient.

Je les change de place et veille;
Inutile précaution,
Chaque matin mon vert gazon
Était courbé comme la veille.

Digitized by Google

Et mon œil investigateur
A bien vite pu reconnaître,
Qu'il se penchait vers la fenêtre
D'où venaient soleil et chaleur.

Rêveuse, j'ai dit à mon âme :
« Pourquoi ne fais-tu pas ainsi ?
« Pourquoi ne pas toujours aussi
« Rechercher le jour et la flamme ?

« Pour toi, si tu penches un peu,
« C'est trop souvent en sens contraire :
« Cherche le bien... c'est ta lumière,
« Et ton soleil, vois-tu, c'est Dieu ! »

Alix de BÉRANGEON.

Digitized by Google

LES ALFS EN EUROPE

AVANT-PROPOS

Il est une classe d'êtres surnaturels, les Alfs, sur laquelle existe une foule de livres, et qui, malgré cette abondance, ou peut-être à cause d'elle, n'est pas très connue des lecteurs français.

Les Alfs ont gardé toute leur célébrité dans le nord extrême de l'Europe; ils y furent honorés comme des dieux ou des génies influents, à l'époque où la plupart des peuples voisins du pôle reconnaissaient Odin pour auteur et pour maître de la nature. Au IXe siècle de notre ère, pas un de ces peuples n'avait abjuré sa vieille religion nationale, ni répudié une seule des croyances dont elle s'était formée. On peut dire que ce passé est pour eux comme d'hier. Sa trace est tellement récente dans leurs mémoires, tellement vivantes dans leurs littératures, qu'il doit leur sembler quelquefois le présent lui-même.

Digitized by Google

Il ne faut pas croire pour cela que le surplus de l'Europe soit dépourvu de traditions ou de monuments écrits relatifs à l'ensemble de la religion dont Odin fut la clef de voûte, à l'Asgard, son Olympe, et surtout au genre d'activité des Alfs, ses aimables coopérateurs; mais, durant de longs âges et de fréquentes révolutions, ces monuments ont trop souffert dans leur contexture, ces traditions dans leur pureté, pour qu'il convienne de les employer seuls. Tout au plus sont-ce d'utiles auxiliaires des monuments multipliés et à peu près intacts, recueillis par la pieuse érudition du nord sur les divinités du ciel scandinave.

C'est donc, si l'on veut se faire une idée exacte de ces puissances célestes d'un autre âge, aux travaux des auteurs norrains qu'il faut avoir recours. Je n'y ai pas manqué pour ma part : à ces travaux si soigneusement amassés la présente dissertation devra le seul fil qui pût la guider à travers les difficultés de sa route. J'ai dû me hâter toutefois : chaque jour qui s'en va emporte après lui un lambeau de coutume naïve, un fragment de superstition innocente. Le moindre souffle d'actualité qui passe sur nos cités, nos bourgades, nos plus humbles villages, arrache un dernier brin de verdure à l'arbre des souvenirs séculaires. Bientôt cet arbre, cette plantation de tant de nos ancêtres, ne sera plus qu'un tronc informe déshérité de parfums et de murmures; et, à la place où ses rameaux s'étendaient, chargés d'adorables ouï-dires, le voyageur attristé « ne verra que la nuit, n'entendra que le silence. »

Nous autres, pourtant, esclaves affairés que ballottent les mille tourbillons formés dans l'air ambiant des choses positives, nous nous trouvons à chaque instant de nos vies, et sans nous en douter le moins du monde, aux prises avec des récits, des légendes, des façons de parler, de simples expressions même qui rappellent le temps lointain où les

Digitized by Google

premiers occupants de notre sol adressaient leurs hommages à quelques-unes des divinités norraines, aux Alfs entre autres.

Pourquoi rester indifférents vis-à-vis de ce passé ? La patrie du temps présent n'est pas toute la patrie : celle de nos aïeux est à nous autant qu'à nos aïeux, et celle dont nous jouissons à nos neveux autant qu'à nous-mêmes. Une telle solidarité ne forme-t-elle pas le plus ferme anneau de la chaîne des générations qu'un sol commun voit naître et mourir ?

J'ai toujours eu, pour moi, en grande vénération cette devise du vieux Delarbre, l'auteur de la première flore de l'Auvergne :

Qui vivit in patria et patriam cognoscere temnit,
Is mihi non civis, sed peregrinus erit.

« Celui qui, vivant dans sa patrie, dédaigne d'apprendre à connaître sa patrie; celui-là n'est pas à mes yeux un citoyen, mais un étranger. »

Rien de vrai comme cette maxime : à tous ceux qui recueillent les avantages du sol natal, elle indique nettement leur devoir. Ce devoir, moi, j'ai cru le remplir en arrachant aux catacombes imméritées de l'oubli quelques parcelles du passé de nos provinces. Ce qui suit sur les Alfs et sur d'autres divinités du même groupe théogonique est une de ces parcelles. Je la livre à mes lecteurs moins comme un témoignage de savoir-faire que comme une preuve de mon zèle envers la patrie commune. Pourtant, avant qne de commencer, je me crois en conscience obligé de leur demander pardon de les amener dans mon sujet par une avenue quelque peu encombrée de grec et de latin, une sorte d'entrée de Ténare et d'Averne. C'est, je le sais, procéder en sens

Digitized by Google

inverse du précepte fameux de la Jérusalem Délivrée, mais je ne laisse pas que de me rassurer, en pensant que mes lecteurs ne sont pas des enfants aux lèvres de qui, afin de leur faire avaler une potion amère, il faut présenter le bol enduit sur les bords du miel le plus doux.

Digitized by Google

LES ALFS EN EUROPE

LIVRE PREMIER

LES ALFS DANS LE NORD

CHAPITRE PREMIER

Etymologie

Le norrain ou scandinave *alf* anglo-saxo *œlf*, écossais, anglais, suédois et danois *elf*, *elv;* allemand *alp*, *alb*, *elp*, vieux français *aube*, par mutation d'*al* en *au*, admet certaines flexions ou formes dérivées avec des suffixes *r*, *ar* ou *er*, *an* ou *en*. Ce sont : 1° *albar*, *alber*, *alfar*, *alfer*, d'où procèdent le français *Albéron*, *Aubéron* et *Obéron*, roi des Aubes, dont la célébrité fut si grande chez nos ancêtres, et l'anglais *fair*-y pour *elfair*-y, espèce d'alfs; 2° *alfan*, *alfenn*, *ælfen*, *aln*, *elfen*, *eln*, *ellen*, lesquels concourent à former le composé germanique de l'ouest *Ellen*-king, normand *Hanne*-quin, *Henne*-quin, *Helle*-quin ou -kin, berrichon

Digitized by Google

aphérésé *Né*-quin ou *Ni*-quin, allemand *Ellen*-konig, personnage mystique illustre à divers titres, et les vieux français *alwine*, *aluyne*, *aluine*, espèce d'armoise qui passait pour être agréable aux alfs, *aulne*, alf, employé surtout en « Roi des Aulnes, » traduction correcte du germanique Ellen-king, normand Hellequin, etc.

Comme on le voit, le terme *alf* a donné naissance à une famille qui ne laisse pas que d'être nombreuse. L'origine en est cependant très controversée. Toutefois, suivant l'opinion la plus vraisemblable, il aurait pour élément le radical conservé par le norwégien *læf*-i, grec nasalé λάμπ-ας, primitif λύμπ-ας et λύμφ-ας, flambeau, clarté, latin *limp*-idus, primitif *lump*-idus et *cumph*-idus, brillant, clair, transparent (1).

De ce radical, les Norrains ont fait avec l'*a* prosthétique et la contraction de *læf*- le composé *Alf* « essence lumineuse, » et l'*Alfa*-heim ou *Alf*-heim, sa demeure céleste; les Grecs avec l'*o* prosthétique le composé Ὄγυμπ-ος, le clair *Olympe*, demeure des dieux « Ὀλύμπ-ιοι, comme des Alfs l'Alfrheim ou Alœfheim; les latins avec dégagement de la prosthèse *lymph*-α ou *lumph*-α devenu *nymph*-a, grec νύμφ-η « brillante, pure, » *nymphe* (2), par extension jeune fille de naissance ingénue ou distinguée, très jeune femme; les Helvètes avec la particule préfixe celtique *su*, bien, très, *sulev*-a ou ia, *sulève* (3), divinité secourable veillant aux intérêts de la famille, d'où le français *sylph*-e, etc.

---

(1) *Cf.* sancs. *rutch;* gr λύχ-ν-ος lat. *luch-n*-a, primit. de *lun*-a, *luch-m*-en, primit. de *lum*-en; sansc. *Lachsm*-î, lithuan. *Laim*-é pour *Laichm*-é, déesse de la beauté, de la prospérité, de la splendeur, de la lumière, etc.

(2) *Cf.* Sansc. *su;* gr. εὖ; lat. *su* (sudum); gaël. *su*, *so*, cymr. *hu*, bene — Suleva ou Sulevia « très pure ou très brillante. »

(3) Hésiod., Théogon., v. 187.

Digitized by Google

En nous amenant à reconnaître dans les Alfs des essences divines douées de lumière, la philologie s'accorde non-seulement avec le recueil théogonique compilé sous le nom d'Edda par Sömund Sigfusson, surnommé Frodr, et par son petit-fils Snorro ou Snorri Sturleson, mais aussi par les traditions religieuses du nord scandinave antérieures à ce recueil. Les Alfs sont par conséquent des intelligences cosmiques, radieuses, habitantes du ciel élevé, ou, pour mieux dire, des astres et des phénomènes de lumière divinisés. En cette qualité, sous les formes diverses de leur nom collectif, ils ont précédé dans une partie de l'Europe les dieux de la Gaule, de la Grèce et de l'Italie centrale. Ce nom collectif appartient au groupe des langues indo-européennes. Il en est de même des autres êtres divins qui leur sont associés par la génèse eddaïque. Je me contenterai de citer ceux dont le nom doit revenir le plus souvent au cours de cette dissertation.

Odin. — Ce dieu suprême du ciel scandinave se lit : *Oddhinn*, *Odhin*, *Oten-*, *Eten-*, *Ouvin*, V-*oden* W-*odan*, Wu-*odan*, etc., formes prosthétiques analogues de *Tin*-a, *Tin*-ia, dieu de la foudre chez les Etrusques, de *Ten-*, *Tan-*, soleil ou personnage solaire parmi d'anciennes peuplades de la Grèce, formes exemptes de prosthèse ; et sa racine qui lui est commune avec le gaëlique *teine*, le cymrique *tân*, feu, le sanscrit *dahana*, feu élémentaire, et le dieu du feu *Agni*, est sanscrit *dah*, grec δαί-ω, gaëlique *dagh*-aim, lithuanien *dag*, brûler, s'enflammer, étinceler. Odin se traduit par conséquent « feu élémentaire. »

Frigga ou Freya. — L'épouse d'Odin est Frigga, déesse de la terre, dédoublée en Freya, déesse de l'amour, écrite *Frigga*, *Frigge*, *Friga*, *Frige*, *Frea*, *Freya*, *Fria* (Friadag), formes non prosthétiques se rattachant à sanscrit *priyâ*, zend *phrya*, germanique et allemand *frea*, *fraw*, amante, fiancée,

Digitized by Google

épouse aimée, ἡ Ἀφρο-δίτη, Aphrodite, la terre émergée ou Vénus primitive des peuples de la Grèce, à *apri*-lis, avril, le mois d'Aphrodite ou de Vénus chez les vieux Latins (1), formes prosthétiques. *Frigga* ou *Freya* est « l'épouse, l'amante par excellence; » la terre, c'est-à-dire. Mais lorsque se fit le dédoublement en *Freya*, celle-ci, pourvue de l'étoile de Vénus, devint la déesse exclusive de l'amour et de la lumière.

Ases. — Les collaborateurs d'Odin, dans la création et le gouvernement du monde, et non ses égaux, sont les Ases, en norrain *As*, *Ass*, en méso-gothique *Ans*-es, forme nasalée, au pluriel ou général *Æs*-ir, identique à l'étrusque *Æs*-ar, *Ais*-er, Dieu; au grec αἶσ-α, force divine, destin, pluriel Αἶσ-αι, Parques; à l'ombrien *es*-un-, divin; au gaulois *Ês*-os, l'un des grands dieux des Druides; au védique *As*-oura, être divin personnifiant la vie (2), zend *ah*-ura, l'être principe, d'où Ahuramazda, Ormusd : tous mots ayant pour point de départ la racine sanscrite *as*, latine *ess*-e, grecque ἴσ-ισθαι, être. Les Ases équivalent à « doués du principe de vie, existant par eux-mêmes. »

Thor. — Entre les Ases, au premier rang, figure Thor ou Asa*thor*, fils d'Odin et de Frigga, dieu tonnant des Scandinaves, en norrain *Thor*, en anglo-saxon *Thur*-, en gaulois *Taran*-is, en sicule *Adran*-os, divinité des explosions de l'Etna, forme prosthétique remontant, comme le gaëlique *torann*, le latin toni-*tru*, le provençal *tron*, l'espagnol *truen*-o, tonnerre, au sanscrit *dhran*, retentir, d'où pour Thor le sens de « retentissant. »

---

(1) *V.* Preller. *Les dieux de l'ancienne Rome*, traduct. de Dietz, 273, et surtout Macrobe : *Ideo majores nostri aprilem mensem Veneri dedicaverunt* (Saturn., 1, 21).

(2) *Asoun dadâti, ityasourah* « il distribue le principe de vie, donc il est Asoura. » Sayana.

Digitized by Google

Ces notions préliminaires établies, je vais examiner les Alfs, sous le double rapport de l'histoire et de la légende, dans le nord, puis dans chacune des contrées de l'Europe antique où leur culte avait pénétré.

CHAPITRE DEUXIÈME

Naissance des Alfs

Les Alfs sont généralement compris dans la masse des génies ou demi-dieux scandinaves nommés *Dvalins*, *Dvarfs*, *Dvergs* ou Dvergars « nains, » puis partagés en deux ordres ou classes : les célestes, bons et lumineux, et les souterrains, mauvais et noirs; mais cette unification et ses divisions sont purement factices. Les Alfs, antérieurs aux Ases dans la tradition septentrionale (1), à peine inférieurs à ceux-ci dans l'Edda, ne font partie de nul autre groupe de dieux ou de génies que le leur. Ils existent indépendants de toute espèce de personnifications divines, depuis que la voûte d'azur, dont ils ont l'intendance, se forma du crâne d'Ymir, le géant primordial symbolisant le chaos dans la cosmogonie eddaïque. Aucune similitude appréciable ne les rapproche des génies scandinaves : ni l'habitat, ni la figure, ni l'origine, ni le caractère.

Douces et belles intelligences, plus radieuses que le soleil, les Alfs habitent la ville brillante des cieux appelée Alfeim (2). Cette ville étant la première des neuf sphères

(1) *Volundar-Quida*, St. x, xii, xxx — Depping, *Mém. de la Société royal. des antiq. de Franc.*, ii, 226. — E. du Méril, *Hist. de la poés. scandin.*, 50, etc.

(2) Snorr. Edd., ap. Mallet, *IX Fabl.*, 3e édit., 116.

Digitized by Google

issues de la décomposition du cadavre d'Ymir se déploie au-dessus de toutes les autres, au-dessus même d'Asgard, la ville ou sphère des Ases (1). Le soleil, les planètes, les astres sans nombre en émaillent l'espace immense, dirigés dans leurs routes par les Alfs, moteurs des phénomènes de la lumière (2). A l'origine, ces mêmes Alfs possédaient la haute stature dont l'antiquité se plut à doter ses grands dieux : une circonstance fatale, s'il faut en croire une légende rapportée plus loin, les dépouilla, ainsi qu'Obéron, leur roi, de cet heureux avantage; ils ne doivent donc pas être confondus avec les nains de naissance, les Dvergs et les génies noirs.

Ces génies noirs, de quelque côté qu'on les envisage, forment le plus frappant des contrastes avec les Alfs. Ils se nomment *Dock-*, *Dunck-* « obscurs, » et *Svart-*noirs. » Composer, comme on le fait, leurs noms en *Dunk-alfs*, *Svart-alfs*, produit ces bizarres anomalies « obscurs-lumineux, » « noirs-radieux » (3) D'accord avec la tradition, l'Edda de Snorro départit en effet aux Dunks ou Dunkars un teint approchant de la nuance du goudron, la poix navale, un naturel susceptible, des façons d'agir peu bienveillantes à l'égard de l'humanité, et une ville en complète harmo-

---

(1) Eichhoff, *Littérat. du Nord*, 59. — On compte neuf sphères ou mondes. Volusp., st. II : « Je me souviens de neuf mondes, de neuf orbes célestes; » Vafthrudnis-mal, st. XXXXIII :

Niò hom ec hernia
Fyr niflhel nedan,
« J'ai parcouru neuf mondes
Au-dessus du profond enfer. »

(2) Snorr. Edd., Ap. Mallet, 117, *ad calc.* — Eichhoff, *ouvr. cit.*, 61.

(3) Par contre, les locutions composées islandaise *liosalfar*, allemande *lichtelfen* « alfs de lumière » mènent à ce parfait pléonasme : « lumineux de lumière. »

Digitized by Google

nie avec la couleur de leur teint : le *Svartalfaheim* ou *Svartalfheim*, improprement « séjour des Alfs-noirs. » Dans ce Svartalfheim, qui n'est autre que la terre souterraine, ils inspectent la formation des richesses minérales du globe et travaillent les métaux, et même le cristal de roche, avec une habileté surhumaine (1). Il n'est pas sûr, étant connue l'irritable indépendance du caractère de toute la famille, que ces génies noirs s'accommodent, à l'exemple des Alfs, du gouvernement monarchique. Ce n'est que fort tard qu'on s'est avisé de leur chercher un roi dans la personne du nain Albérich, gardien ténébreux du trésor des Nibelunges, appelé Elbérick en une légende allemande recueillie par Wolfram von Eschenbach. Cet Albérich, de même que son homonyme, l'allemand pur Elbérick, paraît avoir dénommé un nain célèbre parmi ses frères, les génies noirs, mais il n'a rien de commun avec Albéron, Aubéron ou Obéron, roi des Alfs véritables.

Quoi qu'il en soit, par cela même qu'elle les destinait à peupler la terre profonde, la puissance, ou plutôt l'énergie ordonnatrice du chaos eddaïque n'a pourvu les Dunks que d'une taille extrêmement restreinte. Apparus en même temps que les Dvergs, dans un même milieu de création et pour un même objet, ils sont nains ou pygmées comme eux.

Les Dvergs occupent le flanc des collines et composent une classe nombreuse de génies intermédiaires présidant à toute la série des phénomènes particuliers et nécessaires à la vie de notre planète. Ce sont les esprits servants de la terre extérieure. La vraie génèse scandinave, la Völuspa « vision d'une väla ou sibylle, les fait naître du sang et des

(1) Snorr. Edd., ap. Mallet, *IX*e *Fabl.*, 116, et *remarq. sur la VII*e *Fabl.*, 105. — Snorr. Edda, ap. Rask, in-4o, 136. — Le Roux de Lincy, *Le livr. des légend.*, 160 et 163, etc.

Digitized by Google

os bleuis d'Ymir, et précise avec soin les fonctions multiples que les dieux leur délèguent. La description est magnifique, est grandiose, mais concerne les seuls nains de naissance (1). La prophétesse ou le scalde qui prophétise en son nom, n'introduit les Alfs que beaucoup plus loin, quand le monde en péril a besoin du secours des véritables puissances divines. Alors elle les invoque en même temps que les Ases : les Ases et les Alfs sont les puissances en qui elle espère ; et, loin d'appeler à délibérer avec eux sur le salut commun les Dvergs dont elle vient de fixer la place et l'emploi sur le globe, notre sibylle montre ces esprits gémissant d'effroi, tels que des êtres d'une nature inférieure, à l'orifice des grottes, leurs résidences. « Que font à cette heure, s'écrie-t-elle, que font les Ases ? que font les Alfs ? Le monde des Jotes rugit de joie, et les Ases se rendent au conseil. Les Dvergs, gardiens prévoyants, gémissent à l'entrée de leurs cavernes sacrées. Me comprenez-vous, oui ou non ? » (2).

Rien de clair comme cette quarante-huitième strophe. La Völuspa, si obscure d'ordinaire, y met en évidence quatre catégories distinctes d'êtres supérieurs à l'humanité : les Ases, les Alfs, les Jotes et les Dvergs. L'Alvis-mal, poème également mythique et prophétique, se montre plus explicite encore. Dans une de ses strophes, les quatre catégories d'êtres surnaturels, augmentés des Vanes, forment cinq sortes de divinités ayant chacune son existence propre et, ce qui paraîtra plus étrange, son langage particulier. Les voici dans l'ordre où les range le scalde à qui l'on doit l'Alvis-mal : les Dieux, les Jotes (géants), les Dvergs, les Alfs et les Vanes (ondins). Cet ordre, pas plus que la

(1) Som und. Edd., *Völusp.*, st. XII à XX.
(2) *Id.*, *ibid.*, st. VLVIII.

Digitized by Google

formule sibylline « que font les Ases? que font les Alfs? » n'entraîne une idée de supériorité ou de hiérarchie. Si, par exemple, le chant intitulé *Tryms-quida* répète, sans y rien déplacer, la formule en question (1), un autre chant de l'Edda de Sömund la fait intervertir en faveur des Alfs par l'un de ses interlocuteurs du nom de Gverdo (2).

Ainsi nulle confusion n'est possible. Ce qui précède démontre que les Alfs ne sont arrivés à l'être dans le même lieu ni dans le même temps que les Dvergs et les Duncks. Liés par une action commune, les uns et les autres ignorent l'antagonisme qu'on leur prête. Et de même que les Alfs voient au-dessous d'eux, à la surface du globe, les Dvergs apporter un concours incessant à l'œuvre générale, le salut de tous; de même ceux-ci voient sous leurs pieds, au-delà de l'écorce terrestre, les Dunks apporter à la même œuvre le tribut d'une tâche qui ne connaît pas le repos. Mais, et ceci est conforme à la logique et à la science, les Alfs tenaient déjà le gouvernail de la sphère céleste, quand les Ases, organisateurs de la matière, imposaient aux Dvergs et aux Dunks, à peine affranchis du chaos, la mission de veiller sur notre monde lancé à travers l'espace.

(*A suivre.*) A. PÉAN.

---

(1) *Hvat er med Asom?*
Hvat er med Alfom?
« Que sait-on des Ases?
« Que sait-on des Alfs? »

(2) *Hvat er that Alfa,*
Ne Asa sona,
Ne Vissa Vana?
« Es-tu quelqu'un des Alfs?
« Ou des Ases?
« Ou des inspirés Vanes?

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

LA STATUETTE D'OYONNAX

Étude lue aux réunions de la Sorbonne le 31 mars 1880.

En 1788, vivait à Nantua, un avocat sérieux, instruit et travailleur, M. Jean-Baptiste Rouyer, qui, plus tard, fut juge, puis président du tribunal de cette charmante petite ville du Bugey.

En ce moment, M. Rouyer mettait la dernière main à un grand travail sur les lois et coutumes de la Bourgogne. Hâtons-nous d'ajouter que son livre ne fut jamais publié, et que le manuscrit du troisième volume porte cette annotation :

« Aujourd'hui, au moment où je termine l'œuvre de ma vie entière, une ère nouvelle s'ouvre pour mon pays et c'est désormais une autre législation qui va régir la France. »

Malgré son amour pour la liberté, malgré son enthousiasme pour le régime nouveau, ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur que le jeune avocat écrivit ces lignes au bas de sa dernière page.

Un chapitre, cependant, fut détaché de son ouvrage, ce

Digitized by Google

fut une brochure intitulée : *Instruction sur les Etats provinciaux du Bugey, Valromey et Gex.* Bourg, 1788, in-8°, 30 pages.

Une autre édition en fut faite l'année suivante. Bourg, in-8°, 31 pages.

On cite encore de notre auteur une troisième brochure : *Notice historique, topographique et statistique sur la ville de Nantua.* Bourg, 1806, in-8°.

Outre ses travaux inédits de jurisprudence et d'économie politique, M. Rouyer a laissé en manuscrit une tragédie annotée et corrigée par Voltaire, et des documents nombreux sur l'histoire du Bugey.

Nous avons cru devoir faire connaître, Messieurs, l'homme, l'érudit, l'archéologue, avant de parler de la statuette intéressante dont nous lui devons la découverte et que nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux.

Ce fut en cette année 1788, que M. Rouyer, un jour, eut la pensée d'aller à la chasse dans les montagnes qui séparent l'Ain du Jura, au nord d'Oyonnax.

Il traversait un pâturage sur le mont Tama, non loin du village de Bouvent, lorsqu'il aperçut un petit berger profondément occupé à un travail singulier.

L'enfant tenait à la main un petit objet qu'il nettoyait avec sollicitude. Il le débarrassait de la croûte de terre qui l'enveloppait; puis, l'élevant à la hauteur de ses yeux, poussait des cris d'admiration et de joie et se remettait à frotter, non avec son couteau, comme un berger vulgaire, mais avec un pan de sa veste qu'il humectait. On eut dit, à ses gestes et à son agitation, qu'il avait entre les mains un objet délicat et précieux.

Il n'entendit pas venir le chasseur.

— Que tiens-tu-là, petiot? lui dit M. Rouyer, en s'approchant avec curiosité.

Digitized by Google

— C'est un petit homme en fer, que j'ai trouvé là, en creusant dans les pierres, dit l'enfant surpris, mais avec cette assurance et cette familiarité habituelles aux montagnards du Bugey qui depuis longtemps savent qu'un paysan vaut un bourgeois.

— Fais moi voir ? dit M. Rouyer, en tendant la main.

L'enfant montra une statuette de bronze aux formes élégantes, mais sans permettre à son interlocuteur de la toucher.

— Veux-tu me la vendre ? ajouta M. Rouyer, dont les convoitises d'antiquaire étaient vivement excitées.

— Ah ! bien oui ! répondit le berger en levant dédaigneusement les épaules ; vous m'en donneriez gros que vous ne l'auriez pas.

— En veux-tu six livres ? dit notre chasseur en tirant un écu de sa poche.

A la vue de la pièce, qui pour lui berger, et à cette époque surtout, représentait une immense valeur, l'enfant pâlit, son œil brilla ; il saisit l'écu, laissa tomber la statuette et s'enfuit vers la forêt où M. Rouyer n'eut aucune envie de le suivre.

La fin de la chasse, au mont Tama, se ressentit de l'aventure. M. Rouyer, préoccupé, redescendit à Oyonnax, puis il revint à Nantua, où il montra son acquisition qui fut bientôt connue de tous les antiquaires du pays.

On la décrivit ; on discuta sur le personnage, homme ou dieu, qu'elle représentait, mais, comme toujours, on ne put se mettre d'accord.

Dans un mémoire lu à la Société d'émulation de l'Ain, M. Rouyer prétendit que la statuette représentait Ulysse, mais il ne put, croyons-nous, appuyer sérieusement sa prétention. M. Mazade d'Avèze, dans ses *Lettres sur le Bugey,*

Digitized by Google

(1) 1813, en donna une description assez fidèle, sauf qu'il lui attribue 147 millimètres de hauteur au lieu de 134; mon collaborateur pour notre ouvrage sur les *Traditions populaires*, M. Désiré Monnier, la cite et prétend l'avoir vue, mais sa description incomplète ferait supposer qu'il n'en sait que ce qu'il a entendu dire ou qu'il a lu.

« Elle représente un personnage debout, dit M. Alexandre Sirand, dans ses *Courses archéologiques* (2); le bras droit un peu replié et le poing fermé, la main gauche est relevée à la hauteur de la tête, le bras ployé à demi; il paraît tenir quelque chose à la main. Posé sur le pied droit, le gauche un peu relevé en arrière et touchant du bout la terre, l'attitude du personnage annonce un guerrier prêt à combattre. Il est en garde; on le voit à sa main droite serrée qui devait tenir une épée nue regardant le sol et au bras un peu crispé. La main gauche supporte un bouclier que le bras, replié tout juste à demi, laisse facilement deviner; cette attitude est martiale. Le corps annonce un homme robuste et juvénile, car la figure est imberbe. Si quelques amateurs ont pu croire cette statuette féminine, ils se sont largement trompés; elle a, du reste, un cachet indubitable. La tête est couverte d'un casque élégant; il est haut et son sommet retombe sur le devant, en forme de panache. Les traits du visage annoncent le calme sérieux. »

Peu sensible à la beauté plastique, M. Sirand ne dit rien de ce galbe si élégant et si gracieux, de cette nudité aussi chaste que celle de l'Apollon du Belvédère et de cette patine, fruit précieux des siècles.

Il croit voir un guerrier prêt à combattre, là où nous ne

---

(1) *Journal de la Société d'Emulation de l'Ain*. Bourg, 1813, in-8°.

(2) *Courses archéologiques dans le département de l'Ain*, Bourg, Milliet-Bottier, 1846-1854, in-8°, tome IV. pages 46 et 47.

Digitized by Google

voyons qu'un héros ou une divinité dans un calme superbe qu'aucun ennemi ne viendrait impunément troubler. Le combat ramasse le corps, tend les muscles, abaisse la tête, anime le regard ; le buste se jette en avant, la poitrine frémit et les pieds s'affermissent sur le sol, prêts à recevoir un choc. Ici, rien de tel. La tête est droite, le corps se cambre, un pied se soulève, le visage est d'une majestueuse tranquillité ; tout indique la paix, l'attente ou le repos.

Nous ne savons dans quel but M. Sirand parle du sexe de notre personnage. Quiconque a vu ce corps svelte, ces flancs étroits, ces cuisses sèches et nerveuses, cette poitrine ferme et dégagée n'éprouve aucune hésitation. Cette petite facétie n'était pas digne d'un savant.

N'en déplaise encore à l'archéologue bressan, nous ne voyons aucune trace, aucun indice de bouclier à ce bras gauche si élégamment relevé. Le mouvement n'est pas celui d'un guerrier qui se couvre et se protège. Puis les doigts sont repliés comme s'ils tenaient un objet, hampe de drapeau, bâton de commandement, ou manche de trident d'un rétiaire. Dans ce dernier cas, qui nous a été indiqué par un archéologue lyonnais, ce serait le filet qui aurait été tenu dans la main droite abaissée.

Nous-même, entre les doigts repliés et la paume de la main, nous avons fait glisser le fût d'une lance, dont l'extrémité repose à terre et, faisant point d'appui, permet au guerrier de se tenir debout, dans la position du dieu Mars du père Montfaucon, tome Ier, planche LXVI, figure 4 ; mais est-ce bien une lance que le statuaire avait mise dans la main de son héros ? Nous soumettons la question aux érudits.

Si nous n'acceptons pas le bouclier, ni même l'épée de M. Sirand, nous n'admettons pas d'avantage les caractères grecs que M. Rouyer dit avoir lus autour du casque de no-

Digitized by Google

tre personnage. Ce que M. Rouyer prenait pour des caractères, n'était, d'après M. Millin, que des égratignures modernes. Ne serait-ce pas plutôt un simple ornement, un dessin de fantaisie destiné à embellir cette arme défensive de notre guerrier?

M. Sirand qui ne voulait pas voir ici un Ulysse, et nous pensons qu'il avait raison, veut résolûment que notre statuette soit un dieu Mars, et il part de là pour entamer une dissertation sur le Mars ségomon des Gaulois, en ajoutant que la beauté des formes de notre guerrier n'exclut point une origine gauloise; d'habiles ouvriers romains habitant les Gaules depuis la conquête de César.

On a cru, l'avis peut être bon, reconnaître un Dioscure; nous ne citerons qu'en passant l'opinion de ceux qui veulent faire un Mercure de notre personnage, car il n'a trace d'ailes nulle part; puis le casque pesant est celui d'un homme de combat, non celui d'un messager agile appelé à traverser rapidement les airs.

Nous n'y verrons pas davantage un gladiateur, ces hommes étant pour la plupart des esclaves ou des gens déclassés, qui ne pouvaient avoir la noble prestance et la mâle sérénité de notre héros.

Notre humble avis serait que nous avons sous les yeux un Mars, non gaulois, comme le voulait M. Sirand, mais romain, purement romain d'Italie et ayant un air de parenté indéniable avec celui que décrit le père Montfaucon, page citée, qui tient dans la main droite un bâton de commandement et dans la gauche avait dû tenir une arme tombée.

Mais, Dioscure, Ulysse, Mars, Mercure ou simple gladiateur, notre personnage a soulevé bien d'autres questions que celles de nom et d'individualité; on lui a demandé quelle était son origine et sa nationalité?

Digitized by Google

— Elle est grecque, a répondu M. Paul Guillemot.

— Elle est grecque, donc nous avions des villages grecs! se sont exclamés en chœur MM. Rouyer, Jolibois, Désiré Monnier, Joseph Bard et une foule d'autres qui, zélés partisans de l'existence de colonies grecques dans le Bugey, ont appelé à l'appui de leur système la statuette trouvée près d'Oyonnax.

Les Grecs, surtout ceux d'Ionie et de l'Asie mineure, ont remonté le Rhône, dit M. Jolibois, et il se sont plu surtout dans ce grand marché qui, au confluent du Rhône et de la Saône, attirait, à certaines époques, les marchands et les négociants de toute la Gaule. De Lyon, ils pénétraient par la Saône dans les provinces du nord; par la Loire et la Seine, ils descendaient jusqu'à l'Océan.

Les chrétiens grecs étaient si nombreux à Lyon que c'est de l'Asie mineure que leurs premiers évêques sont venus. Par le Rhône, ils communiquaient avec Genève, et une foule d'appellations helléniques indiquent, sinon des *emporia* ou marchés dans les vallées du Bugey, du moins des villa, des domaines, des habitations appartenant à des Grecs et dont quelques-uns ont pu devenir des villages plus tard.

César nous dit que des tablettes écrites en caractères grecs furent trouvées dans le camp des Helvétiens (1) et que les druides se servaient de caractères grecs (2). La présence des marchands grecs dans la région orientale de la Gaule est confirmée par Diodore de Sicile et Strabon.

Enfin nos inscriptions antiques rappellent à chaque pas des Porphorus, Hylas, Aster, Héliodore, Méléagre, Hilpis et jusqu'à des femmes: Thalasia, Anthês, Agathoméris,

(1) *Commentaires*, liv. I.
(2) id. liv. VI.

Digitized by Google

Rhodana, Zotica, Elpenipsa, Myrinne, dont les noms ne réveillent l'idée ni de la Gaule ni de l'Italie.

On sait quels nombreux travaux ont été publiés sur cette grave question dont M. l'abbé Jolibois était le plus ardent champion et quelles vives répliques il s'attira de la part de MM. Paul Guillemot et Roget de Belloguet, ses vigoureux mais un peu trop sévères antagonistes.

N'est-ce pas, en effet, depuis ces querelles que M. Guigue, archiviste du Rhône, a découvert à Genay, sur les bords de la Saône, cette inscription bilingue dont on s'est tant occupé ?

Cet infatigable chercheur n'a-t-il pas signalé (1) une foule de mots grecs dans les patois de la Dombes et du Bugey ?

N'est-ce pas une pure statue grecque, en bronze, du Pnos, dieu du sommeil et des rêves agréables, que M. Guigue a encore trouvée dans le Valromey et qu'il a donnée à M. Tony Desjardins, alors architecte de la ville de Lyon ?

Si notre Mars, à nous, eût été grec, nous aurions pu venir à la rescousse, appuyer les dire de M. Jolibois, voir, avec lui, un établissement grec à Oyonnax et, au besoin, citer cette médaille trouvée aussi près de Nantua, par M. Rouyer, et dont nous possédons l'empreinte.

Mais cette médaille, dont M. Rouyer était si fier, a pu être perdue par un voyageur gaulois ou romain; puis, il faut l'avouer, notre statuette est romaine. Elle est romaine de style, d'exécution, de galbe et de pensée. C'est donc à tort que les archéologues bressans ont invoqué son appui. Elle n'est pas une pièce à évoquer dans leur système; elle

(1) Notice historique sur Reyrieux, par M.-C. Guigue, Trévoux, Damour, 1859, in-8 et supplément, 16 pages, planche.

Digitized by Google

a donc perdu, par là même, la plus grande partie de sa valeur.

Nous osons cependant vous la présenter encore, Messieurs, mais comme une simple œuvre d'art, bonne à contempler, bonne à étudier, quoique dépouillée aujourd'hui de tout le lustre, de tout le prestige dont, pendant près d'un siècle, les archéologues du département de l'Ain s'étaient plu à l'entourer.

Ajoutons qu'elle nous a été donnée par un parent qui n'est plus, M. Gaspard Rouyer, juge d'instruction à Nantua, fils de l'ancien président du même tribunal. C'est à ce titre que nous la conservons précieusement. Elle est pour nous plus qu'une curiosité, c'est un souvenir.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

Il regrettera non moins les verrières de la nef, du chœur et des roses dont quelques-unes, heureusement, ont échappé jusqu'à présent aux désastres que la Primatiale a subis à diverses époques. M. Bégule en a reproduit un grand nombre dans sa belle Monographie de la Primatiale et je dois à son exquise obligeance la communication des dessins que je donne ici comme spécimens de ces verrières. Le premier placé dans la rose méridionale représente Adam et Eve. Ils commettent la première faute, et portent à leurs lèvres le fruit défendu. Autour de l'arbre de vie est enroulé le serpent tentateur sous l'aspect d'un reptile à tête de femme.

Digitized by Google

Dans la même rosace se voient les trois Maries au tombeau.

Digitized by Google

Ailleurs sont représentés sept vertus et sept vices contraires. Je citerai seulement la *Cupidité* et la *Charité*.

Digitized by Google

La *Joie* et la *Douleur*.

Digitized by Google

Mais une consolation nous reste cependant ; ni les calvinistes, ni les jacobins même n'ont pu détruire complètement les riches archives de la Primatiale. Les calvinistes en ont lacéré une partie, la Convention a fait brûler aussi beaucoup de titres historiques comme entachés de féodalité. Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, ce qui nous reste d'épaves de ce double naufrage est encore des plus considérables ; l'érudit et le savant les compulsent, avec joie, pour leurs travaux, car ce n'est que dans cette mine féconde, trop négligée jusqu'à présent, que se trouve la vérité vraie sur tant de faits historiques tronqués par nos historiens faute d'y avoir eu recours. Aussi je n'ai pas failli de puiser à cette excellente source les éléments principaux de cette étude, en attendant que nos archives achèvent de pourrir ou d'être brûlées dans les combles de l'Hôtel-de-Ville.

Mais on ne retrouvera plus une autre partie du Trésor de Saint-Jean, je veux parler de ses reliquaires, de ses vases sacrés, de ses riches ornements, de ses splendides tapisseries dont on ornait le sanctuaire les jours des grandes solennités. Ces richesses que les calvinistes n'ont pas détruites et qui existaient encore presque en entier, au moment de la Révolution, ont été anéanties par elle et jetées dans les creusets de la monnaie. Elle en a retiré quelques sommes bientôt dilapidées par les hommes de cette époque, tandis que si, moins odieuse et moins fanatique, elle les eût déposées dans nos musées, quelle magnifique place n'y eussent pas occupé ces reliquaires, ces vases sacrés, ces ornements sur lesquels l'art de nos pères avait, depuis le ve jusqu'au XIXe siècle, déployé toutes ses splendeurs ? De quel secours ne seraient-elles pas aujourd'hui pour l'artiste, pour l'ouvrier et pour l'historien ? Quels beaux modèles ils trouveraient à imiter ou dont ils s'inspireraient pour leurs

Digitized by Google

travaux! C'est donc un véritable vol que la Révolution a commis, en réduisant en quelques lingots toutes ces pièces d'orfèverie d'une si grande valeur artistique.

J'ai été longtemps à rechercher ce que les niveleurs de 1793 avaient fait du Trésor de Saint-Jean. Je l'ai demandé en vain aux chefs des Archives Nationales qui m'ont fourni si obligeamment, l'an passé, des documents sur les manuscrits enlevés en 1793 au collège de la Trinité. Ce dépôt ne possède que quelques titres concernant les Trésors des églises de Paris. Je me suis aussi adressé, sans plus de succès, à la Monnaie nationale de Paris; mais ces jours derniers, j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer aux archives du département, dans les registres de l'administration du District, de 1792, quelques indications, mais trop sommaires, sur les derniers jours du Trésor des églises de Lyon. Il ressort de ces registres que l'administration de Lyon, exécuteur trop fidèle des ordres du gouvernement, en date des 5 novembre 1789 et 8 novembre 1790, commença, vers le mois de mai 1791, la saisie des Trésors des maisons religieuses de Lyon et la continua l'année suivante; ainsi, j'ai constaté que les officiers municipaux délégués se présentèrent pour saisir l'argenterie, entre autres :

1° Le 13 septembre 1792, à la chapelle du château de Pierre-Scize.

2° Le 14 septembre, à la maison du Verbe incarné, à celle des Pénitents de l'Antiquaille, des Chazaux et de Ste-Marie de Bellecour.

3° Le 17 du même mois, aux couvents des Ursulines de la Monnaie, de la Déserte, du Bon-Pasteur, des Bernardines et des Colinettes.

4° Le 22 septembre, au couvent des Capucines.

5° Le 15 octobre, aux Minimes. Ce jour les officiers municipaux enlevèrent aussi à cette maison les tableaux,

Digitized by Google

ornements et autres effets portatifs qui se trouvaient dans l'église de cette maison, et vendirent sur place les boiseries, les barrières en fer de cette église, de la sacristie et des chapelles.

6° Le 14 novembre, c'est le tour de l'église Saint-Just d'être dévalisée officiellement. Le sieur Bonnard, délégué spécial, lève les scellés posés par l'ancien Directoire et enlève toute l'argenterie, après avoir dressé inventaire en présence du curé et du vicaire, mais le bâtonnier ayant refusé de livrer un bâton d'argent qui lui avait été laissé, reçoit l'ordre de le remettre sans retard.

7° Le 15 novembre, le sieur Carron reçut l'ordre de se rendre à la paroisse de la Métropole et à celle de Saint-Georges pour s'emparer des meubles, effets et *argenterie* que les Fabriciens détiennent « pour l'usage et de les faire transporter dans les archives de l'administration et ensuite à la Monnaie ».

8° Le 16 novembre, le même commissaire se saisit de l'argenterie des églises de Vaise et de la Croix-Rousse.

9° Le 21 novembre, le sieur Carron est nommé commissaire à l'effet de se transporter de nouveau dans l'église de la Métropole pour enlever la grande croix de l'autel et la faire déposer aux archives de l'administration. (Cette croix en argent massif, donnée en 1750 par le cardinal de Tencin, avait été laissée lors d'une première visite aux fabriciens qui avaient demandé à en référer à l'Assemblée nationale).

Le 19 novembre, on se représente à l'église Saint-Saturnin, mais les fabriciens en avaient enlevé toute l'argenterie.

Le 26 du même mois, les commissaires s'occupent de l'enlèvement de tout le cuivre, étain, plomb provenant des maisons religieuses et qui avait été déposé dans le réfectoire de Saint-Pierre, dans la salle de l'évêché et dans une cave de l'Hôtel-de-Ville, sans que leur poids eût été

Digitized by Google

constaté. Ce pesage se fit avec le concours du peseur public et dura plusieurs jours.

Le 26 novembre, le Directoire prit un arrêté ordonnant que tous les autres effets et les tableaux réunis dans ces mêmes dépôts seraient décrits et comptés par les sieurs Sicard, Carron et Seriziat, et que le sieur Hennequin, (1) peintre, serait spécialement chargé de l'inventaire des tableaux.

Comme on le voit, presque journellement les commissaires du Directoire entassaient dans les archives les Trésors de nos diverses communautés religieuses et même des tableaux, mais ces derniers objets d'art étaient d'un mince intérêt pour le Directoire de Lyon recruté parmi les hommes les plus ignorants.

Ils tenaient d'avantage à l'or et l'argent, et le gouvernement, aux abois, et toujours besogneux, malgré les sommes énormes produites par la vente des biens nationaux, rendait décrets sur décrets, pour qu'on battit, le plus vite, monnaie avec l'argenterie des maisons religieuses supprimées. Déjà le 30 octobre 1792, il y en avait un stock considérable aux archives. Ce jour, M. Sicard est nommé commissaire à l'effet de faire transporter à la Monnaie la valeur de 637 marcs 3 deniers, formant une partie de l'argenterie déposée dans ces archives et faire procéder, en présence des commissaires du département et de la municipalité, à une nouvelle pesée. Une seconde remise d'argenterie est faite à la Monnaie le 12 novembre suivant. Ce jour, dit le procès-verbal auquel j'emprunte cette citation, le Directoire s'est occupé en présence des commissaires du département et de la municipalité et de M. Daguillon, directeur des messageries,

(1) M. Hennequin était un artiste distingué. La famille de Cazenove possède de lui un portrait à trois personnages.

Digitized by Google

de la pesée de toute l'*argenterie dorée*, provenant des paroisses et des établissements ecclésiastiques supprimés, déposée dans les archives de l'administration. Le poids total de l'or était d'un marc 2 onces 12 deniers, et celui de l'*argenterie blanche* de 453 marcs, une once, 3 deniers. « Le tout a été mis, en présence toujours desdits commissaires et de M. Daguillon, dans une caisse, avec paille et cordat, laquelle caisse bien conditionnée a été remise entre les mains de M. Daguillon, en sa qualité de directeur des messageries qui a fait sa soumission de la faire parvenir de suite à sa destination. » Comme on vient de le voir, au 12 novembre 1792, on avait déjà remis à la Monnaie, en deux fois, un poids total de plus de mille quatre-vingt-deux marcs d'*argent*. La valeur de ce second envoi était, *pour l'or*, de 500 francs, et *pour l'argent*, de 13,658 francs.

Mais ce n'était là qu'une partie des dépouilles de nos églises; il est bien à regretter que tous les inventaires aient disparu (1), car nous saurions, par ces documents, non seulement la nature de chacune des pièces d'argenterie séquestrées par le Directoire, mais aussi leur valeur totale.

---

(1) Ces inventaires, que j'ai longtemps cherchés dans nos archives, ont été envoyés à Paris avec toutes les pièces d'argenterie qui y étaient portées, en exécution d'un décret des 4-14 septembre 1792. Ce décret regrettable dit art. 2 « Le commissaire-administrateur de la Caisse de l'Extraordinaire est autorisé à requérir des corps administratifs *l'envoi de tous les états, inventaires et recolements* qui n'auraient pas été fournis ou qui se seraient égarés. »

Ces envois ont été faits régulièrement, mais il n'en est pas resté copie. Toutefois, je suis parvenu à trouver dans le tome IV, page 170, de l'inventaire des titres de la maison des Jacobins, un état de l'argenterie de cette maison, en 1762. Ce même inventaire indique aussi tous les tableaux que ces religieux possédaient à ce moment. Je publie ces états dans un ouvrage spécial sur les Trésors des églises de Lyon.

Digitized by Google

Quant à celle du Trésor de Saint-Jean, nous pouvons nous en faire une idée approximative par une note que je trouve au dos de l'inventaire du Trésor de la Primatiale dressé par le chapitre, le 29 novembre 1760. Cette note est ainsi conçue : « Toute l'argenterie du Trésor pèse 550 marcs, à 48 livres le marc, soit 26,400 livres. » Il est bon de noter qu'à ce moment le cardinal de Tencin et le chapitre venaient de vendre toute la *vieille argenterie* du Trésor pour faire fabriquer, à Paris, la croix et les chandeliers d'argent qui paraient le maître-autel et qui coûtèrent 50,000 francs.

D'autres recherches m'ont permis de constater aussi qu'au 23 janvier 1793, on avait envoyé déjà, en plusieurs fois, aux Hôtels des Monnaie de Lyon et de Paris, 4,698 marcs d'argent d'une valeur de 215,552 livres, mais à ce moment restait encore, dans les douze paroisses constitutionnelles, toute l'argenterie dont elles avaient besoin. Cette argenterie disparut dans le pillage de ces églises, le 10 novembre 1793 (1).

En ce qui concerne les objets d'art que possédait l'église métropolitaine (2), il en est plusieurs qui ne figurent sur

---

(1) Le 10 novembre 1793, après le pillage des églises constitutionnelles on célébra l'apothéose de Chalier. Son buste couronné de fleurs fut placé sur un palanquin tricolore porté par quatre Jacobins de Paris. (*Tablettes hist.*, Pericaud aîné, p. 59, 1836).

(2) Cette église était encore, le 11 brumaire an XIII (1804), dans le plus lamentable état de délabrement ; on peut en juger par ce passage d'un rapport de M. de Charpieux, alors maire de l'arrondissement de l'ouest de Lyon. « La vaste église de Saint-Jean est dépourvue de tout ; l'autel seul peut annoncer la place du Sanctuaire ; on voit se reproduire partout des marques hideuses de dégradation. Le pavé, en grande partie, a été mutilé pour devenir praticable aux chevaux et aux chars du paganisme... » En effet, pour célébrer la fête de la Raison, on avait dû dépaver la nef. Cette fête de la Raison fut célébrée le 8 juin 1794.

Digitized by Google

aucun des inventaires de son Trésor, mais dont l'existence nous est révélée par d'autres documents. C'est ainsi que nous voyons, par les registres des délibérations du Directoire du département du Rhône (vol. 7, fol. 60, in-8°), que le 13 janvier 1792, on avait confisqué dans les archives de la cathédrale le célèbre cor de Roland, neveu de Charlemagne. Ce cor a-t-il réellement appartenu au fameux paladin ? on serait tenté de le croire d'après les documents qui le concernent. D'après ces monuments (fonds de l'église de Lyon, act. cap. vol. 194, fol. 155 et suiv.) cet instrument était en ivoire et pesait six livres et demie; son embouchure manquait; l'intérieur du pavillon était peint en rouge. Sur la surface externe, étaient écrits ces mots: « l'an mil quatre cent quatre-vingt-onze et le 11e jour de juillet; abbé de la d. Isle; d'Albon. » D'après ces mêmes actes capitulaires, la famille de Mont-d'Or, illustre dans la contrée et qui prétendait descendre de Roland, aurait donné ce cor au monastère de l'Ile-Barbe, en se réservant le droit, pour le chef de la famille, d'aller tous les ans à l'abbaye, le jour de l'Ascension et de l'exposer à la vénération du peuple et de prendre deux *emboutées* (poignées) de l'argent offert par les fidèles en l'honneur des reliques et de le distribuer aux

---

Il reste encore dans le fonds Coste plusieurs dessins représentant la décoration de la cathédrale pour cette cérémonie burlesque. Au milieu du chœur, se dressait une haute montagne en carton ou en plâtre.

Toute la basilique était ornée d'emblèmes. Des groupes séparés de jeunes filles, de jeunes garçons, de jeunes femmes, de jeunes hommes et de vieillards, tenant des couronnes de chêne, précédaient les représentants du Peuple. Des chœurs de musiciens chantaient des hymnes. Le cortège après s'être arrêté sur la place Bellecour, où un représentant du Peuple mit le feu aux figures allégoriques de l'Égoïsme, de l'Athéisme et de la Discorde, arriva à l'église Saint-Jean ; on y remarqua un char triomphal traîné par des taureaux et paré de trophées formés d'instruments aratoires et d'outils propres à divers métiers.

Digitized by Google

pauvres. (Act. cap. fol. 158, in-8°, etc. Le Laboureur tome I, 166).

Après la sécularisation du monastère ou plutôt après les ravages des protestants, en 1562, cet usage tomba en désuétude et le cor de Roland fut relégué dans les archives où il resta oublié pendant de longues années. Antoine Clapeyron, chanoine et chantre de l'Ile-Barbe, ayant rendu quelques services au Chapitre et manifesté le désir de posséder cette relique, la Compagnie, par acte capitulaire du 5 janvier 1745, le lui abandonna « pour en disposer comme il aviseroit bon être. » Le 15 du même mois, Clapeyron en fit présent à M. de Lafond, seigneur de Curis, et celui-ci le rendit à messire Laurent de Mont-d'Or, par acte authentique du 20 août 1769.

(*A suivre*).

L. NIEPCE.

Digitized by Google

CHUTE D'AÉROLITHES

En Bresse, en 1753.

Monsieur le Directeur,

Le 28 janvier 1878, j'ai eu l'honneur de vous adresser copie d'un document curieux, ayant trait à une chute d'aérolithes signalée par le curé de Luponas, en Bresse, et que vous avez bien voulu insérer dans la *Revue du Lyonnais*, livraison de mars, même année, n° 27.

Je supposais alors, me basant sur la date de ce document (dimanche 16 décembre), que ce fait s'était produit en 1742. Cette date laissait à préjuger que ce phénomène était localisé et peut-être inconnu. Mais depuis, j'ai eu la bonne fortune de retrouver plusieurs autres pièces (la lettre isolée du curé Blondela devait faire partie de ce dossier), qui permettent, dans l'intérêt de la vérité, de rectifier une erreur involontaire et de fixer définitivement cette date au *Dimanche 16 Septembre 1753*.

Je vous transmets donc aujourd'hui, ainsi que M. Gui-

Digitized by Google

gue, archiviste en chef du département m'a engagé à le faire, copie de la correspondance de M. Mons de Savasse, commandeur de Laumusse (ordre de Saint-Jean de Jérusalem), résidant à Mâcon, concernant l'évènement du 16 septembre qui jeta l'effroi et la consternation sur une partie de la Bresse (1).

M. de Savasse, qui s'occupait de chimie, de minéralogie, d'histoire naturelle, de numismatique, etc., (2) vivement impressionné par l'apparition, dans les environs de sa commanderie, de ce remarquable phénomène, prit la résolution de le décrire dans ses moindres détails, dans un « verbal » ou mémoire qu'il se proposait de soumettre à l'approbation de l'Académie des sciences à Paris. Cependant, un passage de sa lettre du 24 décembre, à Mme de Rochechouart, c'est-à-dire plus de trois ans après l'évènement, ferait croire qu'il renonça, du moins momentanément, à publier son ouvrage.

Quoi qu'il en soit, le commandeur de Laumusse se mit laborieusement à l'œuvre. Il écrivit à diverses personnes éclairées, témoins oculaires du phénomène, à l'effet d'obtenir leurs témoignages et leurs appréciations personnelles ; il se fit traduire et faire des extraits des passages d'auteurs anciens qui traitent ou parlent des pluies d'aérolithes. Il se rendit même sur les lieux éprouvés, les parcourut, accompagné d'un notaire chargé de recevoir des déclarations et des

---

(1) Trente villages furent lapidés.

(2) Dans le *post-scriptum* de sa lettre du 24 décembre 1756, à Mme la marquise de Rochechouart, qu'il tenait en grande estime, M. de Savasse exprime ses regrets d'avoir été obligé de se séparer, à Lyon, en 1734, de ses chères collections. Il en donne la nomenclature numérique.

D'après M. de Verrière, peintre, à Mâcon, cette précieuse et riche collection fut vendue au prix de 60,000 livres.

Digitized by Google

attestations véridiques, afin d'en dresser un procès-verbal authentique. Enfin, il ne négligea rien pour obtenir et réunir les matériaux qui devront, plus tard, lui faciliter la rédaction de son futur mémoire. M. de Savasse a-t-il réellement publié son ouvrage ? Votre érudition, Monsieur le Directeur, éclaircira certainement ce point.

L'opinion du commandeur (il paraît sincèrement convaincu) sur la formation et la composition des aérolithes ou pierres de foudre, comme il se complait à les nommer, lancées par des volcans aériens, longuement développée dans plusieurs de ses lettres, différait complètement de l'opinion de M. Varenne de Béost, secrétaire des Etats, correspondant de l'Académie royale des sciences, qui, au grand dépit de M. de Savasse, considérait une pierre de foudre, qu'il possédait dans sa collection, comme un vulgaire produit de la nature en « la mettant indignement au rang des pyrites. » Quelle hérésie ! Du reste, M. de Béost, pour soutenir sa théorie, s'exprime ainsi, dans sa lettre du 10 décembre 1753 :

« Quand on voudra, je parie, au choix, ou de sublimer « cette pyrite en fleur de pur soufre ou d'en tirer des sels « vitrioliques par les lessives et l'évaporation. »

J'ajoute que si M. de Savasse différa la publication de son mémoire, c'était uniquement sous le prétexte de devenir le fortuné possesseur d'un aérolithe que M. de Béost avait « très indécemment en son pouvoir » et qu'il tenait de la libéralité de M. de Fleury, intendant, en le laissant dans la croyance que cette pierre de foudre n'était en effet qu'une « méchante pyrite. » Déjà, en 1753, M. de Verrière, peintre, à Mâcon, écrivit de la part de M. de Savasse à M. de Béost, afin d'obtenir cette pyrite. Cette négociation n'aboutit pas. Voici la réponse polie de M. de Béost : « ..... Vous jugerez aisément par vous-même, Monsieur,

Digitized by Google

« que la main dont je l'ai reçue me doit être trop chère « pour consentir jamais à ce que cette pierre sorte de mon « cabinet. Cette raison est la seule qui me prive du plaisir « de l'offrir à M. le Commandeur. L'attachement, d'ailleurs, « que j'ai pour une méchante pyrite, semblable à dix autres « de même nature qu'on peut voir dans mon cabinet, ne « peut être plus médiocre. » Et dans une autre lettre à M. de Savasse, du 29 mars 1754, il s'exprime ainsi : « ..... J'aurois ardemment souhaité pouvoir vous en témoi- « gner ma reconnoissance (de l'envoi de quatre dessins « représentant des aérolithes), en vous envoyant sur le « champ ma pyrite ditte pierre de foudre que je tiens « de M. de Fleury. Mais je vous avoue que j'y suis trop « attaché pour m'en dessaisir, non seulement parce qu'elle « est la plus grosse pyrite que j'aie dans mon cabinet, mais « encore par le prix de la main dont je la tiens. »

On voit que M. de Béost professait le culte des souvenirs. Par la même lettre, il lui dit : « J'ai donc pris le parti « de la faire dessiner, hier, avec la dernière exactitude, et « c'est ce dessin que j'ai l'honneur de joindre à cette « lettre. » C'était là une médiocre compensation pour l'ardente convoitise de M. de Savasse.

Ces insuccès ne découragèrent point le commandeur, et c'est toujours l'espoir d'obtenir plus facilement cette pyrite qui est en partie cause « que pour ne pas le tirer de son erreur qu'il n'a pas publié son mémoire. » Dans sa lettre du 22 décembre 1756, au père Fourcault, minime, il dit également : « Je n'ai eu garde de le désabuser (M. de Béost) « dans l'espérance d'obtenir ce thrésor que je crois préféra- « ble, par rareté, à tous les bijoux de la couronne. »

Je termine ma trop longue analyse, et je désire que ma communication puisse offrir quelque intérêt aux personnes qui s'adonnent à la science météorologique et leur permet-

Digitized by Google

tre de comparer les notions de cette époque, sur les météores, à la théorie actuelle.

Recevez, etc.

LAFAVEUR,

Aide-archiviste.

NOTA. — Ces documents appartiennent au dépôt départemental. Ils ne sont pas encore inventoriés.

M. Claude André, commissaire à terrier, demeurant à Pondeveau, éloigné d'environ quatre lieues des paroisses lapidées, dit qu'étant au jeu de l'arquebuse de lad. ville de Pondeveau, avec les autres chevaliers, et dans la loge en bois dud. jeu, il entendit, le 16 septembre et environ deux heures et demie après midi, trois prodigieux coups semblables à ceux du canon et un bourdonnement dans l'air dont le bruit imitait celui que fait une grosse volée de pigeons, que tous les chevaliers dud. jeu entendirent le même bruit, mais moins distinctement, parce qu'ils étoient assis et occupés à tirer leurs comptes de la dépense qu'ils avoient faite au prix royal de Tournus, ou autres affaires d'intérêt pour la compagnie ; au lieu que led. André étoit pour lors à la fenêtre de lad. loge; que les uns attribuèrent ce bruit au tonnerre et d'autres à une réjouissance dans quelques villes voisines; que leur loge fut ébranlée par secousses de la violence des coups qui étoient éfrayants ; que tous les habitants de la campagne qu'ils virent successivement, leur parlèrent de ces bruits, qui les avoient également éfrayés parce qu'ils les avoient entendus plus longtems et plus distinctement que lui, surtout le fermier de Mad^e de Moissia, demeurant à Fretières, paroisse de Curssia (Curciat), éloignée de six à sept lieues des parroisses de Loize (Loeze) et Luponas, qui lui dit avoir ouï le sifflement de la chute des pierres et

Digitized by Google

beaucoup plus de coups gros et petits que ceux que led. s^r André a entendu, ajoutant qu'il tomba à Pondeveau quelques goutes de pluyes; qu'il faisoit fort chaud led. jour; que le ciel s'obscurcit par plusieurs nuages interrompus; que le soleil néanmoins était fort beau et que le tems fut successivement des plus sereins. Laquelle déclaration il a signé.

ANDRÉ.

(COPIE)

Autre témoignage.

Joseph Verdet, du village de Bagne, paroisse de Saint-Jean-sur-Veyle, ancien granger de Laumusse, a trouvé la pierre tortille, le 29 avril 1754, dans le fossé d'une terre appellée aux Sablons, dudit village et sur terre, preuve qu'elle n'y étoit pas depuis longtems.

(*Sans date et sans signature*).

Etant informé, Monsieur, que vous avez une très grosse pierre et avez rendu compte de celles tombées en Bresse le 16 septembre dernier, dont je n'ai eu aucune connoissance dans les trente paroisses que j'ai parcourues pour être plainement informé de ce phénomène sur lequel j'ai dressé un verbal très ample pardevant notaire, permettez-moi de vous demander de qui vous l'avez lu et où l'on vous a dit qu'on l'avoit trouvée, avec toutes les particularités à ce suiet dont vous avez rendu compte, pour que je puisse, si vous le trouvez bon, en faire mention dans led. verbal. Je vous aurai encore, Monsieur, une véritable obligation si vous voulliez l'envoyer à M^rs vos frères pour que ie puisse la faire dessi-

Digitized by Google

ner conjoinctement aux autres qu'on a trouvées dont on gravera une planche.

Je suis charmé que cette occasion m'ait donné lieu de vous renouveler l'attachement avec lequel,

Je suis, Mr

Je supplie vos dames d'agréer mes obéissances très humbles et souhaite que Mr le Commandeur jouisse de la meilleure santé.

(COPIE NON SIGNÉE ET NON DATÉE)

Le chevalier de Monts de Savasse sera très obligé au Révérend Père Cara, de lui traduire littéralement, le plus tôt qu'il lui sera possible, les chapitres et articles marqués en marge d'une croix au crayon, dans les trois livres qu'il lui envoye ; ces chapitres et articles sont désignés dans chaque livre par des signets de papier.

(*Sans date et sans signature*).

Le chevalier de Savasse prie le Révérend Père Cara de ne pas oublier de faire mettre sa lettre à la poste pour Chalon auparavant quatre heures du soir, et de bien recommander de chercher le livre en question pour qu'on le lui envoye par la première diligence.

Je crois devoir l'informer en même temps, que dans les œuvres d'Ambroise Paré, il fait mention à l'occasion des pierres qui tombent de l'air, d'un livre intitulé : Histoire prodigieuse, par Boistuau, et ce pourroit être celui-là qu'il a vu à Chalon.

Dans les livres qu'il a la bonté de me traduire pour les articles concernant les pierres, je le prie, non seulement, de rapporter les faits et les auteurs qui en traittent, mais

Digitized by Google

encore les sentiments opposés, dont quelques-uns pourroient faire mention pour que je puisse rédiger ma réponse en conséquence.

(*Sans date et sans signature*).

Réponse du Père Carra.

Monsieur,

Je vous envoye la mise au net que vous m'avez demandé. Après plusieurs lectures que j'en ay faite, il m'a paru qu'on pouvoit l'exposer. Je vous envoie aussi les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire à cette occasion; je ne cache pas en avoir d'autres de vous. Pour ce qui regarde le livre de Chalon, j'espère le recevoir aujourd'huy ou demain, parce qu'il arrivera un de nos Pères de ce pays-là, qui sans doute s'en sera chargé si on l'a trouvé, et j'auray l'honneur de vous le porter et de vous assurer de vive voix que je suis très respectueusement,

Monsieur, etc.

Signé : Fr. GARRA.

Relig. min.

Je vous prie, Monsieur, d'approuver que j'aye l'honneur de vous demander confirmation des pierres de foudre qu'on m'a dit que vous aviez, et qui étoient tombées dans vos terres sur la rivière Dain. Je vous serai très-obligé de me marquer le plus tôt que vous le pourrez commodément, en quel nombre, de quelle grosseur, figure et poids, et quel en est la couleur tant intérieure qu'extérieure; le temps qu'il faisoit pour lors, le bruit qu'elles ont faites dans l'air, l'effet qu'elles ont produites par leurs chutes; l'impression que ce phénomène a occasionné sur ceux qui en

Digitized by Google

ont été les témoins, et pendant quel tems, à combien de distance à peu près de la rivière Dain, à qui appartiennent les fonds lapidés, quels sont les nuages que l'on a vu, d'où ils venoient et la route qu'ils tenoient; de quelle couleur, en quelle quantité, et s'ils ont disparu après la fulmination, comme il est arrivé à quelques paroisses du voisinage de ma commanderie, où l'on a trouvé quatre pierres de celles qui sont tombées dans l'étendue d'une lieu de païs, trois faites en forme poires et la quatrième de cailloux, extrêmement dures et pesantes, avec une infinité d'impressions digitales comme si on les eut pétries avec la main, noires à l'extérieur et intérieurement d'un gris de cendre argentin avec des endroits bruns et lissés, le tout extrêmement compacte, ne contenant que cendres et sels fixes vitrifiés. Les nuages n'étoient point perpendiculaires aux endroits fulminés et ils alloient rapidement de votre côté; c'est-à-dire à l'est. Les bruits que l'on a entendu pendant un demi quart d'heure étoient semblables à ceux du canon, du mousquet, du tambour, de la timbale, des trompettes, d'haubois et cliquetis d'armes accompagnés d'un bourdonnement et mugissement éfrayant qui imitoient une grande incendie dans un tems d'orage ou le bruit d'une foire ou même celui de plusieurs, et la chute des pierres étoit annoncée par un bruit de voitures tirées rapidement sur le pavé et par un siflement prodigieux.

La journée qui donna cette cenne sur les bords de la rivière de Veyle, environ à deux heures après-midi, le dimanche 16 septembre dernier, étoit des plus belles quoique fort chaude; mais le ciel étoit des plus sereins et le soleil très-beau, sans aucun vent sensible. Ladite rivière, comme le rivage, étoient pour lors remplis de chanvres qu'on faisoit sécher ou rouïr; cette rivière reçoit les eaux d'une fontaine très-abondante qu'on appelle de fer, qui sont à demi quart

Digitized by Google

de lieue de là, laissant dans son cours un limon considérable ferrugineux et sur laquelle l'on voit toujours des nuages très-épais lorsque le temps veut changer.

Tels sont, Monsieur, les notions que je puis vous donner dans une lettre sur ce volcan aérien. Peut-être que de votre côté les mêmes circonstances se trouvèrent réunies, auquel cas, je crois bien, Monsieur, que vous eussiez la bonté de m'en instruire; je souhaiterois de la manière la plus circonstanciée, le plus tôt qu'il vous sera possible, parce que je travaille un petit ouvrage qui contiendra ledit verbal, les conséquences que ie crois qu'on en peut tirer sur la cause et l'effet par rapport à la Bresse, et les exemples semblables que l'histoire et les philosophes nous en fournissent depuis 3,000 ans, jusqu'au respectable Gassendi qui, à cette occasion, sur un rapport peu exact, a été le père de l'erreur adoptée par tous les physiciens et historiens postérieurs, sur la formation des pierres dans l'air et autres matières dont on a vu la chute.

Je vous ferai part, si vous le souhaité, de mon petit ouvrage auquel je iondrai le fait concernant vos terres de Bresse, lorsque l'Académie des sciences de Paris l'aura approuvé, si vous le désiré, de la manière qu'il vous plaira m'en instruire. Et comme je ferai graver une planche des pierres entières, je vous seroi encore très-obligé de m'en procurer quelques unes de votre païs, s'il vous est possible, et à leurs déffauts le plus de morceaux que vous pourrés.

Je suis charmé d'avoir eu cette occasion de vous renouveller l'attachement avec lequel je suis, Monsieur.....

(Brouillon de lettre plein de ratures et de renvois.)

(*A suivre*). LAFAVEUR.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

ESQUISSES JURASSIENNES

MAX CLAUDET

STATUAIRE SALINOIS

Au bout de la longue rue onduleuse qui traverse Salins, resserré entre ses hautes cîmes couronnées de forêts, à l'extrémité sud du faubourg Champtave, quatre routes rayonnent sur Blégny, Levier, Censeau et Champagnole.

Près de là et à gauche de la route de Champagnole, au long de laquelle s'étendent d'énormes sapins amenés de Villeneuve, une simple maison, à demi-cachée dans un bouquet d'arbres, s'élève sur un tertre. C'est la *loge Sornay*, qu'on n'appelle plus aujourd'hui que la *loge Claudet*, du nom de l'artiste qui l'habite.

Un sentier vert, bordé de cytises, d'aubépines, de grands peupliers, sous lesquels court un ruisselet, monte à flanc de coteau, à travers prés et vignes. Nulle barrière n'entrave le passage. Le jardin, plein de grands arbres, commence tout à coup; sous un fouillis de verdure, où des pommiers

Digitized by Google

s'enchevêtrent, les allées glissent entre des tapis de pervenches et de renoncules; çà et là, dans les pelouses, dans les plates-bandes, aux tournants des massifs, des statuettes de terre cuite se dressent sur des pieux; à chaque pas, de délicieux petits coins avec des bancs de chêne.

Plus haut, la maison est construite en pierres nues, à un étage, avec quatre ou cinq fenêtres de façade au couchant, du côté de la route. Au-dessus de la porte, un bas-relief représente une scène allégorique : l'Hospitalité. Deux petits bâtiments isolés servent d'atelier et de musée. Et, dans la petite cour, ornée aussi de bronzes et de terres cuites, poules, pigeons, pintades gloussent et picorent, autour de *Pataud*, magnifique terre-neuve blanc, laineux et doux comme un mouton.

Je venais, adressé à Max Claudet par un artiste de ses amis. Le maître était dans son atelier : j'y grimpai par un petit escalier couvert d'un avant-toit et, devant une tenture soulevée qui sert de complément à la porte, je me trouvai en face d'un homme de haute taille, blond, portant l'impériale, le nez indépendant, ni droit ni retroussé, avec des narines moqueuses et des yeux gris-bleus, limpides et souriants, qui semblent refléter toute son âme.

Il me fit un charmant accueil. Dès qu'il m'eût offert un siége, Pataud, qui m'avait suivi, vint me lécher les mains; en même temps, un petit singe, gros comme un écureuil, sautait des épaules du modèle, — une vieille femme assise, — sur ma propre tête et me faisait faire une grimace que je trouvai reproduite, l'instant d'après, dans l'*Enfant au singe*. Max Claudet me délivra et fourra l'animal dans son gilet, en riant de bon cœur, d'un rire fin qui creusait deux fossettes dans ses joues.

Le petit atelier prend jour au nord, par une large baie d'où la vue s'étend sur les sommets de Belin et de Saint-André,

Digitized by Google

qui, de là, semblent flanquer la ville comme d'énormes citadelles. L'œuvre en train et le modèle faisaient face à la lumière, côte à côte, tous deux de même dimension et de même aspect. C'était frappant : la vieille paysanne, un type superbe, au teint hâlé, avait les tons gris-fer uniformes de la terre modelée ; celle-là paraissait vivante par la vérité de la pose et l'énergie des traits. Alors, le front de l'artiste redevint sérieux.

Il reprit l'ébauchoir et, tout en causant de nos amis communs, il se remit au travail, retouchant un pli du vêtement, accentuant une ride des bras ou du visage, bouchant une fente produite par la dessication. Puis il s'arrêta de nouveau pour me montrer ses œuvres ; sa tâche du jour était achevée ; il fallait laisser sécher encore.

Tandis qu'il me précédait, la vieille femme descendait de son piédestal, après deux heures d'immobilité ; elle s'approcha de son image et, se grattant la tête avec une aiguille à bas, elle murmura d'un air consterné :

— Comme il me fait laide !...

Le musée, protégé contre les envahissements de la basse-cour, par une simple barrière à claire-voie, était imprégné des parfums du dehors. Point de ces froides compositions qui emplissent d'ordinaire les ateliers des jeunes sculpteurs. Dans cette étroite enceinte, tout vivait, tout souriait. C'était le *Vendangeur assis*, *Hoche enfant*, *Jeanne d'Arc au bûcher*, un projet pour le monument de Denfert, des bustes de jeunes Italiennes d'une exquise pureté, celui de Mme Max Claudet, plein de grâce et de distinction, celui du statuaire Perraud, par son élève, et celui de Claudet par son maître, puis des types comtois d'une rare originalité, flâneurs de petite ville, sacristain et bedeau campagnards, charges de juges et d'avocats ; des plats de terre cuite en relief, peints et vernis, imitant la faïence et bravant les ardeurs du feu grâce à un

Digitized by Google

procédé inventé par Claudet, avec des sujets domestiques ou des vues du pays. Dans un coin, une relique : une Vierge en bois faite par Perraud, chez le père Auvernois, son premier maître... Et, au-dessus de ces merveilles, mollement baignées dans le demi-jour venant de la verdure extérieure et dans les reflets roses des terres cuites, on voyait, accrochés aux murs, des toiles d'amis, des paysages de la Franche-Comté avec leurs roches grises et leurs ruisseaux abrités de grands arbres, quelques médaillons, quelques portraits d'intimes et d'hommes célèbres, entre autres celui de M. Marcou, le savant géologue salinois.

Nous nous assîmes là et nous causâmes longuement d'art, de Joseph Perraud, de Courbet, de Max Buchon, parmi lesquels Claudet a vécu et dont il a reçu en quelque sorte l'éducation artistique, enfin, de lui-même, ce qu'il fit avec une modestie charmante. Sa parole, un peu traînante avec un léger grassaiement, était simple, bon enfant, pleine de charme et d'abandon.

Il appartient à une bonne famille bourgeoise de Salins. Son grand-père, député au Corps législatif pour l'arrondissement de Poligny, mourut, en 1812, conseiller à la cour de Besançon. Quant à son père — dit Max Buchon, — inspecteur des douanes, se trouvant veuf en 1842 avec un bambin de deux ans, d'une constitution très chétive, il prit aussitôt sa retraite pour revenir à Salins se consacrer tout entier à l'éducation de son fils, dans sa résidence héréditaire. C'est là que Max Claudet a grandi comme un jeune sauvageon, sans autres leçons scolaires que celles de son père et sans autre initiation professionnelle qu'un an de leçon du sculpteur Darbois, à Dijon, et deux mois passés dans l'atelier de Jouffroy, à Paris. Dès lors, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-neuf ans, il travailla sur son propre fonds et à ses risques et périls. Des livres, des crayons, une forte nourriture et la

Digitized by Google

clef des champs suffirent pour faire de lui un plantureux gaillard, réfractaire à tout enseignement traditionnel, mais bon observateur et s'assimilant aisément la substance que le hasard et les voyages lui fournissaient pêle-mêle. En 1864, Max Claudet eut un premier buste reçu à l'Exposition de Paris ; un second, en 1865 et, en 1866, une statue en plâtre, le *Pêcheur d'écrevisses* (1).

Son *Vendangeur*, la bouille sur le dos, qui fut érigé à Salins, en 1864, sur la fontaine de la place des Joux, est un essai de sculpture populaire dont il ne faudrait pas exagérer l'importance artistique. Le public voulut, en souscrivant pour cette œuvre, encourager un jeune compatriote de vingt-trois ans. Une fois en place, dit Buchon, le *Vendangeur* devint, par l'effet des circonstances, une sorte de protestation du travail honnête et modeste contre les honteuses débâcles financières qui désolèrent coup sur coup Salins et lui furent moralement plus funestes que l'incendie de 1825 (2).

En 1866, Joseph Perraud, qui venait de remplacer Nanteuil à l'Institut, appela Max Claudet auprès de lui. Le jeune sculpteur travailla quelque temps dans l'atelier du maître, qui lui donnait ses conseils en véritable ami. Dieu sait si les deux compatriotes causaient du pays, s'ils se racontaient les histoires du crû, s'ils rappelaient les souvenirs du passé !... « Rien n'est plus doux, disait Perraud, que d'entendre l'écho des bois et des montagnes où l'on a été bercé. »

Ce fut alors que le goût de Claudet se forma : le contact d'un artiste de la valeur de Perraud et la fréquentation de la petite colonie franc-comtoise, à la tête de laquelle se trou-

(1) Max Buchon : — *Salins les Bains*, 1 vol. in-16. Salins, Billet, éditeur.
(2) Eod. loc.

Digitized by Google

vaient le peintre d'Ornans et le poète Max Buchon, qui tous deux sentaient merveilleusement la nature, laissèrent chez le jeune homme des germes qui devaient bientôt se développer.

Mais, les séductions de la grande ville ne le captivèrent pas; il ne ressentit, de loin, qu'un plus vif amour du sol natal et, comme tant d'autres Jurassiens qui ont pour leurs montagnes une sorte d'idolâtrie, il revint se fixer à Salins, qu'il n'a plus quitté que pour de rares voyages à Paris et en Italie. D'ailleurs, Max Claudet n'avait-il pas son père qui vieillissait là-bas, loin de lui, et que sa tendresse filiale devait entourer ? Puis, sa position de fortune ne devait-elle pas lui ôter le souci de gagner sa vie ? Et même, son art pouvait-il souffrir de cette détermination ? Pour lui, qui cherchait surtout à rendre par le ciseau l'originalité de sa province, n'allait-il pas retrouver sous ses yeux les modèles qu'il lui fallait, mieux vus et mieux compris, grâce aux enseignements reçus ?

Non, l'art n'y a rien perdu. De loin, Perraud continuait à exercer son influence sur son élève préféré, en échangeant avec lui une correspondance suivie et tout amicale. Il cherchait à le mettre en garde contre l'abus qu'il pourrait faire de la fantaisie. Tandis que Courbet, ravalant tous les arts pour exalter le sien, répétait au jeune artiste que la sculpture était morte et lui conseillait de décorer des cheminées, le grand statuaire distinguait entre la peinture où « l'atmosphère ennoblit et complète la pensée » et la sculpture qui, selon lui, ne se prête pas à l'imitation de toutes choses :

« Que l'on soit descendu, — disait-il, — des hauteurs du Pinde où l'on s'obstinait quand même à rester, pour entrer un peu plus dans la vie réelle, on a très bien fait; mais, comme toutes ces oscillations humaines, une fois l'élan donné, on arrive à l'excès contraire. Chaque chose dans la nature a un rôle à remplir qui lui est plus ou moins cir-

Digitized by Google

conscrit. Vous ne ferez pas que les diamants et les pierres précieuses deviennent jamais des boutons de culottes de ramoneurs ; attendez l'art architectural adapté aux chaumières ! Il y a des arts qui sont d'essence divine ; héroïques, leur but est d'élever.... La sculpture est patricienne; elle ne peut devenir démocratique que comme monuments nationaux, et presque toujours sous forme allégorique. C'est une inscription cosmopolite qui a ses lois, sa tradition, fondées sur le sens commun. Je sais bien que, outre les lois du grand art, il y a la fantaisie, le caprice, qui sont quelquefois curieux, amusants et même intéressants. Mais, en sculpture, l'idée est tellement circonscrite qu'elle n'est, pour ainsi dire, rien par elle-même ; c'est sa forme, sa façon qui la rendent quelque chose ; sans forme, ce n'est rien.... Rappelez-vous qu'il faut se mettre à genoux devant la nature ; il faut aimer sa passion jusqu'à en devenir mélancolique pour se plaire dans la solitude.... »

Max Claudet a suivi ces nobles conseils. Sans doute, il pense qu'il n'est pas indispensable de suivre à perpétuité l'ornière classique. Mais son réalisme n'a rien d'outré ni de systématique ; l'amour-propre de faire école est loin de son esprit. Ce qu'il cherche dans l'art, c'est le vrai. Il appartient à cette génération d'hommes nouveaux que les invraisemblances et les folies de l'école romantique ont fini par écœurer et qui sont retournés à la nature, comme à une source toujours jeune et toujours féconde. Il est, en sculpture, ce que sont en peinture Corot, Chintreuil, Bastien Lepage; dans les lettres, Achille Millien, Gustave Flaubert, André Theuriet.... L'air pur des montagnes jurassiennes l'a sauvé du trivial, en lui conservant la fraîcheur de l'inspiration, l'élévation du style. Ses types ont une franche bonhomie qui n'exclut ni la finesse ni la grâce.

Je sais bien que les œuvres de Claudet sont fort discutées, comme toutes celles qui ont leur originalité propre. Quelques-uns de ses envois ont été refusés au salon, parce qu'ils sortaient des genres classés. Mais le courageux artiste espère faire admettre ses sujets francs-comtois, à force de style et de fini.

Digitized by Google

Au reste, le jury n'est pas le seul élément contre lequel il ait à exercer sa patience. Le chemin de fer ne remet souvent au destinataire que des débris informes, au lieu de l'œuvre longuement travaillée. Cette année même, Max Claudet envoyait aux Champs-Elysées un groupe d'enfants qui offrait de remarquables qualités d'exécution : pendant le voyage, ce groupe s'est brisé en un si grand nombre de morceaux qu'il a été impossible de les réunir. Désormais, il ne reste de la *Complainte du Juif-Errant* — c'est le nom du sujet — d'autre témoin que le sonnet suivant, publié dans le *Journal des Arts :*

A MAX CLAUDET

Pieds nus, pantalon retroussé,
L'aîné des trois tient la complainte,
Et, comme un artiste exercé,
Dit les vers de l'image peinte.

Depuis longtemps c'est commencé,
Et sa voix n'en est pas éteinte ;
La sœur, l'air fort intéressé,
De la longueur ne s'est pas plainte.

Mais, d'autre part, le plus petit,
Qui sent trotter son appétit,
Et que cet air sans fin lutine,

Fait la moue au chantre ennuyeux
Et semble dire, une ombre aux yeux :
— « J'aimerais bien mieux ma tartine !.... »

FERTIAULT.

Ces accidents répétés seraient de nature à exaspérer. Claudet a si bon caractère, les tracas et les lenteurs des pro-

Digitized by Google

cès lui sont si insupportables, qu'il se résigne et reprend philosophiquement ses ciseaux. La terre et le plâtre du pays ne conviennent point au modelage; il faut les faire venir du dehors.... Mais, l'artiste se console de ces inévitables désagréments, en disant, non sans orgueil :

— Je crois que je suis le seul sculpteur vivant au fond de la province !...

Jusqu'à sa mort, arrivée le 2 novembre 1876 (1), Perraud ne cessa d'écrire à son ami de Salins de longues lettres, souvent originales et touchantes, qui font également honneur au maître et à l'élève. Ces deux âmes d'élite, qui s'étaient rencontrées avec un double amour au cœur, celui de l'art et celui de leur province, vivaient pour ainsi dire d'une vie commune. Ce n'était pas le membre de l'Institut qui écrivait ces lignes :

« Seul avec Esther, au coin du petit poêle, pendant les veillées, nous causons souvent de vous, de votre habitation; quand je vois la neige tomber à travers les vitres, je dis : Il doit y en avoir à *Remeton*, et la bise de la *Roche-Pourrie* doit souffler aigrement sur le seuil de sa porte et contre la fenêtre de son atelier. Ce père Claudet doit étendre ses mains sur le poêle, comme le patriarche Isaac.... »

Un jour vint où le grand statuaire eut une immense douleur qui l'accabla sans retour. Cette Esther, qu'il avait épousée un peu tard, et qui était la consolation de sa vie laborieuse, tomba malade. Claudet, qui avait passé quelque temps auprès d'eux à Paris, l'avait laissée souffrante à son départ pour Salins. Peu de jours après, elle était morte.... Cette triste coïncidence fut un lien de plus entre les deux amis. Les lettres navrées que Perraud écrivit alors sont des chefs-d'œuvre de sentiment; ce sont de ces « documents

(1) Il n'avait que 57 ans.

Digitized by Google

humains » comme l'école naturaliste n'en produira jamais. Ecoutez :

« Si je suis arrivé au terme de ma carrière, je suis prêt et résigné, puisque je n'ai plus rien pour me faire aimer et pour m'attacher à la vie.... Je crois toujours qu'elle va entrer, en voyant ses gants qu'elle a posés, en rentrant, sur les livres de cette petite bibliothèque le jour du Jardin d'acclimatation. Cette chambre, toujours fermée, où je n'entre que par nécessité, me navre... Ah ! mon ami, la vie est entièrement dénuée d'intérêt et de charme pour moi. Je suis comme la feuille d'arbre en la saison où les fruits sont tombés. Je n'abrite plus rien ; je demeure, en attendant que la saison d'automne m'emporte ! »

Et plus loin, le grand artiste ajoutait :

« Je n'ai jamais été qu'un enfant, je pourrais dire une petite fille, tant j'ai toujours été dévoré d'un besoin de tendresse, soit d'en recevoir ou d'en prodiguer ; et j'en ai été privé toute ma vie. Je me rappelle encore, pendant que j'étais enfermé dans une de ces cellules, le dimanche, et que j'entendais les joyeux cris argentins des jeunes personnes qui se rendaient en famille faire un goûter dans quelque coin ombreux de la campagne, combien ces petites choses qui n'étaient rien par elles-mêmes, combien mon imagination les embellissait et leur prêtait d'éclat ! Les martinets, qui tourbillonnaient autour de moi dans ces cours noires et profondes, avec leurs cris stridents et tristes, me pénétraient l'âme. »

« J'ai vu ces scènes se renouveler à tout âge, sans y prendre part ; je les revois encore, ces familles, avec leurs jeunes et charmantes personnes auxquelles les illusions de l'âge prêtent tant de charmes, se rendant aux gares, le dimanche, tout habillées en fête et la gaîté, la joie de vingt ans dans le cœur.... A mesure que le temps multiplie les jours, les semaines et les mois de ma triste solitude, il creuse et en élargit le vide.... »

Max Claudet a recueilli d'une main pieuse la correspondance de son illustre maître, qu'il a publiée en partie dans un charmant volume : *Perraud statuaire et son œuvre, souve-*

Digitized by Google

nirs intimes (1). Ce petit livre révèle chez son auteur un talent qu'on ne lui connaissait pas, bien qu'il se fût essayé déjà par quelques brochures et quelques articles disséminés dans les journaux du Jura (2). Il nous montre la dure enfance de Perraud dans son petit village de Monay, où « il n'y avait rien de vivifiant, pas d'autres livres que les heures paroissiales en latin, que personne n'entendait, ni d'autres préoccupations que celle de trouver le pain du lendemain;» ses longues rêveries aux champs, pendant que les bêtes étaient dans les blés; ses vagues aspirations vers l'idéal, son arrivée à Salins, pieds nus, comme *apprenti* sculpteur, chez le père Auvernois, qui vivait dans un ancien couvent, faisant des ornements et des saints d'église; puis son séjour à Lyon, où il suivit les cours de l'école des Beaux-Arts, son départ pour Paris, sa vie de travail, ses succès d'artiste, son mariage, ses courts bonheurs et ses grands déboires...

Cette biographie, semée d'anecdotes bien vécues, est écrite comme écrivent les artistes qui ne font point profession de tenir une plume, c'est-à-dire sans prétention, sans souci des transitions savantes, avec un style sobre, alerte, naturel, qui peint d'un seul mot et va droit au but. Toutes les fois qu'il le peut, l'auteur s'efface pour laisser la parole à Perraud. Il a bien compris que c'était le meilleur

---

(1) 1 vol. in-8°, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, remarquablement imprimé à Dole par Bluzet-Guinier, avec un portrait d'après un dessin de J. Viennet, un autre jurassien.

(2) Les autres écrits de Max Claudet sont :

Du modelage par soi-même, broch. in-18, 1867, Salins.

Salins et ses forts, souvenirs et épisodes de la guerre de 1870-1771, broch. in-8, Salins, 1871.

Gustave Courbet, souvenirs, broch. in-18, Dubuisson, Paris, 1878.

L'abbé d'Olivet, broch. in-18, Salins, 1878.

Salins et ses environs, 1 vol. in-18. Salins, 1878.

Digitized by Google

moyen de faire connaître, dans toute sa sincérité, l'homme intime sous le masque de l'Institut.

Mais, ce témoignage de reconnaissance ne suffisait pas à Claudet. La ville de Lons-le-Saunier, dont le musée possède aujourd'hui les principales œuvres du grand artiste, a fourni à son élève une nouvelle occasion de glorifier sa mémoire et de populariser son nom. Sur l'une des places de cette ville, qui désormais portera le nom de Perraud, s'élève un monument composé d'une colonne en marbre du Jura, exécutée d'après le projet d'un habile artiste, M. Achille Billot, et d'un buste en bronze dû au ciseau de Max Claudet : cette œuvre avait été fort remarquée au salon de 1877.

Le sculpteur salinois a perdu, l'an passé, le père qu'il aimait tant. Alors, il s'est marié dans son pays. Ame libre et fière, méprisant les faiseurs, quels qu'ils soient, notre artiste continue à vivre dans sa chère retraite entre ses travaux et les amis qui le visitent. Libéral, il ne fait pas de politique ; son art lui suffit, comme à Perraud. Mais, il a cru sage de profiter de la dure expérience de son maître, qui lui écrivait, quelque temps avant sa mort : « Je me suis débattu dans le vide, pour m'habituer à en vivre. Je suis bien puni d'avoir rêvé des choses insensées, quand le bonheur était si près de moi... J'avais rêvé la fortune et le bonheur qui s'ensuit, imbécile !... » Du reste, en demeurant à Salins, Claudet suit, en quelque sorte, une tradition: sans remonter aux Lhuillier et aux Landry, Dantan jeune et Huguenin (de Dole) y ont passé quelque temps de leur jeunesse.

Préférant la solitude de la vraie campagne à l'agitation banale de la petite ville, il sort le moins possible. La vie de café, qui fut si funeste à Courbet, comme à tant d'autres artistes, lui est odieuse ; ce qui ne l'empêche pas de rire de

Digitized by Google

bon cœur à l'occasion. La veille de ma visite, on avait donné, — ce qui n'est pas fréquent, — une représentation dramatique au théâtre de Salins. Comme intermède, une façon de poète du crû, de ceux dont on rit, devait dire des vers. Claudet, qui a naguère esquissé fort spirituellement son portrait à la plume dans le goût de La Bruyère, était naturellement aux premières loges. A l'heure dite, la toile se lève; le poète paraît, vêtu de noir et couvert de la poussière blanche que soulevait une bise à démonter *Corne-à-Bœuf*, s'élance au bord de la scène et commence, d'une voix lamentable, la lecture d'un poëme inintelligible. Le public applaudit à tout rompre et bisse l'auteur qui, de confiance, reprend sa lecture, lorsque, tout à coup, une couronne soutenue par des ficelles, descend du cintre et vient coiffer le nourrisson des Muses, aux trépignements de toute la salle. J'ai rarement vu de gaîté pareille à celle de Max Claudet me contant ce comique apothéose, dans la perpétration duquel je le soupçonne un peu d'avoir trempé !...

A la nuit close, nous nous séparâmes avec une cordiale poignée de mains. Je redescendis la côte, en suivant le sentier sous l'ombre des grands arbres. L'air était d'une douceur fondante; à chaque pas, des vers luisants brillaient dans les berges parfumées. Arrivé au croisement des routes, je me retournai : au-dessus de la gorge de Gouailles, la lune se levait, éclairant déjà les eaux de la Furieuse; tout se taisait... En jetant un dernier regard à la loge de l'artiste, je pensai : — Voilà un homme heureux !... Je voudrais être Max Claudet.

EMMANUEL VINGTRINIER.

Digitized by Google

DEUX AMITIÉS

Ce qui la retenait sur l'abîme d'un profond ennui, c'était l'espérance qu'en partant Mme Dermont lui avait laissée de s'occuper de son recueil. Elle lui avait aussi promis de lui écrire dès qu'elle serait complètement installée, pour l'engager à venir passer quelques jours avec elle. Marie n'avait pas osé parler à sa mère de ce dernier projet, mais elle comptait bien qu'au moment de l'exécuter, celle-ci ne le lui refuserait pas.

Après un mois, Marie attendit avec impatience la lettre désirée. Du plus loin qu'elle apercevait le facteur, son cœur battait à se rompre, mais toujours son attente était trompée.

Enfin, après bien des jours de déceptions, la lettre arriva. Elle était affectueuse. Mathilde rappelait à Marie sa promesse et la sommait de la tenir, n'eût-elle que peu de temps à lui consacrer. Elle lui donnait son adresse, la priant de la prévenir du jour et de l'heure de son arrivée, afin qu'elle pût aller l'attendre à la gare. En post-scriptum, elle ajoutait : nous parlerons de vos affaires.

En mère prudente, Mme Desnoyelle eût dû peut-être retenir sa fille auprès d'elle ; en mère tendre et un peu faible elle permit ce voyage, dont Marie se promettait tant de

Digitized by Google

joie. Quelque dépense que cela lui eût occasionnée, elle l'aurait accompagnée si une dame respectable, Mme Genas, qui connaissait Mme Werner, et qui allait à Paris pour trois ou quatre jours, ne se fût chargée de la jeune fille.

Quoique la grande ville ne fût qu'à une faible distance de Chênelong, Marie la connaissait à peine. Bien des circonstances se réunissaient donc pour faire de ce petit voyage un grand plaisir pour elle. Le chemin de fer venait d'être terminé. Le panorama changeant qui se déroula à ses yeux, les villages dont elle embrassait l'ensemble, bien mieux que dans les diligences d'autrefois, les villas gracieuses que ne voilaient pas les arbres commençant seulement à fleurir, les stations avec le va et vient des voyageurs, les cloches, le sifflet de la locomotive, tout ce bruit infernal, tout ce mouvement, toute cette vie enchantèrent Marie. Elle trouva le trajet trop court, quelque désir qu'elle eût de revoir son amie. La locomotive ralentit sa marche, elle s'arrête, voici la gare, voici Paris. Marie descend lestement, aide sa compagne à descendre aussi et suit la foule compacte qui s'épaissit à chaque pas. Dans la salle de sortie, beaucoup de personnes attendent les nouveaux arrivés ; on se reconnaît, on s'embrasse. Marie parcourt tous ces visages d'un regard inquiet, mais ne rencontre aucun regard ami.

— Voyez-vous Mme Dermont ou sa femme de chambre ? demande Mme Genas qui se rendait dans un quartier tout opposé à celui qu'habitait Mathilde.

— Je la cherche et ne puis la trouver, répond la jeune fille.

On les presse, elles sont obligées d'avancer, de sortir de la salle ; au dehors, Mathilde ne paraît pas non plus. Marie rentre, cherche encore, mais décidément c'est en vain : le train est en retard de quelques minutes, il est inutile d'attendre davantage.

Digitized by Google

— Prenez une voiture, dit Mme Genas, et faites-vous conduire au logement de votre amie qui sans doute a été retenue.

Marie suit ce conseil, remercie Mme Genas, lui donne rendez-vous à la gare pour le jeudi suivant, c'est-à-dire trois jours après, et part le cœur bien gros dans une voiture de place.

Tout attristée par sa déception, elle n'accorde qu'une attention distraite aux rues et aux places que parcourt la voiture. Arrivée au but, Marie descend, paie et gravit d'un cœur ému les quatre étages qui conduisent chez Mme Dermont. C'est Caroline qui lui ouvre, la même servante qui avait accompagné Mathilde à Chênelong.

— Ah ! c'est vous, Mademoiselle, s'écrie-t-elle en apercevant Marie. Que Madame sera surprise et contente de vous voir ? Veuillez entrer ici, je vais aller la prévenir.

Elle introduit Marie dans un petit cabinet. A cet instant la sonnette s'agite de nouveau, et Caroline court où son service l'appelle.

Marie, restée seule, ne tarde pas à s'apercevoir qu'une simple portière en damas la sépare de la pièce contiguë, car elle entend nettement la voix de Mme Dermont. Elle est peut-être avec son fiancé.

— Quel coup de sonnette, s'écrie-t-elle d'un ton comiquement lamentable, quel est le vigoureux poignet qui la tire ainsi ? Oh ! mais c'est peut-être celui de Marie. N'est-ce pas le 11 aujourd'hui, Gustave, et n'est-il pas midi ?

— Oui, répond languissamment le personnage interpellé, ne deviez-vous pas aller au devant de cette chère amie ?

—Il est vrai, mais vous étiez ici. D'ailleurs il faisait frais, j'aurais pu m'enrhumer; elle saura bien s'en tirer seule. A propos, Gustave, si vous désirez vous en faire bien venir,

Digitized by Google

complimentez-la sur ses vers. Que voulez-vous, c'est sa marotte, à la pauvre enfant.

—Faut-il, ainsi que vous, la flatter de l'espoir de trouver un éditeur ?

— Oui, chez l'épicier du coin, répond Mathilde avec un rire qui égrène des perles. Cette chère enfant, il fallait bien l'attirer auprès de moi, je m'ennuyais tant pendant votre absence. J'avoue qu'elle commençait à devenir monotone ; mais dites-moi, j'espère que votre famille est assez édifiée maintenant sur mes goûts simples et champêtres, et que notre union ne rencontrera plus d'obstacles.

— Sans doute, mais que diable vouliez-vous aller au bal pendant la première année de votre veuvage ? votre sacrifice a-t-il été si grand ?

— Certainement, ingrat. Oh ! il paraît que ce n'est pas Marie, tant mieux.

— Pourquoi l'avoir invitée si cela vous ennuyait ?

— Pouvais-je faire autrement ? Les bonnes mesdames Werner et Desnoyelle auraient répété à qui eût voulu les entendre : O l'ingrate ! l'oublieuse ! la Parisienne ! Je n'eusse été bonne qu'à brûler en place de Grève ! Eh ! Gustave, on voit bien que pour votre bonheur, vous ne connaissez pas les vertus de province !

Marie n'avait pas perdu un mot de cette conversation : le sang empourprait son visage, ses oreilles bourdonnaient, les larmes affluaient à son cerveau ; son cœur, son amour-propre saignaient d'une vive blessure. Que faire ?... entrer, démasquer cette femme artificieuse qui s'était jouée de son amitié, de sa confiance naïve ? Cela répugnait au caractère réservé de Marie. Se faire annoncer auprès d'elle, comme si elle n'eût rien entendu, était au-dessus de ses forces. Il ne lui restait qu'un parti, la retraite. Sortant donc avec précaution du cabinet, elle se dirigea vers la porte de

Digitized by Google

l'escalier. Caroline causait encore sur le seuil avec le marchand ambulant qui avait si violemment tiré la sonnette.

— Mademoiselle sort ? fit la servante étonnée.

— J'ai... perdu quelque chose, répond Marie d'une voix tremblante.

— Vous serez bientôt de retour ?

Marie descend sans répondre, s'élance avec un sentiment de délivrance hors de cette maison inhospitalière, prend la première rue de traverse en retenant ses larmes, se croyant de bonne foi dans son affection trompée, la plus malheureuse personne du monde. Les passants nombreux, le mouvement, le bruit des voitures, la troublent et l'effraient, les regards s'attachent sur elle ou du moins elle le croit. Pour s'y dérober, elle entre dans une boutique de pâtisseries. Une femme d'un air respectable est à la banque. Marie prend des gâteaux qu'elle mord d'un air distrait et s'assied, songeant au parti qu'elle doit prendre.

— Vous sentez-vous mal ? demande la pâtissière qui la regarde d'un œil soupçonneux que justifiait l'air ahuri de la jeune fille.

— Non, répond Marie, qui se hâte de mettre la main à sa poche pour tirer son porte-monnaie et rassurer la défiante marchande.

Tout à coup, sa physionomie exprime l'inquiétude la plus vive, elle cherche avec une ardeur fébrile, pâlit et s'écrie :

— J'ai perdu mon porte-monnaie !

— Là, voilà comme elles sont toutes ! exclame la pâtissière courroucée ; elles prennent et ne paient pas. Je gage que celle-ci n'a pas plus perdu de porte-monnaie que moi !

A ces dures paroles, Marie fond en larmes.

— Allons, c'est bon, pas de grimaces, reprend la marchande, on n'en mourra pas pour quelques sous, mais partez.

Digitized by Google

— Non, pas sans vous avoir donné un gage, dit Marie en se remettant un peu. Tenez, voici un couteau de poche à lame d'argent, je le ferai reprendre chez vous contre la faible somme que je vous dois. Mais que vais-je devenir, mon Dieu !.., sans argent dans Paris !

— Je puis bien vous prêter deux francs sur cet objet, quoique je n'en aie nul besoin, dit la marchande en regardant le couteau avec attention. C'est singulier, ajoute-t-elle comme en se parlant à elle-même, il me semble avoir souvent tenu ce couteau dans les mains, l'avoir nettoyé. De la part de qui le réclamera-t-on, Mademoiselle ?

— On vous le demandera de la part de Mlle Desnoyelle.

— Desnoyelle, Desnoyelle, ah ! c'est un nom que je connais bien. J'ai servi pendant cinq ans chez un officier de cavalerie qui s'appelait ainsi. Seriez-vous sa parente ?

— M. Charles Desnoyelle était mon père.

— Quoi ! vous seriez Marie Desnoyelle, ma petite Marie que j'ai tant aimée ; est-ce que vous ne reconnaissez pas Marianne Tourette ?

— Vous êtes Marianne Tourette ! oh ! mon Dieu, merci.

Pour la première fois de sa vie, Marie, brisée par ces émotions diverses, prit une légère défaillance. Marianne la combla de soins tout maternels. Elle était au désespoir de l'avoir traitée comme elle l'avait fait.

— Chère enfant, lui dit-elle, lorsque Marie se fut remise, me pardonnerez-vous de vous avoir ainsi méconnue ? Je ne suis pas méchante, croyez-le bien, mais si vous saviez comme les aventurières abondent à Paris, comme il faut y disputer sa vie, vous ne penseriez pas du mal de moi.

Marie s'empressa de la rassurer et lui témoigna sa joie de l'avoir retrouvée, surtout dans un moment si critique pour elle.

Marianne demanda des nouvelles de Mme Desnoyelle,

Digitized by Google

s'enquit de mille choses ; enfin les questions et les réponses se succédèrent rapidement.

C'était véritablement providentiel que Marie fût entrée dans ce magasin. Elle avait dû perdre son porte-monnaie en payant le cocher qui l'avait conduite chez Mathilde ou plutôt, il lui avait été soustrait par un des nombreux passants qui l'avaient coudoyée depuis qu'elle était sortie de la maison de son indigne amie.

C'était l'heure du dîner de Marianne et de sa famille. La brave femme voulait servir Marie à part ; celle-ci n'y consentit pas et s'assit à la table de son ancienne bonne. Quoique la jeune fille eût encore le cœur bien gros, elle avait éprouvé de telles angoisses en sortant de chez Mathilde, puis en se voyant abreuvée d'outrages et sans une seule pièce d'argent dans Paris, que le moment présent lui semblait bien doux.

Elle conta ensuite à Marianne toute son histoire et lui demanda conseil, sur ce qu'elle devait faire. L'âge de cette femme, le bon souvenir qu'en avait gardé Mme Desnoyelle, l'affection qu'elle témoignait à la jeune fille, expliquaient suffisamment cette confiance.

Lorsque Marie eût terminé, Marianne réfléchit un instant, puis lui dit :

— Le seul parti à prendre, ma petite, c'est de retourner dès aujourd'hui chez votre mère. J'aurais bien désiré vous garder pendant quelques jours, malheureusement je n'ai pas de logement à vous offrir, et mon magasin n'est pas un endroit convenable pour une jeune fille telle que vous. Je vais vous accompagner à la gare ; vous vous installerez dans un compartiment de dames seules, et vous y serez à l'abri de toute mauvaise rencontre. Vous m'écrirez, n'est-il pas vrai, ce soir même ?

— Oui, ma bonne Marianne, et je vous ferai rembourser bientôt ce que vous m'avez avancé.

Digitized by Google

— Ne parlons pas de cela, je vous prie. Ah! pauvre enfant! Je vous ai fait tant de mal par mes dures paroles que si vous n'acceptez pas la petite somme nécessaire à votre voyage, je croirai que vous ne me voulez point pardonner.

Chemin faisant, Marie, en causant avec Marianne, prononça par inadvertance le nom de Mme Dermont, ce qu'elle avait évité jusqu'alors.

— C'est chez Mme Mathilde Dermont que vous alliez, Marie. Béni soit Dieu que vous n'y soyez pas restée! Je la connais, elle se sert chez moi; c'est une femme très légère, et dont la société ne vous convient nullement.

Quelques heures après, Mme Desnoyelle, bien surprise du prompt retour de sa fille, écoutait son odyssée et frémissait au récit de ses angoisses.

IV

Ainsi s'était écroulé tout l'édifice d'une amitié caressée pendant de longs mois, et qui avait rempli le cœur, l'esprit et les journées de Marie. Le coup était trop rude pour cette nature à la fois ardente et délicate. Les heures pour elle se traînèrent lentement. En vain la campagne avait revêtu sa parure du printemps, en vain la nature qu'aimait tant Marie, déployait toutes ses magnificences, le pauvre oiseau bleu ne chantait plus. Sa mémoire ne lui rappelait que les vers les plus mélancoliques de ses poètes favoris. Sans cesse, en tirant fiévreusement son aiguille, elle se répétait à elle-même cette strophe trop vraie, hélas! de Reboul :

La crainte est de toutes les fêtes :
Jamais un jour calme et serein,

Digitized by Google

Du choc ténébreux des tempêtes,
N'a garanti le lendemain.

Ou bien, comme elle se sentait accablée et souffrante, et que sa santé s'altérait réellement, elle s'appliquait ces vers qui l'avaient frappée :

Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie
Sans murmurer contre ses lois.
Ainsi le sourire s'efface,
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

La douleur de sa mère en la voyant dans cet état de chagrin et de dépérissement est impossible à exprimer. Quant à Mme Werner, elle ne se lassait pas de s'accuser elle-même. Un jour qu'assise sous la tonnelle avec Mme Desnoyelle, elle contemplait Marie dont les lèvres murmuraient toujours ces tristes vers, elle fut plus frappée que de coutume des traits émaciés de son visage et de l'invincible tristesse qu'ils exprimaient.

Après avoir paru réfléchir quelque temps, elle s'écria avec sa brusquerie habituelle :

— Aux grands maux les grands remèdes, chère voisine ; Marie a besoin de changer d'air : voilà M. Werner qui veut revoir son pays : il emmènera Marie à Berne où elle retrouvera ma nièce dont la sincère amitié lui fera oublier, je pense, la fausse amie qui a brisé son cœur et glacé ses chants. J'ai fait le mal, bonne voisine, à moi de le réparer ; je me charge des frais du voyage ; n'allez pas me refuser si vous voulez me délivrer des remords qui m'obsèdent.

Madame Desnoyelle serra affectueusement la main de son amie sans pouvoir répondre, une larme perlait dans ses yeux.

Digitized by Google

— Là, vous consentez ? A la bonne heure.

Marie montra peu de joie à la nouvelle de son départ ; elle ne sentait que la peine de quitter sa mère. Le bon Werner n'eut pas le plaisir de la voir s'animer pendant le voyage. Elle regardait cependant les monuments des villes où ils s'arrêtaient, mais jamais le sourire n'entr'ouvrait ses lèvres.

Comme elle avait fort négligé sa correspondance avec Mina, elle était un peu inquiète de l'accueil que lui ferait celle-ci, qu'on n'avait pas prévenue de son arrivée.

Le père, la mère, le frère, la sœur de Mina, Mina elle-même, toute la famille Schmidt enfin était à la gare pour recevoir l'oncle Werner. Lorsque Mina aperçut Marie, sa joie fut si vive, ses caresses si tendres que la jeune Française se reprocha amèrement ses vaines craintes et la négligence qu'elle avait apportée à cultiver par correspondance cette amitié si vraie, pour se livrer tout entière à la brillante Mathilde. La famille de Mina l'accueillit comme une fille, comme une sœur : elle était vraiment confuse d'un accueil si affectueux, et qu'elle sentait si peu mérité.

Il serait trop long de dire toutes les confidences que répandit Marie dans le cœur de son amie, toutes les consolations que celle-ci lui prodigua. Les bons Schmidt organisèrent de charmantes parties pour distraire leurs hôtes. Cette vie de famille intéressait beaucoup Marie qui avait vécu seule avec sa mère et qui regrettait de n'avoir ni frère ni sœur. Mais ce qui lui plaisait le plus, c'étaient les soirées. On les passait à faire de la musique. Ces douces mélodies allemandes, ces voix harmonieuses, d'un si parfait accord entre elles, pénétraient le cœur de la jeune poète : elle sentait que la musique est la sœur de la poésie, et tandis qu'elle écoutait rêveuse, ses pensées se pressaient en foule, et les cordes de la lyre qu'elle voulait briser résonnaient seules et

Digitized by Google

contre sa volonté. Mais le papier n'était plus son confident, les paroles ironiques de Mathilde retentissaient encore à ses oreilles.

Un jour que Wilhem, le frère de Mina, chantait une suave mélodie de Weber, celle-ci s'approcha de son amie qui se tenait à l'écart le front dans les mains, et lui découvrit doucement le visage : il était couvert de larmes.

— Qu'as-tu ? lui demanda-t-elle.

— J'ai qu'il me serait doux de rendre ce qui éveille en moi cette délicieuse musique ; mais je ne le veux pas, car tu le sais, cela ne serait bon qu'à être lu par l'épicier du coin, fit Marie avec un rire nerveux.

— Eh ! qu'importe à l'oiseau qui gazouille, répondit Mina à voix basse, que l'on entende ou non sa chanson ? Il chante parce que Dieu le lui a dit. Fais comme lui, Marie, ce n'est pas en vain que Dieu dispense ses dons. Quelquefois, nous n'en comprenons pas tout de suite le but, plus tard il nous est révélé.

Marie suivit les conseils de son amie, et de ce moment la paix se fit en elle ; peu à peu ses joues reprirent leur incarnat, et son caractère son aimable entrain.

Elle vivait depuis deux mois de cette douce vie, quand M. Werner lui annonça qu'il allait repartir, mais sans elle, attendu que sans la prévenir il avait écrit à Mme Desnoyelle, d'après le désir de la famille Schmidt, pour la prier de laisser sa fille encore à Berne où sa santé paraissait se fortifier de jour en jour, et qu'elle y avait consenti volontiers. Marie fut bien touchée de la bonté de ces excellentes gens et se trouva heureuse de rester encore au milieu d'eux, quoique la pensée de l'isolement de sa mère et la peine d'en être éloignée troublassent un peu sa joie.

Pour mettre son temps à profit, elle se remit avec ardeur à l'étude de la langue allemande qu'elle connaissait déjà

Digitized by Google

bien, Mina la lui ayant enseignée pendant les dix-huit mois qu'elle avait passés en France, et la parlant constamment depuis deux mois.

Wilhem, qui était employé chez un éditeur, apporta un jour une nouvelle imprimée dans une Revue allemande.— Mon patron, dit-il, voulait la faire traduire en français pour l'envoyer à un journal de Strasbourg, mais la personne qui est chargée de cela étant dangereusement malade, j'ai pensé que Mina, aidée de mademoiselle Marie, pourrait se charger de ce travail.

— Ce sera Marie au contraire qui s'en chargera avec ou sans mon aide, s'écria Mina, cela est tout à fait dans ses goûts et dans ses moyens. D'ailleurs, qui sait si cela ne sera point un commencement ?

Marie se récusa d'abord ; puis on lut la nouvelle, et on la trouva charmante; bref, trois jours ne s'étaient pas écoulés que la nouvelle, très bien traduite, était remise à Wilhem.

L'éditeur satisfait vint faire une visite à la jeune fille et lui proposa de continuer à traduire toutes les nouvelles qui paraîtraient dans ce journal allemand.

Marie, avec regret, objecta son prochain départ.

— Ceci ne serait pas une difficulté, répondit l'éditeur ; vous traduisez très promptement; de plus, vous rendez d'une manière fort juste et fort agréable la poésie allemande en vers français, m'écrit mon correspondant de Strasbourg; je vous enverrai les Revues si vous y consentez.

Il est inutile d'ajouter que Marie accepta avec empressement. Elle avait enfin trouvé une occupation intellectuelle et lucrative à la fois.

Elle revint à Chênelong heureuse et transformée. Elle partage maintenant ses journées entre sa mère et ses travaux littéraires. Ceux-ci sont assez fructueux pour lui permettre d'al-

Digitized by Google

ler chaque année revoir sa chère Mina et se retremper dans cette sincère affection. Lorsqu'elles se quittent, chacune est meilleure encore qu'avant de se revoir; et en comparant cette amitié pure, simple, droite et désintéressée avec le sentiment agité, passionné, exalté, que lui inspirait Mathilde Dermont, Marie répète d'après saint François de Sales : « Les fausses amitiés se terminent ordinairement par des brouilleries, des confusions, des tristesses qui vont souvent jusqu'à l'emportement et le désespoir ; mais la bonne amitié est toujours également douce, polie et aimable; elle ne craint pas le changement, si ce n'est pour devenir une plus parfaite union des esprits et des cœurs. »

VALENTINE DUBOURG.

Digitized by Google

UNE

COURSE DE TAUREAUX

A SAINT-SÉBASTIEN

GRANDES CORRIDAS DE TOROS EN SAN SEBASTIAN ! Annonce tapageuse quoique non américaine, mots magiques qui font tressaillir d'aise Espagnols et étrangers, Français compris, hélas ! à trente lieues à la ronde !...

Cela est écrit en superbes lettres de couleur, au sommet d'une affiche colossale où les mots semblent décupler d'importance en s'allongeant à l'infini dans les méandres capricieux d'une banderolle. Il y a là, en outre, comme commentaire du texte — un commentaire pour les yeux — des médaillons en bon nombre qui esquissent à l'avance les principales péripéties des *corridas* ou *courses* prochaines : les *picadores* aux prises avec le taureau furieux, les *banderilleros* qui le harcellent, le *puntillero* qu l'achève et bien d'autres scènes encore. Un vrai tableau de genre et qui a son cachet typique, sans être signé de Vélasquez.

Vous faites donc comme tout le monde, et, cédant à l'engouement général, vous partez, le dimanche suivant, pour cette heureuse plage qui a nom Saint-Sébastien.

Pas besoin d'ailleurs de rien changer à vos habitudes. Si peu que votre estomac répugne aux procédés hâtifs des buffets et lieux congénères, déjeunez tranquillement à votre hôtel et jetez-vous, sans plus de préoccupation, dans le premier train du soir. L'Espagnol est pratique : pas plus que l'Italien, vous ne le trouverez s'essoufflant en plein soleil !

Digitized by Google

Rassurez-vous donc, car le spectacle est annoncé pour quatre heures et demie *de la tarde*, et, si vous voulez m'en croire, vous arriverez toujours... assez tôt.

Tenez! tout en face de la gare de Saint-Sébastien, de l'autre côté du rail-way, voici le *cirque* qui émerge au-dessus des arbres et des sables de la falaise, un cirque fait de main d'homme, non par ces hommes-géants dont les œuvres défient les siècles et témoignent encore aujourd'hui, en Italie et ailleurs, du magistral génie de Rome, mais par les pygmées de notre temps. Les premiers construisaient en pierre leurs murs cyclopéens ; les seconds les dressent en planches : l'âge de bois après l'âge de pierre ! Rien donc ici de l'imposante grandeur du Colysée ou des arènes des Nîmes, car ces débris, si débris soient-ils, portent encore la griffe du peuple-roi. A Saint-Sébastien, pas d'autre majesté que la majesté d'une baraque, assez solidement assise (je veux le croire, du moins), banale, immense, peinturlurée, et pomponnée d'une infinité d'oriflammes qui s'agitent, comme des aigrettes, au faîte de la toiture également... en planches. Voilà pour l'extérieur.

Au-dedans, même *luxe* d'architecture : des séparations en bois, des sièges de bois — sedilia ligna —, du bois sous toutes les formes. Mais on y songe peu, l'attention ayant assez de se porter à la fois vers les spectateurs qui pénètrent par toutes les issues dans le parterre et les tribunes superposées, vers l'arène où la valetaille passe à la hâte un dernier coup de râtissoire, vers les loges qui se ponctuent de toilettes multicoleres, vers tout enfin.

La musique d'un régiment de ligne attaque un air plaintif, long mineur d'allure pénible où l'accompagnement persistant et uniforme de la tarole produit le plus désagréable effet. Puis, soudain, le rythme change, la mesure s'accélère, les cuivres éclatent dans un accord solennel, et la foule ravie

Digitized by Google

accompagne de la voix et souligne du geste un *boléro* de circonstance. C'est alors, pour l'oreille une vraie surprise en même temps qu'une fête délicieuse.

Cependant, enveloppé dans sa mantille de velours noir, la plume blanche au chapeau, fièrement cambré sur un poney gris pommelé, l'alguazil fait, avec une lenteur de commande, le tour de l'arène. Aussitôt, la *demie* sonne à toutes les montres, toujours d'accord dans les graves occasions. Le gouverneur de Guipuzcoa apparaît dans la loge, diversement accueilli par les applaudissements des uns et par les sifflets des autres, suivant que les autres détestent le gouverneur et que les uns l'affectionnent. Il est évident que nous touchons au moment *psychologique* et qu'il va se passer de grandes choses.

Une porte s'ouvre.

C'est encore l'alguazil, mais escorté cette fois de la *troupe*, ou, comme ils disent là-bas, de la *Cuadrilla* tout entière. Vingt mille bras s'agitent dans l'espace et saluent les *héros* du jour. Ceux-ci défilent en bon ordre et font le tour du cirque. C'est Lagartijo et Cara-Ancha, les deux *espadas* de la course ; c'est à leur suite, la bande des piqueurs, *picadores*, et celle des *banderilleros*, nom plus facile à prononcer qu'à traduire ; c'est enfin le double attelage de trois mules qui doit, à l'issue de chaque course, enlever au galop, qui les montures éventrées, qui le taureau vaincu et expirant.

Mais voici qu'en un tour de main l'alguazil, après avoir demandé au gouverneur les clefs de la cage des bêtes, a prudemment détalé de l'arène, les mules ont regagné l'écurie et les jouteurs déposé leurs manteaux. Attention ! La tragédie commence, une tragédie qui dure de vingt à trente minutes, une tragédie en trois actes sans entr'actes, bref, une tragédie d'espèce particulière, mais qui eût, ma foi, charmé

Digitized by Google

Aristote, car il est impossible de plus étroitement unir la terreur à la pitié.

Au lever de la toile — et par *toile* il faut entendre une porte énorme derrière laquelle mugissent et s'agitent les taureaux furieux —, l'animal se précipite, l'œil hagard dans l'arène, indécis sur qui il va porter ses premiers coups.

Car ils sont bien là huit ou dix qui l'attendent, *picadores* ou *banderilleros*. Les premiers, bardés de fer comme les chevaliers du moyen-âge et drapés en outre dans un solide vêtement de peau, provoquent, la pique au poing, le pied enserré dans un étrier massif, le redoutable adversaire. Quelquefois celui-ci part droit à eux d'un bond ; quelquefois il court d'un *banderillo* à l'autre, dépensant en pure perte sa vigueur contre les lambeaux d'étoffe écarlate qu'ils ont mission d'agiter devant ses yeux. Mais une fois en face du *picador*, la lutte revêt un caractère terrible. Si le *picador* a la main heureuse, il a vite fait de darder sa javeline dans les flancs du taureau qui lâche aussitôt la partie et vole à des combats plus faciles. Mais s'il manque l'animal ou qu'il ne fasse que l'effleurer, ce dernier plonge ses cornes avec rage dans le poitrail ou dans les cuisses de la monture. Renversé par la secousse, le piqueur roule alors sur le sable ; et tandis que les *banderilleros* détournent le taureau de sa victime en l'attirant ailleurs, le pauvre cheval se précipite de son côté, affolé de douleur, mutilé, quelquefois en lambeaux, vers un coin de l'arène. S'il n'est pas ou ne semble point assez abîmé pour mourir, on le ramène à une lutte nouvelle, traduisez, à un nouveau martyre ; mais, s'il est manifestement incapable d'aucun service, on le laisse expirer là, sous les yeux de la foule, dans des convulsions plus ou moins longues, mais singulièrement atroces. En toute occurrence, le sang coule ; et cette vue du sang provoque des cris enthousiastes, une sorte de délire...

Digitized by Google

Et cela recommense trois, quatre, cinq fois pour chaque taureau. Trois, quatre et jusqu'à cinq *picadores* se mesurent successivement avec l'animal, n'ayant de répit que durant la chasse à lui faite par les *banderilleros*. C'est l'objet propre de la lutte du premier acte.

Au deuxième, le combat change d'aspect. Le lutteur est le même ; mais ses ennemis ont recours, pour le lasser, à un procédé nouveau. Pendant que les *banderilleros* l'agacent à merci et ne se dérobent à sa poursuite qu'en sautant avec agilité par-dessus la barrière de ceinture, des pointeurs adroits se placent au-devant de lui, et, l'esquivant lorsqu'il bondit sur eux, lui enfoncent, avec une dextérité prodigieuse, de longs dards dans l'échine. Autant de blessures qui l'épuisent sans doute, mais qui ne font aussi qu'attiser le feu de sa colère. Vous le voyez alors s'agiter avec rage pour secouer l'instrument de supplice, creuser fièvreusement le sol avec son sabot, mugir d'un mugissement d'angoisse et redoubler de vitesse dans une course qui n'a jamais cessé d'être échevelée. Et quand il porte ainsi sur les épaules une demi-douzaine de ces traits acérés, quand il paraît *à point* pour la lutte corps à corps, le dernier acte du drame commence et l'on introduit dans l'arène *la primera espada*, celui qui doit donner au taureau le coup de grâce, Lagartijo, Cara-Ancha ou Frascuelo. Voici l'heure des belles émotions !

Car, maintenant, c'est l'adresse du faible aux prises avec tout ce que la force peut revêtir d'appareil imposant et redoutable. Non pas que l'éternel *banderillero* ne se trouve là encore pour aider l'*espada* ; mais, s'il intervient, c'est moins afin de détourner le taureau du torréador que pour le lui ramener au contraire dans la position précise et difficile grâce à laquelle celui-ci se risquera à l'achever. Armé d'une fine lame — une lame de Tolède —, qu'il dissimule der-

Digitized by Google

rière un lambeau de pourpre constamment projeté devant les yeux du taureau, l'*espada* attend l'instant favorable et guette du regard les moindres mouvements de son adversaire. Quand il est jeune, souple et hardi — et alors il s'appelle Rascuelo ou Lagartijo, — quelques passes lui suffisent pour arriver à plonger son épée au défaut de la nuque de l'animal et en finir tout-à-fait. Que si l'âge ou les blessures lui ont enlevé quelque peu de son coup d'œil ou de sa légèreté, il est fréquemment obligé de s'y reprendre à deux et trois fois, mais toujours, ou presque toujours, le coup porté par *la primera espada* est le coup de grâce.

Atteint dans le vif, harassé par les luttes précédentes, le taureau n'a plus alors le ressort suffisant pour se défendre ; il dédaigne les provocations, presque l'insulte des *banderilleros,* ou n'y répond que faiblement; bientôt, il n'a plus même le courage de mugir contre ses agresseurs ; et tout-à-coup vous le voyez promener un œil terne et languissant sur l'assistance; ses jambes se dérobent sous ses pas, et, lourdement, il s'affaisse sur le sol, donnant peut-être, comme aurait pu le dire le divin poète qui a célébré les « larmes des choses », un soupir de regret aux douces campagnes qui l'ont vu naître.

... Et dulces moriens reminiscitur *agros !*

Un dernier acteur, le *puntillero,* entre en scène à cet instant. Muni d'un poignard, il s'approche du taureau qui se tord dans les convulsions des derniers spasmes ; il le saisit par les cornes, il le frappe d'un coup sec en plein front, et l'animal, le grand vaincu, retombe inanimé. *E finita la tragedia !*

Aussitôt la joie des masses atteint au paroxysme. Une fanfare guerrière salue le torréador : tantôt, c'est un air local, un *air de taureaux,* qu'elle fait entendre ; tantôt, c'est une de ces... inepties prétendues musicales dont nous som-

Digitized by Google

mes coutumiers en France, le *beau Nicolas*, par exemple, et alors dix mille voix lancent en chœur, à la fin des mesures, les fameux *ah ! ah ! ah !* (ou *as ! as ! as !* je ne saurais dire lequel des deux) qui sont en train de faire le tour de l'Europe, pour notre plus parfaite confusion. Puis, *la primera espada* se voit accablé des marques les plus insignes de la faveur : les femmes agitent leurs éventails avec frénésie, et ce mouvement cadencé donne à la physionomie de l'assistance un faux air d'océan houleux, de mer en furie ; les hommes lancent leurs chapeaux et leurs bérets sur le sable ou y jettent à profusion des cigares ; tout le monde siffle, crie, tempête : c'est un désordre voisin du chaos. Enfin, l'on procède à l'enlèvement des vaincus : les attelages à trois mules exhibés lors du prologue, viennent emporter au grand trot, en faisant le tour du cirque, les victimes du combat, taureau et coursiers. L'on râtisse à nouveau le sable de l'arène, et presque immédiatement, dans le même ordre consacré par des habitudes séculaires, avec les mêmes péripéties sur la scène et la même fureur d'attention et d'intérêt dans le public, commence une nouvelle course, une seconde tragédie.

Et il y en a jusqu'à six consécutives, de même espèce !

Eh bien ! je vous le déclare : ces *fêtes* sont des fêtes atroces, indignes de l'humanité et qui devraient être inconnues dans un siècle qui se targue du qualificatif pompeux de siècle *civilisateur*.

Il se fait tant de bruit, et depuis si longtemps, autour des courses de taureaux qu'on peut bien, cédant à une curiosité très naturelle, vouloir se donner le spectacle d'une joute aussi vantée. Mais, si l'on a quelque chose qui batte sous la mamelle gauche, si l'on a des entrailles, si l'on est homme enfin, c'est un spectacle dont est guéri sur l'heure et pour toujours.

Digitized by Google

Car il n'y a là que des tueries : tuerie des chevaux qu'on mène, sans défense et les yeux bandés, à cette triste parade; tuerie du taureau qui doit périr *quand même*, fût-il féroce et indompté comme dix, tuerie d'hommes quelquefois.

Et le pire, c'est que cette tuerie est sauvage. Elle se perpètre avec mille particularités funèbres. Elle se consomme souvent dans la dislocation pièce à pièce, par elles-mêmes, des pauvres victimes, lesquelles sèment hideusement sur le sable, en courant affolées, des flots de sang avec leurs membres épars. Et ce qui achève d'imprimer à ces tournois d'un autre âge un dernier caractère lugubre, c'est précisément ce contraste et ce mélange de joie idiote dans la foule et d'horreurs sur l'arène : il se dégage de tout cela, dans l'atmosphère, comme une odeur de sang, parfum dégoûtant qui rappelle celui dont on se grisait à Rome, aux jours de fête, quand on jetait les martyrs aux bêtes de l'amphitéâtre et qu'on dispensait libéralement au peuple les distributions de pain et les jeux du cirque, *panem et circenses*.

On raconte qu'à Lacédémone, les Spartiates ménageaient à leurs fils la vue d'un Ilote en état d'ivresse, pour les guérir à jamais de l'ivrognerie. Aux courses de taureaux, il n'y a pas même à bénéficier par les contraires, d'un enseignement moral : c'est un spectacle à fuir comme on fuit les égorgements d'une vulgaire boucherie, ou, si vous aimez mieux, comme on fuit le contact d'une foule en délire devenue inconsciente du laid, à force de s'y complaire.

VIR.

CHRONIQUE LOCALE

— Tout le monde est en vacances ; et nous aussi.

A. V.

Lyon. — Impr. MOUGIN-RUSAND, rue Stella, 3.

Digitized by Google

LE FURENS STÉPHANOIS

Comme un fil d'argent clair, tout bouillonnant d'écume,
Il tombe des rochers, gronde comme un torrent,
Ondule sur un lit que le printemps parfume,
Et, joyeux, fait chanter son doux flot transparent.

Ce n'est point un grand fleuve aux îles verdoyantes,
Mais un petit ruisseau dont les bords sont voisins,
Et le jeune écolier, dans ses courses bruyantes,
Passerait d'un seul bond sur ses flots argentins.

Et pourtant, si petit, dans les grandes usines,
Ses flots laborieux, sans tarir, font mouvoir
Des forges, des moulins, mille et mille machines,
Sans s'arrêter jamais du matin jusqu'au soir.

Comme, à ses premiers jours, jouit de gaîté pure,
De champ libre et de ciel l'humble enfant du mineur,

Digitized by Google

Ainsi, ses premiers pas sont semés de verdure,
Mais après, c'est la peine et le rude labeur.

Car bientôt, tout bourbeux, il arrive à la ville,
Mais sans se reposer de ses mille travaux ;
Puis, comme l'Achéron, qui dans l'enfer défile,
Dans la noire poussière il va traînant ses flots.

Comme un noble étendard, noirci dans les batailles,
N'en devient que plus cher à tout soldat vainqueur,
Ainsi, lorsqu'il s'enfuit en quittant nos murailles,
Il est toujours aimé du vaillant travailleur.

MARIUS GRILLET.

Digitized by Google

LES ALFS EN EUROPE

LIVRE PREMIER

LES ALFS DANS LE NORD

CHAPITRE TROISIÈME

Obéron, roi des Alfs

Il est très vrai que les Alfs se plaisent à vivre sous le sceptre d'un roi du nom d'Albéron, Aubéron ou Obéron. Ce chef, ce monarque d'un peuple resplendissant, date de la première des aurores la première année de son règne. Obéron fut dans le principe une personnification divine du soleil, roi du ciel, maître et dispensateur de la vie et du jour ; la composition de son vocable le démontre : *Alfar-ung*-r « l'alf, plus littéralement « le radieux-toujours jeune, » de l'islandais *ung*-r, ancien allemand *junc*, moderne *jung*, anglo-saxon *yeong*, anglais *yung*, jeune, qui ne vieillit point

Digitized by Google

(1); on sait que le dieu du soleil recevait chez les Grecs les titres de ἀεὶ νέος « toujours jeune, » κοῦρος « jeune homme (2), » et chez les Aryas Védiques l'épithète de *yuvan* « jeune (3). »

Le mythe solaire d'Obéron a subi, en des temps dont les dates se perdent dans l'obscurité de traditions religieuses de nature et d'origine diverses, deux graves, très graves ébranlements. Une fée, d'après les écrivains cycliques du moyen-âge, fut la cause du premier. Seule de toutes les fées du voisinage, celle-ci n'avait pas été conviée à la naissance du futur monarque des cieux. Furieuse d'un tel affront, elle apparut inopinément dans la chambre de l'accouchée, au moment où les divines invitées, ses sœurs, achevaient de douer le nouveau-né, et, sans perdre de temps, mit pour restriction à toutes les félicités octroyées par elles que l'enfançon ne dépasserait pas la taille d'un nain (4). Le souhait de la méchante ne fut que trop bien exaucé. Obéron grandit juste de ce qu'il lui fallait pour aller de pair avec le fils de Cythérée; mais, s'il ne parvint

---

(1) *Ungr*, toujours jeune, est un des surnoms d'Odin, dans l'Edda — *Odlungr* pour *Odül-ungr* « riche-jeune homme, *Odilon* en fr., *Mœrungr* « illustre-jeune homme, » *Miron, Méron* en fr., sont des noms de héros et de rois (Rask, *Gramm. anglo-sax.*, ad préf.) — *Alfr* (Alfar), brillant, est un dérivé primitif de même que *ungr*, jeune, car il n'est pas plus possible d'identifier Albéron avec Albérich qu'Ermenon ou Hermenon avec Hermanarich. Rien d'incertain, du reste, comme la composition formative des vieux mots islandais; on trouve au thème *fenri*-r et *fenri*-s, aux flexions *völlu*-r pour *valla*-r et *vell*-i, etc.

(2) Καὶ κεν ἀεὶ καλὸς, καὶ κεν ἀεὶ νέος « toujours beau, toujours jeune » (Callimaq. ap. la Porte du Theil, *Hymn.*, IV, 36) — κύδιμε κοῦρε « glorieux jeune homme » (*Argonaut*, hymn. 33).

(3) « Il est un dieu (le Soleil) jeune, habile directeur » (*Rig-Véda*) traduct. Langlois, III, 295).

(4) A. Maury, *Les Fées du moyen-âge*, 31.

Digitized by Google

jamais, en prenant de l'âge, à dépasser la stature de l'Amour, il en acquit du moins, grâce à la libéralité de ses aimables donatrices, tout le charme et toute la beauté. Ses sujets, les Alfs, participèrent naturellement à sa bonne et à sa mauvaise chance (1).

Le trouvère qui nous a transmis l'histoire de ce premier revers essuyé par Obéron, dès sa naissance, n'en a pas inventé le merveilleux; il l'a seulement mis en œuvre. Sa fée de mauvaise humeur, bien qu'il l'ait vêtue du costume mythologique en honneur au temps où il vivait, n'appartient pas au moyen-âge : elle représente une de ces Nornes, fées eddaïques de condition inférieure, c'est-à-dire nées de Dvergs, à l'influence pernicieuse de qui Snorro Sturleson attribue les parties malheureuses des destinées humaines (2) et la restriction qu'elle est censée mettre à la grandeur future du roi des Alfs fait allusion à l'époque incertaine où le culte des Ases, imposé par une théocratie étrangère, portait les premiers coups au sabéisme du Nord.

Ce fut affaiblie par les efforts de cette théocratie puissante et releguée par elle à l'arrière-plan des cieux, que la royauté d'Obéron reçut des événements son deuxième choc. Dû à la puissance croissante des idées chrétiennes, ce

---

(1) Les Alfs, on ne saurait trop le répéter, n'étant pas de la race des Dvergs ou Dvalins, n'ont pas été créés nains; c'est ce que constate l'Edda de Suorro dans la note qui suit celle-ci.

(2) Il y a plusieurs sortes de Nornes : celles qui assistent à la naissance des hommes pour leur donner la vie sont de race divine; elles descendent des Ases; il y en a de la race des Elfes et de la race des Nains ou Dualins... Les Nornes d'origine céleste donnent le bonheur; quand les hommes tombent dans l'infortune, c'est aux méchantes Nornes qu'il faut l'attribuer. » (*Les Eddas*, voyag. de Gylfe, traduction de Mlle du Puget.)

Digitized by Google

second ébranlement faillit jeter bas la fortune entière du monarque. Heureusement pour lui, l'étendue de ses domaines en Europe le préserva d'une ruine complète. Par suite de ce développement de sa puissance, un phénomène des plus singuliers et qui, nous l'avons vu, n'est pas sans exemple, se produisit : l'être mythique se dédoubla, formant deux personnages distincts : l'un, obscurément éclos vers les rivages de la mer du Nord, expire en ce moment sur les bords du Rhin, en Normandie et dans le centre de la France, sous le nom d'Ellen-king, que nous connaissons, et de ses formes dérivées Hellequin, Hannequin, Niquin ; l'autre, nanti d'une plus grande force de résistance, conserve de la totalité paternelle un lambeau d'auréole et le vocable immortel d'Obéron ; toutefois l'action fatale du temps restreint aujourd'hui son héritage aux seules îles britanniques.

Dans son dédoublement en Ellen-king, la conception olympienne de l'alf déposa son caractère de puissance et de bonté pour prendre les sombres et tristes allures d'une âme en peine. Cette figure de démon ou de réprouvé et la portion des Alfs dont elle dut être escortée, victimes de la colère céleste, sont condamnées à chevaucher la nuit jusqu'à la consommation des siècles, par le vague illimité des airs. Une heure ne suffit pas à leur défilé. Tout le temps qu'il dure, ceux de ces maudits qui galopent sur les flancs de la colonne ne se font, assure-t-on, aucun scrupule de molester les voyageurs égarés par les sentiers obscurs des vallées, ou de ravir les enfants attardés le long des chemins solitaires. Gœthe, dans son Roi des Aulnes, a doté de l'immortalité populaire un rapt de ce genre.

A partir de Charlemagne, les peuples ne redoutaient rien tant quela rencontre de cette armée errante. Il faut voir avec quel trouble les récits du temps parlent de la milice d'Hellequin, *milites Hellequini ;* avec quelle épou-

Digitized by Google

vante, en pleine féodalité, petits et grands se signent au seul nom de sa *Maisnie* ou *Maisgnée* amené d'aventure sur le tapis (1) ! Dieu cependant, dont la miséricorde égale la puissance, n'a pas complètement abandonné la malheureuse chevauchée : il lui a laissé le droit de faire halte durant le jour. Grâce à cette indulgence du ciel, Hellequin, dès le chant du coq, quitte les étriers et va se reposer sous une aubépine des fatigues de sa course nocturne. Il est assuré d'y trouver un sommeil tranquille : l'aubépine, plante sacrée chez les Celtes, possède encore, en certaines contrées, dans la Sologne, par exemple, le privilége de préserver de la foudre et des vimaires ceux qui se réfugient à son ombre (2).

Dessoubs une espine vont Helequin trouuer.
Dès que Richart le vit luy alla demander
Qui, sans congé, le faict en la forest entrer ?
Amis, dist Helequin, tu le m'orras compter.

Dieu qui est nostre maistre nous a donné congé
D'aller toute la nuict, puis le soleil couché.
Tant avons cheminé estant esmerueillez
Que trestous nous en sommes honnis et traueillez.

(Rom. de Richart, *Livr. des Légend.*, 244.)

Que grande est la différence entre le dédoublement du

(1) *Sur les fées et la maisnie Hellequin*, ap. Le Roux de Lincy, Livr. des Légend., 241, 242. — J.-J. Ampère, *Histoire littér. de la France ancienne avant le XIIe siècle*, II, 178, sq. — A. Jubinal, *Recueil de cont.*, etc. I, 284 et not.

(2) *Tradit. et usage de la Sologn.*, Mém. de l'Acad. Celt., 208 à 217. — La dryade ou fée des bois, Viviane (de la Villemarqué, *Contes des anc. Bret.*) résidait en Bréccélien, sous une aubépine ; et c'est là (le même, *Myrdhinn* ou *l'enchanteur Merlin*) qu'elle fascina pour l'immortalité le barde illustre, son maître et son ami.

Digitized by Google

nom d'Obéron et ce triste et déplorable Hellequin, son frère ! S'il a cessé d'être l'astre triomphateur de la mort et des ténèbres, Obéron joue du moins un assez beau rôle dans l'empire prestigieux de la féerie ; il en est l'empereur et le roi. « Obéron le fayé ou faé » — « Obéron, roi de féerie, » tels sont ses titres. A l'envi, légendes, romans, ballades, poésies lui accordent, avec un extérieur séduisant et une humeur joyeuse, un pouvoir sans bornes sur ses sujets, les Alfs, les Sylphes et les fées gentilles. Même, si méritent créance Ben-Jonson, Shakespeare, Wiéland, et tous les imitateurs de Huon de Bordeaux, un curieux roman du cycle d'Artus (1), Obéron est l'enfant gâté de la création. Dans sa forme aérienne, il n'a rien à envier aux Péris de la Perse, aux Apsaras de l'Inde. De même que ces génies de félicité, il jouit d'une beauté pérenne, ressent une joie inaltérable et parcourt un cycle d'existence illimitée. Un pareil bonheur, s'il n'était partagé, deviendrait à la longue insupportable. Obéron a donc pris femme : son épouse est l'attrayante Titania, autrement Titen, que de très doctes auteurs disent n'être autre que Phébé, la blanche protectrice des vierges et des amours chastes (2). Ces époux fortunés s'aiment et s'aimeront toujours avec une tendresse égale, et comme ils règnent en même temps qu'ils s'aiment, un sceptre est dans leurs mains. Obéron fait le sien d'une branche de verveine ou d'un rameau d'églantier ; Titania, elle, se contente d'un lis nouvellement éclos :

---

(1) *Huon de Bordeaux*, édit. de Guessard et Grandmaison, Paris, Franck, 1860.

(2) En gr. Τιτηνίς, en latin *Titania*, sont les noms patronymiques de Diane ou Phébé.

Digitized by Google

A ses côtés l'épouse bien-aimée,
Titania, balance dans sa main
D'un jeune lis la tige parfumée.

(Fé de Barqueville, *La Belle au bois dormant*, 73.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

Palais et Châteaux d'Obéron.

Descendue des hauteurs de la première des neufs sphères, la cour d'Obéron se tient aujourd'hui sous la voûte étoilée, dans une région rapprochée de nous. Les brillants météores dont l'apparition console ou réjouit la terre sont à sa discrétion; et, pas un parfum suave, pas une brise chargée de délices printanières, pas un murmure doux ou tendre n'abordent notre monde, s'ils n'en ont, près de partir, reçu l'ordre ou la permission du monarque de céans.

Ce monarque ne réside pas toujours dans son palais supérieur aux nuages. Soit de sa volonté, soit de la volonté d'en haut, il vient parfois en villégiature sur ce globe, humble demeure des humains. Les seules de ses résidences terrestres que ses historiographes connaissent sont l'île d'Avalon et la forêt enchantée.

L'île d'Avalon n'est point, comme l'ont pensé Camden et Roquefort (1), l'insula *Avalonia*, en cymrique inys pommeraie *Afalon* « aujourd'hui Glastonbury du comté de Sommerset; ce doit être plutôt une prononciation altérée

(1) Camden, *Britann.*, édit. Blaeu, 100. — Roquefort, *Poés. de Marie de France*, I, 37.

Digitized by Google

d'un norrain *Alfalân*, anglais *Elfland* « terre des Alfs ou Elfs ; » un pur synonyme d'*Alfaheim* par conséquent (1).

Formée d'un fonds poétique commun à toute la race aryenne d'Europe, Avalon est à la fois grecque, scandinave et gauloise. Du mythe des Hespérides et des îles Atlantides ou Fortunées, elle tient sa situation, son printemps éternel, ses vergers aux pommes d'or ; de l'Edda sa ville, son palais, sa destination, une partie de son personnel ; des bardes du mythe d'Arthus et des trouvères du cycle de Charlemagne, l'autre partie de son personnel et sa couleur féodale.

La plupart des vieux romanciers la placent à l'ouest, par de là toute mer accessible à la rame (2) et l'identifient avec la reculée Taprobane ou l'invisible Atlantide (3). Jamais le rude hiver ne l'afflige de sa présence. « Dans la même année, deux printemps, deux étés, deux automnes abondantes en fleurs et en fruits divers s'y succèdent sans interruption. Productrice opulente de diamants et de perles, parée en tout temps de l'éclat des fleurs et de la verdure des feuilles, cette île des pommiers est appelée l'Ile fortunée (4). « Une cité forte, munie d'un donjon ou maîtresse tour, ajoute sa magnificence à cette magnificence de la nature (3). De marbre miraculeux est le mur, d'or le ciment de marbre, le toit du donjon, l'aigle qui surmonte le toit.

---

(1) Cf. *faland-*, ciel élevé des Etrusques (Festus.)

(2) C. lieues est oultre la mer qui fend.
Guill, au cort nés, ap. Le Roux de Lincy, p. 248.

(3) Taprobana viret fœcundo cespite grata.
Galfrid de Monemuth., *Vit. Merl.*, 903.

(4) Insula pomorum quæ Fortunata vocatur.
(Id., ibid., 909.)

(5) ... Avalon nostre cité Vaillant
(*Rom. de Guill. au Cort nés*, id., ibid.)

Digitized by Google

Le donjon a cinq cents fenêtres, chaque porte ses battants d'ivoire (1); richesse d'architecture dont le Valhalla d'Odin a fourni l'idée et tout le détail (2).

Les élus de cet éden n'ont rien à envier aux ombres élyséennes. Dans « cette isle delicieuse d'Avalon, les habitants mènent une vie très joieuse, sans penser à nule quelconque meschante chose, fort prendre leurs mondains plaisirs (3). » Le tournoi et la joûte, passe-temps chevaleresques qui les charmaient lorsqu'ils vivaient parmi nous, les charment encore en ce bienheureux séjour (4) Mais n'y entre pas qui veut : pour y avoir accès, il faut être vaillant et preux,

---

(1) Onques si riche cité ne fu fondée;
Li mur en sont d'une grant pierre lée.
Il n'est nus hons, tant ait la char navrée,
S'à cele pierre pooit fere adesée
Qu'ele ne fust tout maintenant sanée.
Adès reluit com fournaise embrasée.
Chascune porte est d'yvoire planée.
La mestre tour estoit si compassée
N'i avoit pierre ne fust à or fondée.
V. c. fenestes y cloent la vesprée.
. . . . . .
La couverture fu à or tregetée;
Sus J. Pommel fu l'aygle d'or fermée.
(Id., 247 et 248.)

(2) Cf. du Méril ouvr. cit. 385 et not.

(3) V. Rom. franc. d'*Ogier-le-Danois*

(4) Artur entend la noise du larron,
Il en appelle devant lui Maragon :
Alez, dist-il, sanz nule arrestoison,
L'en prise mult ce vassal champion, etc.
(*Rom. de Guill. au Cort nés*, 251.)

Digitized by Google

paladin ou héroïne; c'était, au surplus, de tradition dans toute l'antiquité (1).

A ses rivages enviés amènent différents modes de transports. Du côté des terres celtiques, c'est l'esquif de Barynthe, expert nautonnier et savant astronome (2); du côté des terres scandinaves, le navire d'une dame ou reine sans nom dans ce monde inférieur (3). L'esquif et le navire se disputent l'honneur d'avoir passé le célèbre Artus apporté mourant sur la rive, après la funeste bataille de Camblann, par ses fidèles, les bardes Merlin et Taliésin (1). Vers le même temps, peut-on croire, une dame qui se disait suzeraine du pays mystérieux de Lains (2), la dame du navire peut-être, prenait à son bord le beau chevalier Lanval qu'elle avait énamouré par talent et beauté de fée,

---

(1) Duximus Arturum, nos conducente Baryntho,
Aequora cui fuerant et cœli Sidera nota.

(Galfrid de Monemuth., *Vit. Merl.*)

(2) « His autem seorsim ab hominibus victum et sedem tribuens, Jupiter Saturninus pater constituit ad terræ fines. Et hi quidem habitant securum animum habentes in beatorum insulis ἐν Μάκαρων νήσοισι, » juxta oceanum profundum felices heroes ὄλβιοι ἥρωες. « His dulcem fructum, ter quotannis florentem profert fœcunda tellus. » (Hesiod. Ascr. *Oper. et dies*, v. 166 à 170, traduct. lat. Paris, J. Libert, 1627).

(3) « The Quene Nof orth galys. » (Caxton, ap. du Méril, ouvr. cit., 386.)

(4) Geoffroy de Monmouth et Caxton aux deux notes précédentes.

(5) Roquefort n'a pu découvrir la situation du pays ou seigneurie de Lains; la Seigneurie de Lains, il est vrai, ne figure au lai de Lanval que dans ces deux seuls vers :

Pur vus ving-jeo fors de ma terre,
De Lains vu sui venue quere.

(*Poés. de Marie de Fr.*, I, 212.)

Digitized by Google

en un bocage isolé, non loin d'une rivière des états d'Artus, et le débarquait discrétement dans la dite Avalon :

En li s'en vait en Avalon,
Ce nus racuntent li breton,
Ou une isle qui mut est biax;
La fut ravi li damoisiax.
E nus n'en oï plus parler,
Ne jeo n'en sai avant cunter.

(*Poés. de Marie de Fr.*, I, 251.

Ce nonobstant, le chemin des airs est le plus fréquenté. C'est celui que prennent les neuf principales fées d'Avalon. Geoffroy de Monmouth les dit sœurs. L'aînée, Morgue, Morgen ou Morgane surpasse les deux autres en beauté (1); habile incantatrice, elle sait les vertus des plantes, change de figure à volonté, et s'élève dans l'air avec la rapidité de l'hirondelle. A peine débarqués en Avalon, Taliésin et Merlin lui remirent le corps meurtri de leur maître afin qu'elle en examinât les blessures (2). Entre ces sœurs brillent Titen à la harpe mélodieuse (3) et Marrion, compagne

---

(1) Cette beauté de Morgane fut célèbre au moyen-âge.

Et cele belle au vis enluminé
Icele est Morgue ou tant a de biauté.

(*Guill. au cort nés*, 256.)

(2) Cum principe venimus illuc....
Et nos quo decuit Morgen suscepit honore
Inque suis thalamis posuit super aurea regem
Strata, manuque sibi detexit vulnus honesta.

(*Galfrid de Monemouth.*, *Vit. Merl.*)

(3) Titen est une forme de Titania, l'épouse d'Obéron. Geoffroy de Monmouth la dit et la croit sœur et subordonnée de Morgane. Pour ce versificateur de la vie d'un barde, d'un prophète cymrique, une fée du nom de Morgane ne pouvait être qu'une reine de féerie : Morgane

Digitized by Google

assidue de ses courses (1). Ces blanches héritières des Valkyries et des druidesses de Séna ne connaissent pas la fatigue: elles vont à toute heure de par le monde à la recherche des héros en détresse et les rapportent, navrés et glorieux, à l'aide de leurs ailes diaphanes, tissues d'opale et d'azur. C'est ainsi que trois d'entre elles, Morgane, Marion et une autre (2), ayant trouvé Renoart, un preux baron, endormi sur le bord de la mer, l'enlevèrent d'un commun effort et vinrent, pareillement chargées, le déposer au château d'Obéron pour être « à joie tout son vivant (3). »

Quoique fées, ces neuf sœurs ont le cœur sensible. Parfois, à l'exemple de la dame de Lains, elles éprouvent pour de simples mortels un intérêt plus que miséricordieux;

---

n'est point un nom, c'est le titre de la supérieuse des fées ou, comme on le croit communément, des druidesses de l'île de Séna, de *Mor*, grande, et *gana*, savante, voyante, identique à *-gan*, *-ganez*, de *Corrigan*, *corriganez*, fée dans l'ordre des Corrs bretons, sorcière, à *-gania* de *Geogania* « très savante, » une des premières vestales consacrées par Numa, à *Ganna*, prophètesse germaine en Dion Cassius, à *-djnd* sciens, noscens, prœvidens en sanscrit, surtout pour les noms mystiques « grande prophétesse. » C'est en raison de cette signification, bien connue au temps de Geoffroy de Monmouth, que celui-ci fait de la celtique Morgane, dans l'Alfâlan, devenu l'île d'Avalon, l'héritière du titre de la principale druidesse de l'île de Séna. Or, nous savons que Titen, autrement Titania, était souveraine en Avalon, comme épouse du maître, Obéron. On voit en quel désordre tombaient alors les croyances vaincues par le christianisme.

(1) V. note suivante.

(2) ..... iijfées blanches com fleur de lis,

. . . . . .

Morgue, ma dame, et sa suer Marion.

(*Guill. au Cort nés*, 247.)

(3) La iert à joie, s'il veut, tout son vivant.

(id., 248.)

Digitized by Google

témoin cette même Morgane : elle aimait en secret Ogier-le-Danois, hardi compagnon d'Olivier, de Roland et du bon duc Naymes. Dans son impatience de le soustraire aux contrariétés qui troublent la vie sous notre enveloppe atmosphérique, elle le ravit tout jeune encore. Avalon la reçut avec joie, elle et son précieux fardeau. Ils y vivent dans les délices de l'amour parfait, car cet amour n'a pas cessé de fleurir chez « la gent faée. »

Cette gent faée d'Avalon, deux éléments distincts la composent : le céleste, alfs, sylphes, fées, génies bons et tutélaires, et l'héroïque, paladins, preux, pairs de Charlemagne, chevaliers de la table ronde, croisés de Baudouin et de Tancrède, le fidèle Ivain, Roland au teint coloré, l'immortel Artus, Gauvain-le-Roux, Renaud et mille autres (1). Sur toute cette gent prédestinée, Obéron règne et plane. Avalon toutefois, je l'ai dit, n'est pas sa résidence coutumière. Il était absent lorsque Morgane et ses sœurs apportèrent Renoart, et ce fut Arthus qui fit les honneurs au nouveau venu. Mais il dut accueillir en personne le bel Ogier : le jour où le héros Danois fut introduit dans l'île, Aubéron, ainsi écrit son nom le livre d'Ogier, s'y trouvait en compagnie de Malabron, fameux « luyton de mer. »

Si l'île d'Avalon est le Versailles d'Obéron, son autre

---

(1) Lors vinrent fées et chevaliers faé.

. . . . . .

Je suis Artus dont on a tant parlé,
Renoart frère, ce sont la gent faë
Qui sont du siècle venus et trepassé ;
Vez la Rolland ce vermeil coulouré,
Et cest Gauvain à ce poile roë,
Et puis Ivain un sien compaing privé.

(Id., 256.)

Digitized by Google

résidence terrestre en est le Chambord. Le roman de Huon de Bordeaux, le seul ouvrage qui, à notre connaissance, parle de cette seconde demeure, la place au milieu d'une forêt enchantée comme la Brécélien de l'Armorique et l'Ardenne de la Gaule-Belgique. Le romancier eut très vraisemblablement cette dernière en vue. Les Celtes avaient fait de l'Ardenne le sanctuaire d'une Artémis éponyme, au loin révérée (1); les contemporains de Charlemagne et de Philippe-Auguste un séjour de merveilles (2), un théâtre de choses terribles, sans pareilles ailleurs :

> Elle estoit hisdouse (3) et faé.
>
> *Parthenop., de Blois,* v. 515.

Des esprits invisibles s'y livraient, par ses ténébreuses profondeurs, au noble plaisir de la chasse (4). Bien autrement vaste que la forêt actuelle, cette Ardenne légendaire

---

(1) C'est Arduenna, Arduinna Ardoina, la Diane celtique et Sabine. Le gaulois *Arduenna* le grec 'Αργεννὶς, l'étoile de Vénus, et le sanscrit = *Ardjuni*, l'aube ; et ces noms équivalent à « blanche, » du sansc. *ardjuna*, gr. 'Αργεινὸς, blanc (cf. Max Muller. *Les nouvell. leç. sur la scienc. du lang.*, traduct. fr., I, 97).

(2) ..... due fontane
Che di diverso effetto hanno liquore
Ambe in Ardenna te non sonno lontane.
D'amoroso disio l'unaempie il cuore,
Chi bee dell'altra senza amore rimane...
(Ariost., *Orl. fur.*

(3) *Hidoux*, de la nature de la *Hide*, relatif à la *Hide*, être malfaisant, étrange, sinistre, de mauvais augure. La Hide apparut au magnanime Vivien, la veille de sa mort, aux Aliscans. Créée dans le midi sur le thème 'Ατη, elle devint substant. commun : une *hide*, bas-lat. *hida*, DUCANGE.

(4) Bolland, *Act. sanct.* 2 octobre, p. 258, col. 2.

Digitized by Google

ne faisait qu'une, du côté de l'Orient, avec les surfaces boisées du Vosagus, du Jura, de l'Alpis, du relief de la contrée danubienne; or, pour se rendre à Babylone, Huon fut obligé, circonstance remarquable, de traverser toute la forêt enchantée, domaine d'Obéron. Ce monarque faé y vivait alors en simple korrigan, sans royal appareil. Aimant à se rendre visible aux héros et aux belles qu'il veut favoriser de ses dons de féerie, il se dévoila aux regards du chevalier bordelais, l'accueillit galamment et lui fit largesse.

CHAPITRE CINQUIÈME

Trésor d'Obéron.

Entre autres joyaux que recélait le trésor du bel époux de Titania, brillaient le hanap intarissable et le cor entraînant. Le cor, par la vertu d'une sonorité particulière, dispose les cœurs à la joie. Dès que, dans un accès de gaîté, le facétieux Obéron l'embouche, les Alfs et les mortels à portée de l'entendre « tentir et sonner », se mettent à danser et à chanter, sans souci ni relâche, jusqu'à ce que la fatigue rompe le charme qui les entraîne (1).

Plus précieux est le hanap. Pour le remplir, il n'est besoin que d'un signe de croix fait au dessus. Une fois plein, il donne son liquide, au gré du propriétaire, sans jamais diminuer ni tarir. « Tel est, dit Obéron en le remettant à Huon de Bordeaux, le pouvoir de ce hanap qu'il fournirait

(1) Rom. de *Huon de Bordeaux*, ap. Brueyre, cont. popul. de la Grande-Bret., p. 166.

Digitized by Google

d'assez de vin les vivants, et même les morts s'ils revenaient à la vie, pourvu qu'il soit entre les mains d'un homme de bien (1).

Il ne faut pas s'étonner de voir dans le trésor d'Obéron ce couple d'objets miraculeux. Tous les êtres théogoniques pourvus de la souveraineté sur le monde planétaire, parmi les indo-européens, ont eu, quelques uns avant le roi des Alfs, des équivalents de son cor entraînant et de son hanap intarissable. Emblème de la course harmonique des sphères, des ans, des saisons et des jours, le cor se retrouve dans la lyre d'Apollon, cette lyre, délices de l'Olympe, aux sons de laquelle le dieu de Sminthe et de Claros, entraînant les pierres même, relevait les murs de Troye. Sourya, le soleil védique, ne fait pas résonner lui-même les cordes de la lyre, mais lorsque, sur un char attelé de sept cavales fauves, il reparait à l'est, dirigeant la ronde joyeuse des astres qui circulent autour de lui, les génies des nombres divins et des harmonies célestes l'accompagnent jusqu'à la limite des ombres de leurs chants et des accords mélodieux de la Vina, la lyre à sept cordes (2).

---

(1) Id., p. 139.

(2) Ces génies sont les Kinnaras, les Râgas ou Râginis et les Gandharvas, vulg. Zandoveras. Ces derniers sont doués d'un éclat et d'une beauté de formes inouis chez les hommes. Créés mâles, la poésie d'accord avec la croyance populaire, les partage en deux sexes. Voici le portrait d'une Zendovère :

Ses ailes, de son corps unique vêtement,
Tombent, et de leurs plis l'entourent mollement.
Son œil bleu fait briller une tendre lumière
Sous l'ébène léger de sa longue paupière.
Ses membres délicats, souples et gracieux,
D'un éclat diaphane, étincellent aux yeux.

P. Chasles, *La fiancée de Bénarès*, 31, 32.

Digitized by Google

L'allégorie du hanap est à la reproduction éternelle des substances nourricières, filles du Soleil, ce que sont les allégories du cor et de la lyre à l'harmonie universelle, œuvre providentiel du même astre dans le temps et dans l'espace. Mais ici que de similaires! Je me contenterai de citer la corne rustique d'où la divine Amalthée, nourrice de Zeus, roi de l'éther, verse une abondance toujours renouvelée de fruits, de fleurs et d'épis, et le bel arbre Pâridjâta, l'érythrine céleste. Tissu de lumière, parangon de fraîcheur, source inépuisable de parfum, de couleur, d'harmonie et de saveur, la fleur de ce végétal produit avec amour, répand avec libéralité ce qui charme les sens, apaise la soif, réjouit l'âme, préserve de la maladie et sauve de la vieillesse. Et ces dons de l'immortalité, la corolle paradisale les accorde à qui la possède selon le désir qu'il en a, et sans cesse, et sur l'heure. Mais semblable au hanap d'Obéron, elle veut que le possesseur soit un juste : dans les mains d'un impie, elle perdrait aussitôt son éclat et sa vertu (1).

J'allais terminer ce que j'avais à dire d'Obéron : Je m'aperçois à temps que j'oublie son manteau d'invisibilité. L'auteur inconnu du Nibelunge-Not met aussi ce précieux vêtement en la possession d'Albérich, prétendu roi des génies noirs. Cet auteur commet une erreur évidente. Les manteau d'invisibilité symbolise tantôt le nuage qui couvre momentanément le soleil, durant sa course radieuse,

---

(1) Le Pâridjâta naquit avec l'amrita, breuvage d'immortalité, de la mer baratée par les Asouras. A peine éclos, il devint le sujet d'une querelle entre Indra et Krishna, son frère, qui l'avait promis témérairement à l'une de ses femmes, la belle Satyabâmâ (*Harivansa*, traduct. Langlois).

(2) Cf. le sansc. *Vritra*, voile qui enveloppe, nuage personnifié. = Gr. ὄρθρον, diluculum.

Digitized by Google

et tantôt le crépuscule matinal de qui la gaze passagère semble s'opposer à son lever (2). Nuage ou crépuscule, des poètes en parent Obéron dans les circonstances où l'éclat de sa gloire a besoin d'être tempéré, entre autres mon vénéré maître Fé de Barqueville, dont le poème de la Belle au bois dormant reflète avec tant de charme les merveilles légendaires de la féerie :

> Sur son épaule un manteau va flottant.
>
> (*La Belle au bois dormant*, ut supr.)

CHAPITRE SIXIÈME

Les Alfs actuels et leurs différentes classes.

Nous venons de voir en quelle condition la force des événements avait mis le roi des Alfs. Atteints en même temps que lui, ceux de ses sujets, et ils sont nombreux, qui restèrent fidèles à sa cause, durent également déchoir. Cependant, il faut le dire, le désarroi de l'Olympe d'Odin n'eut pas, quant à eux, de biens graves conséquences. S'il les contraignit de descendre quelques degrés de l'échelle céleste ; en revanche, le populaire reconnaissant des services qu'ils n'avaient cessé de lui rendre, vingt siècles durant, se plut à élargir le cercle de leurs dernières prérogatives. Les Dvergs et les Docks, moins agréables à la foule, pâtirent de cette longue complaisance ; mais elle permit au peuple des Alfs, en partie dépossédé, de se refaire une situation presque aussi glorieuse que la précédente. Aujourd'hui, ce peuple, aux lieux où de bons souvenirs le soutiennent encore, absorbe la meilleure part du patrimoine des

Digitized by Google

Dvergs, ses voisins, et dans nombre de cas, empiète sur celui des Docks, voisins des Dvergs. En cet état, l'antique démarcation eddaïque a disparu. Le monde des génies scandinaves ne forme plus que deux clans absolument séparés : les *Alfs*, dans le langage classique du XVIIIe siècle, *Sylphes*, et les *Docks*, cabalistiquement *Gnomes*. Les premiers, heureusement pour les pays qui ont eu le bon esprit de ne pas les oublier, gardent dans leur fortune nouvelle les précieux attributs qui les rendirent chers aux anciennes multitudes : la bonté et la serviabilité.

Parmi ces alfs de l'époque actuelle, comme parmi les abeilles au temps béni de la fleuraison des holostées et des roses, fonctionne une hiérarchie où chacun a son emploi déterminé. Ainsi l'on connait des alfs de montagnes, de fleuves, de lacs, de vallées, de bois, ou, comme on les nomme au-delà du Rhin, des Seâlfennes, Dunâlfennes, Undâlfennes, Montâlfennes, Feldâlfennes, etc. (1).

(*A suivre.*) A. PÉAN.

---

(1) Wachter, *Gloss. german.*, MUNTALFEN.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

Mais, Laurent, César et Charles-Humbert de Mont-d'Or ne crurent pas devoir le conserver et le déposèrent dans les archives du Chapitre de la cathédrale; toutefois ce dépôt n'eut lieu que lorsque les donateurs eurent fait preuve de noblesse. Le Chapitre ordonna ensuite que toutes les pièces jointes à la donation seraient transcrites sur les registres capitulaires et qu'une expédition en serait jointe à ce cor pour lui servir d'authentique. Mais en 1791, le cor, ainsi que tous les immeubles et meubles de la Primatiale, furent saisis pour être vendus au profit de la nation.

Laurent de Mont-d'Or, chef de la seule branche survivante de sa famille, le réclama par une pétition qu'il adressa

Digitized by Google

aux administrateurs du district, et ce dernier, dans sa séance du 13 janvier 1792, autorisa la restitution du cor à la famille de Mont-d'Or. (Voir avis et décis. du district de Lyon, reg. IX, page 2078 et délib. du district du département du Rhône, et reg. VII, f° 60, in-8°). Qu'est devenu aujourd'hui cet objet d'art ?

Le Trésor de l'Ile-Barbe renfermait aussi un vase ou coupe, lequel, d'après les historiens de son abbaye, aurait servi à la dernière cène du Christ, ainsi que d'autres reliques, comme celles de sainte Anne et du soldat qui, pour abréger les souffrances du Sauveur sur la croix lui perça le côté avec sa lance et qui fut martyrisé en Cappadoce.

Toutes ces reliques et les objets d'art de nos diverses églises confisquées en 1791 par la nation, semblent avoir été soigneusement inventoriés et figurèrent sur un document imprimé dont malheureusement je n'ai pas pu retrouver d'exemplaire, ni dans nos archives, ni dans nos bibliothèques de Lyon, ni même à la Bibliothèque nationale, malgré les obligeantes recherches de M. Léopold Delisle, son éminent directeur. Ce document est indiqué par M. Gonon, dans son catalogue des publications lyonnaises pendant la Révolution et dans le tome IV de l'*Hist. de Lyon*, par M. Montfalcon. Il a pour titre : « Etat de l'argenterie provenant des ci-devant églises des communes du district de la campagne, de celle de Commune affranchie et de ses faubourgs, de divers dons et séquestres, déposés à l'administration, et par elle remise à la Commission du dépôt central, à l'Hôtel des Monnaies de Commune affranchie, en vertu d'un arrêté des représentants du Peuple, du 5 floréal an II. (Commune affranchie, imprim. du S. C. (sans-culottes) de Destéfanis, 4 feuilles in-f°). »

La perte de ce document est à jamais regrettable. Que de monuments d'art il devait indiquer !

Digitized by Google

Il est aussi un autre objet d'art qui a disparu du Trésor de Saint-Jean, sans qu'on sache l'époque de sa perte; je veux parler de la célèbre rose d'or que le pape Innocent IV donna à la Primatiale pendant les six années de son séjour à Lyon.

Ce pape, par suite de ses démêlés avec l'empereur Frédéric II, avait été obligé, on le sait, de venir chercher un refuge à Lyon et s'était choisi le monastère de Saint-Just pour résidence. En 1245, il tint un concile dans lequel il excommunia et déposa son cruel ennemi. En souvenir de ce grand évènement, il fit don à l'église Saint-Jean d'une de ces roses d'or que les Souverains-Pontifes ont l'habitude d'offrir, chaque an, le jour de la Quadragésime à une princesse de sang royal. Ce bijou se compose d'un bouquet de roses enrichies de pierreries et d'une pierre gravée représentant la tête du pape donateur. L'acte de concession de cette rose d'or par le pape Innocent IV à notre église primatiale a disparu aussi, mais M. Guigue a retrouvé aux archives du département le vidimus d'une bulle donnée par ce même pape, à Pérouse, après son retour en Italie, rappelant le don de cette rose et les indulgences qui y étaient attachées. En 1448, ce bijou figure encore sur l'un des inventaires du trésor de Saint-Jean publié, en 1877, par M. de Valous. Il est ainsi désigné : *Rosam auri cum repositorio que monstratur in Quadragesima*. Mais à partir de cette époque, on ne le trouve plus sur les inventaires postérieurs; a-t-il été la proie des huguenots, en 1562, ou le Chapitre s'est-il vu dans la nécessité de l'aliéner dans l'un de ses jours de détresse ?

Le pape Innocent IV, pendant son séjour à Lyon, avait accordé également la même faveur au monastère de Saint-Just, et la rose qu'il lui avait donnée échappa aux mains des protestants pendant le pillage de ce monastère en 1562.

Digitized by Google

En effet, Severt la mentionne et nous a conservé la bulle donnée à Pérouse par le pape Innocent IV, pour rappeler ce don et les indulgences qui étaient accordées aux fidèles qui visiteraient la rose d'or, lors de son exposition, le jour de la Quadragésime. Le Laboureur, dans ses « Mazures de l'Isle-Barbe » la cite aussi, comme l'ayant montrée à sa famille. Enfin Clapasson en a parlé aussi en 1761, dans sa Description de la ville de Lyon (page 213), de la manière suivante : « Le pape Innocent IV s'étant réfugié en France, dans le temps de ses démêlés avec l'empereur Frédéric II, demeura plusieurs années dans le cloître de Saint-Just; outre plusieurs dons considérables qu'il fit à son Chapitre, il lui donna la *rose d'or* que les papes ont accoutumé de bénir avec cérémonie le quatrième dimanche du Carême, et *qu'on conserve encore* dans le trésor de cette église; la cornaline qu'elle renferme, pour tenir lieu du portrait du pape, est une pièce antique qui représente la tête d'Hercule. » Mais la Révolution fit main basse sur cet objet d'art.

Le 14 novembre 1791, le sieur Bonnard, délégué spécial du Directoire du district de Lyon, confisqua l'argenterie du trésor de la nouvelle église de Saint-Just et la transporta dans la salle des archives de l'Hôtel-de-Ville, pour être livrée à l'hôtel de la Monnaie; mais une loi avait prescrit qu'on réservât pour le Muséum de Paris les pierres gravées provenant des églises; on mit de côté cette rose d'or et, le 29 janvier 1793, elle figurait encore parmi les objets mis en réserve et le Procureur général syndic déclarait *que cette rose pesait 2 onces 13 deniers et 5 gros*, mais a-t-elle été envoyée à Paris? rien ne l'indique. M. Léopold Delisle, le savant directeur de la bibliothèque nationale, que j'ai consulté à cet égard, a bien voulu me mander, le 11 janvier dernier, « que la bibliothèque possède, il est vrai, *trois cornalines avec des têtes d'Her-*

Digitized by Google

cule, mais que rien n'autorise à supposer que l'une d'elles soit la pierre qui a fait partie de la rose d'or de Saint-Just de Lyon. »

Je voudrais pouvoir parler aussi ici de tous les autres objets d'art que la Révolution a enlevés à notre Primatiale et à nos autres églises ; mais ce serait trop étendre cette étude. Je réserve les documents si nombreux et si complets que j'ai réunis sur ce sujet pour une volumineuse étude que je prépare en ce moment sur les *Trésors de nos églises* et sur les *Cabinets d'antiques de Lyon, depuis la Renaissance jusqu'en 1789*. Dans ce travail, on verra tout ce que Lyon a possédé d'objets d'art de toute sorte jusqu'au jour fatal de la Révolution et tout ce que cette dernière a détruit et saccagé. Je n'ai pas besoin de dire tout ce que j'ai souffert en enregistrant tant de pertes irréparables et les regrets cruels que j'en ai éprouvé. Mais je ne suis pas le seul qui ait maudit, mille fois, les vandales modernes. Bien des années avant moi, un homme éminent, un des plus habiles statuaires lyonnais, dont les sympathies pour la Révolution étaient pourtant bien ardentes, Chinard, écrivait la lettre suivante, en l'an VII, aux administrateurs de Lyon : « Citoyens administrateurs, je m'empresse de repondre à votre lettre de ce jour par laquelle vous me demand*é* le resultat des recherches que j'avais entre*prit* de faire sur les objets d'art et *notament* sur les *bufet* d'orgues.

« Il me souvient *quand* ma qualité de Conservateur des Arts où j'avois eté *només* par le Représentant Dupuy, je me transportai avec le citoyen Gay aux Jaco*bin* où après nous être fait ouvrir, avec beaucoup de peine, nous trouvames dans la basse église quantité de debris de figures, de retables, boisages et *notament* quelques colon*ne* en bois *dorée* qui mérit*oient* être conservés. Nous demandames à voir le *bufet* d'orgue. Le *consierge* nous indiqua deux ou trois

Digitized by Google

petits fagots de *boi* qui ressem*bloit* a des coterets. C'étoit là tout ce qui restoit du clavier de ce superbe instrument. Les *tuiaux* et les sou*flets* et tout ce qui avoit pu *tanter* la cupidité des dévastateurs n'existoit plus...

« L'on nous dit qu'il étoit de même aux Cordeliers, aux Bleus-celestes, — qu'à St Pierre il restoit encore *quellque tuiaux*. mais que la bombe en avoit détruit la meilleure partie. Ce peu de succès nous découragea, nous nous separames en gémissant sur le dégout et la perte d'objets aussi *prétieux*. Je ne vous cacheray pas que le vandalisme avoit si fortement porté sa main dévastatrice sur tout ce qui tenoit aux arts, que les voyant anéantis pour toujours, je renoncai au titre de Conservateur. Si je vous disois tout ce que mon cœur à souffert dans le peu de recherches que j'avois entre*pris* et tout ce que notre malheureuse Commune a perdu, vous frémiriez de colère et pleureriez de douleur. Salut et amitié. Signé : Chinard. » Depuis lors, une partie des monuments si odieusement saccagés se sont relevés de leurs ruines ; mais le 11 brumaire an XIII (1804), la Primatiale était encore dans le plus lamentable état de délabrement. On peut en juger par ce passage d'un rapport de M. de Charpieux, alors maire de l'arrondissement de l'ouest de Lyon. « La vaste église de Saint-Jean, dit-il, est dépourvue de tout; l'autel seul peut annoncer la place du sanctuaire ; on se voit reproduire partout des marques hideuses de dégradation. Le pavé, en grande partie, a été mutilé pour devenir praticable aux chevaux et aux chars du paganisme. » En effet, pour célébrer la fête de la Raison, dont la Primatiale formait le temple, on avait dû dépaver toute la nef. Cette fête fut célébrée le 8 juin 1794.

Il nous reste encore à la Bibliothèque de la Ville, dans le fonds Coste, plusieurs dessins, assez bien exécutés, représentant la décoration intérieure de Saint-Jean, à l'occasion

Digitized by Google

de cette burlesque cérémonie. Au milieu du chœur, se dressait une haute montagne, en carton ou en plâtre, surmontée de la statue de la Liberté ; en avant, était placé un autel avec la statue de la Raison devant laquelle brulait l'encens sur des trépieds de forme antique. Cet autel servit aussi dans d'autres cérémonies publiques tout aussi ridicules. Le célèbre peintre Hennequin et le statuaire Chinard étaient alors les artistes officiels que la commune chargeait de dresser les plans et dessins des monuments qui servirent aux fêtes célébrés à Lyon pendant la Terreur. (Voir M. Pericaud, *Tablettes hist.*, 1794.)

Depuis lors, la cathédrale s'est relevée peu à peu de ses ruines, mais a-t-elle repris toute la splendeur qu'elle devrait avoir ? Une partie des anciennes stalles de la splendide église abbatiale de Cluny ont remplacé celles que la Révolution en a arrachées, Mgr le cardinal de Bonald a restauré ses anciennes verrières, une nouvelle chaire en marbre, un buffet d'orgue et un monumental siège archiépiscopal en bois sculpté ont été placés dans le chœur, une nouvelle mais trop lourde toiture couvre la nef, mais bien des choses restent à faire, et dans les temps que nous traversons, il n'est pas permis d'espérer que l'art déploiera bientôt encore ses splendeurs dans cette noble et antique basilique, *prima sedes Galliarum*.

Dans un prochain article je donnerai une étude spéciale sur les stalles actuelles du chœur de St-Jean et les boiseries qui l'ont orné un moment. C'est une page inédite de l'histoire de l'art à Lyon, aujourd'hui et pour clore ce chapitre je le termine par la comptabilité tenue par les calvinistes, en 1562, lors du sac de Saint-Jean.

(*A suivre*).

L. NIEPCE.

Digitized by Google

CHUTE D'AÉROLITHES

En Bresse, en 1753.

(*Suite*)

Lettre de M. de Savasse à M. Dumesnil, prieur de l'abbaye de Saint-Médard-de-Soissons. (*1753.*)

Je vous prie instamment, Monsieur, d'approuver que je vous demande confirmation d'une pierre de foudre d'une grosseur prodigieuse qu'on m'a dit avoir vue dans le milieu de la nef sur un piedestal, auquel cas permettés moi encore de vous demander sa figure et couleur intérieure et extérieure avec ses dimensions; l'année, le jour et l'heure qu'elle tomba sur l'abbaye; le tems qu'il faisoit pour lors, le bruit qu'elle fit dans l'air et l'effet qu'elle produisit chez vous, si vous en dressâtes un acte capitulaire ou verbal et si quelque histoire ou relation imprimées en font mention d'une manière aussi exacte et positive que je le désirerois pour l'ajouter aux autres faits semblables tirés des auteurs ecclésiastiques et profanes tant historiens que philosophes

Digitized by Google

depuis 3,000 jusqu'au siècle dernier. J'ai entrepris ce petit ouvrage à l'occasion de celles tombées dans le voisinage de ma Commanderie, le 16 septembre dernier, environ à deux heures et demie après midi. La journée étant des plus chaudes, mais sans aucun nuage ni apparence de mauvais tems et le soleil très beau; car le peu de nuages que l'on apperçut n'étoient point perpendiculaires aux endroits fulminés et disparurent après la chute des pierres; ce qui prouve qu'ils n'étoient pas la vapeur de la matière embrasée, comme les pierres n'en sont que la cendre et les sels fixes pétrifiés dans le passage qu'elles ont faites, réunies et amoncelées, du lieu de l'inflamation jusqu'à nous. En sorte que la cause et l'effet étant les mêmes que celle des volcans terrestres, l'on peut regarder ces pierres comme produites par un volcan aérien. Leur chute fut accompagnée d'un sifflement prodigieux et précédé d'un bourdonnement et mugissement effrayant, entremêlés de bruits semblables à ceux du canon de mousquet, de tambour, de timbale, de trompette, de hautbois et de fluttes; tels que ceux que j'ay ouïs pendant quinze ans des volcans d'Italie.

Ce verbal sera suivi de plusieurs observations sur le lieu et les causes qui ont produis ce phénomène et terminé par une infinité d'exemples semblables tirés d'un très grand nombre d'auteurs, qui la plupart rapportent le fait de la même manière que l'expose mon verbal, auquel je souhaiterois ajouter, si vous le permettez, Monsieur, celui qui vous concerne, de même qu'une planche de votre pierre que je feroi graver conjoinctement aux miennes si vous aviez la bonté de m'en envoyer le dessin et de me faire une prompte réponse.

La plupart des pierres étant tombées dans l'eau, l'on n'a pu en trouver que 4, l'une de onze livres et demie, qui a été mise en morceaux, comme une autre de 6, la 3e de

Digitized by Google

semblable pois et presque entière et la 4e ne pèse que deux livres un quart ; elles sont très noires en dehors et d'un gris argentin intérieurement et sans aucune odeur ni saveur, 3 ont la forme de poires et la plus petite celle d'un caillou, pesante comme une marcassite.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués,

Monsieur, etc.

(*Sans date et sans signature*).

Réponse à la précédente.

A Monsieur
le chevalier de Monts-de-Savasse,
à Mâcon.

A l'abbaie de Saint-Médard-de-Soisson, ce 25 novembre 1753.

Monsieur,

Je ne sais à propos de quoy on s'est avisé de donner un principe extraordinaire à la pierre que l'on vous a dit être dans notre nef, c'est une espèce de bloc de la figure à peu près d'un cilindre sur lequel une vieille tradition fort incertaine veut que Médard s'étoit mis à genoux et pour rendre la chose plus merveilleuse, on ajoute que cette pierre par l'ardeur de l'oraison de notre saint, s'est amolie sous ses genoux. Vous voïés, Monsieur, combien cette ancienne chronique a peu de rapport avec le phœnomène que vous voulez expliquer dans l'ouvrage que vous allés donner au public. Si l'histoire que l'on vous a fait avoit le moindre fondement j'aurois saisi avec empressement l'occasion que

Digitized by Google

vous voulés bien m'offrir de vous prouver le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. L.-J. DUMESNIL,
Prieur.

Monsieur
Monsieur de Monts de Savasse, Commandeur
de l'Aumusse,
à Mâcon.

Monsieur,

Si vous avés lu dans quelques vieux livres la chute de pierres semblables à celles qui sont tombées en Bresse, ce n'est point certainement dans celuy que je vous envoye. Je l'ay parcouru exactement d'un bout à l'autre et me suis arrêté scrupuleusement aux marques que vous y avés faites; je voudrois trouver d'autres occasions de vous prouver le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

F. FOURCAULT,
Re minime.

Mâcon, ce 12 novembre 1753.

Lettre de M. de Varenne de Beost à M. de Verrière, peintre à Mâcon.

A Monsieur de Verrière, peintre,
à Mâcon.

Dijon, 10 décembre 1753.

Le loisir m'a manqué, Monsieur, pour avoir l'honneur de

Digitized by Google

répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander si je voulais bien me deffaire au proffit de M. le Commandeur de l'Aumus de la prétendue pierre de foudre que M. Raffet donna à Bourg, à M. de Fleuri. Vous jugerez aisément par vous-même, Monsieur, que la main dont je l'ai reçue me doit être trop chère pour consentir jamais à ce que cette pierre sorte de mon cabinet. Cette raison est la seule qui me prive du plaisir de l'offrir à M. le Commandeur. L'attachement, d'ailleurs, que j'ai pour une méchante pyrite, semblable à dix autres de même nature, qu'on peut voir dans mon cabinet, ne peut être plus médiocre; à la vérité, celle cy est plus précieuse que les autres en ce qu'elle est un monument du point d'illusion auquel l'esprit troublé par la peur, et entraîné par l'amour du merveilleux, peut être porté. Je vous avoue même, Monsieur, que je ne saurois présumer que M. le Commandeur, dont je connoissois déjà les connoissances en fait d'histoire naturelle que vous me vantés, qui a, dites-vous, possédé un cabinet vendu soixante mille francs, puisse sérieusement donner son temps à faire l'histoire d'un corps aussi connu que les fausses pierres de tonnerre. J'ai décomposé quelques fragments de celle que je tiens de M. de Fleury, ils m'ont offert les mêmes principes que le plus grand nombre de pyrites. J'y ai trouvé du souffre, du vitriol et de l'arsenic, qui tous sont des minéraux, lesquels n'annoncent nullement des résultats de calcination; car si les pierres étoient en effet le produit du tonnerre ou d'un embrasement quelconque, on trouveroit dedans des scories et non des corps neufs susceptibles de calcination. Quand on voudra, je parie, au choix, ou de sublimer cette pyrite en fleur de pur souffre ou d'en tirer des sels vitrioliques par les lessives ou l'évaporation lente. Je crois donc que la pierre en question ne mérite pas les frais du voiage

Digitized by Google

de Dijon à Mâcon, par sa valeur intrinsèque ; mais pour obliger Monsieur le Commandeur de l'Aumus et reconnoître les offres de services qu'il veut bien me faire par votre canal, assurés le que s'il le souhaite ainsi, j'aurai l'honneur de lui envoyer un dessein fidèle de la forme de ma pierre. Mon frère est sensible, Monsieur, à l'honneur de votre souvenir, il me charge de vous assurer du sien.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : VARENNE DE BEOST.

Secrétaire des Etats, correspondant de l'Académie royalle des Sciences.

Lettre de M. Varenne de Beost à M. de Savasse

Dijon, 29 mars 1754

Ce seroit, Monsieur, une histoire très-longue et très-singulière à vous conter que celle qui est arrivée au sujet des deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et qui ne m'ont été remises que depuis deux jours ; c'est même par un évènement très-particulier que le hasard m'a permis de découvrir, sans m'en douter, que vous m'aviez écrit. Je crois bien qu'une première équivoque est arrivée tout naturellement et sans dessein ; mais la vue des quatre peintures qui étoient jointes à votre lettre du 28 décembre dernier, a fait naître l'envie d'en profiter et de n'en rien dire, et pour surcroît d'accident, l'écriture de la seconde lettre du 6 février a été reconnue par la même personne, qui a jugé à propos de la supprimer ; si elle n'eut pas imprudament bavardé, j'ignorerais encore l'honneur que vous m'aviez fait. Vous voudrés néantmoins permettre, Monsieur, que je ne m'explique pas plus clairement sur cet article, et que je ne désigne point le nom d'une personne

Digitized by Google

dont l'imprudence m'a fait commettre vis-à-vis de vous la plus grande impolitesse sans le sçavoir. Enfin, tout m'a été restitué ; il me reste à vous demander mille pardons de tout ce qui est arrivé et à vous faire, Monsieur, mes sensibles remerciements des 4 desseins dont vous vous privés pour moy, et qui m'ont fait très-grand plaisir. J'aurois ardament souhaité pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance en vous envoyant sur le champ ma Pirite, ditte pierre de foudre, que je tiens de M. de Fleury ; mais je vous avoue que j'y suis trop attaché pour m'en déssaisir, non-seulement parce qu'elle est la plus gosse pirite que j'aie dans mon cabinet, mais encore par le prix de la main dont je la tiens. J'ai donc pris le parti de la faire dessiner, hier, avec la dernière exactitude, et c'est ce dessein que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre. Je vous enverrai avec plaisir une Pyrite de mon cabinet, ou du moins un échantillon d'icelles, lorsque vous m'indiquerez par quelle voie vous voulez que je vous la fasse tennir. Au reste, j'ai l'honneur de vous prévenir que quoique je croye sincèrement que la pierre que M. l'Intendant m'a donné soit une pirite ; je ne prétends pas dire qu'elle ne diffère pas en quelque chose de celles que je possède, par la forme ; mais seulement qu'étant traitée chymiquement, elle a donné les mêmes principes. Il me semble avoir lu, ces jours derniers, quelque chose au sujet des pierres de foudre, dans le *Mercure* de mars 1754, à l'article de la critique du catalogue de feu M. Geofray, page 95. L'autheur de cette critique paroît ne pas être persuadé qu'il y ait des pierres de foudre proprement dittes. Cela ne diminue rien de la vive impatience que j'ai, Monsieur, de voir votre ouvrage à ce sujet. Comme vous le pensés très-bien, l'opinion que l'on avoit peut-être trop répétée de la possibilité de la formation des pierres par la foudre reprendra sans doute son ancienne authorité, lorsque vous deignerés la

Digitized by Google

déffendre et l'appuyer par le procès-verbal d'un si grand nombre de témoins.

Les 2 petits morceaux de mine de cuivre Beaujolais sont revenues à leur destination avec le reste. Je vous en fais mes remerciements, ainsi que des offres que vous me faites de me procurer des pétrifications de la même province; je sais qu'elle est riche et abondante en histoire naturelle, et je me garde bien de refuser les soins que vous deignerés vous donner pour m'en procurer; mais je vous prie que ce ne soit, s'il vous plaît, qu'autant que les recherches vous donneront peu de peine, sans cela ma satisfaction en seroit considérablement diminuée. Vous faites beaucoup d'honneur à mon père de désirer ses écrits sur M. de la Marche, je me charge de vous en donner une suitte autant complette que je le pourrai. Quand au prétendu mémoire de la réunion du Maconois à la Bourgogne, je puis vous assurer qu'il n'en a été question en aucune manière.

Je suis, etc.

Signé : VARENNE DE BEOST.

Copie de la lettre écrite à Mlle Borjon par le chevalier de Savasse, commandeur de l'Aumusse, à Macon.

Mâcon, 10 aoust 1754.

Mademoiselle,

Je serois extrêmement flatté si je pouvois présentement vous donner toutes les preuves que vous souhaitez de la vérité du phénomène de Bresse qu'on se croit bien fondé à vous conteste parce qu'il est totalement opposé aux principes de la phisique moderne qui a adoptée à cet égard celui de Gassendi, l'antagoniste de Descartes, le dernier des croyants sur pareil fait si souvent rapporté par plusieurs

Digitized by Google

auteurs sacrés et profanes; car après m'être assuré de la vérité de celui de Bresse par deux voyages sur les lieux, le second, accompagné d'un notaire pour recevoir les dépositions de plus de six mille personnes de tous états, d'environ trente paroisses, sur ce que chacun avoit vu et entendu à la même heure du jour fulminant, verbal dont je suis l'unique possesseur. J'ai recueilli tout ce que j'ai trouvé dans les auteurs de semblable à cet événement jusqu'aux circonstances qui les ont précédés, accompagnés et suivis, ce qui tout ensemble compose un volume qu'il ne m'est pas possible, Mademoiselle, de vous envoyer, parce qu'aussitôt que j'en aurai le loisir j'y ajouterai toutes les explications, réflexions et conséquences dont le fait est susceptible pour convaincre des erreurs où l'on est aujourd'hui touchant les météores et surtout les ignis.

Cette dissertation sera suivie de quelques autres touchant la formation des cailloux et la Bresse, en particulier, couverte de marnes très épaisses à un pied ou environ de profondeur, et en plusieurs endroits de graviers, par conséquent très abondant en chaux et pierres de taille factice et modelée de toute grosseur et figure, beaucoup moins chères que celles que l'on tiroit du rocher s'il etoit sur les lieux, et moins susceptible de l'injure du tems, comme encore de la possibilité de parcourir en bâteau la plus grande partie de cette province à l'aide des canaux que nous fourniroient les rivières dormantes et fontaines groupissantes qui en rendent le séjour nuisible.

Quant au morceau de pierre que vous me demandez, Mademoiselle, il vous seroit présentement très-inutile sans l'explication qu'il exige, parce qu'il le faut très gros en pareil cas, avec une partie de sa noire enveloppe, et que sans l'un et l'autre, sa vue ni sa décomposition n'ajouteroit rien à la confiance que vous méritez sur cet évènement toujours

Digitized by Google

plus rare à proportion des changements qu'éprouve notre globe et du départ de ses feux souterrains.

D'ailleurs, le plus exact chimiste n'y trouvera que cendre et sel fixe pétrifié par l'air environnant, dans le passage presque momentané que les matières ont faites au lieu de leur réunion jusqu'à nous, conjoinctement à la suie ou vapeur graisseuse qu'à produit le volcan aérien après la consommation des exhalaisons très-évaporées par quatre mois de bise et de sécheresse qui l'ont occasionné dans le lieu le plus bas de la Bresse, et dans le tems qu'on en faisoit rouïr les chanvres ; car le rivage de la Veyle sur lequel elles sont tombées en étoit pour lors couvert, et l'affreuse explosion de ces exhalaisons s'est faite à mille toises au plus d'hauteur, à en juger par la durée du siflement dans l'air que les pierres ont causées pendant leurs chutes.

Voilà, Mademoiselle, tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire présentement pour votre satisfaction et celle des dames respectables que vous me cités, en atandant la preuve la plus complette, la plus ample et la plus autentique que n'avez point démenti le caractère de vérité qui vous est propre.

J'ai eu l'honneur de faire le voyage de Macon à Lion par la diligence avec mes Dames, Messieurs et Mlle De Ragni, il y a environ dix ans, et j'ai fait connoissance au prix de Tournus avec M. le marquis De la Magdelaine, ce qui m'autorise à vous supplier de les assurer de mon respectueux souvenir, et que je seroi très-empressé de leur offrir comme à vous un exemplaire de mon mémoire. Il en est de même de M. De Flutelot que j'ai eu l'honneur de voir quelques fois à Dijon, et vous, Mademoiselle, deux fois à Pondeveau ; la première chez Mme de Listenois, et la seconde chez vous.

J'ai celui d'être avec respect, mademoiselle, votre, etc.

Digitized by Google

Copie de la lettre écrite par M. Savasse au Père Foucaud, minime.

Mâcon, ce 22 décembre 1756.

Il ne m'est pas possible, mon cher Père, de satisfaire présentement à la demande que m'a fait de votre part le Père Aulas, d'un morceau des pierres qui tombèrent en Bresse il y a deux ans, par l'unique effet d'un volcan aérien, parce que l'on en a trouvé que quatre dont j'ai la plus petite presque entière, du poids d'environ deux livres et demie, M. de Beost, une seconde dans le mesme état, mais du double en grosseur, et les deux autres qui étoient d'onze à douze livres ont été tellement divisées pour satisfaire à la curiosité d'un public ignorant, qu'à la réserve de ce qui m'en reste, il n'est peut être personne en état de représenter la moindre partie de ce qu'il en a eu, soit par le mespris que la plupart en ont fait, soit par leur destruction en différentes épreuves plus ou moins chimiques et totallement inutilles puisqu'elles ne contiennent que cendre et sel fixe pétrifié à l'aide de la suie graisseuse qu'à produit l'explosion des matières inflammables qui a tenu lieu de colle à ce *caput mortuum*, et donné par expression l'envelope noire que vous leur avés vu, semblable à celle d'une truffe, et intérieurement toutes les couches lustrées de cette couleur, de mesme que les empreintes digitales qu'elles ont à l'intérieur à proportion de l'espace qu'occupoient en masse les matières fuligineuses ce qui tout ensemble s'est opéré dans l'instant que le feu a cessé de tenir les parties en division et l'air environnant dans l'impuissance d'agir sur elles, mais son retour élastique les ayant concentré dans le foyer de l'embrasement, leur poid a produit leur chute avec un

Digitized by Google

siflement effrayant et c'est dans ce violent passage de l'air jusqu'à la terre que les masses brulantes si exactement comprimées ont acquises leur degré de pétrification.

Tel a été à leur égard le dernier procédé de la nature, depuis la fin des matières incendiées, comme je le prouveray invinciblement par le récit des deux premiers contenu dans le prodigieux verbal que j'en ai fait faire sur les lieux, sur le témoignage d'environ six mille personnes de toutes les paroisses fulminées ou voisines ; ce qui m'empesche de me départir présentement des portions que j'ay des deux dernières pierres, par la nécessité où je suis de les produire à différentes académies lors de la publication du mémoire que j'ambitionne de donner de ce rare phénomène dès que j'en auroy le loisir nécessaire.

D'ailleurs, pour bien juger de l'explication que j'en feray, il faut que le morceau soit assés considérable, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur affin qu'il puisse non seulement servir de preuve à mon exposé, mais encore de pièces de comparaison en pareil cas, surtout à l'occasion des pyrites auxquels l'on donne abusivement le nom de pierre de foudre que je prouveray égallement n'avoir jammais existé dans les circonstances auxquelles on les attribue.

Sans de telles raisons, soyés persuadés, mon cher Père, de mon inclination à vous mettre en état de satisfaire la curiosité de Mme la marquise de Rochechouart, dont l'érudition m'est très-connue, comme de mesme que sa riche collection d'histoire naturelle ; mais je vous prie de l'assurer, que dès qu'il me sera possible de rendre compte de cet évènement par le verbal que j'en ai fait faire, et par tout ce que j'ai observé et recueilli à ce sujet, je serai très-empressé de vous en envoyer un exemplaire avec un assés gros morceau de ces précieuses pierres pour les présenter à cette dame si respectable à tous égards, et le plus rare des phéno-

Digitized by Google

mènes de notre siècle, à laquelle tous les disciples de la divine nature doivent homage et tribut.

Je crois qu'il lui doit estre facille, par échange ou autrement, d'obtenir celle de Mr de Beost, parce qu'il la traite de pyrite, m'ayant écrit à ce sujet d'une manière à vouloir me convaincre que la nature n'étoit par pour luy un mystère, et qu'il sçavoit à cette occasion toutes les sçavantes erreurs que l'on a débité depuis Descartes, le dernier des croyants, sur le témoignage de Gassendi, son antagoniste; je n'ai eu garde de l'en désabuser dans l'espérance de pouvoir obtenir ce thrésor que je crois préférable, par rareté, à tous les bijoux de la couronne, mais je serais bien consollé de sa perte si j'aprenois qu'il est placé aussy dignement qu'il le mérite dans le cabinet de Mme la marquise.

J'ay navigué à Malthe pendant deux ans, il y en a bientôt trente, avec un chevalier de Rochechouart, aussy maigre qu'aimable, qui étoit officier dans le régiment du Roy, mais que je n'ay jammais eu occasion de voir depuis. J'ignore ce qu'il pouvoit estre au mary de cette dame.

En attendant l'exécution de ma promesse, je vous envois trois petits morceaux d'un bitume minéral qui se trouve sur une montagne de la paroisse de Villiers en Beaujollois, près Romanesche, en masconnois; ce sont des bergers à qui nous avons obligation de cette découverte qui est des plus récente, parce qu'ayant fait le feu sur la montagne ils virent que les pierres joignantes bruloient comme de la cire, mais d'un feu plus durable.

Cette mine qui tient à une infinité d'autres, car le Beaujollois en est rempli, tant en vernis que plomb et cuivre, indépendamment d'une d'argent qu'on m'a assuré aussy positive, mais dont je n'ay eu aucun échantillon. Cette mine, dis-je, est incontestablement semblable à celle de l'asphalte asiatique dont on a dit que la tour de Babel étoit

Digitized by Google

cimentée, l'arche de Noé goudronnée et la mer morte occasionnée, l'on peut aisément l'enflammer par inadvertance, indépendamment du feu du ciel, ce qui produiroit un dangereux volcan qui néantmoins fertiliseroit toute la contrée. Vous pouvés allumer l'un de ces morceaux que je vous envois avec une bougie, mais en présence de Mme la marquise, attendu le peu que vous receviés présentement, faisant attention que le moindre vent l'éteint, et que pour lors sa fumée rend une odeur de bitume que l'on peut je crois détruire par plusieurs lotions, sa matière étant pulverisé, surtout s'il est possible de l'amollir ou dissoudre avec quelques autres menstrues que l'esprit de vin, parce qu'il est trop cher pour des opérations considérables, si la mine est bien abondante, et qu'il soit possible de la couler en moule de chandelle ou de torche à quoy je la croirois très-propre, de mesme qu'à notre marine, à l'usage du goudron.

Pour s'assurer de son abondance, il faudroit faire des puits d'épreuves en différents endroits de la montagne avec l'agrément du seigneur et des propriétaires du fond, qu'on m'a dit très-jaloux de cette découverte, ce qui est cause qu'il ne m'a pas été possible d'en avoir davantage que ce que je vous envois. La dissolution que j'ai faite dans l'esprit de vin d'un très-petit morceau pulvérisé produit dans l'eau une espèce de lait virginal sur laquelle surnage le bitume; je le crois un bon cosmétique en l'aromatisant pour lui oter l'odeur bitumineuse et d'esprit de vin. Je le crois aussy un puissant remède pris intérieurement parce qu'il doit estre un diaphorétique.

J'attends avec impatience une dissertation, imprimée à Paris en 1721, suivant la dernière édition du dictionnaire de Trevoux, à l'article asphalte, parce que dès que j'en serai pourvu je verray avec Mr de St-Amour, seigneur du lieu, que je connois particulierement, ce qu'il conviendra faire

Digitized by Google

pour acquérir une parfaite connoissance du local, de l'abondance du minéral et de ses propriétés par différentes analyses.

Je vous serai très-obligé si vous pouvéz engager Mme la marquise à m'indiquer quelque alcaest ou dissolvant moins cher que l'esprit de vin, ou mesme par quelle voye l'on peut amollir cette matière pour pouvoir la pétrir, la lessiver et figurer à volonté. Le peu que j'en ay eu ne m'ayant pas permis de faire d'autres épreuves que celles de la lumière et de l'esprit de vin.

Que vous estes heureux, mon cher Père, d'estre à portée d'entendre cette dame qui est une accadémie vivante dont les lumières et les talents illustrent son sexe, par les arts et les sciences qu'elle cultive avec tant de succès ; si je jouissois de ce bonheur, sa maison seroit mon temple, et ses paroles mes oracles.

Rien n'égalle l'attachement plein de considération avec lequel, je suis, mon cher Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(*Sans signature*).

Brouillon de lettre de M. de Savasse à Mme de Rochechouart.

24 Décembre 1756.

Madame,

Permettez qu'en faveur de l'extrême désir que i'ay de contribuer à ce qui peut vous plaire, i'aye l'honneur de vous adresser la réponse que ie fais au Père Foucaut, minime, touchant les pierres célestes qui tombèrent en Bresse, le dimanche 16 septembre 1754 (1753) à deux heures après midi par le tems le plus serein, le plus brulant de l'année, et le soleil le plus radieux, après quatre mois de bise persé-

Digitized by Google

vérante qui n'auroient laissé dans l'athmosphère aucune vapeur qui put former le moindre nuage, sans quoi elles n'auroient pas eu lieu. Ce Père m'a fait solliciter de lui en envoyer un morceau pour vous le présenter; mais comme ie viens d'apprendre qu'il étoit de maison (1), à Tonnerre, éloigné d'environ 20 lieues d'Agey, i'ai cru devoir, Madame, vous envoier la lettre que ie lui écris, parce qu'il est de votre intérest que M. de Beost ignore l'avis que ie donne sur son compte, à ce religieux, qui en s'adressant à quelqu'un de Dijon pour vous procurer la possession inestimable de l'une de ces pierres, très-indécemment au pouvoir de ce Mr de Beost qui la met indignement au rang des pyrites, pourroit s'en acquitter d'une manière à vous en priver pour touiours, ce qui seroit totalement contraire à mes vœux, puisque l'espérance de l'obtenir est en partie cause, que pour ne le pas tirer de son erreur, ie n'ai pas publié le mémoire que i'ay dessein de donner du rare évènement qui les a produit. Je m'estimerois, Madame, infiniment heureux, si i'avois de fréquentes occasions de vous prouver le dévouement respectueux avec lequel i'ay l'honneur d'être,

Madame,

Votre, etc.

(*Sans signature*).

(*A suivre*). LAFAVEUR.

---

(1) Mission (?)

Digitized by Google

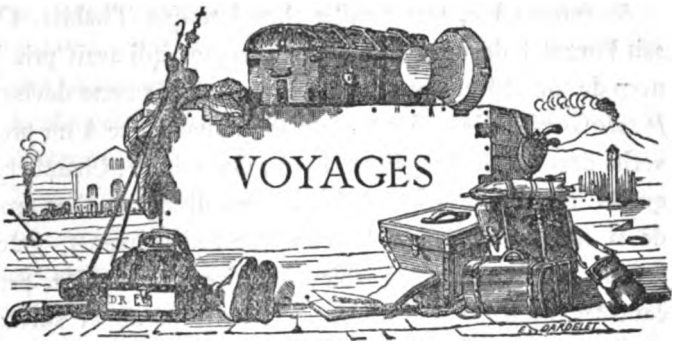

LE CHATEAU DE GROLÉE

EN BUGEY

Sur la rive droite du Rhône, au pied de la montagne de Tontaine, pic élevé faisant partie de cette chaine escarpée qui, au nord, entre Yenne et Lagnieu, servait de limite au pays des Allobroges, se dressait jadis, comme une bravade ou une menace contre les Séquanes et les Ambarres, une redoutable forteresse construite suivant toutes les règles du génie guerrier des Gaulois.

Quand les Romains eurent conquis l'Allobrogie, leur premier soin fut d'occuper tous les points fortifiés. Ils s'établirent dans la vieille citadelle, dont ils changèrent et augmentèrent les fortifications. Elle devint un ouvrage de premier ordre et put dès lors s'appeler « *Grolée-le-fort.* » Les débris romains se trouvent de toutes parts aux environs.

Digitized by Google

Au moyen âge, une famille chevaleresque l'habita. On sait l'orgueil de cette race des montagnes qui avait pris le nom de son château et portait dans ses armes cette devise : *Je suis Groslée.* Cette fierté avait donné naissance à un proverbe devenu célèbre. Entre Lyon, Grenoble et Chambéry, quand on voyait un orgueilleux, on disait : « Il se croit de la maison de Grolée ! » Presque indépendants, grâce à leur forteresse imprenable, les sires de Grolée, pendant des siècles, combattirent alternativement et suivant leur intérêt, sous les bannières si souvent ennemies et toujours rivales de la Savoie et du Dauphiné. A la bataille de Varey, le 7 août 1327, le Dauphin Guigue, en attaquant le comte Edouard de Savoie, avait à ses côtés, avec l'élite des chevaliers du Dauphiné, son célèbre conseiller, son favori, Guy de Grolée, dont les historiens vantent l'intelligence et la valeur.

Par contre, un autre membre de cette maison, Jacques de Grolée, fut nommé, par lettres patentes du 15 septembre 1503, chambellan de Philibert, duc de Savoie et, par d'autres lettres de Charles, son successeur, datées de Thonon, du 31 août 1512, bailly du Bugey. C'était presque sur le pied de l'égalité qu'ils traitaient ainsi avec le Dauphiné et la Savoie.

Si on refuse créance à la *Description manuscrite du Bugey*, par le père Genan, qui fait descendre les Grolée des Gracchus, de Rome, on ne peut leur nier une très haute antiquité. « Dans les archives de l'Abbaïe d'Esnay, de Lyon, il se trouve, dit Guichenon, cité par M. Révérend du Mesnil, dans son *Armorial* de l'Ain, Mss. vol. XXII, n° 5, qu'Humbert de Viviers, abbé d'Esnay, avoit une sœur, nommée Albine, laquelle étoit femme de Comin, seigneur de Groslée, en l'an 786. Ce Comin, seigneur de Groslée, tenoit et possédoit plusieurs grands biens, possessions, places, rentes

Digitized by Google

censives et droits seigneuriaux dans la ville de Lyon, à *la part* qu'on appelle celle de *l'empire*, vers la rivière du Rosne, du matin. »

Aymard et Antoine de Grolée, leurs enfants, continuèrent la descendance.

Jacques de Grolée, qui était sénéchal de Lyon, en 1180, obtint, du roi Philippe-Auguste, la permission de faire bâtir un couvent de Franciscains sur les terrains qu'il possédait à Lyon, sur les bords du Rhône, et de céder à ces religieux son hôtel de Grolée et d'autres biens, ce qui fut approuvé du roi par lettres patentes du 18 juillet 1220, et par la bulle du pape Honorius, du 12 mai 1224. C'est dans ce couvent, dit de Saint-Bonaventure, qu'il fut enterré, et c'est à cause des libéralités de ce généreux fondateur que les armes des Grolée, *gironné d'or et de sable de huit pièces*, sont sculptées à la voûte de l'église.

Un autre Jacques de Grolée fut un des chevaliers qui jurèrent, pour le Dauphin, la trêve qui fut faite en 1292, entre ce prince et le comte de Savoie, par l'autorité du pape Clément VII. Vers 1325, il fit réparer ou reconstruire l'église des Cordeliers, de Lyon, et fut enterré à côté du grand autel.

Etienne, un de ses descendants, devint baron, par la grâce de François 1er à qui, le 25 avril 1536, il fit hommage de Grolée, L'Huis, Nattage et Sandrans. De son temps, il y avait déjà des adorateurs du soleil. Plus tard, un autre Grolée, Claude, conseiller et chambellan de son altesse de Savoie, capitaine de cent lances de ses ordonnances, fut député, en 1601, auprès du roi Henri IV, par la noblesse du Bugey pour obtenir du nouveau souverain la confirmation de ses privilèges. Claude fut le premier comte de Grolée, mais il était trop près des ducs et des rois pour avoir conservé la fière indépendance de ses aïeux. Il avait des titres et des

Digitized by Google

richesses, mais la chaine d'or des souverains avait à jamais enchaîné sa liberté.

Tous les seigneurs indépendants de la Bresse et du Bugey avaient suivi le torrent des siècles. Ils avaient quitté leurs citadelles pour habiter Turin ou Paris; les Bagé, les Villars, les Thoire, les Coligny, ou leurs descendants s'étaient faits courtisans et avaient abdiqué. Les Grolée firent de même, et leur principauté devint dès lors partie de la province du Bugey.

Aujourd'hui, une rue importante de Lyon porte encore le nom de Grolée, mais la famille n'existe plus, le nom n'est plus porté et la forteresse est démantelée. Grolée-le-fort n'offre plus que des ruines, mais ce sont les plus nobles et les plus belles de la province, et, dit M. de Quinsonnas, dans son *Guide de Lyon à Seyssel*, on peut les visiter après avoir vu Pierrefonds, Clisson et Coucy.

Cependant, ni la guerre, ni le temps, ni la pioche des démolisseurs n'ont pu détruire sa double enceinte, ses tours immenses et le beau donjon qui s'aperçoit de toute la plaine du Dauphiné, et que le touriste qui descend d'Aix ou de Chambéry, par les bateaux à vapeur du haut Rhône, ne peut s'empêcher de contempler avec admiration.

Au moment de la Révolution, le vieux manoir était possédé par un gentilhomme dauphinois, Joseph-Marie de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au Parlement de Grenoble, à qui sa femme, Sophie de Guérin de Tencin l'avait apporté en dot; présent dangereux dont le possesseur voulut se débarrasser dès, qu'après les Etats généraux, la tempête souffla contre la féodalité.

Prévenu des intentions du vieux marquis, un industriel lyonnais, Anthelme Sève, propriétaire d'une usine à tondre le drap, sur le Rhône, à Lyon, et père d'un enfant qui, sous le nom de Soliman Pacha, devait être si célèbre un jour,

Digitized by Google

accourut à Grolée et, de concert avec trois riches paysans du pays, acheta la vieille forteresse et tout ce qu'elle contenait, avec la condition expresse de la dépecer et de la démolir. L'aubaine devait être bonne ; le prix n'était pas exorbitant, le marché fut vite conclu. Les meubles richement sculptés, les dressoirs, les bahuts venus d'Italie et chargés d'ornements, furent d'abord enlevés et dispersés à tous les vents; les glaces de Venise, les tableaux et les œuvres d'art les suivirent; la salle des chevaliers qui offrait les lances, les haches d'armes et les cuirasses des aïeux, l'arsenal rempli encore d'une centaine d'armures glorieuses de tous les âges et rappelant le souvenir de nobles et vaillants hommes de guerre, furent dépouillés de leurs richesses; les tapisseries brodées par la main des châtelaines ou venues des pays d'outre-mer, les faïences richement émaillées, les pièces d'orfèvrerie s'envolèrent chez les marchands et les brocanteurs; les grilles artistement forgées, les rampes d'escalier, les gonds, les serrures antiques, les plombs descendirent chez les maréchaux, les juifs et les marchands de fer; les toits furent enlevés et, le château mis à sac, on se trouva en présence des matériaux de grand appareil qui avaient servi à ériger les épaisses murailles.

Mais là, l'œuvre de destruction n'offrit plus la même facilité, ni les mêmes bénéfices. Les blocs de rocher qui avaient résisté aux assauts des catapultes refusèrent de céder au pic des démolisseurs et ceux-ci, après avoir découronné le donjon, enlevé les créneaux, arasé tours et courtines et jeté bas dans les fossés quelques rochers massifs, s'arrêtèrent.

Plus tard, le fils aîné d'Anthelme Sève, le généralissime des armées égyptiennes, Soliman Pacha, prétendit avoir vu de ses yeux cette désolante dévastation. Aux amis qui venaient le voir dans son palais du Vieux-Caire, il décri-

Digitized by Google

vait les salons aux lits de soie du vieux château, les fenêtres aux riches tentures, la salle d'armes aux casques et aux cuirasses symétriquement rangés le long des murailles; les lances et les bannières promenées dans les chemins; les paysans requis, femmes et enfants, portant à Grolée, à L'Huis et sur les bateaux du Rhône, les précieuses dépouilles du manoir. Comme il avait à peine quatre ou cinq ans à cette époque, on peut supposer que ces descriptions et ces détails précis qu'il contait si bien, provenaient autant des récits qui lui avaient été faits dans sa jeunesse que de ce qu'il avait pu contempler lui-même à un âge si peu avancé.

En apprenant que l'œuvre si bien commencée ne marchait plus et s'était arrêtée au dépouillement du château, enfin que la vigoureuse forteresse était toujours debout sur son rocher, l'ancien propriétaire fut indigné. Cette masse compromettante agitait ses jours et troublait ses nuits. Son zèle de néophyte révolutionnaire ne pouvait plus permettre au château féodal de jeter son ombre sur les toits de ses anciens vassaux; il lui fallait une destruction entière et complète. M. de Barral intenta un procès aux quatre associés pour faire reprendre et activer les travaux.

La démolition recommença, mais avec mollesse et lenteur. Les vieilles murailles se défendaient avec énergie et le prix des pierres descellées qu'on arrachait de leur lit à grand' peine et à grand effort était loin, dans ce pays de montagnes et de rochers, de rémunérer les sueurs qu'on y consacrait. Un évènement inattendu vint arrêter tout à fait les travailleurs.

On apprit que, malgré l'éclat de ses opinions nouvelles et le zèle qu'il avait montré en détruisant un repaire de la féodalité, le malheureux M. de Barral était monté sur l'échafaud. L'orage révolutionnaire était d'ailleurs à son état le plus aigu. Délivrés du souci de procès nouveaux et peu sou-

Digitized by Google

cieux de continuer un travail improductif, les quatre associés liquidèrent l'entreprise. Ils se partagèrent le bénéfice de leur opération et se séparèrent, laissant au temps et aux orages la tâche que le pic et la pioche n'avaient pu accomplir.

Il y a quelques années, une dame de Grenoble reçut d'un vieil avocat qui avait passé sa vie à plaider des affaires de forêts, de communaux et de servitudes entre communes et propriétaires, un mémoire qui lui révélait les droits qu'elle avait sur les anciennes forêts, les terres et les pâturages non vendus ayant appartenu aux sires de Grolée. On lui annonçait qu'elle possédait une fortune immense qu'elle pouvait reconquérir à peu de frais.

L'offre avait de quoi séduire; mais la dame était dans la douleur. Elle venait de perdre son mari, et elle n'avait plus d'enfants. Seule, à l'entrée de l'âge mûr, elle eut peur d'un procès qui eût nécessité des démarches et des avances. L'aisance dont elle jouissait lui suffisait largement; elle dédaigna ce surcroit d'opulence et ne répondit pas. Plus tard, et sa douleur apaisée, elle apprit la mort de M. Boisset, le vieil avocat, et la perte ou la dispersion des papiers qui devaient lui rendre la propriété de Grolée et des terres environnantes.

Elle s'en consola facilement, ne les ayant jamais désirés et il est probable que ceux qui en jouissent aujourd'hui, quoique sans titres, n'en seront jamais dépossédés.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

ALINGEN OU ALLEN-JEAN

Quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de gendres, dit un vieux proverbe. Il est rare que le lendemain même du jour où l'on a publié quelques recherches sur un sujet, on ne rencontre pas un document curieux qui vous fasse regretter, ou de ne l'avoir pas connu plus tôt, ou de n'avoir pas publié votre travail plus tard.

Il n'y a donc pas matière à s'étonner que le cas se présente pour un des mots lyonnais qu'on a eu occasion d'étudier dans cette Revue (4e série, tome IX, p. 270).

On a expliqué à cet endroit qu'il existe à Lyon un jeu que les enfants jouent, aucunes fois même les grandes personnes (il y a de grands enfants) et qu'on appelle alingen ou à l'ingen. Le jeu, a-t-on dit, consiste à prendre une poignée de petits objets, le plus souvent des pois, des haricots, des noisettes, et à présenter le poing clos à son adversaire en échangeant les paroles suivantes :

Alingen. — Je m'y mets, — Pour combien? etc.

Si le second joueur a deviné le nombre des haricots ou autres choses contenues dans la main du premier, il a gagné ; sinon il paie la différence.

Digitized by Google

*
* *

Or, nous avons fait rencontre, dans un petit volume, fort peu connu, de Champollion-Figeac, qui fut, comme on sait, professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Grenoble, de quelques pages relatives au même jeu, qui se pratiquait, paraît-il, à Grenoble et dans le Dauphiné.

Le volume est intitulé *Nouvelles recherches sur les patois*, etc. Paris, 1809. Champollion y parle de la littérature dauphinoise, en employant cette langue du commencement du siècle, qui est bien de tous les pathos et de tous les patois le plus comique, combien que ce ne soit, après tout, qu'une contrefaçon de Châteaubriand :

« Dès le milieu du dix-septième siècle, une muse dauphinoise se montra pour la première fois sur le Parnasse, et sous les auspices d'Erato, les bergers des bords de l'Isère parlèrent dans des pastorales leur langue naturelle..... »

Champollion explique ensuite que le goût pour la littérature dauphinoise fut cause que quelques personnes s'occupèrent d'ouvrages élémentaires dans le but de faciliter la connaissance du patois, et il cite à ce propos, un *Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire qu'on parle dans le Dauphiné*, manuscrit inédit, de 404 pages, grand in-8°.

Ce manuscrit appartenait, en 1809, à M. Dubouchage, préfet du département des Alpes-Maritimes, et correspondant de l'Académie de Grenoble. J'ignore qui le possède aujourd'hui et s'il a été publié. S'il ne l'a pas été et s'il peut être retrouvé, sa mise au jour serait œuvre méritoire.

Champollion-Figeac emprunte à ce dictionnaire quelques citations, entre autres celle que nous allons reproduire :

« *Rapport du Jeu connu en Dauphiné sous le nom de* ALLEN-JEAN *avec celui que les Grecs appelaient* ἀρτιάζειν.

Digitized by Google

« L'un des deux joueurs met dans sa main un certain nombre de noisettes, et s'adressant à celui qui joue avec lui, il dit : *Allen-Jean.* — L'adversaire répond *Je ministro*, comme pour dire qu'il accepte le jeu. — Le premier demande *jusqu'à quand*, et le dernier répond *jusqu'à dix* ou tout autre nombre. S'il se rapporte avec le nombre des noisettes renfermées dans la main, il les gagne, sinon il donne à l'autre un nombre de noisettes égal à ce qu'il y a en plus ou en moins de celui qu'il a indiqué.

« Ce jeu ressemble beaucoup à celui des Grecs ; il n'y a pas de doute qu'il ne soit aussi ancien qu'eux dans la Gaule. On remarque dans les mots qui servent à ce jeu des finales rimées, comme on les observe toujours dans les proverbes et adages de tous les idiomes vulgaires. »

*
* *

Quelles ne sont pas les trahisons de la mémoire ! Quand je lus ce passage, je me ressouvins tout d'un coup qu'en effet, lorsque ma mère me faisait jouer, tout enfant, à alingen, nous ne disions jamais *pour combien*, mais *jusqu'à quand?* Comment avais-je pu l'oublier et défigurer ainsi le rituel, je ne me le puis expliquer. Il est probable que mes notions grammaticales s'étant un peu étendues, j'avais fini par cesser d'employer le *jusqu'à quand*, qui n'avait plus de sens pour un gone orgueilleux d'avoir appris les rudiments de la langue, et que je l'avais remplacé par une tournure banale mais qui me semblait plus correcte.

Si je m'en étais tout uniment rapporté à la bonne vieille tradition maternelle, j'aurais au contraire donné dans le vrai de la chose, *quand* n'étant ici que le latin *quantus*, et non *quando. Jusqu'à quand : usque ad quantum* (*numerum*) ? Cette forme, purement latine, prouve la très haute anti-

Digitized by Google

quité du jeu, la locution étant complètement perdue dès les origines de notre langue.

Quant à la supposition de l'auteur anonyme et de Champollion-Figeac que le jeu grec ἀρτιάζειν fût le même qu'alingen, on n'a que faire de dire qu'elle n'est justifiée par la moindre preuve. Il n'y a aucun rapport euphonique dans les mots, d'autant que le *jeu de pair ou impair*, par lequel on traduit ἀρτιάζειν, est autre chose que notre alingen. Par ainsi

Peut-être qu'il dit vrai, mais c'est un grand peut-être.

*
* *

L'expression *Je ministro*, employée par le dauphinois, vient aussi à l'appui de l'antiquité de la formule. Le verbe *ministra* n'existe ni dans le discours lyonnais, ni dans le forézien, ni dans le languedocien, ni dans le provençal, ni dans le saintongeois, ni dans celui du Velay, ni dans celui du Poitou, ou dans celui du Briançonnais, ni dans celui du Dauphiné lui-même, car Champollion-Figeac n'aurait pas manqué de l'insérer dans son essai de glossaire, et il n'en peut pas même donner l'exacte signification.

Je ministro, c'est encore du latin. C'est *ministrare* pris dans le sens de *fournir*, comme dans notre jeu de cartes lorsque l'on dit, à une couleur, je *fournis*, ou j'*y fournis*. Il existait encore au douzième siècle dans la langue d'oc : *Sa lengua menestra fuoc*, sa langue fournit, produit du feu. (V. Raynouard).

La forme lyonnaise, *je m'y mets* est bien plus récente que la dauphinoise, dont elle est une corruption. Qui n'a remarqué combien aisément le peuple remplace un mot dont il ne saisit pas le sens par un mot qui lui dit quelque chose, parfois même de contraire au sens primitif, pourvu

Digitized by Google

qu'il y ait quelque synonymie dans le son : *Edredon, aigledon; laudanum, l'eau-d'anon ; iodure de potassium, ordure de potassium ; nitrate d'argent, mitraille d'argent*, etc. Dans un bourg de ma connaissance, un montreur de ménagerie ayant fait admirer un *Python-boa*, tous les habitants ne parlaient plus que du *Python-en-bois*. *Je m'y mets* est ce que les Lyonnais ont trouvé de plus ressemblant à *Je ministre*. Heureusement le sens ne s'écartait pas sensiblement.

*
* *

Ce qui est advenu aux Lyonnais pour *Je ministre*, il est arrivé aux Dauphinois pour *alingen*. En ayant perdu le sens primitif, les Dauphinois en ont forgé *Allen-Jean*, c'est-à-dire tout bonnement *Allons ! Jean !* Inutile de remarquer que les deux expressions sont identiques, euphoniquement, *en* d'*allen* sonnant comme *en* dans *ren, ben*, qui se prononcent *rin, bin*, etc.

Mais *Allons, Jean!* ne signifie rien. Pourquoi *Allons, Jean*, plutôt que *Allons, Pierre* ou *Allons, Jacques*. Tout de même que, lorsque les Lyonnais n'ont plus compris *Je ministro*, ils ont dit *Je m'y mets*, les Dauphinois, lorsqu'ils n'ont plus compris *à l'engien*, c'est-à-dire *au juger*, à la *devinette*, en ont fabriqué un *Allons, Jean*, comique, qui n'y ressemblait que par le son. Si *Allen-Jean* eût été la forme primitive, nous autres Lyonnais n'en aurions pas fait *alingen*, mais nous l'aurions traduit en lyonnais par *Allons-Jean*, *allen* pour *allons* n'étant pas usité chez nous.

*
* *

Oui, mais quoi de ce singulier mot de *greillie*, par lequel dans le pays de Roannais, on désigne le jeu d'alingen ?

Digitized by Google

Greillie ne s'emploie dans aucun des patois cités plus haut, pas même dans celui de Saint-Etienne et de Montbrison, si voisins de Roanne, sinon M. Gras n'eût pas manqué à le consigner dans son excellent dictionnaire.

Lorsqu'on ne sait d'un mot ni ce qu'il est ni d'où il vient, on dit communément que c'est du celtique. Il faut bien tirer le mot qu'on entend le moins d'une langue qu'on n'entend pas. Ce qu'on en dit n'est pas pour gausser. Quand on ne trouve les origines d'un mot ni dans le latin littéraire ni dans le latin rustique, ni dans la langue d'un peuple avec lequel nous ayons eu des rapports, il faut pourtant bien qu'il vienne de quelque part (on est toujours le fils de quelqu'un) et ce n'est pas sottise de supposer que ce que nous n'avons pris ni aux Latins ni à nos voisins, nous le tenons de nos pères.

Il doit, au surplus, y avoir dans le latin rustique, auquel nous rattachons la plupart de nos expressions populaires, beaucoup de termes celtiques, auxquels les Romains avaient donné des formes latines. Seulement, comme le celtique n'a pas laissé de documents, nous ne connaissons pas les lois de la transformation du celtique en romain, et encore moins du celtique en français, et l'on est le plus souvent réduit aux conjectures. Trouve-t-on le radical dans des idiomes qu'on sait procéder plus directement du celtique, comme le gaëlique et le bas-breton, alors on a un « petit peu » moins de chance de se tromper, encore qu'on nage toujours dans le vague, puisqu'on ne sait pas comment, du radical, le mot en est venu à ce qu'il est. Puis ce sont matières âpres, du genre de celles auxquelles seuls les astronomes peuvent mordre. Tout le monde ne peut savoir le sanscrit, le zend, le grec, l'altaïque, le finnois, le goth, le visigoth et l'ostrogoth; et quand on sait tout cela, encore n'est-on pas bien sûr de savoir le celtique.

Digitized by Google

Or sus, confessant mon ânerie, je me borne ici à signaler aux doctes quelques analogies.

En gaëlique, *griothalach*, qui, à la française, se prononce à peu près *gri'al-ach* (accent tonique sur l'*i*) veut dire *gravier*. Dans le même idiôme *grioth*, prononcez *gri*, signifie *fosse-de-gravier*. En vieux haut-allemand, *gries* signifie *gravier*. Ici le haut-allemand et le gaëlique ont évidemment une commune origine celtique.

Jouer au *greillie* pourrait être l'équivalent de jouer au *gries* ou au *griothalach*, si l'on admet que l'on a pu et dû souvent jouer à alingen avec de petits cailloux. J'ai dit que le *greillie* se joue maintenant surtout avec des noix, ce qui fait l'éloge des mains des gens du Roannais, lesquels doivent ganter au moins des numéros vingt-cinq.

Après cela, si vous ne trouvez pas mon étymologie bien assurée, ni moi non plus.

PUITSPELU.

Digitized by Google

DOCUMENTS

Sur la personne et la famille de NICOLAS BIDAULT, *statuaire lyonnais du* XVIIe *siècle.*

Tout ce qui, de près ou de loin, se rattache aux artistes lyonnais, doit avoir le droit d'intéresser leurs compatriotes. M'autorisant de ce principe, je pense être utile aux chercheurs en quête de détails biographiques et attentifs à recueillir ce qu'on appelle les *miettes* de l'histoire, quelque soit, d'ailleurs, le but qu'ils se proposent en collectionnant ces documents ; je crois, dis-je, servir les goûts des curieux de cette catégorie, en leur faisant connaître certaines particularités relatives à la famille d'un de nos artistes du temps passé.

Celui dont il s'agit ici n'est autre que Nicolas Bidault (1), statuaire, dont la réputation ne semble guère avoir dépassé les limites de sa province. Cette demi-obscurité pourrait

---

(1) Ce nom s'écrivait de plusieurs manières : Bidault, Bidauld, Bidaud, Bidaut et même Bido. J'ai adopté la première, qui est aussi la forme choisie par l'artiste lui-même.

Digitized by Google

s'expliquer ainsi : à l'inverse de tant d'autres artistes, sculpteurs ou peintres, ses contemporains, qui, partisans des voyages et naturellement portés aux aventures, cherchèrent ailleurs, et souvent à l'étranger, le succès et la renommée que parfois ils trouvèrent en chemin, — « Nul n'est prophète dans son pays, » dit le proverbe, — Bidault, resta simplement confiné dans les murs de sa ville natale, ou tout au moins présumée telle, n'ambitionnant sans doute d'autre honneur que celui de contribuer à sa décoration et à son embellissement. On conçoit dès lors qu'en face de ce détachement volontaire des intérêts mondains et dans de pareilles conditions d'effacement, la fortune ne soit pas venue visiter cet homme modeste, replié sur lui-même, et que l'éclat de la gloire troubla médiocrement ; cependant elle le toucha de son aile. C'est que, s'il faut en croire la parole du poète, la capricieuse femelle ne prodigue d'ordinaire ses faveurs qu'aux audacieux ; or, l'existence de l'honnête Bidault s'écoula, en grande partie, dans la solitude et le silence de son atelier du quartier Saint-Clair ; il resta donc à peu près étranger aux bruits extérieurs, et sans autre préoccupation que celle de la pratique de son art, qui le faisait vivre ainsi que sa famille. D'après cela, il est clair (et on en aura plus loin la preuve) que si l'artiste ne connut pas la misère, il cotoya du moins la pauvreté.

Certes, Nicolas Bidault fut loin d'être un maître dans la haute acception du mot ; mais, s'il ne prima dans son genre, il tint à coup sûr un rang distingué, puisque, après tout, il était sculpteur du Roi. Quand et comment cette distinction justement enviée lui arriva-t-elle ? C'est ce que je ne saurais dire. Le bonhomme Jean de Bombourg a consacré à Bidault quelques passages de son petit livre (1). Le nom

(1) *Les tableaux et les statues de Lyon, au XVII*e *siècle*, par I. de Bom-

Digitized by Google

du maître se rencontre, çà et là, dans les *Actes consulaires*, aussi bien que dans les pièces justificatives de la comptabilité des anciens receveurs des deniers communs, dons et octrois de la ville de Lyon. On le trouve encore dans les comptes de dépense des trésoriers des deux hôpitaux de la cité, maisons pour lesquelles Bidault travailla. Des mentions analogues pourraient enfin, j'imagine, exister dans les vieux registres et autres papiers des fabriques paroissiales, sans compter les Actes capitulaires des communautés religieuses de ce temps-là : j'entends dans ceux de ces documents qui, ayant échappé à la destruction, correspondraient à la période d'activité de l'artiste, car il est, sinon certain, au moins présumable que les directeurs ou supérieurs de ces derniers établissements durent mettre plus d'une fois à contribution le ciseau du maître sculpteur lyonnais, dont le talent s'exerçait de préférence sur les sujets de sainteté.

Et que l'on se garde bien de croire que ces investigations rétrospectives soient une chose indifférente et dépourvue d'intérêt : loin de là, elles contribueraient au contraire à mettre en lumière les travaux de l'artiste, restés ensevelis dans l'oubli, et fourniraient ainsi les éléments du catalogue de son œuvre.

Quoi qu'il en soit, voici en premier lieu le contrat de mariage de Nicolas Bidault :

« A tous ceux que ces présentes verront, sçavoir faisons « comme ainsy soit que mariage ayt eſté traicté, lequel, « aydant Dieu, sera solennisé en face de nostre mère « Sainte-Esglize, comme il est de bonne et louable cous-

---

bourg, Lyonnois, avec des extraits de la *Description de Lyon*, d'André Clapasson, et quelques notes de MM. A. de Montaiglon et F. Rolle. Paris, Edwin Tross, 1862, in-8.

Digitized by Google

« tume, entre sieur Nicolas Bidaud, maistre-sculpteur à
« Lyon, fils naturel et légitime de feux (*sic*) sieur Thi-
« baud Bidaud, marchand de Reims en Champagne, et de
« dame Barbe Party, espoux advenir, d'une part, et hono-
« rable Suzanne Symond, fille naturelle et légitime de
« honneste homme Mathias Symond, aussy maistre sculp-
« teur audict Lyon, et de dame Marie Brunet, espouze
« advenir, d'autre part, demeurans en la paroisse Sainct-
« Nizier, audict Lyon.

« Au traicté amyable d'aucuns leurs parens et amys, cy-
« présens et assemblés, il est ainsy que pardevant le no-
« taire, tabellion royal, garde-note héréditaire, à Lyon,
« soubzsigné, et présens les tesmoins après nommés, se
« sont establis lesdictz espoux et espouze futurs; icelluy
« espoux majeur et maistre de ses biens et droictz, et
« ladicte espouze procédant de l'autorité, congé et licence
« de sesditz père et mère, cy-présens et à la passation des
« présentes l'autorisant, ont faict et font entre eulx les
« promesses de mariage, constitutions, donations, aug-
« mentations et autres actes suivants, sçavoir: qu'ilz ont
« promis et juré, entre les mains dudict notaire royal
« soubzigné, de s'eulx prendre et espouzer l'un l'autre, en
« vray et loyal mariage, et, pour ce, eulx représenter en
« face de nostre mère Saincte-Esglize, quand l'une desdic-
« tes parties en sera requise par l'autre, toutesfois en temps
« deub et introduit de droict; disans et affirmans n'avoir
« faict, par le passé, ny espérans faire, à l'advenir, chose
« qui puisse empescher l'effect et accomplissement dudit
« présent mariage. En faveur et contemplation duquel
« s'est estably ledict Mathias Symond, lequel, de gré, se
« réjouissant dudict présent mariage, et affin que les char-
« ges d'icelluy se puissent mieux supporter, a donné et
« constitué en doct (dot) à ladicte Suzanne Symond, sa

Digitized by Google

« dicte fille, espouze advenir susdicte, la somme de 1,000
« livres, de laquelle il luy en promet payer, et, pour elle,
« à sondict futur espoux, argent et deniers comptans, la
« somme de 100 livres au jour de la bénédiction nuptiale,
« et, en payement et acquittement du surplus, il promet
« de l'habiller de deux habits, sçavoir, un de fiançailles et
« l'autre nuptial ; payer et supporter les frais du festin de
« nopces, et de nourrir et entretenir lesdictz espoux et
« espouze dans leur mesme et commun mesnage, et cela
« pendant et durant une année, à commencer à la béné-
« diction nuptiale. Pendant laquelle (année) ledict espoux
« pourra jouir de la moitié de la bouticque que ledit Mathias
« Symond occupe, pour y faire et exercer sadicte vacation
« de sculpteur, y entreposer ses outilz et pièces qu'il fera
« pendant ledict temps, sans pour ce payer aucune chose...»
Suivent d'autres dispositions, dont voici la dernière :
« Et finalement promit ledict espoux de fournir à sadicte
« espouze de (des) joyaulx selon leur estat et qualité, qu'il
« luy a donnés et donne par mesme donation que dessus,
« et valable audit cas de survie....

« Faict et passé audict Lyon, dans le domicile desdictz
« mariés Symond, le 14e de mars 1660, après midy. Pré-
« sens à ce honnestes hommes : Antoine Jurine, Pierre De-
« missellieu, maistres menuisiers ; sieurs Simon Lemoyne,
« Gérard Maillard, bourgeois ; noble Jean de Bergon, capi-
« taine et major dans le régiment du sieur Du Plessis-
« Praslin ; Me Michel Bouvier, notaire royal, et Arnaud
« Symond, filz dudict Mathias Symond », etc.

De ce mariage, naquirent trois enfants, dont une fille, l'aînée d'eux tous ; or, voici les extraits baptistaires des deux garçons : « Adrien, fils de sieur Nicolas Bidault,
« sculpteur du Roy, et de Suzanne Simon, sa femme, né
« avant hier, auprès de Saint-Clair, a esté baptisé le der-

Digitized by Google

« nier de septembre 1682, par moy vicaire soubsigné ; « ont esté : parrain, Adrien Vander Caber (*sic*, pour : « van der Cabel), peintre ; la marraine, demoiselle Jeanne « Rambaud, femme de sieur Denervau, marchand, qui ont « signé », etc. ; — « Pierre, fils de sieur Nicolas Bidault, « sculpteur du Roy, et de Suzanne Simon, sa femme, né « hier, vers Saint-Clair, a esté baptisé le 3e octobre 1684; « et ont esté : parrain, sieur Pierre Darmois, marchand « orfévre ; la marraine, Fleurie Perrin, femme de sieur « Marc Sartre, bourgeois, qui ont signé », etc.

Passons maintenant aux extraits mortuaires des mariés Bidault. Ces actes, on en va juger, renferment des détails instructifs : « Sieur Nicolas Bidault, maistre sculpteur, âgé « de soixante-dix ans, décédé hier, au quartier de Saint- « Clair, dans la maison de M. le trésorier Deschamps, a « esté inhumé dans l'église de Saint-Saturnin, par moy « curé soubsigné, ce 18e novembre 1692 ; et ont assisté au « convoy sieur Louis Mimerel, aussy sculpteur, et sieur « Adrien Vander Caber, qui ont signé à l'original : Mime- « rel, Vander Caber ; — Chausse, curé ; » — « Suzanne « Simon, vefve de sieur Nicolas Bidault, sculpteur du Roy, « âgée de cinquante-trois ans, décédée hier, à la maison de « M. Deschamps, le trésorier (de France au bureau des « finances de Lyon), au quartier de Saint-Clair, a esté « inhumée dans l'église de Saint-Saturnin, par moy curé « soubsigné, ce 5e octobre 1693. Et ont assisté au convoy « sieur Louis Mimerel, sieur Vander Caber, peintre (1),

(1) On sait qu'en revenant d'Italie, Adrien van der Cabel, passant par Lyon, s'y maria et s'établit définitivement dans la ville. Il y fit souche, car on trouve dans les *Syndicats*, autrement dits les procès-verbaux d'élection (remontant aux premières années du XVIIIe siècle) des maîtres des métiers de Lyon, électeurs eux-mêmes des échevins de

Digitized by Google

« et sieur L. Borgard (*sic*), aussy peintre. — Chausse,
« curé. »

Voilà donc les deux derniers enfants de Nicolas Bidault restés orphelins ; mais comme aucun membre de leur famille ne se souciait ou plutôt n'était en état de s'en charger, on s'adressa, en cette occurrence, aux administrateurs de la Charité et Aumône-Générale de Lyon, qui ne firent aucune difficulté de recevoir au nombre de leurs adoptifs les mineurs Bidault.

« Nous recteurs et administrateurs de ladite Aumosne,
« avons reçeu (délib. du 1er novembre 1693) pour adoptifz
« d'icelle Adrien et Pierre Bidault, enfans légitimes de
« deffunz Nicolas Bidault, maître-sculpteur de cette ville,
« et de Suzanne Simon, après le rapport de MM. Decomte
« et Bouchage, deux de nous, d'avoir fait l'information et
« trouvé qu'ils sont de la qualité requise. Amenés céans
« par : Marie Bidault, leur sœur, veuve de Joseph Pescard;
« Pierre-Jean Thévenet et Florie (Fleurie) Clazard, sa
« femme, leur cousine; sieur Pierre Darmais, parrain dudit
« Pierre; Jeanne Rambaud, femme de sieur Claude De-
« nerveau, marraine dudit Adrien. Lesquels, cy-présens,
« déclarent les abandonner et ne prétendent rien à leurs
« successions: les femmes autorisées de leurs maris. Et ont
« rapporté les pièces justificatives, mises aux archives, qui
« sont : mariage desdits deffunz leurs père et mère, du 14e
« mars 1660, reçu par feu Me Janorian, notaire royal;
« baptistaires desdits adoptifz, des dernier septembre 1682
« et 30 octobre 1684, et les mortuaires de leurs dits père et
« mère, des 18e novembre 1692 et 5e octobre dernier

---

la cité; on trouve dans ces documents le nom de van der Cabel, porté par un marchand drapier, qui ne pouvait être que le fils ou, si l'on aime mieux, l'un des enfants du peintre.

Digitized by Google

« (1693). Le tout extrait et signé par messire Chausse, « curé de Saint-Pierre et Saint-Saturnin. Déclarans, en « outre, lesdits susnommés que lesdits deffunz n'ont dé- « laissé que des meubles et effets concernans la profession « dudit deffunt. Et ont signé. »

Une fois hors de la tutelle des recteurs de la Charité, que devinrent les enfants Bidault et quelle fut leur destinée? Dans le cours de leur adoption, furent-ils « mis à maître, » selon l'expression du temps, pour apprendre un état manuel et vivre obscurément dans la condition de simples artisans? Montrèrent-ils suffisamment d'aptitude et de vocation pour être lancés dans les hautes études et, comme il arriva à beaucoup d'autres enfants de l'Aumône-Générale, embrasser la carrière ecclésiastique ou suivre quelque profession libérale? Or, les recherches auxquelles je me suis livré dans ce sens sont demeurées infructueuses, car les documents sur lesquels je comptais pour élucider ces diverses questions sont muets ou font défaut. J'incline donc à croire que l'illustration de sa race prit fin avec le statuaire Nicolas Bidault lui-même, qui n'avait point transmis le germe du talent aux héritiers de son nom.

Quoi qu'il en soit, et avant de prendre congé du vieux maître lyonnais, je citerai encore quelques documents qui le concernent, mais le montrent, cette fois, dans certains actes de sa vie d'artiste.

C'est d'abord une quittance notariée (15 décembre 1656), par laquelle Nicolas Bidault (qui a signé son nom ainsi) « confesse avoir eu et reçeu de MM. les recteurs et admi- « nistrateurs des pauvres de l'Aumosne-Générale de Lyon, « héritiers de feu M. Moyron, baron de Sainct-Trivier (en « Dombes), par les mains de M. Ferrus, l'ung desdictz « sieurs recteurs, et trésorier des deniers d'icelle, la somme « de 75 livres tournois, réallement et comptant, pour le

Digitized by Google

« pourtraict, en esculpture, dudict feu sieur Moyron, qui a « esté posé dans l'esgallerie du premier estage d'en bas (où « l'on peut encore le voir aujourd'hui) de Nostre-Dame « de la Charité, et suivant le billet de M. Chappuis, l'ung « desdictz sieurs recteurs, ayant l'intendance des basti- « mens. De laquelle somme de 75 livres tournois ledict « confessant se contente et quicte, » (1) etc.

Vient ensuite un certificat autographe conçu en ces termes :

« Maistre Nicolas Poirel, maistre-tailleur de pierre, à « Lyon, a demeuré chez moy depuis environ deux années « qu'il a eu sa retraite, et l'ay employé aux ouvrages que « je l'ay jugé capable pour mon service, et luy ay procuré « les employs quy m'a esté possible pour le tirer de la mi- « sère où je l'ay veu. (2) Faict à Lyon, ce 28e décembre « 1667. — N. Bidault. »

Dans l'inventaire et procès-verbal de vente des meubles et effets délaissés par François Rambaud, peintre lyonnais, décédé le 5 juillet 1675, je trouve les passages suivants :

---

(1) Bidault ne fut pas seul chargé de l'exécution du monument ; et, puisque j'y suis, je ne peux moins faire que de donner ici les noms de ses collaborateurs : Louis Lalliance reçut 5 livres, pour avoir gravé l'inscription mise sous le buste de Jacques Moyron ; — on paya à Jacques Mimerel, statuaire, la somme de 2,106 livres pour « le *vastz* « (c'est-à-dire: le vas ou mausolée) et épitaphe qu'il a faict pour l'hon- « neur de la mémoire de M. Moyron, suivant le prix-faict qui en fust « faict, le 6 février 1661 ; et icelluy vastz et épitaphe apposé à la mu- « raille du fond de l'esglise (de la Charité), à costé de la grande porte.»

(2) Ce Poirel eut une fin tragique : assailli par des malfaiteurs, aux environs de Brignais, il mourut, le lendemain, de ses blessures, et en considération de cet événement, ses enfants furent reçus aux adoptifs de l'Aumône-Générale, ce qui nécessita, entre autres formalités, la déclaration qu'on vient de lire.

Digitized by Google

« Une petite caissette, bois fayard, avec un vieux tableau « roulé dedans, » adjugés pour 5 sous au statuaire Nicolas Bidault; — « un livre intitulé *La Peinture*, » au même, pour 17 sous; — « plusieurs estampes, » audit Nicolas Bidault, pour 12 livres.

FORTUNÉ ROLLE.

Lyon, juillet 1880.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

RÉPONSE

Marie de Médicis et le tombeau des Pazzi (tom. VII, p. 229 et tom. VIII, p. 224).

M. Steyert n'a pas donné une réponse précise à cette question, et de plus il a apporté des conjectures nouvelles; à défaut des Pazzi, cet érudit met en avant les noms des familles Strozzi et Albizzi dont plusieurs branches établies à Lyon, pendant le XVIe siècle, y ont grandement prospéré et sont arrivées à de hautes fonctions pécuniaires et honorifiques, et même aux faveurs royales pendant la longue domination de Catherine de Médecis dont elles auraient certainement subi les effets de haine vindicative, si cette princesse, au caractère terrible, eût conservé à l'égard de ces familles, devenues françaises, le souvenir de leurs anciennes conspirations contre les grands ducs de Toscane, à supposer que leurs ascendants directs eussent été au nombre des conjurés.

Les Strozzi avaient leur sépulture dans le couvent des Frères-Prêcheurs et non dans l'église des Célestins où se trouvait le tombeau de marbre mutilé, dit-on, en 1600,

Digitized by Google

par l'ordre de la reine Marie de Médicis. M. Steyert devrait préciser et établir nettement les circonstances qui l'ont entraîné à l'attribution jusqu'ici conjecturale, formulée dans sa réponse trop incomplète. La *Revue* aurait une bonne page historique, et la question à résoudre, dégagée des suppositions qui la rendent plus obscure, serait en meilleure voie d'une solution définitive.

Aux explications que j'ai données (tome VII, p. 229) pour écarter le nom des Pazzi, j'ajoute l'analyse d'une note insérée dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, publié à Paris (tome XII, col. 703) : Avant son mariage, la future reine Marie de Médicis fit une visite à Marie-Madeleine Pazzi, religieuse de N.-D. de Mont-Carmel, illustre par sa vie austère et ses miracles, béatifiée en 1627. Elle lui demanda ses prières pour obtenir la réussite du projet d'alliance avec Henri IV et la grâce d'avoir un Dauphin. La sainte religieuse demanda en retour le rétablissement des Jésuites (*Extrait d'un manuscrit d'un père jésuite au* XVIIe *siècle*). Cette démarche d'une Médicis auprès d'une Pazzi contredirait bien ce que l'on a supposé au sujet de l'inimitié vindicative de cette princesse contre les descendants des Pazzi conjurés en 1476, et la légende relative à la mutilation d'un mausolée superbe serait fortement infirmée en ce qui concerne soit cette famille qui ne paraît pas avoir eu un établissement à Lyon, soit la reine Marie de Médicis. Mais l'authenticité du manuscrit cité n'est pas certaine et les inductions qu'on en peut tirer ne sont point concluantes, relativement à la propriété ou à la destination du tombeau mystérieux.

V. de V.

Digitized by Google

LETTRE INÉDITE

De M. EDGAR QUINET

A M. CHADAL, à Bourg (1).

Veytaux (Suisse), 17 juillet 1868.

CHER MONSIEUR ET AMI,

Toutes vos lettres me sont parvenues très exactement, et je ne puis trop vous en remercier. Personne mieux que vous ne me donne une idée exacte des choses et des personnes. Le jugement que vous en portez m'est infiniment précieux.

---

(1) Au moment où la ville de Bourg se prépare à ériger une statue à M. Edgar Quinet, nous regardons comme une bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs une lettre politique et inédite due à la plume du célèbre écrivain.

Edgar Quinet, né à Bourg, le 17 février 1803, fut, de 1838 à 1842, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des Lettres de Lyon.

Exilé, par décret du 9 janvier 1852, il habita pendant quelques années Veytaux, canton de Vaud (Suisse), et y composa plusieurs de ses principaux ouvrages.

Cette lettre fait partie d'un lot que nous avons eu la bonne chance d'acheter, le mois passé, chez un buraliste de Bourg. Nous en publierons d'autres tout aussi intéressantes et aussi curieuses dans nos prochains numéros. A. V.

Digitized by Google

Ce que vous dites des élections est exactement ce que je pense. « Je suis à ma place de combat, et j'y reste. » Ces mots expriment bien ma situation personnelle. Je n'ai jamais songé, un seul instant, qu'il pût y avoir lieu à ma candidature. Si j'étais appelé à une action positive, décisive, je ne me suis jamais engagé au *far niente*. Mais cette action, où est-elle ? La France en est à cent lieues. Après avoir protesté depuis plus de seize ans, je ne me sens aucune humeur d'aller me joindre à ceux qui ne perdent jamais une occasion de *rendre hommage à nos proscripteurs*.

Je n'espère rien de capital des élections. Quelques voix ajoutées à l'opposition dynastique ne changeront rien aux choses, je ne vois aucun principe en jeu, aucun drapeau. C'est le réveil d'une nation qui a eu l'épine dorsale brisée et qui ne se soucie guère de se tenir debout sur ses pieds.

Disons la vérité. La France a été empalée au 2 décembre et personne ne songe à lui ôter le pal. On la traite pour la migraine ou le mal de dents ; mais de la cause du mal, pas un mot.

Après seize ans d'esclavage, la France ne sait ni ce qu'elle veut, ni ce qu'elle ne veut pas. Pour exprimer cette situation hypocrite, elle prendra des caméléons qui retireront chaque mot à mesure qu'ils l'auront avancé.

Et pourtant, comme tous les peuples marchent, la France aussi ne pourra toujours ramper : il faudra bien qu'elle reprenne figure humaine. Seulement, comme le courage, la conscience auront été pour peu de chose dans cette réhabilitation, il sera toujours à craindre qu'elle ne soit suivie d'un nouvel esclavage.

La France n'a su qu'oublier; cela ne suffit pas. Elle trouve presque ridicule que l'on se dévoue pour elle. Voilà le tempérament que nous avons vu pendant seize ans.

Accoutumé à vivre dans des pays libres, il me serait

Digitized by Google

maintenant presque impossible de respirer en France, où chaque acte de la vie privée ou publique, est presque aussitôt une matière de servitude ou d'oppression.

Ce sont là, cher Monsieur et ami, mes sentimens intimes. Et pourtant, je serais prêt à mettre tout sous mes pieds si je pouvais rendre un service. Mais le cas ne se présente pas, et la question n'est pas même posée.

Je travaille ici de toutes mes forces ; sans doute, il arrive le plus souvent que mes travaux doivent rester inconnus de mes compatriotes, et par conséquent stériles. Mais que puis-je faire à cela ? C'est l'esprit entier de ce régime qui combat contre moi et qui doit souvent réussir à m'écraser. N'importe, je continue. L'année ne se passera pas sans que nous vous envoyions d'ici deux volumes. Nous avons la curieuse prétention de vivre encore.

On fait courir le bruit très faux que je me porte candidat dans la Saône-et-Loire. On a même envoyé je ne sais où, à cet égard, des télégrammes *faux*, signés *faussement* de mon nom. Qu'est-ce que cela peut signifier ? d'où cela vient-il ? La justice s'en est mêlée et n'a rien trouvé.

Continuez, cher Monsieur et ami, à me donner votre avis sur les choses que j'aime à voir par vos yeux... Ainsi le *projet* du journal l'*Indépendant* à Bourg n'est qu'une chimère ? On me demande une préface à une brochure que l'*on* prépare sur les élections. J'ai grand besoin que vous fassiez pour moi le jour dans tout ce que j'ignore.

Croyez-moi pour toujours votre dévoué de tout cœur.

E. QUINET.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La question de Dulcigno serait la plus importante de l'Europe si nous n'avions pas celle des tramways de Lyon.

L'une émeut et agite ;

L'autre trouble, passionne et transporte.

Nous n'avons pas appris qu'aucun petit Roumméliote se soit fait écraser par les cuirassés des puissances alliées, pour contempler la flotte de plus près.

Il n'est pas de jour qu'un jeune Lyonnais ne se fasse écharper par les chevaux ou les roues des tramways, dans les transports d'une admiration qui n'a plus de bornes.

Quand ces vastes mais admirables machines se sont ébranlées, quand les roues ont couru sur les bandes de fer, on ne pouvait contenir la joie des populations ; la foule s'amoncelait, ondulait, se précipitait ; les quais de la Saône se sont trouvés trop étroits, et tout le monde s'est hautement plaint de l'exiguité de la place Bellecour.

Depuis le jour du premier départ, l'enthousiasme ou la curiosité n'a pas diminué, et un groupe nombreux, appartenant à toutes les classes de la société, ne cesse pas d'escorter les immenses voitures et les beaux percherons, de la place Le Viste au pont d'Ecully et retour.

C'est le lundi 4 octobre, à 6 heures du matin, que la Compagnie des tramways a commencé ses voyages d'essais de Bellecour à Vaise. Des ingénieurs, des employés, des intéressés dans la chose, étaient seuls admis dans ces nouvelles voitures assez confortables et assez commodes, mais énormes, qui offriront cependant une sérieuse amélioration aux moyens de locomotion employés jusqu'ici dans notre ville.

Mais pourquoi n'avoir pas adopté les petits tramways bas, rapides et à bon marché qui circulent dans les rues de Turin ? Voilà qui est pratique, rationnel et populaire. Pourquoi faire si beau quand on pourrait faire si bien ?

« L'inauguration définitive des nôtres, dit un journal de notre ville

Digitized by Google

qui y était, a eu lieu le 11 octobre, à 11 heures du matin. Six voitures dans lesquelles avaient pris place M. Oustry, préfet du Rhône, M. Millaud, sénateur, des magistrats, les ingénieurs de la Compagnie, des conseillers municipaux et autres personnes honorables ont fait le trajet de la station de Bellecour à Vaise très rapidement et sans le moindre accident. Après avoir inspecté ces voitures, dont la solidité et le confort ont été approuvés, tous les invités se sont rendus à un banquet servi par l'illustre Casati dans les entrepôts de la Compagnie, dont les murailles et la charpente disparaissaient sous les tentures de nuances diverses et de fort bon goût.

« M. le préfet du Rhône a répondu au toast que M. Gros, président de la Société des Tramways, lui avait porté. M. Gailleton, président du Conseil municipal, a porté un toast au succès et à la prospérité de la Compagnie, et M. Millaud aux services que ce nouveau genre de locomotion à bon marché peut apporter aux travailleurs.

« Vers 4 heures, les six voitures étaient rentrées à la station de Bellecour, où les invités se sont séparés. »

La ligne a été ouverte au public, à Bellecour, le jeudi 14, à 7 heures du matin. Depuis ce jour, cela marche ; sauf quelques aiguilles qui donnent du tirage et qu'on fait réparer à Vaise.

— Mais que la question utilitaire ne nous fasse pas oublier les beaux arts. Il s'agit d'ériger, sur la place de la République, une fontaine monumentale. Elle doit être vue des deux extrémités de la rue, elle doit ne pas se laisser écraser par les hautes maisons qui l'entourent ; elle doit être surmontée d'une statue de la République ; ici était l'écueil.

Des dix-huit ou vingt statuaires qui ont répondu à l'appel de la ville et ont pris part au concours, quinze au moins ont représenté une République à l'air menaçant, à la pose belliqueuse ; peu lui ont donné un air calme ; un seul, invitant les peuples à la paix, a représenté la République protégeant une ruche d'abeilles. Là était une idée, la vraie ; nous en savons gré à l'auteur.

Les projets exposés à l'Hôtel-de-Ville ont attiré la foule pendant plusieurs jours ; au milieu des groupes, quelques-uns des intéressés circulaient attentifs et inquiets, prêtant l'oreille et recevant à brûle-pourpoint les observations et les critiques.

Quelques amateurs donnaient le prix à une belle fontaine gardée par quatre lions et attribuée à M. Clésinger, de Paris. D'autres préféraient une haute colonne rappelant le regrettable Méridien de la place des

Digitized by Google

Cordeliers, et dont on disait que M. Pagny, de Lyon, était l'auteur.

Mais ce n'était pas au public à juger.

Par arrêté préfectoral du 30 septembre, une commission avait été instituée à l'effet de procéder au classement des esquisses et maquettes. Avaient été désignés pour faire partie de ce jury d'examen : MM. Aynard, président du conseil d'administration des musées de Lyon; Barqui, conseiller municipal; Bayet, professeur d'histoire de l'Art à l'Ecole nationale des beaux-arts; Chéron, vice-président du conseil municipal; Clapot, conseiller municipal; Dumas, directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts; Fabisch, professeur de sulpture à ladite Ecole; Garel, conseiller municipal; Hirch, architecte en chef de la ville; Valensaut, conseiller municipal.

Cette Commission a décidé que le premier prix ne serait accordé à aucun des projets présentés.

Le second prix, consistant en une somme de 2,000 fr., a été accordé au projet ayant pour devise : *Une cocarde tricolore.* Les auteurs de ce projet sont MM. Guilbert, sculpteur, et Bréasson architecte à Paris.

Le troisième prix, 1,500 fr. a été décerné au projet de M. Clésinger, sculpteur à Paris.

Première mention honorable, 1,000 fr. à M. Pousquet.

Deuxième mention, 800 fr. à M. Pagny.

Troisième mention, 500 fr. à M. Pezieux.

Quatrième mention, 200 fr. à M. Arthur de Gravillon.

La Commission a invité l'administration à faire recommencer le concours, en le restreignant, toutefois, à ces six concurrents.

M. Guilbert, qui a obtenu le deuxième prix, est un ancien premier second grand prix de Rome, hors concours au salon. Il a obtenu le premier prix pour le concours de la statue de M. Thiers à Nancy. Il est chevalier de la Légion-d'Honneur.

M. Bréasson, architecte, est Lyonnais, ancien élève de notre école des beaux-arts et un des lauréats de l'Ecole des beaux-arts de Paris.

Aussitôt après la déclaration du jury, les Exposants ont inséré dans les journaux une protestation contre la décision qui avait admis au concours les dessins, tandis que le programme avait demandé des maquettes. Nous signalons le fait sans intervenir; l'Histoire n'est pas la Justice, heureusement.

— C'est quand les feuilles tombent que les livres poussent. Octobre a été fertile; on voit que le sol lyonnais n'est pas épuisé.

Digitized by Google

Ab Jove principium.

Commençons par notre archiviste du Rhône, M. Guigue, dont l'énergie ne se lasse pas et qui est en train de nous montrer les défectuosités de nos vieilles Histoires de Lyon, faites sans critique, avec des livres et sans que les auteurs, pour la plupart, aient daigné remonter aux sources.

Voici d'abord l'*Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, du IXe au XVe siècle*, publié d'après le manuscrit original (fonds Coste), avec des notes du savant archiviste. Lyon, Mougin-Rusand, éditeur, rue Stella, 3. L'écrivain annotateur a trouvé un imprimeur digne de lui; le livre est très beau, mais, après l'avoir admiré, on se trouve tout surpris de voir la quantité de recherches que l'auteur a dû faire pour éclairer le texte qui rappelle toutes les familles de Lyon et des provinces voisines. On suit aussi avec un vif intérêt les modiffications du langage qui, latin pur au IXe siècle, devient du patois lyonnais au XVe; enfin, on ne peut s'empêcher de donner un souvenir sympathique à ce conseiller bibliophile, M. Antoine Coste, dont la bibliothèque offre de si précieux trésors.

Cet ouvrage est le premier volume d'une collection de documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bresse, Dombes et Bugey.

Le prix du volume in-8o, hollande, est de 10 francs.

Nous en rendrons compte d'une manière détaillée dans un de nos prochains numéros.

On pourrait penser que les savantes annotations de cet ouvrage ont occupé M. Guigue toute l'année. Il n'en est rien.

Voici en même temps une brochure : *L'hôtel et la prison de Roanne, le Prieuré de Saint-Alban et le palais de justice actuel de Lyon, notice historique*, Lyon, Mougin-Rusand, 1880, in-8.

Comme pour le précédent ouvrage, comme pour tous ses travaux, M. Guigue étonne par la quantité de faits qu'il condense dans un petit nombre de feuillets. Ici, dans moins de vingt pages, il donne tout une histoire et rectifie une foule d'erreurs avec les preuves à l'appui dans sa main.

Aussi infatigable que M. Guigue, M. Niepce, qui a quatre ou cinq volumes sous presse en ce moment, ne donne cependant qu'une grande brochure de cent pages : *M. Pericaud aîné, sa vie et ses ouvrages*. Lyon, Mougin-Rusand, 1880, in-8 jésus.

Il n'était pas facile de faire la biographie de l'ancien bibliothécaire de la ville. M. Niepce s'en est tiré avec beaucoup de bonheur. La liste

Digitized by Google

seule des travaux de l'éminent érudit occupe les deux tiers de l'ouvrage.

Et nous avons encore là sous les yeux un admirable in-8, charmant comme impression, du plus haut intérêt par les faits qu'il déroule devant le lecteur, *Marie Lucrèce* et le *Grand Couvent de la Monnoye, par Nizier du Puitspelu, avec un plan en couleurs, par M. Vermorel.* Lyon, Meton, rue de la République, 33, 1880.

L'auteur, après avoir jeté un long coup d'œil sur la vie des cloîtres d'autrefois et l'avoir étudiée à fond, nous raconte, avec un charme et un attrait qui lui appartiennent en propre, l'histoire de l'entrée au couvent, le noviciat, la profession, la mort d'une religieuse dont la famille, originaire du Bugey, se trouvait en ce moment à Lyon, sans parti pris, pour ou contre la vie du cloître, M. Du Puitspelu donne les pièces échangées entre la famille et la communauté pour que celle-ci se charge de la jeune fille qu'on lui amène et surtout qu'on ne la rende pas au monde, si, par impossible, quelque difficulté survenait, soit de la part de la jeune cloîtrée, soit de la part des dames de la maison. Contrats, garanties, précautions de la famille, signature, réception, profession, tout s'y trouve avec des détails et des réflexions que l'auteur a su rendre attachants. L'habile auteur a en outre décrit notre vieille ville, l'ancien quartier de la Croix-Pâquet, la rue de la Monnoye et le couvent des Ursulines. Un plan dû aux profondes recherches de M. Vermorel complète le récit. C'est un livre que les vieux, les vrais Lyonnais seront heureux de lire et de posséder, Faut-il encore annoncer que ce bijou sort des presses de M. Mougin-Rusand ? Glissons là dessus, on croirait bien qu'il n'y a de place dans notre ville que pour cette grande maison.

Ah ! Voici qui sort d'une autre imprimerie.

A l'autre extrémité de la France, à Gontaud (Lot-et-Garonne), un Bénédictin, laïque, Bénédictin seulement par le savoir, M. Tamizey de Larroque, s'est distrait de plus vastes travaux en publiant deux plaquettes précieuses. L'une, imprimée à Lyon, par MM. Louis Perrin et Marinet, mais éditée par M. Lemerre, de Paris, est intitulée : *Sonnets inédits d'Olivier de Magny*, publiés avec avertissement et notes par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, 1880, in-18.

Les liens qui unissaient Olivier de Magny et Louise Labé nous obligent à signaler ce charmant bijou à nos lecteurs, comme le séjour du baron de Pardaillan à Bourg, dont il avait été gouverneur, nous invite à parler de l'autre intitulée : *Récit de l'assassinat du sieur de Boisse de Pardaillan et de la prise de Monheurt, publié avec avertissement, notes et*

Digitized by Google

appendice par Philippe Tamizey de Larroque, Paris. Champion, 1880, in-12. Cette jolie plaquette est imprimée à Bordeaux.

Ainsi partout les érudits les plus sérieux s'attachent à mettre au jour des faits peu connus, ou à rectifier des jugements erronés.

Après avoir secondé les troupes de Henri IV dans la conquête de la Bresse et du Bugey, le colonel du régiment de Navarre, de Boisse Pardaillan, fut nommé gouverneur de Bourg, puis il disparut de la scène, non qu'il fût mort, mais parce qu'il était dans la Bresse comme le rat qui *s'est retiré du monde dans son fromage de Hollande*. Bayle cite, sur la joyeuse vie que Pardaillan menait dans ce pays, un pittoresque passage de l'*Anti-Basilic*, de Mgr Camus, évêque de Belley. « Le guerrier protestant administrait, dit le prélat, une abbaye de moines richement fondée et le bon Dieu sait si dans cette nonvelle abbaye de Thélème, s'écoulèrent vite les huit ou neuf années que, selon l'expression du pieux narrateur, *dura ce beau train*. » Il fallut donner cent mille écus au gouverneur pour qu'il voulût bien quitter sa citadelle de Bourg, qu'on rasa aussitôt après.

Pardaillan fut assassiné quelques années plus tard, mais son séjour dans nos pays donne un vif intérêt à la publication de M. Tamisey de Larroque.

Nous allions oublier un autre beau volume : *Le Centenaire de la Société littéraire de Lyon*, 1778-1878, encore Mougin-Rusand, 1880, in-8°, mais la place nous manque pour en parler.

Nous ne pouvons que signaler non plus la onzième livraison de *Lyon et ses environs*, gravé à l'eau forte par Tony Vibert. Elle contient les vues de la Mulatière, des Etroits, de Serin et du quai Pierre-Scise.

Les onze premières livraisons parues, 33 planches, sont en vente chez M. H. Georg, libraire, rue de la République, 65, Lyon, où l'on souscrit.

Ce sympathique travail mérite d'être encouragé.

Finissons notre esquisse bibliographique en nommant une excellente brochure : *Jacques Maissiat, notice biographique*, sans nom d'auteur. Bourg, 1880, in-8°, et une jolie revue : L'*Alouette Dauphinoise, revue artistique et littéraire*, paraissant à Montélimar le 1er et le 15 de chaque mois, et à qui nous souhaitons prospérité et longue vie.

— M. Amiel, conseiller de préfecture, est chargé de l'intérim du secrétariat général pour l'administration pendant l'absence de M. Vel-Durand.

Digitized by Google

— Décidément, on va nous ouvrir à deux battants les fenêtres qui donnent sur la vie physique et morale de l'Extrême-Orient.

Plus de mur Guilloutet entre les Chinois et nous.

On annonce que la Bibliothèque Orientale du Musée Guimet, boulevard du Nord, sera ouverte tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures, à partir du mercredi 3 novembre.

Des cartes d'admission permanentes ou temporaires, strictement personnelles, seront délivrées dès aujourd'hui aux personnes qui en feront la demande à la direction.

On sait que les collections si précieuses du Musée sont ouvertes tous les jours, de 2 à 4. L'entrée en est gratuite, ainsi que celle de la Bibliothèque. On ne demande qu'un peu de reconnaissance et de sympathie au visiteur à qui on livre tant de richesses.

— Tout le monde ne dit pas du mal des trains de plaisir. Nous connaissons nombre de gens qui en sont enchantés.

Le mois dernier, une caravane de Lyonnais a visité toute la haute Italie, sous le patronage de la Compagnie Lubin, de Paris et la direction intelligente et zélée de M. Minghetti qui, par son dévouement, a su se faire des amis de tous ceux qu'il a conduits à travers les merveilles de Turin, Milan, Vérone, Padoue, Venise et sur ces lacs enchantés qu'on appelle le lac de Come et le lac Majeur. Grâce à une combinaison ingénieuse, les palais, les musées, les églises s'ouvraient instantanément devant les voyageurs, voiturés comme des princes, reçus dans les meilleurs hôtels et à des conditions telles qu'il leur en eût coûté autant de rester chez eux.

La caravane lyonnaise, plus heureuse que les pèlerins de la Mecque, est revenue au grand complet, sans fatigue, ravie, avec une provision de souvenirs, et prête à repartir au premier signal de ses conducteurs.

— Parmi les quelques fautes échappées à la correction dans le numéro précédent, nous signalerons les suivantes qui ont seules un peu d'importance.

Page 168, 2e alinéa, *cumph*-idus au lieu de *lumph*-idus ; 3e alinéa Ὀγυμπ-ος au lieu de Ὀλυμπ-ος ; *Alfhreim* au lieu de *Alfaheim*, et prendre comme interverties les notes (2) et (3).

A. V.

Lyon. — Imp. MOUGIN-RUSAND, rue Stella, 3.

Digitized by Google

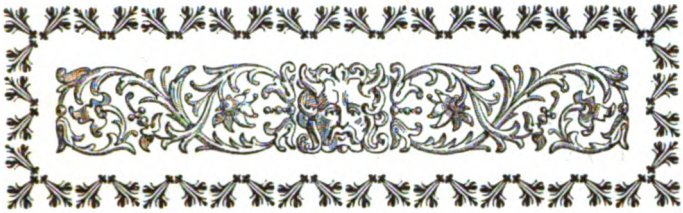

Devant un Tableau de Lawrence

Représentant lord Byron, enfant.

C'est l'heure de rêver près de la mer profonde,
Car la lune s'y mire, et le flanc du rocher
Abrite un bel enfant dont la tête est un monde.
Hâtif et fier génie, il se laisse toucher
Par cette majesté de la nuit sombre et pure.
Qu'il est charmant à voir, ce barde de dix ans,
Avec son beau regard, sa noire chevelure,
Sa pose poétique et ses traits ravissants,
Sa poitrine de neige avec sa collerette,
Son gentil vêtement qui le fait ressortir,
Velours noir à la forme artistique et coquette.

Rêvez, Georges, rêvez ! vous savez bien sentir
Les beautés de la mer sublime et de l'Ecosse,
Où vos premiers élans ont pris leur vif essor,
Où les flots ont bercé votre âme si précoce,
Où la gloire prépare une auréole d'or
A votre front puissant et naïf tout ensemble.

Digitized by Google

Restez ainsi, bel ange, oh ! restez, croyez-moi !
Je songe à l'avenir, enfant ; pour vous, je tremble !
Car le doute viendra s'appesantir sur toi,
Mon jeune aiglon si fier, si rempli de promesses !
L'épine blessera le frais bouton charmant,
Même le désespoir, en ses noires tristesses,
Mettra dans tes beaux yeux, atteints amèrement,
Un nuage de deuil près du rayon de vie !

Non ! non, je veux te voir comme dans ce tableau,
Heureux, n'ayant encor que cette exquise envie
De rêver sous le ciel écossais, triste et beau,
Si plein de poésie, et de cueillir des gerbes
De ces fleurs que l'on voit sous ton genou d'enfant.
Tu viens de les choisir parmi de hautes herbes,
Pour ta mère, sans doute, et Georges triomphant
En rentrant au logis doit en faire un hommage
Qui sera bien payé par un tendre baiser.
Mais la nuit te retient sur le rocher sauvage,
Et le calme du soir sur toi vient se poser.

Dans la soirée enchanteresse,
Où l'air pur, suave caresse,
Glisse sur ton front ingénu,
Te plains-tu de ce temps paisible,
En rêvant l'ouragan terrible
Au sein de l'escarpement nu ?

Regarde la mer scintillante,
Cette lune toute brillante,
Ce paysage austère et grand ;
C'est un aspect pour ta jeune âme,
Que cette mer dont chaque lame
Retombe avec un bruit mourant.

Digitized by Google

Et sur le rocher qui surplombe,
Le tonnerre, comme une bombe,
Te plairait, éclatant soudain ;
Aiglon, tu chériras l'orage,
Les bouillonnements sur la plage,
Et tu bondiras comme un daim.

Ton œil est fier, profond et mâle,
Tes yeux de velours, ton teint pâle,
Indiquent le jeune rêveur.
Ta pensée est dominatrice,
Et déjà ton charmant caprice
Est d'être un barde dans sa fleur.

La nature a son harmonie,
Que comprend ton naissant génie
Et la nature prouve Dieu ;
Va, tu le chercheras sans doute,
Maintes fois, Georges, sur ta route,
Esprit inquiet, tout de feu !

Mais la douce muse t'attire,
Elle te prend, elle t'inspire,
Et devient ton premier amour ;
Bientôt, à tes yeux, elle sombre,
Pour revenir en muse sombre,
Et ton repos fuit en un jour !

Le doute !... mais non, ton enfance
Est trop belle, et son innocence
Pare encor ton front radieux ;
Je ne veux voir que cette phase
De cette juvénile extase
Rehaussant tes traits gracieux !...

Digitized by Google

. . . . . .

Je rêve aussi... je vois, dans le lointain sublime,
Ton glorieux trépas, ô jeune lord Byron !
Quand la Grèce pleurait, descendant de ta cîme,
Tu vins, tout attendri, chevaleresque et prompt,
Combattre, nuit et jour, pour le peuple d'Athènes,
Donnant ton or, tes soins, tes conseils généreux
A cette nation d'infortunés Hellènes ;
C'est ta plus noble gloire et tu mourus pour eux.
Génie et dévoûment convenaient à ta taille ;
Ah ! l'Immortalité plane sur ton tombeau ;
Ta lyre s'est brisée au jour de la bataille,
Mais ton cercueil en est plus touchant et plus beau !

ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

LES ALFS EN EUROPE

LIVRE PREMIER

LES ALFS DANS LE NORD

Quel que soit le lieu où les attache le devoir hiérarchique, ces honnêtes génies déploient, pour le bien de la chose qui leur est confiée, une activité sans limites. Faire le bien est leur emploi, leur but, leur essence. On ne les voit jamais commettre, à l'exemple des génies noirs, de vilaines espièglerie. Ils se plaisent à rendre service, en tout temps et en tout lieu, à la malheureuse descendance d'Adam ; voulant mériter, et dans une large mesure, l'épithète de « bons » que leur décernent les poètes et les doctes (1).

(1) « Boni genii » E. du Méril. ouvr. cit., au *Gloss.* 238, *Alfi.*

Digitized by Google

Un grand nombre aident à leur monarque Obéron à diriger les phénomènes adventices de la moyenne région de l'air (1). Mieux connues de la foule, leurs épouses et leurs filles passent en plusieurs pays de l'Allemagne pour de très adroites fileuses. Cette longue apparition de fils légers flottant sous le ciel au temps de la Saint-Martin, et nommés en France fils de la Bonne Vierge leur est généralement attribuée. On l'attendait chez le peuple féminin des fermes et des villages comme une avant-courrière des veillées communes ou grandes veilles, que dépêche au pauvre monde délivré du travail des champs le chœur des célestes filandières. Aussi, pour la rendre visible à tous dans son évolution à travers l'espace, choisissent-elles les derniers beaux jours de l'automne, les dernières magnificences de l'atmosphère (2). Au talent de

---

(1) « Ces étoiles qui filent, ces feux qui brillent et disparaissent tout à coup au milieu de la nuit font encore partie de ces charmantes créatures... Les peuples du nord qui les connaissaient sous le nom générique d'*Alf, Elf*... en distinguaient de plusieurs natures (Le Roux de Lincy, ouvr. cit. 158).

(2) Les veillées ouvrières sont fixées dans les parties centrale et septentrionale de la France à la fin de l'été, ou à la Bonne-Dame de Septembre ; de là ce vieux proverbe :

A la Bonne-Dame de Septembre,
Cardeur, faut allumer ta lampe.

Les grandes veillées champêtres commencent immédiatement après les semailles, quand les fils de la Vierge se mettent à descendre du ciel. La Bonne Vierge a filé, disent les villageoises, il est temps de reprendre nos veillées. Ces veillées nommées en pays messin *loure* ou l'*oure* « tâche, » en Forez *coura* « assemblée, » étaient et sont encore en plusieurs endroits chose importante. Dans les fortes métairies et dans les hameaux, on approprie pour servir de rendez-vous aux rouets, aux quenouilles, aux broches à tricoter, l'étable la plus vaste. A Bourré,

Digitized by Google

Pallas et de sa rivale ces alfes fileuses joignent ainsi la bonté du caractère.

On les dit particulièrement animées d'un grand sentiment de bienveillance à l'égard des personnes de leur sexe, habitantes de ce monde sublunaire. Elles protègent entre toutes les jeunes filles laborieuses; bien mieux, elles se plaisent à les récompenser, soit en les comblant à propos de grands et de petits bonheurs, soit en les rendant, au moment souhaité, agréables à de charmants et riches voisins qui les font rêver d'hyménée, voire à des fils de rois, à des héritiers de ducs opulents. Je puis citer en preuve de cette bonne volonté matrimoniale une aventure arrivée en Allemagne vers le commencement du siècle dernier. Une alfe étant intervenue aux couches d'une pauvre villageoise, fileuse de son métier, doua d'une façon magnifique l'enfant que celle-ci mit au monde. Non contente de cet acte de volontaire munificence, la bonne alfe veilla sur le petit paysan avec une sollicitude maternelle, et fit si bien qu'elle lui fit épouser la fille d'un roi, énamourée à point et belle à charmer les anges (1).

De cet esprit de générosité s'inspire encore dame Hollé, génie féminin de la race des alfes fileuses, à laquelle l'imagination du peuple allemand prête les pouvoirs de la parque et les facultés de l'ondine. Fileuse intrépide, dame Hollé prend en affection les fillettes dont le fuseau ne reste pas

---

sur les bords du Cher, c'est dans une cave large et profonde, au milieu des carrières célèbres de cette commune, que se tient la joyeuse et traditionnelle réunion. La température de ces étables, « de ces salons de roc, vaut alors pour le moins un calorifère. » (Dupré, *Le Cher et ses rives*, 5 et 6.)

(1) Afzélius, *Volkssagen und Volkslieder aus Schwedens*, etc., t. 1, p. 341. — A. Maury, ouv. cit., 79.

Digitized by Google

inactif. Pour ces bonnes travailleuses, les marques de son contentement ne se font pas attendre : elle a les mains toujours pleines de fleurs, de fruits, de gâteaux de bonne farine, et son passage à travers les sillons rend les moissons abondantes. Mais les fileuses dissipées, volages, enclines à la paresse, doivent redouter les effets de son courroux : on la dit sévère et vindicative autant qu'une norne de condition inférieure (1).

Les alfs des vallées et des campagnes, les feldâlfennes, sont commis à l'éducation des plantes, surtout des espèces salutaires aux hommes et aux troupeaux ; leur charge pourtant ne s'exerce pas au delà de certaines limites prévues. Toute herbe destinée à parer, à embaumer, à enrichir la terre, doit recevoir de la tendre sollicitude de ces esprits ce qui lui est nécessaire, mais seulement à partir du moment où, perçant la couche d'humus, elle apparaît à la lumière; jusque-là, elle est du ressort des génies souterrains, les Doks ou Gnomes : à ces derniers appartient la tâche de surveiller son développement dans le germe. Au XVIe siècle, les alfs rustiques de la vieille Albion avaient perdu presque toute cette charmante autorité sur les verts tapis des prés et des collines; leur pouvoir se bornait à rendre amère l'herbe qu'ils effleuraient de leurs pieds, en dansant au clair de lune, ou, quand venait minuit, l'heure du maléfice, à faire pousser de suspects champignons (2).

---

(1) Grimm, *Tradit. allem.*, traduct. de Theil, t. II, p. 5. — A. Maury, ouvr. cit., 71 et 72.

(2) . . . . . You, demi-pupetts, that
Bi moonshine do the green-sour ringlets make,
Whereof the ewe not bites. and you, whose pastime
Is to make midnigt mushrooms.....
(Shaksp., *The tempest.*, act. V, sc. I.)

Digitized by Google

Les séâlfennes, alfs des eaux, ont été plus heureux. Quoique chargés d'une besogne étrangère à la nature des Alfs, ils sont tels qu'ils étaient dans la première des sphères, la cité lumineuse : le grand changeur des choses, le peuple leur a tout laissé, hors l'Alfheim, cet éden natal, ce frère du ciel d'Indra,

Où l'odeur est parfum et le bruit harmonie.

(*La Fiancée de Bénarès*, 37.)

Présentement, l'empire de ces génies, usurpé sur les Dvergs, comprend les bassins des fontaines, les filets purs des ruisseaux, les cours des fleuves, les eaux des étangs, des lacs et des golfes. Mécontents, ils couvrent de brouillards la face des amas d'eaux ; joyeux, ils planent sur le miroir des ondes, ou se baignent à l'envi dans leur cristal liquide. Souvent, aux détours ombreux des rivières, aux bords fleuris des sources, au fond des anses écartées, ils font entendre de douces voix mariées au son d'instruments plus doux encore. Alors les pêcheurs, les mariniers, les gens qui voyagent ou trafiquent par eau peuvent se livrer sans crainte aux hasards de l'élément perfide : ils sont avertis qu'un ciel pur, un vent bénin et une chance heureuse les accompagneront jusqu'au retour.

C'est surtout en Irlande, sur le lac de Killarney, au comté de Kerry, qu'il fait bon voir ces gracieuses intelligences quand leur empire est en liesse, au solstice d'été. Le solstice d'été est l'époque du triomphe de la lumière et le berceau des Alfs. Celui-là donc peut se réjouir en son âme qui, de la rive du lac, aperçoit nos séâlfennes tandis qu'ils célèbrent, pour la millionième fois peut-être, l'anniversaire de leur naissance! Cette vue lui portera bonheur (1). Le spectacle,

(1) A. Maury, ouvr. cit., p. 58, *not.*

Digitized by Google

au surplus, vaut la peine d'être contemplé : les regards des hommes ne voient pas tous les jours le héros O'Donoghue, jadis roi sur la terre, sortir des profondeurs d'une petite caspienne merveilleuse, monté sur un cheval blanc comme un rayon de l'aube, et, les légendes du Killarney l'assurent, s'élever vers les cieux au milieu de myriades de séâlfennes, elfes du lac, le corps vêtu de lumière et le front ceint d'étoiles.

Plus nombreux que les ondins, et surtout plus occupés, sont les alfs que leurs fonctions forcent de séjourner en nos demeures, ou dans leur voisinage. Ces génies doivent être regardés comme les vrais génies locaux, *genii loci*, de Wachter (1). Le vulgaire les connaît plus particulièrement sous le nom de servants. Bien que spécialement familiers, ils ne sont point attachés à la personne pour la préserver de la défaillance morale, rôle sublime attribué à nos anges gardiens, mais pour l'aider dans sa tâche quotidienne. Il y a de ces servants qui soignent un cheval à l'écurie, dirigent la charrue à travers les sillons, raccommodent le filet du pêcheur, allument le feu, apportent l'eau et nettoyent la batterie de cuisine. Leurs belles moitiés, pendant ce temps, ne restent pas oisives. L'invisible activité de celles-ci se révèle à ses œuvres d'un bout à l'autre du jour, en tout ce que femme a besoin d'arranger et d'ouvrer. Il n'est pas jusqu'au dé perdu, et retrouvé comme par miracle, qui ne porte témoignage de leur complaisance. Cette générosité ne s'arrête pas là. On connaît, nous l'avons vu plus haut, des maisons où les alfs serviables assistent aux couches de la ménagère, reçoivent les nouveau-nés, et tout en les berçant, leur octroient le don de réussite. Un savant écri-

(1) « Alp, alf, genius loci, » *Gloss. german.*, ALP.

Digitized by Google

vain que j'ai déjà cité, Afzélius, nous a transmis le nom de l'une de ces Lucine septentrionales : elle s'appelle Huldelfe, c'est-à-dire « gracieuse *alfe* (1) ? Mais retournons aux maris de ces excellentes divinités, à nos servants.

De tous les métiers que la tradition prête à ces alfs familiers le noble métier de Vulcain est celui qui leur fait le plus d'honneur parmi les peuples du Nord : on sait que, chez ces peuples, la passion des combats, développée à l'excès, avait mis en haute estime l'industrie du fer. Les héros, les dieux eux-mêmes se faisaient gloire d'exceller en l'art de forger. Dès les premiers jours du monde, alors que les Ases fabriquaient, entre autres objets à leur usage, de grands et superbes disques d'or (2), les Alfs forgeaient la chaine d'or de Freya, la framée d'Odin, Gungnir, et les cheveux d'or de Sifia, la déesse à la belle chevelure. L'or, dit la Voluspa, abondait au séjour récent des dieux (3). Depuis, l'heure de la déchéance étant venue, ceux des habitants de l'Alfheim qui s'adonnaient aux labeurs de l'enclume et de la lime cherchèrent un refuge ici-bas. Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, devenus d'alfs qu'ils étaient fairys et cluricaunes, ils ont établi leurs palais et leurs ateliers sous certaines collines bien connues du peuple, aux environs. Ailleurs ils assistent les gnomes en leurs opérations métallurgiques (4), ou, mêlés plus directement à notre espèce, soulagent en leurs besognes les forgerons, les fondeurs, tous ceux dont c'est le métier de travailler les métaux. On voit assez souvent, en Angleterre, en Norwège et en Suède, assure-t-on, des alfs de cette catégorie de

(1) Afzel., *Volkssagen und Volkslieder aus Schwedens*, etc., I, 62.
(2) *Völuspa*, st. VII.
(3) *Id.*, st. VIII.
(4) Maury, ouvr. cit., 81.

Digitized by Google

servants : ce sont de très petits nains, prestes et gentils à ravir. Apparaissant à l'improviste dans le prompt éblouissement des étincelles, ils activent la flamme ou assujettissent l'enclume, apportent le charbon ou jettent un coup-d'œil encourageant sur l'opération de la trempe, puis, un quart de minute à peine écoulé, disparaissent aussi lestement qu'ils sont apparus (1).

Plusieurs de ces exilés, génies lumineux de naissance, ont acquis une grande notoriété. Le plus célèbre, sans contredit, est le scandinave Vôlund ou Welint, que les vieux Allemands appelaient Wiélant, les Anglo-Saxons Wéland, les trouvères du cycle carolingien Galaan, Galand, Galans, Waland, les chroniqueurs latins Walandus, Galanus, Galannus. Une multitude d'écrivains, et parmi eux Depping, E. du Méril et Francisque Michel, ont recueilli les traditions relatives à cet alf armurier, sorte de juif-errant de l'art métallurgique ; ils en ont suivi les traces depuis la montagne de Kallova, son premier atelier, jusqu'aux extrémités de l'Orient et de l'Occident. En dépit des recherches de tant de savants hommes, la date de son arrivée dans notre monde terrestre n'est pas encore complètement fixée. Un quatrain néanmoins, gravé sur l'épée du héros Galvain et recueilli par Francisque Michel, en parle comme d'un contemporain du Christ :

Ieo su forth, trenchant e dure,
Galaan me fyth, par mult grand cure.
Catorze anz ot Ihu Cristh
Quant Galaan me trempa et fith.

---

(1) Telle est une partie des Pixis ou servants des comtés de Devon et de Sommerset. Habitante des mines, elle y tient, dit Mistress Bray, historien des Pixis, l'emploi des esprits familiers.

Digitized by Google

La filiation de Völund n'est pas mieux établie que la date de sa naissance. Le Völundar-quida fait, il est vrai, de ce forgeron mystérieux de Kallova, une essence lumineuse, une puissance cosmique de la forme et de la nature des Alfs (1), mais le Vilkina-Saga, obéissant à d'autres traditions, prétend qu'il n'est alf que par sa mère, fille d'une femme de la mer ou séâlfenne des golfes ; le géant Vade ayant eu, affirme-t-il, commerce avec elle (2). Alf pur ou métis, qu'importe ? Völund n'en est pas moins un artiste doué d'une habileté incomparable. Il ne le cède à nul cyclope en l'art de tremper, d'affiler, de damasquiner. De ses mains sont sortis le redoutable Durissime qui valut à un paladin du Périgord le surnom de *Sector-ferri* « Taille-fer » (3), et tant de glaives vantés par les poètes : Joyeuse, Durandart, Merveilleuse, et cette Calibor ou Caliburn « tranche-acier, » véritable épée d'ange exterminateur, que Merlin fit obtenir au grand Artus (4).

Ainsi donc, autant de métiers, autant de sections d'alfs, autant d'individus, autant d'alfs. En somme, et il faut tenir grand compte de ceci pour la question qui nous occupe,

---

(1) St. xxx, v. 6.

(2) V. dans le Vilkina-Saga l'épisode de Welint.

(3) « Guillermus itaque Sector-ferri, qui hoc nomen sortitus est, quia cum Normannis confligens, venire solito conflictu deluctans, ense corto, nomine Durissimo, quem Walandus faber condiderat, per medium corpus loricatum secavit una percussione (*Rerum Engolism. Scriptor.*, edit. F. J. Eusèbe Castaigne, Angoulême, 1853, pp. 22 et 23).

(4) Arthus son ost contre eus adresse
Et d'euls ocist vint et trois vins
Saxons, qu'Escos et Poitevins
De Galiburne son espée.
(A. Jubinal, *Recueil de cont.*, etc., II, 200.)

Digitized by Google

l'alf attaché à la personne est aussi bien le suppléant que le serviteur de cette personne. Sorte d'*alter ego*; il se tient, inapparent dans sa forme éclatante, près du sujet qui lui est confié : travailleur toujours actif, toujours vigilant, toujours prêt, jamais lassé.

Si extraordinaire qu'elle paraisse, en nos jours de doute railleur et de croyance négative, la foi à ce protectorat incessant des alfs serviables eut pour adeptes, bien des siècles avant l'introduction du système religieux des Eddas, toutes les nations vivant au nord de la Baltique. Durant ces âges, dont l'éloignement effraie l'imagination, parmi ces nations en lutte perpétuelle avec les rigueurs de la nature, il y eut même des sectes qui, ne sachant à quelle cause attribuer l'affection toute paternelle vouée à l'humanité par ces génies de lumière, s'étaient habituées à les honorer comme les âmes des ancêtres ressuscités dans une invisible immortalité, et continuant la vie de famille auprès de leurs descendants. Elles supposaient que « les âmes, après la mort, passaient dans la société des *Alfes*, c'est-à-dire des esprits protecteurs des pays, cantons, familles ou individus ; et ils leur assignaient pour demeures les montagnes ou collines des environs. Ces esprits gardiens étaient considérés eux-mêmes comme des âmes et se confondaient avec celles des morts » (1).

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les Alfs victimes de la calomnie.

Il est, je l'ai fait pressentir, quelques ombres à ce tableau ; mais comparativement modernes et se ressentant de

(1) Munter, ap. Depping, ouvr. et lieu cités.

Digitized by Google

l'influence grecque et latine. Sur la foi de légendes écloses dans le milieu créé par le christianisme, certains auteurs prétendent que les alfs tendent des piéges à notre faible espèce. L'amour, à ce qu'ils disent, serait la cause de ces méchants tours, dont se rendraient coupables les seuls alfs des prairies et des eaux.

Voici la manière d'agir des premiers : à la tombée de la nuit, vers l'heure où la pleine lune se dévoilant à l'horizon revêt tous les objets de sa clarté douteuse, quand le calme règne par les vallons et le sommeil par les villages, les plus jolies des feldâlfennes, avant que de remonter à leurs couches aériennes, se livrent sur les pelouses au plaisir de la danse. A l'exemple du chœur des Nymphes et des Grâces pudiques du vieil Horace, elles aiment sur toute chose à mener la ronde ; elles la mènent si correctement même, que le lendemain, au reveil de l'aurore, un cercle irréprochable, formé par leurs pas dans l'herbe humide de rosée, révèle leur divertissement nocturne au regard émerveillé des pâtres. Ce cercle est la famense *chorea Elvarum*, « danse en rond des Alfs, » de Saxon-le-Grammairien, *Elf-dans* de Keightley, et le prosaïque « rond des sorciers » du peuple des champs dans notre France du centre.

Les feldâlfennes dansent donc. En ce moment survient le jeune garçon pour qui soupire un cœur dans la ronde périlleuse : un pouvoir latent, irrésistible, l'a fait sortir de sa chaumière ou de son castel. Il regarde surpris d'abord, charmé bientôt. Les yeux d'azur tendre, les chevelures flottantes et couronnées de roses, les beaux pieds nus, les voix de sirène ; tout ce déploiement imprévu de jeunesse, de grâce et de beauté, jette son âme dans un ravissement dont il ne se rend pas compte. S'il cède à la tentation, s'il s'approche de cette danse où tant de doux sourires l'invitent, s'il s'y laisse entraîner, ce qui n'arrive que trop sou-

Digitized by Google

vent, selon le véridique Torfœus, adieu l'amour, adieu l'hyménée sur la terre ! Les noces de l'imprudent se célèbreront chez les Alfs, à vingt mille mètres peut-être au-dessus du chaume de la cabane paternelle, au-dessus des girouettes armoriées du castel natal (1).

Le procédé des séâlfennes est plus simple, mais non moins insidieux. Je vous ai conté comme quoi ces génies, grands amateurs de musique, font ouïr leurs concerts, en planant à la surface des lacs, au tomber des nuits printannières. Là est l'embûche. Qu'une jeune fille, entraînée à son insu sur le bord de ces eaux perfides, prête une oreille trop avide aux chants, aux sons mélodieux qu'elle entend sans voir musiciens ni lyre, elle est perdue ! Tandis qu'elle écoute, affolée, cette symphonie à laquelle Le Roux de Lincy attribue le pouvoir de troubler les âmes, le virtuose ailé qui l'aime s'insinue à travers les joncs et les sagittaires, bordure épaisse de la rive, d'un bras enveloppe sa taille, de l'autre la soulève de terre et l'emporte, avant qu'elle n'ait le temps de se reconnaître, dans un palais de nacre, au fond mystérieux des ondes ; procédé classique du reste. C'est celui qu'emploie dans l'Argonautique une nymphe de la Propontie éprise du jeune Hylas « la Naïade le happe de ses mains passionnées ; le bel enfant s'écrie, appelle à son secours le grand Alcide, son ami ; trop tard, hélas ! Elle

(1) Thermodus Torfœus, historien de la Norwège au XVIIe siècle, savant exact et intègre, mais, dit Mallet, un peu trop crédule, avait recueilli de la bouche d'un prêtre irlandais cette tradition du mariage des Alfs avec des filles d'Eve et de celles-ci avec des Alfs. « Créés, dit-il, de la volonté de Dieu, les Alfs existent comme nous existons, se marient et se reproduisent comme nous, et ce que l'on sait des amours de plusieurs filles des Alfs avec de beaux jeunes hommes en est une preuve convaincante. » (Ch. Torf., édit. Saga de Hrolf, ad *præf.*)

Digitized by Google

l'attire, et le poids du corps ravi cédant à la pesanteur vient en aide à la méchante. » (1)

En plusieurs parties de l'Allemagne, le peuple met encore sur le compte des Alfs d'assez maussades plaisanteries : il s'imagine que le mauvais rêve est produit par un alf ou, comme il prononce, un *alp*. Ce très malin esprit, pendant que vous dormez, pénètre dans votre appartement, se glisse sous vos draps et, se plaçant sur votre poitrine, y chevauche ou s'y pelotonne, selon le but qu'il se propose. Veut-il jeter dans votre imagination l'idée de mouvement, vous amener à croire, par exemple, que vous êtes porté sous une voûte qui se referme derrière vous, ou précipité dans un gouffre lugubre, incommensurable, il chevauche ; veut-il au contraire, donnant à votre esprit l'illusion de l'immobilité, vous troubler au point de vous faire penser que vos pieds, comme attachés à la terre, se refusent à toute action, quand la gueule haletante d'une bête féroce est sur le point de vous atteindre, ou la massue levée d'un monstrueux assassin, il se pelotonne, et s'imagine-t-on, sous la forme d'un matou. Mais ce sont là de pures calomnies ; après la destruction des vieux cultes nationaux, le vulgaire, dans une partie de l'Allemagne, en vint jusqu'à se représenter l'alf, ce doux enfant de la lumière, sous les traits d'un démon nocturne, tracassier et mauvais coucheur. Puisqu'il cessait d'être dieu, l'excellent génie a dû devenir un esprit réprouvé. Pareille dégradation est arrivée à sa voisine, la *Mara* ou *Maira*, déité féminine, bienfaisante à l'égal de l'Alf, et figurée sur les monuments avec des cor-

(1) Illa avidas injecta manus heu sera cientem
Auxilia, et magni referentem nomen amici
Detrahit, adjutæ prono nam pondere vires !
(Valer. Flacc., III.)

Digitized by Google

beilles de fruits et de fleurs dont elle passait pour être la loyale distributrice. C'est aujourd'hui, en plusieurs cantons d'au-delà du Rhin, la *Mahr*, l'incube affreux qui tyrannise le sommeil des hommes. Nous en avons fait notre *cauchemar* ou *cochemar* « oppressante-mahr, » en anglo-saxon *Nightmare* « de la nuit-mahr » ou, moins littéralement « démon de la nuit. »

CHAPITRE HUITIÈME ET DERNIER.

Extinction des Alfs.

Comme toutes les gloires, œuvre de l'humanité, les Alfs sont destinés à disparaître de la scène éclatante où les a fait venir et se mouvoir la croyance à la divinité des phénomènes. Encore un demi-siècle, et leur nom, de même que le nom des fées, un instant leurs compagnes, ne sera plus qu'un souvenir, sujet d'érudition pour les successeurs d'Hérodote, de poésie pour les héritiers d'Ovide.

Cette fin des beaux et purs génies de l'espace stellaire, le peuple de la Cornouailles anglaise l'a prédite depuis longtemps. Eux-mêmes, prétend-il, la voient, la sentent venir ; chaque siècle qui s'écoule leur en apporte un témoignage irrécusable dans la diminution de leur taille : grande et forte à l'origine, cette taille va se rapetissant de jour en jour, et elle se rapetissera de la sorte jusqu'à la consommation de son dernier millimètre. Les Fairys alors auront vécu (1); achèvement bizarre sans doute, mais, à tout prendre, moins misérable que le mode d'extinction dont paraissent menacés les alfs de la Norwège. Exilés, réduits à l'état d'âmes en

(1) Hunt, *Popul. romanc. of old Cornwall.*

Digitized by Google

peine, ceux-ci végéteraient sans asile, sans famille et sans joie, sur notre sphère terrestre, autrefois leur vassale. Telle végéterait déjà une fille ou sœur de ces alfs, à ce qu'il semble:

« Dans les pâturages de la Norwège, raconte M. X. Marmier, est la nymphe Hulda, jeune fille aux cheveux blonds, douce et mélancolique figure que l'on voit passer le soir dans les ombres des taillis, pauvre âme qui erre dans la solitude, condamnée à un éternel veuvage, qui parfois s'approche du chalet où la famille du pâtre est réunie, jette un regard sur les joies du foyer domestique, et s'éloigne en murmurant un chant plaintif. » (1)

N'est-ce pas là l'image d'une intelligence sublime qui, déchue de l'état de gloire, pleure au souvenir de ses félicités perdues? Etre surhumain, ses regrets sont d'un être surhumain. Mais qu'importe, ami lecteur, le nom de *Hulda* ne suffit-il pas seul à démontrer ce qu'elle fut et ce qu'elle déplore (2)? C'est celui de plusieurs divinités de nature aimable ou clémente appartenant à l'ancienne mythologie du Nord; *Huldelfe*, par exemple, la secourable lithye d'au delà du Rhin (3), et *Holda*, la belle Diane, souveraine de la nuit, avant que les Allemands du moyen-âge eussent fait de cette pure et pacifique déesse une conductrice atroce de chasse aérienne (4).

---

(1) *Lettres sur le Nord*, II, 29 et 30.

(2) Samc *hil*. gr. ἱλ-αν, lat. *hil*. arare, jouir, folâtrer, être ou rendre joyeux ou heureux, d'où sansc. *hilat*, gr. χλιδ-ᾶν, all. *hold*, *huld*-reich, joyeux, fécond en délices, abondant en plaisirs, doux, bienveillant, aimable.

(3) V. cy-dessus, ch. sixième.

(4) « Dæmonum turba in similitudinem hominum transformatae, quam vulgaris stultitia Holdam vocat. » (V. Burchard, *Collect. decret.*, I, 10 et 19.)

Digitized by Google

Hulda, la nymphe désolée, représente donc une puissance divine tombée de son rang dans la Valhalla, Freya, Géfione, Sifia, ou quelque alfe radieuse, autrefois l'ornement et la joie du ciel, et le type primitif de Titania.

Quoi qu'il en soit, je ne terminerai pas le premier livre de mon étude sur les Alfs, sans rendre hommage à ce peuple préhistorique de la Scandinavie, qui, non content de s'élever jusqu'à la conception d'esprits de lumière, bons et bienfaisants par essence, ont encore l'idée de faire participer à leur divinité généreuse les âmes de ses ancêtres sortis de la vie pleins de mérites ; mettant ainsi la récompense dernière de l'homme de bien dans l'obligation de faire le bien après sa mort (1). On peut l'affirmer sans crainte : pour produire un corps de doctrine religieuse supérieur aux institutions de Manou et de Numa, il n'a manqué aux législateurs de ce peuple du nord extrême que d'avoir méconnu la puissance du repentir. Oui, en retournant auprès d'Alfader « le père des choses » (2), l'alf, ainsi que l'ange gardien, ne pourrait pas dire : « Dieu des dieux, j'ai guidé à travers la redoutable épreuve l'âme que tu m'avais confiée. Bien des fois, le long de la route, j'ai dû voiler ma face de mes ailes ; mais, à la fin, à l'heure où se rompt la dernière attache de la vie périssable, j'ai recueilli cette larme de repentir aussi précieuse devant toi que le verre d'eau donné en ton nom ; fais donc, Seigneur, que tes cieux se réjouissent ! »

---

(1) Munter ap. Depping, ouvr. et lieu cités.

(2) Littéralem. « père de tout. » C'était l'être incréé, éternel, inspirateur invisible et suprême de la combinaison créatrice des substances en lutte dans le chaos : Vilda ek Valfôdur vêl framtalia « Je vais révéler les choses de Valfader. (*Vôlusp.*, St. 1.) Par la suite, Odin ayant été fait roi des dieux, reçut, entre autres surnoms, celui de Valfader.

Digitized by Google

Nous venons de suivre les Alfs, comme divinités supérieures et comme génies féeriques, par le dédale des mythologies du nord ; le livre suivant aura pour but de découvrir leurs traces dans le pêle-mêle des religions multiples de la Grèce préhistorique.

A. PÉAN.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

Compte de C. de Rocheblanc

7 Février 1563

SAC DES ÉGLISES St-JEAN ET Ste-CROIX

Par les Protestants

EN 1562.

Compte de la Recepte et Despense que rend pardevant vous messieurs les gens et députez à l'audition des comptes, Claude de Rocheblanc (1) *de ce qu'il a reçu des temples Sainct Jean et*

---

(1) Claude de Rocheblanc était protestant. On a son testament du 4 Mai 1613, pièce fort intéressante. A cause de l'exactitude de ses comptes, il ne fut pas inquiété et mourut dans sa religion aux environs de Lyon.

Digitized by Google

Saincte Croix depuis le mois de juing de la presente année 1562 jusques aujourd'hui 7e jour de febvrier.

PREMIÈREMENT

Receptes.

Le 24e de juillet de l'année 1562, reçu de M. le président Regnault la somme de 62 liv. et 13 sols, 6 deniers, pour neuf quintaux 79 livres *d'un treillis de fer*, à raison de 7 l. 10 s. le quintal.	62 l.	13 s.	6 d.
Le 26e dudit moys, reçu de Simon Cottieres la somme de 43 l. 4 s. pour trois mouchoirs de perle pesant 400, à ecus et demy l'once	43	4	»
Le 24e dudit mois, reçu de M. le receveur Des Gouttes la somme de 8 l. 13 s. 9 d.	8	13	9
Ledit jour, reçu de Mathieu Chevallier 343 l. pour 98 quintaux dix livres *de fer* du temple Sainct George à luy vendu par le mandement du s. François Des Gouttes	443	»	»
Le 6e jour de septembre, reçu 15 l. du grenetier de Montpellier pour trois *nappes et cinq serviettes*.	15	»	»
Ledit jour, reçu la somme de 1,106 liv. dix sols en *trois lingots d'argent* pesant trois vingt onze marcs, trois onces, estimé quinze livres 10 s. le marc provenant des *chappes* qui ont esté brulées et fondues par le mandement de MM. du conseil	1.106	»	»

Digitized by Google

Le 8e dudit mois du s. Jehan Puget et Loïs Reverol, drappiers, la somme de cent cinquante quatre livres pour des *vieilles chappes* de veloux, satin, damas, taffetas et doublures qui restoient après avoir tiré l'or, et pour 19 chemises, quatre oreillers à eulx livrés en la présence de M. le receveur Des Gouttes par le mandement du s. Barthelemy de Gabiano. . . . . 154 » »

Le 13e dudit mois, reçu de Ferretier, demeurant en Gorguillon, la somme de cent vingt livres 7 sols, pour vingt-neuf quintaux cinquante livres de fer à 4 livres 5 sols le quintal. . . . . 120 7 »

Le 15e dudit mois, reçu de sire Jehan Grenier, drappier, la somme de 55 l. 4 s. pour des vieilles *chappes* de satin, camelot et une pièce de *tapisserie*. . . 55 4 »

Le 20e dudit mois, reçu du sire Philibert Nobis la somme de 15 livres pour du *vieil boys* du temple Sainct Jehan livré en la présence de sire Barthelemy Royer. . . . . 15 » »

Le 20e jour du mois d'octobre, reçu de sire Anthoine Crosat, crieur publicq. de Lyon la somme de cent soixante livres douze sols 6 deniers pour *certaines chappes et linges* qu'il a vendues publiquement. . . . . 160 12 »

Ledit jour, reçu du sire Claude Le Nes, orphevre, la somme de 24 l. 10 s. pour certaines perles et ung marc d'ar-

Digitized by Google

gent provenu de certaines *mitres* que l'on a bruslées et d'ung tour de pavillon. 24 10 »

Le dit jour, reçu de Claude Draget, la somme de 35 livres tour. de certain vieil bois de Sainct Jehan qu'il a pris en paiement comme il appert par sa quittance. . . . . 35 » »

Le 20e du jour du mois de novembre, reçu de Me Jehan Merle, blanchisseur, la somme de 85 fr. 11 s. pour certain *linge tapisserie* et cuivre qu'il a prins en paiement et en deduction de son prix fait comme appert par sa quittance. . 85 11 »

Le 27e jour dud. mois, reçu d'ung marchand de Limoges la somme de 12 l. pour une douzaine de *chemises* et six nappes. . . . . 12 » »

Le 5e jour de janvier, audit an, reçu de M. Anthoine Bury, de Greyzieu, la somme de cent sept livres pour 25 quintaux nonante livres *de fer* à 4 livres le quintal . . . . . 107 » »

Le 7e jour dud. mois, reçu du sieur Michel Le Bel et Pierre Hericard, verriers, la somme de 40 l. pour 12 quintaux *de fer* qu'ils ont pris en paiement comme appert par leur quittance. . . 40 » »

Le 13e jour dud. mois, reçu du sieur Pierre et Jehan Lhomme la somme de 37 l. 10 s. pour quatorze quintaux *de fer treillis* qu'ils ont prins en paiement. 37 10 »

Le 14e jour dud. mois, reçu de M. Claude Draget la somme de 32

Digitized by Google

livres pour 19 quintaux 75 livres *de fer* qu'ils ont prins en paiement.	32	»	»
Le 16e jour du mois, reçu de M. le receveur Des Gouttes huit livres 15 s. pour deux quintaux 50 livres *de fer*. .	8	15	»
Ledit jour, reçu de sieur Cristofle, fondeur, la somme de 9 l. 12 s. pour 4 quintaux dix livres *cuyvre* et *lothon* à raison de 8 livres le quintal.	9	12	»
Le deuxieme de febvrier audit an, receu de La Doy la somme de 11 l. 9 s. 6 d. tourn. pour quatre quintaux cinquante neuf livres *de fer* qu'il a prins en paiement.	11	9	6
Ledit jour, receu de Jehan Adré pour *dix chemises* de prestres à dix sols pièce.	5	»	»

Somme totalle de la recepte du présent compte monte à deux mil cinq cens trente sept livres douze sols neuf deniers tourn.

DESPENCE DE CE PRÉSENT COMPTE

Premièrement.

Le 25e jour du mois de juing 1562, payé à M. Bartherand, le menuisier, la somme de 13 l. 10 s. pour avoir dressé les *bancz* du temple sainct Jehan en la cène de la Pentecoste, cy.	13	10	»
Ledit jour payé à la Doy pour douze livres de *crosses* à clouer les susdits bancs à 2 l. s. 6 d. l'un.	»	»	»

Digitized by Google

Le 26e jour du mois de juillet audit an, payé et remboursé à M. le receveur Des Gouttes la somme de 36 l. 13 s. 9 d. tourn. qu'il avoit fourny pour faire paver le cœur du temple de saincte Croix	36	13	9
Le 29e jour dudit mois payé à MM. Bonville et Anthoine Bolue, massons, la somme de 5 l. 4 s. pour avoir abattu les *treilliz* qui ont esté vendus au president Regnault.	5	4	»
Le 30e jour dud. mois, ay payé à M. Claude Faye la somme de 4 livres onze sols pour avoir abattu les *chandeliers de loton avec leurs colonnes* qui estoient au temple *saint Jehan* et *sainct Estienne*	4	11	»
Lesquelz ont esté portez à la Rigaudière par le commandement de sire Barthelemy de Gabiano.	»	»	»
Le 2e jour du mois d'aoust payé à M. Guillaume Le Chappuys la somme de 13 livres 9 s. pour certaines journées qu'il a faites au *descombrement du temple sainct Jehan*	13	9	»
Le 15e jour du mois payé à M. Amy Giron, masson, 22 livres 15 s. pour avoir abattu la *tribune du temple saint Laurent*, par le commandement du sieur François Des Gouttes.	22	15	»
Le 9e jour du mois de septembre, baillé et livré au sr Barth. de Gabiano la somme de 1,106 livres 10 sols tourn.	. . .	. . .	. . .

Digitized by Google

en trois lingotz d'argent pesant 71 marcs 3 onces provenuz des *chappes* qui ont esté bruslées et fondues par le commandement de messieurs.	1106	10	»
Le 10e jour dudit mois, payé à M. Jehan Poterat, fondeur de l'artillerye, la somme de 125 livres, par commandement du sire de Gabiano. . . .	125	»	»
Le 12e jour dudit mois, payé à Jehan Picard, le menuysier, la somme de 12 livres 5 solz pour avoir refaict les bancs au temple sainct Jehan en la cene de septembre dernier	12	5	»
Ledit jour, payé à M. Claude Neyron et à son beau-frère, charpentiers, la somme de 8 livres 8 s. pour avoir blanchy les tratz pour faire les dits bancs.	8	8	»
Ledit jour payé à la Doy 40 sols pour 16 livres de crosses pour clous. . . .	»	40	»
Le 15e jour dudit mois, payé à sires Claude Nes et Jacques Vauzelles, orphevres, la somme de 17 l. 10 s. pour avoir vaqué trois jours et demy à brusler et fondre *les chappes* du temple St. Jehan.	17	10	»
Ledit jour payé au sieur Paris, le cousturier, et à aultres six compagnons la somme de six livres 12 s. pour avoir vacqué 22 journées à descoudre *les chappes,* ainsy qu'on les brusloit et fondoit.	6	17	»
Ledit jour, payé à Jehan de La Lande, patissier, pour la despense des susdits,			

Digitized by Google

la somme de 11 l. 13 sols en ce comprins huit bennes de charbon à 6 s. la benne et 12 s. de gros bois pour la fonte desd. chappes.	11	13	»
Ledit jour payé à Claude Mutin pour ung creusieu à fondre.	»	»	»
Le 15e jour du mois d'octobre ay payé à M. Claude Drajet la somme de 199 livres 16 solz tourn. pour avoir travaillé au descombrement des temples sainct Jehan et saincte Croix et pour reparer le cœur dud. temple sainct Jehan et avoir osté tout le descombrement, et ce depuis led. mois de juing jusques aud. jour	199	»	»
Ledit jour, payé aud. s. Draget la somme de 38 livres 16 sols pour avoir abbattu *les treilliz de fer* des dits temples et aultres reparations.	38	16	»
Le 20e jour dudit mois, livré au seigneur Henry de Gabiano la somme de 204 l. tour. de la partie de Mathieu Chivallier	240	»	»
Le 25e jour dudit mois, payé à M. Bernard Millier, masson, 15 l. 16 s. 6 d. tour. pour avoir abattu les treillis de fer du temple *St. George* et autres réparations.	15	16	6
Ledit jour à ung Chappuis (charpentier) pour avoir fait les poternes de la porte du temple Sainte Croix, payé la somme de 3 livres.	3	»	»
Ledit jour, payé à une buandière pour			

Digitized by Google

avoir blanchy le linge trouvé au temple Sainct Jehan, la somme de 3 l. 10 s. 3 10 »

Ledit jour, payé au sire Anthoine Crosat la somme de 8 l. pour ses peynes et droictz d'ung sol pour livre d'avoir vendu *chappes et linge*. . . . . 8 » »

Le 8e jour du mois de décembre 1562 payé à M. Michel Jallier, masson, la somme de 42 l. 10 s. pour la façon de la chierre du temple Saincte Croix . . 42 10 »

Le 1er jour du mois de janvier, ay payé à Ennemond Bardet dict Bedot, de Veyse, la somme de 32 l. 12 s. pour avoir fourny 75 septiers de chaulx pour les réparations des temples Sainct Jehan et Saincte Croix, et pour 46 grandes thuilles pour conduite de l'eau du couvert du temple Saincte Croix. . . . 32 12 »

Ledit jour, payé à sire Claude Philippon la somme de 38 l. pour ses peynes et vacations, depuys le 15e de juing jusques à Noel, tant pour faire travailler que à serrer fer, plomb et bois. . . . . 38 » »

Ledit jour, payé pour 75 septiers de sable, 11 l. 8 sols 6 deniers tour. qui a esté prins de Pierre Berthaud pour les réparations dessus dites. 11 8 6

Le 5e jour dudit mois, payé à Jehan Merle, blanchisseur, la somme de 190 l. pour avoir blanchi, jaulny et grisé le temple Saincte Croix que luy fut donné à prix fait. . . . . 190 » »

Ledit jour, payé aud. Merle la somme

Digitized by Google

de 42 l. 10 s. pour avoir accoustré, blanchi et grisé l'entrée du temple Saincte Croix et affigé sur la porte dudit temple les commandements de Dieu et armoyries du roy, et pour aussi avoir blanchy une chapelle allant à Sainct Etienne et faire des guillochers aux arcz dudit temple, non comprins dans son pris faict.	42	10	»
Le 7e dudit mois, payé à Michel Le Bel et Pierre Hericard la somme de 140 l. pour avoir fait quatorze cents pieds de verrines blanches, avec trois armoyries, tant du roy que de la ville à 2 s. le pied.	140	»	»
Ledit jour, payé aux dessus dits la somme de 12 l. tourn. pour avoir accoustré toutes les verrines de l'entour du temple.	12	»	»
Le 8e jour dudit mois, payé à Jehan de la Rochette 45 sols pour quatre postz de noier et deux traz pour faire les bases du couvert de la chiere du temple de Saincte Croix.	2	6	»
Le 13e jour dudit mois de janvier payé à Pierre Toranche et Jehan Lhomme la somme de 55 l. tourn. pour la façon des bancs et couvert de la chiere du temple Saincte Croix	55	»	»
Ledit jour, payé à La Doy la somme de 11 l. 8 sols pour cloux et crosses prises pour clouer les bancs susdits. .	11	8	»
Le 14e jour dud. mois, payé au sieur			

Digitized by Google

Claude Draget la somme de 90 l. pour avoir repavé tout le temple Saincte Croix depuis un bout jusqu'à l'autre et recouvert tout entièrement led. temple, et pour les manouvres qui ont porté le pavé et la thuille, le tout comprins au présent article	90	»	»
Ledit jour, payé au sellier qui a mys le drap vert aux bancz du temple Saincte Croix la somme de 4 l. 8 s. tourn. . .	4	8	»
Le dit jour, payé à André Symon, tournier, la somme de 2 l. 9 s. 6 d. pour avoir faict les bases du couvert de la chiere de Saincte-Croix.	2	9	6
Ledit jour, à une revenderesse pour du vieil drap vert pour parachever à garnir les bancs du temple Saincte-Croix, 3 fr. 15 s.	3	15	»
Le 18e jour dudit mois, payé à Jonas, le menuisier 2 l. 14 s. pour quelques reparations qu'il a faites au temple Saincte Croix sur le couvert.	2	14	»
Le 20e jour dudit mois, payé à Pierre Collon 8 l. tourn. pour certaines postz et trabz qu'il avoit achetés pour l'amphitheatre du temple Saincte Croix. .	8	»	»
Le 1er de fevrier, payé à Lulhon et Le Noble, masons, pour 17 journées qu'ils ont vacqué à faire les parties des verrines du temple Sainte Croix à 6 s. pour jour, chacun monte à 5 l. 2 s.	5	2	»
Le cinquième jour dudit mois, payé aux héritiers de M. Bertrand, le menui-			

Digitized by Google

sier, la somme de 7 livres tourn., et ce par ordonnance de messieurs du conseil.	7	»	»
Le 6e jour dudit mois, payé à M. Jehan Lhomme, menuisier, pour des aiz qu'il a fourny pour doubler la chiere du temple Saincte Croix, en dedans, et pour la façon, la somme de 35 solz tourn.	»	35	»
Le 7e jour dudit mois, remboursé sire Christofle le fondeur, de la somme de 6 l. 17 s. pour 85 livres de tare qui s'est trouvé au lothon qui lui a esté vendu comme appert en la recepte. .	6	17	»
Somme totalle de la despence de ce présent compte 2,570 livres, 11 sols, trois deniers.			
Et la recepte monte à 2 mille 5 cent 32 livres, 6 solz tourn.			
Par ainsy est deu à ce present comptable la somme de 32 l., 18 s., 6 deniers tourn.			
Idem est dû au greffier Girinet pour les trabz qui ont esté prins pour les bancz du temple Saincte Croix la somme de 80 l. tourn. estimés par Jehan Lhomme, menuisier, et M. Pierre Toranche, charpentier	80	»	»

L. NIEPCE.

Digitized by Google

CHUTE D'AÉROLITHES

En Bresse, en 1753.

(*Suite*)

Il y a environ deux mois que i'ay vu, à Macon, le marquis d'Avila, péruvien, qui arrivoit de chez vous, Madame, pénétré de vos politesses et de tous les sentiments d'admiration que vous inspiré à ceux digne de vous connoître. Je lui fis le sacrifice du peu de pétrifications que le hasard m'avoit procuré depuis très-peu de tems; car m'étant trouvé dans la nécessité pour vaquer uniquement à mes affaires de me séparer, à Lion, il y a 22 ans, de toutes mes chères collections d'histoire naturelle dans les trois règnes dont i'avois plus de 4,000 pièces, de huit mille médailles de toutes grandeur et métaux; même en terre et verre; de plusieurs idoles, urnes, vases antiques et pierres gravées d'un très-grand prix; nombre d'estampes et d'esquisses des plus grands maîtres, de 24 tableaux originaux et de plus de 400 vollumes de livres rares et chers qui traitoient de toutes ces merveilles, pour lesquelles je m'étois immolé pen-

Digitized by Google

dant quinze ans de navigation, dans l'idée flateuse de ne m'en séparer qu'à la mort, et d'en augmenter touiours le nombre avec la même ardeur : ie n'ay voulu rien posséder qui put m'en rappeller le gout dont les conséquences étoient si contraire à ma tranquilité.

Note sur la foudre de M. le président Demans.

En 1742, au mois d'aoust, il parut aux environs de la ville de Chartre, une nuée très noire qui s'avançoit sur la ville, sur le midy elle obscurcissoit si fort le soleil, qu'au milieu des rues à peine pouvoit-on se reconnoître. Les habitans eurent une si grande frayeur qu'ils sortirent de leurs maisons pour se rendre à l'église en procession avec le clergé, la corde au col. Deux heures après on s'aperçut que la nuée se divisa, une partie tomba sur la forest de M. le duc d'Orléans, qui y causa pour quatre-vint mille francs de domages ; après ce grand vacarme l'on trouva quelques heures ensuite des grêles et glaçons qui pesoient plus de quatre vint livres, mêlés de pierres noires qui n'avoient point été vues sur les lieux jusqu'à ce jour. Ainsi le fait a été raconté par M. Lafont de Magni, qui demeure à jour dans sa terre près Baigneux, en Bourgogne, nota que la frayeur s'empara tellement des Chartrins, qu'en allant à l'église ils laissèrent leurs maisons toutes ouvertes et tous leurs effets à la discrétion des voleurs ; ce qui n'arriva point par l'effroit qui étoit universel. Je vous souhaite le bonsoir, mon cher commandeur, et vous envois cette histoire pour joindre à votre dissertation sur un pareil phénomène.

(*Sans date et sans signature*).

Digitized by Google

Observation et conjoncture sur les faits contenus en ce verbal.

PREMIÈRE OBSERVATION

Si le témoignage uniforme, simple et toujours véridique des habitans de plus de 30 parroisses, confirmé par les personnes de considération, judicieuses et éclairées qui s'y trouvaient pour lors, ne peut être révoqué en doute touchant les bruits dans l'air. Il en résulte la conséquence que celui du sifflement ne peut être attribué dans un jour calme et serein qu'à la chute des pierres qu'on a trouvées ; mais si le témoignage des personnes qui les ont veue et ouï tomber ne paroit pas encore suffisant pour constater leurs chutes, à ceux qui ne connoissent pas le peuple de Bresse, je crois devoir les informer : 1° qu'il n'en est point dans le royaume de plus peuple que lui, parce qu'il n'a aucune espèce de commerce avec l'étranger, et qu'il est six mois de l'année, principalement dans cette partie de la province, enseveli dans les boues, uniquement occupé du soin de sa subsistance par le travail continuel de la terre, qui perd tout dans le repos et ne produit qu'arrosé de sueur humaine, en sorte qu'il n'en est point qui demande plus de culture, et dont le peuple soit moins oisif ni moins capable d'imaginer un fait aussi extraordinaire qui ne peut jamais lui être d'aucun bénéfice, seul motif de ses ruses ; 2° que cette province n'est fréquentée que par les marchands du voisinage pour bleds ou bétail à corne, et qu'il n'est pas naturel de penser que quelqu'autre se détourne des routes qui servent à la traverser, pour se décharger dans l'espace d'une grande lieue du poids de près de 28 livres en quatre pierres de même nature, indépendamment

Digitized by Google

de celles qu'on n'a pas encore trouvées et les placer dans les fonds de quatre villages de trois différentes paroisses, précisément le jour ou la veille des bruits extraordinaires dans l'air, que tout le monde a ouï, affin de donner lieu à l'écho populaire de leur attribuer, dès le lendemain matin, cette production étrangère à la terre, et plus particulièrement à celle de Bresse; car, que les chymistes donnent à ces pierres toutes les questions de leurs arts, ils n'y trouveront que terre proprement élémentaire et sel fixe vitrifié, étant totalement privée des autres principes inséparables des corps mixtes, en sorte que tout concourt à la preuve de la vérité des dépositions, et qu'elles sont l'unique fruit d'un volcan aérien comme on va l'établir.

SECONDE OBSERVATION

Ces pierres portent tous les caractères de l'ouvrage d'un très-grand feu sur des matières similaires et aussi légères que celles dont l'air peut se charger par évaporation des subtances terrestres ; car le grain en est d'une finesse extrême, et pour les fréquents endroits bruns et lissés qu'elles ont intérieurement, l'on reconnoit le passage forcé du feu qu'elles contenoient et qu'elles ont exprimées lors de leurs formations chargé de la vapeur fuligineuse des matières qu'il venoit d'embraser, qui a servie à la réunion des cendres et produit leurs noires enveloppes.

TROISIÈME OBSERVATION

Elles ont été annoncées par tous les différents bruits que font les volcans dans leurs détonations, à en juger par les quatre d'Italie que j'ai ouï et vu pendant 15 ans de naviga-

Digitized by Google

gation dans leurs voisinages, et elles ressemblent si parfaitement aux matières qu'ils vomissent (dont je me suis pourvus), surtout à celles du Mongibel ou de Letna, à la vérité celles-ci avec moins de pureté, qu'il n'est pas possible de leur attribuer une autre origine que celle commune aux volcans. Ce n'est même qu'à la vue d'un morceau de l'une de ces pierres, après 15 jours de leurs chutes, et par analogie avec la matière du Mongibel, que j'ai renoncé à l'incrédulité que je croyais leur devoir sur la décision de la plupart des phisiciens touchant les careaux du tonnerre.

QUATRIÈME OBSERVATION

Elles se réduisent aisément en poudre inpalpable de couleur de cendre qui n'a aucune odeur ni saveur lors même qu'elle est échauffée; le vinaigre distillé, l'esprit de sel, celui du nitre, d'alun et de vitriol, son huile la plus parfaite, l'eau forte et l'eau régale n'y font aucun changement, preuve qu'elles ne contiennent aucune partie métallique, et qu'elles ne doivent leur pesanteur qu'à leur densité qui les rends comme impénétrables aux plus grands dissolvans, à la vérité employés sans feu; mais exposées au miroir ardent de M. l'abbé de Larichardie, chanoine de St-Pierre de Macon, qui est l'un des plus forts que l'on connoisse, il en tire par ébulition la partie vitriolique qui se durcit à l'air froid en forme de croute ou de scorie, en se dépouillant de la partie terreuse, immuable, qui néanmoins se rubéfie pour toute altération comme le coléothar.

CINQUIÈME OBSERVATION

Mais si elles prouvent intérieurement qu'elles sont l'ou-

Digitized by Google

vrage d'un très grand feu, c'est-à-dire le résidu des matières embrasées que les chymistes appellent Tête morte ou *caput mortuum*, par évaporation des principes actifs ou parties volatilles que ces matières contenoient, leur forme extérieure ne prouve pas moins qu'elle est l'unique ouvrage de l'air lorsque les cendres réunies ont passées, pour parvenir à nous, de l'etat ductile qu'elles avoient dans un lieu très chaud, à un autre très froid comparé au premier ; car c'est dans ce trajet qu'elles se sont pétrifiées, et que l'air environnant leur a fait toutes les impressions digitales qu'elles ont en proportion avec l'espace que la vapeur échauffée occupoit encore en elles, qui chemin faisant leur a tenu lieu de mortier ou si l'on veut de cole. C'est aussi la sortie forcée de cette vapeur la plus crasse qui a produite non seulement la croute noire qu'elles ont, mais encore les excressions cornues et bavures qu'elles avoient entières sur la partie supérieure ; c'est-à-dire la moins grosse, en attirant avec elles la matière encore ductile, violemment pressée par l'air environnant au moment de la chute et de l'entier abandon du feu dans l'air intérieur qui la soutenoit divisée, et c'est encore à cette ductilité que l'on doit attribuer la forme de poire que trois des quatre qu'on a trouvées, ont prises dans l'instant que les cendres en masses ont abandonnées le lieu le plus étroit qu'elles pouvoient occuper.

SIXIÈME OBSERVATION

Ce creuset a été formé par la détonnation, qui, au moment de l'embrasement des matières a écarté l'air environnant d'une manière quasi sphérique, car l'air inférieur étant plus épais et contre-butté par la Terre, son écartement n'a pu être aussi considérable ni exactement arrondi,

Digitized by Google

et en supposant que la vapeur la plus légère qui a dû atteindre, dans le même tems, les extrémités de ce globe se soit vitrifiée par opposition de l'air chaud intérieur, à l'air froid extérieur. Cette espèce de balon a dû se crever aussitôt par défaut d'une résistance égale intérieurement à la pression uniforme que l'air faisoit à l'intérieur, proportionnée à la violente contraction de ses ressorts, qui pour lors ont ramenés au centre de ce balon toute cette vapeur vitrifiée avec les cendres des matières embrasées dans l'espace qu'elles pouvoient occuper le plus exactement comprimé.

LAFAVEUR.

Digitized by Google

LE FIEF DE PLANTIGNY

SES SEIGNEURS ET LEURS ALLIANCES

A quelques portées de fusil au-dessous du fier castel de Montmelas, se cache dans la verdure l'ancienne maison-forte de Plantigny ; tout fait présumer que jadis comme aujourd'hui l'accord le plus parfait régna toujours entre ces deux demeures du pays de Beaujolais. De Plantigny, on jouit d'une vue très agréable et très étendue sur les environs de Villefranche et sur le plateau de la Dombes ; et, les crêtes dentelées des Alpes forment le fond du tableau, lorsque l'horizon est dépouillé de toute brume. La culture principale de cette propriété est la vigne, dont le fruit produit un des meilleurs crûs du Beaujolais.

Mais, hélas ! l'ennemi est déjà dans la place, et nous faisons les vœux les plus ardents pour que cet affreux phylloxéra disparaisse au plus vite de Plantigny, du Beaujolais et de la France entière !

Le premier titre concernant Plantigny, qui se trouve dans les archives de cette maison, est un accord du lundi après le dimanche où l'on chante *Oculi mei*, de l'an du Seigneur 1339, par lequel religieux homme Humbert de Saint-Sa-

Digitized by Google

turnin (ou Saint-Sorlin), prieur d'Alix et Perraud de Saint-Saturnin, damoiseau, son frère, asservissent et albergent à Guichard Albert, bourgeois de Villefranche, certaine brosse située dans le clos de Plantigny et tout le droit de chasse qu'ils possèdent dans les vignes du Colombet, situées au même lieu, entre la maison de Plantigny et le chemin tendant de Plantigny à Chevènes.

Honorable homme Jean Chappuis, seigneur de Plantigny, testa le 4 août 1513 ; il élut sa sépulture dans l'église des Frères-Mineurs de Villefranche, au tombeau de ses prédécesseurs, s'il mourait dans cette ville ; et s'il décédait à Plantigny, dans la chapelle de la Bienheureuse Marie de Chevènes, également au tombeau de sa famille ; il fit diverses fondations pieuses et institua ses héritières universelles Thomasse et Hélène Bochardette, filles de Méraulde Chappuis, sa sœur.

Thomasse Bochardette épousa maître Jean Choignard, notaire de Denicé et fit, le 8 octobre 1549, son testament dans sa maison d'habitation de Plantigny, paroisse de Denicé, par lequel elle fit des legs à Philibert, Claude, François, Jeanne et Catherine Choignard, ses enfants, et nomma son héritier universel son autre fils Jean Choignard.

Ce dernier épousa Magdeleine Valée, et, le 16 août 1572, pour subvenir à ses urgentes affaires et s'acquitter de ce qu'il devait à noble Laurens de Chastenay, bourgeois de Villefranche et l'un des élus de Beaujolais, lui vendit, sous faculté de rachat, ses maisons de Plantigny, avec les cours, jardin, verger, colombier, bois, garenne et vigne, qui les avoisinaient, plus divers autres fonds ; il racheta le tout, par accord du 24 octobre 1573. Peu de temps après, Jean Choignard vendit définitivement sa maison de Plantigny et ses dépendances, par acte du 24 juillet 1574, à honorable

Digitized by Google

maître Benoît Vicard, notaire royal, habitant de Villefranche, à la charge de pensions montant, en sort principal, à la somme de 1,725 livres tournois, un bichet de froment et un barral de vin, de payer 267 livres à un tiers et de lui solder 760 livres. Depuis cette époque, le manoir de Plantigny n'a pas été aliéné et a passé, par alliances successives, à quatre familles.

Benoît Vicard, acquéreur de Plantigny, était petit-fils de discret homme maître Antoine Vicard, notaire de la paroisse de Montmelas, vivant en 1529 et 1533, et fils de Jacques Vicard, habitant de Villefranche et de Françoise. . . . . veuve en 1557 ; il avait un frère nommé Pierre Vicard.

Benoît Vicard était aussi procureur ès cours du bailliage de Beaujolais et fut nommé secrétaire et procureur de la ville de Villefranche, par lettres du 19 novembre 1581.

Par son premier testament, du 1er mai 1592, il élut sa sépulture en l'église du couvent des Cordeliers de Villefranche, au tombeau de son père; par un second testament du 11 août 1605, il ordonne d'habiller, aux frais de son hoirie, 12 pauvres qui l'accompagneront à sa sépulture, un cierge ardent à la main, vêtus d'une chemise de toile, d'une robe de drap « Villafrancas », de bas, chausses et souliers.

De sa première femme, Guillemette Bessié, fille de Jeanne Damiron, il eut une fille : Bartolomée Vicard, mariée, par contrat du 27 décembre 1585, avec Antoine de l'Orme bourgeois de Villefranche, fils d'Antoine de l'Orme et de Jeanne Bourbon. Il se remaria avec Antoinette de Bourg, qui lui donna au moins quatre enfants : Jacques Vicard, qui lui succéda à Plantigny ; Benoît ; Marie, qui fut mariée et Bonne. Benoît Vicard eut encore de l'une ou de l'autre de ses femmes deux enfants : Françoise Vicard, femme de Jean Michel, marchand bourgeois de Villefranche, et Jean Vicard, procureur en l'élection de Beaujolais, par provisions

Digitized by Google

du 3 juillet 1598 et mort le 17 juillet suivant sans avoir exercé cet office.

Noble Jacques Vicard, docteur ès-droits, procureur du roi en l'élection de Beaujolais et avocat au bailliage dudit pays, seigneur de Plantigny et bourgeois de Villefranche, épousa, par contrat du 10 février 1608, Bénigne Bellet, fille de maître David Bellet, docteur ès droits, bourgeois de Villefranche, lieutenant particulier au bailliage de Beaujolais, et de demoiselle Laurence du Cloux. Il en eut un fils unique François Vicard, que nous verrons posséder Plantigny après la mort de son père, arrivée le 15 septembre 1640, après avoir élu sa sépulture dans la chapelle Saint-Georges de l'église de Notre-Dame des Marestz de Villefranche. L'inventaire fait après la mort de Jacques Vicard, constate que dès cette époque la chapelle de Plantigny existait et qu'elle était attenante à l'habitation.

Avant de mourir, Jacques Vicard avait contracté une seconde alliance avec damoiselle Anne Chomat, fille de noble homme Barthélemy Chomat, citoyen de Lyon, commis à la recette générale des dîmes au bureau de cette ville, seigneur d'Arnas et de dame Blanche de Grandris, laquelle testa le 8 décembre 1646 et mourut le 28 du même mois, laissant les six enfants suivants : Jean Vicard ; Jacques Vicard, caporal au régiment des gardes-suisses, en 1662; Claude Vicard; Marguerite Vicard, mariée d'abord avec sieur Claude Jacquet, bourgeois de Lyon, puis par contrat du 9 septembre 1673, avec messire Jean de Vallin, écuyer, seigneur de Connilieu et d'Allière, en Dauphiné, fils de Jean de Vallin, écuyer, et de dame Catherine Clément; Bésianne Vicard, religieuse au couvent de Sainte-Ursule, et Pierre Vicard, docteur en théologie de la faculté de Sorbonne et professeur de philosophie au collège des Grassins.

Digitized by Google

Le 2 décembre 1611, M. d'Halincourt, lieutenant-général en la ville de Lyon, pays de Lyonnais Forez et Beaujolais, avait donné permission à Jacques Vicard de chasser et tirer de l'arquebuse aux loups, renards, blaireaux, canards, pluviers, ramiers, bisets et autres sortes de gibiers non défendus par les ordonnances du roi, à la charge de ne pas tirer dans les bois.

Les archives de Plantigny contiennent des documents assez nombreux sur la famille de la mère d'Anne Chomat, dont la filiation commence à honorable homme Claude de Grandris, marchand et bourgeois de Villefranche, lequel avait pour frère Hugues de Grandris, père de Germaine, et pour sœurs Jeanne de Grandris, femme de Jean de la Croix, marchand, bourgeois, manant et habitant de Villefranche, et N.... de Grandris, mariée avec honorable personne Jean Chalendat, marchand, bourgeois, manant et habitant de Villefranche. Par son testament du 15 janvier 1501, Claude de Grandris élit sa sépulture dans sa chapelle Saint-Georges de l'église paroissiale de Villefranche, ordonne beaucoup de cérémonies religieuses et d'aumônes, concernant les hôpitaux de Villefranche et de Ronceval, l'église de Gleizé, les prêtres sociétaires de Villefranche et les Frères-Mineurs de Saint-François de cette ville. Il veut que le jour de son enterrement ses héritiers fassent revêtir 24 pauvres « de buyrau, de chapperon, chaulces et solliers accostumez » lesquels porteront des torches autour de son corps, et qu'ils donnent aumône pour l'honneur de Dieu, à tous allants et venants, de pain, vin, lard et fèves, « si le jour si advient, sinon lesdits pains, vin, fèves et ung arain, à chacun, ou cas que le jour ne soit de chart manger. »

Claude de Grandris eut de Blanche..... les huit enfants qui suivent : Anne de Grandris ; Catherine ; Guillaume et Nicollas, habitués en l'église de Villefranche ; Jean, que nous

Digitized by Google

verrons continuer la lignée ; Antoine ; Claude et François de Grandris.

Honorable homme Jean de Grandris, marchand bourgeois de Villefranche, en 1547, épousa honorable femme Dyne (Alias Claudine) du Lac, qui était veuve en 1560 et lui donna les trois enfants suivants : Jean de Grandris, dont on parlera plus loin ; Claudine de Grandris, femme d'honorable homme Jean d'Aiguebonne, marchand de Thiers, en Auvergne et Anne de Grandris, mariée avec noble Philibert Bureteau, seigneur de Plottes, vers 1560, année où son beau-frère Jean d'Aiguebonne reconnut avoir reçu de Dyne du Lac, leur belle-mère, à compte de la dot de Claudine de Grandris, sa femme, la somme de 2,000 livres, tant en 550 écus et demi-sols, 54 angelos et demi, 132 écus et demi d'Italie, 12 ducats, 11 nobles à la Roze, 2 doubles ducats et demi, 3 florins d'or, 3 mailles d'or, qu'en autre monnaie de roi.

Noble Jean de Grandris fut gendarme de la compagnie de 100 hommes d'armes de Sa Majesté commandée par le duc de Nemours, capitaine de la ville de Villefranche et seigneur de la Bardonnière, en Beaujolais. Le 5 novembre 1573, Louis de Bourbon, duc de Montpensier et seigneur de Beaujolais lui accorda un laisser-passer pour « luy quatriesme et quatre chevaux surement et librement passer, « allant de toutes partz où noz affaires et les scyens particulliers s'offriront, avecques armes, pistollés, harquebuzes et aultres pour la deffence de sa personne ; et ce « sans luy donner ne souffrir luy estre faict, mis ou donné « aulcun arrest, destourbier ou empeschement, mais toute « l'ayde et faveur dont il aura besoing. » Jean de Grandris épousa d'abord Philiberte de Roddes, puis Hélie Tricaud. Il eut de la première deux enfants :

1° Noble Jean-Claude de Grandris, maréchal des logis

Digitized by Google

d'une compagnie des ordonnances de France, seigneur de la Bardonnière, demeurant à Chamelet ; il testa d'abord, le 23 mai 1605, en faveur de Claude et Blanche de Grandris, ses frère et sœur ; puis, le 22 septembre 1608, il fit une seconde disposition de dernière volonté, étant sur le point de faire un voyage contre Flandre et Suède ; il élut sa sépulture dans l'église paroissiale de Chamelet, s'il mourait près de ce lieu et nomma son héritier universel son frère utérin, noble Philibert d'Arcons, écuyer, seigneur de la Rigalle, Jaloyet et Chalosset ; il mourut en 1612.

2° Digne de Grandris, d'abord religieuse à la Déserte, à Lyon, en 1608, puis mariée avec sieur Nicolas Cella, maître aux arts de la ville de Genève. Jean de Grandris eut d'Hélie Tricaud deux enfants :

1° Noble Claude de Grandris, lequel, par donation pure et simple entre vifs, du 17 mai 1613, donna tous les biens lui venant de ses père et mère à Blanche de Grandris, sa sœur germaine, en considération de l'amitié fraternelle qu'il lui portait et de la réciproque affection qu'il savait que celle-ci avait pour lui.

2° Blanche de Grandris, mariée, par contrat du 3 juin 1592, au château de Jarniost, en présence d'honorable Jean Chomat, marchand à Lyon, et de noble Jean Henry, coseigneur de Jarniost, avec noble homme Barthélemy Chomat, commis à la recette générale des dîmes au bureau de Lyon, citoyen de cette ville, seigneur d'Arnas, lequel, pour s'acquitter de ce qu'il lui devait, lui vendit, le 29 octobre 1611, sa terre, seigneurie, juridiction d'Arnas, avec toute la justice haute, moyenne et basse et tous autres droits et devoirs seigneuriaux, appartenances et dépendances, comme il l'avait acquise de noble Jean-Jacques Arod, seigneur de Montmelas, par contrat du 28 novembre 1601. Blanche de Grandris vendit, le 13 octobre 1633, la

Digitized by Google

terre et seigneurie d'Arnas à François de Croyson, écuyer, seigneur de Grey, sur lequel elle fut saisie et vendue aux enchères à noble Claude de Couleur, le 11 juillet 1639. Elle testa le 5 novembre 1643 et élut sa sépulture dans la chapelle St-Georges de Notre-Dame des Marestz de Villefranche, elle eut plusieurs enfants de son alliance avec Barthélemy Chomat : Jean Chomat, écuyer, seigneur d'Arnas, marié avec damoiselle Marie Poget, fille de maître Antoine Poget, avocat du roi en l'élection de Beaujolais, et mort avant le 27 août 1631, jour où sa mère accepta son hoirie sous bénéfice d'inventaire. Hélie Chomat, d'abord religieuse à la Déserte, puis supérieure au couvent d'Ezon, en Auvergne ; Marie Chomat, femme de Claude de Gayand, écuyer, seigneur de Chomarin et de Monterot. Anne Chomat, mariée avec Jacques Vicard, et probablement aussi noble Jacques Chomat, curé et secrétaire de l'église abbatiale de Notre-Dame à Belleville, en 1633.

Revenons à Plantigny et à la famille Vicard : François Vicard, fils aîné de Jacques Vicard, était seigneur de Plantigny, bourgeois de Lyon et de Paris. Le 31 janvier 1656, il acheta de noble Jean du Sauzey, seigneur de Vaulregnard tous les cens, servis, droits et devoirs seigneuriaux lui appartenant, tant au bourg que dans la paroisse de Montmelas, dépendant de sa rente acquise par ses prédécesseurs de noble Jean de Grandris, seigneur de la Bardonnière.

François Vicard acquit, le 6 mars 1656, de Claude Chaccipol, notaire royal et dame Jeanne du Vierre, sa femme, de sieur Laurens Chaccipol, leur fils, marchand, citoyen de Lyon, et damoiselle Jeanne Gravier, sa femme, leur maison de Montgiraud, consistant en maison haute et basse, jardin, rente, vignes et autres dépendances ; les bâtiments étaient alors en mauvais état et presque en ruine. Claude Chaccipol avait acheté, le 7 septembre 1634, ladite maison

Digitized by Google

de Montgiraud, située en la paroisse de Montmelas, au-dessus de l'église de Chevènes, pour la somme de 700 livres et une demi-pistole d'Espagne d'étrenne, d'Antoine Agnot, seigneur de Champregnard, héritier de noble Jean Agnot, son fils, religieux profès en l'abbaye de Notre-Dame de Joug-Dieu et de damoiselle Antoinette de Bougne, sa femme.

Le 10 septembre 1670, à la requête de François Vicard, seigneur de Plantigny, les grands maîtres enquêteurs généraux, réformateurs des eaux et forêts de France, au siège général de la Table de marbre du palais, à Paris, mandent à leurs subordonnés d'empêcher certains particuliers de chasser dans les vignes et garennes du suppliant, où ils faisaient de grands dégâts ; ces délinquants s'ingèrent de passer dans lesdites vignes avec armes à feu, chiens et équipages, même au temps des vendanges, auquel moment les ordonnances royales prohibent la chasse.

François Vicard épousa, par contrat du 22 avril 1658, demoiselle Marie Grassin, fille de Jacques Grassin, maître de la messagerie du Mans à Paris et de Marie Hubert; il en eut une fille unique : Marguerite Vicard, baptisée à Denicé, le 17 octobre 1660, et mariée, par contrat du 28 septembre 1691, avec Louis de Prohenques, écuyer, baptisé à Saint-Didier d'Avignon, le 10 mai 1655.

Louis de Prohengues appartenait à une ancienne famille du Languedoc qui avait reçu des lettres de noblesse de Philippe, roi de France, le 4 août 1340 ; le roi, vu l'attestation de son amé et féal chevalier et conseiller Pierre de la Palud, seigneur de Varambon, sénéchal de Toulouse et d'Alby, capitaine et gouverneur dans la langue d'Occitanie, attendu les fidèles services à lui depuis longtemps rendus par discret homme maître Sicard de Prohenques, licencié ès lois, clerc et son juge du Lauraguais, tant dans ledit

Digitized by Google

office que pendant les guerres de Gascogne et de Flandre, attendu les facultés, mœurs et conditions de Guillaume de Prohenques, de Valence, père dudit Sicard, et qu'ils peuvent vivre comme nobles et le servir, attendu aussi qu'ils veulent et montrent qu'ils ont l'intention de le servir dans ses affaires et exercer des actes de bons et nobles hommes, en récompense desdits services, anoblit, avec ledit Sicard, ledit Guillaume, son père, ses fils, et les enfants desdits fils nés et à naître, et toute leur descendance.

De Sicard de Prohenques descendait noble Pierre de Prohenques, capitoul de Toulouse et du capitoulat de la Pierre, en 1513 et 1514. Il fut sans doute le père de Catherine de Prohenques, femme de sieur Arnaud Louberri, habitant de Toulouse, d'Anne de Prohenques, mariée avec maître Pierre Astorgy, docteur et avocat en la cour de Toulouse et de Jean de Prohenques.

Ce Jean de Prohenques, bourgeois et capitoul de Toulouse, en 1576 et 1577, fit son testament le 11 juin 1584, dans sa maison d'habitation de cette ville ; il élut sa sépulture dans le couvent des Augustins de Toulouse, au tombeau de son père, et demanda, entre autres dispositions pieuses, que 60 pauvres l'accompagnassent à sa dernière demeure, portant chacun une torche de cire du poids de deux livres et vêtus d'une robe de drap gris rousset. Il eut de son alliance avec demoiselle Anne du Cros deux fils : Michel, baptisé le 22 décembre 1562, et Pierre qui continua la lignée.

Noble Pierre de Prohenques, capitaine de la ville de Toulouse et du capitoulat de la Pierre, en 1613 et 1614, conseiller du roi, trésorier de France des finances de Languedoc, à Toulouse, par provisions du 11 juillet 1626, était coseigneur de la Gardelle. Baptisé en 1574, il épousa, par contrat du 23 septembre 1697, demoiselle Antoinette de Catel.

Digitized by Google

Pierre-Louis de Prohenques, issu de ce mariage, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure le 22 avril 1624; il était plus tard qualifié écuyer et seigneur de la Gardelle et contracta mariage, le 28 avril 1653, avec dame Anne de la Forest, veuve d'Alexandre Le Vieil, seigneur de Vauxmoraux et des Roches, laquelle testa le 15 juin 1685 et fit des codicilles les 14 mars 1692 et 27 décembre 1697.

Anne de la Forest était arrière-petite fille de maître Pierre de la Forest, notaire royal et citoyen de Lyon, originaire du lieu de la Forest, paroisse de Chénereilles, en Forez, lequel épousa dame Jeanne Meilliant et testa les 10 février 1601 et 29 mars 1604; il avait plusieurs parents de son nom établis à Lyon. Maître Jean de la Forest, conseiller au présidial de Lyon, grand-père d'Anne de la Forest, eut deux enfants de son alliance avec demoiselle Claudine Rétis: Louise de la Forest, mise le 14 février 1600 en pension au couvent de Salles, près Villefranche, vers damoiselles Jeanne de Bellecombe et Marguerite de Foudras, religieuses audit couvent, où elle resta dix mois, payant 2 écus par mois; elle était mariée en 1617 avec noble Mathieu Chorlet, avocat en parlement. Pierre-Aimé de la Forest, son frère, qualifié noble, docteur ès droits, avocat en parlement, citoyen de Lyon et secrétaire de la reine mère, épousa demoiselle Antoinette de Chuyes, fille de maître Antoine de Chuyes, notaire royal à Lyon, et de dame Françoise Laurens, et sœur de maître Pierre de Chuyes, aussi notaire royal à Lyon, mari de dame Claudine Fulchiron (alias Faulcheraud); de ce mariage vinrent quatre enfants:

(*A suivre*). PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

ESQUISSES JURASSIENNES

Le Songe de M. Pamponnet

La cour d'assises du Jura tenait sa session de décembre. On allait juger une bande de malfaiteurs qui, depuis quelques mois, dévalisaient les maisonnettes isolées dans la banlieue de la ville. Peu après midi, les trois cafés de la place s'étaient vidés et la vaste salle d'audience s'était emplie comme un œuf.

Tout Lons-le-Saunier était là, haletant d'émotion et de curiosité. Qui ne connaissait les victimes de ces audacieux coups de mains? qui n'avait quelque maison de campagne, quelque *grangeon* dans un coin aux entours? M. Pamponnet lui-même, qui ne descendait pas en ville deux fois par mois, avait tenu à suivre cette affaire, dont les héros l'avaient fort préoccupé. Venu bien à l'avance, pour être sûr d'avoir une place, il était assis sur le premier banc, sa casquette de loutre au bout de sa canne, et sa canne entre ses jambes sur son ventre bedonnant.

En face, sous le grand christ, siégeait la cour en robes rouges; les douze jurés, à gauche, l'air solennel dans leurs

Digitized by Google

stalles de noyer ; à droite, rangés à la brochette, quatre accusés, sournois, farouches, de ces figures qu'on n'aimerait pas à rencontrer dans un bois ; devant eux, quatre avocats rangés de même ; et, au centre du prétoire, sur la table, des pièces à conviction, des pressons, des haches, des couteaux, des bouts de bougies, des cordes et deux petits fûts à eau-de-vie de marc...

Au fond de la salle, on s'étouffait pour voir.

Lentement, les interrogatoires succédèrent aux interrogatoires, les dépositions aux dépositions. Les heures s'écoulèrent, sans que personne en eût conscience, les juges et les avocats d'office exceptés. Puis, la parole fut donnée au ministère public : — Jamais, suivant lui, malfaiteurs plus dangereux ne s'étaient assis sur le banc des accusés !.... Dubois et Sergent avaient été amenés à reconnaître leur participation aux crimes géminés qui étaient imputés à leur charge..... Mais, il ne fallait leur savoir aucun gré de ces tardifs aveux, arrachés par l'évidence même..... Quant à Brochet, dit l'*Anguille*, quant à Chauvot, dit le *Hérisson*, ces accusés s'étaient constamment renfermés dans un système d'audacieuses dénégations..... Toutefois, leur culpabilité n'était pas moins certaine que celle des deux premiers..... Des preuves ?... la défense demanderait des preuves ?... Mais ces sobriquets, sous lesquels les gens suspects cèlent leur identité, n'était-ce point pour se soustraire à l'action de la justice qu'ils s'en étaient affublés ?... Et ces engins trouvés en leur possession ?... L'honorable organe du ministère public mettait en fait que tout individu, dans les poches duquel on découvre de la corde et de la bougie, est un voleur !... MM. les jurés devaient donc se montrer inexorables pour les quatre accusés, tous coupables au même chef !..... D'autant plus, — ajoutait M. le procureur impérial en élevant la voix, — d'autant plus que le principal, le

Digitized by Google

plus redoutable auteur des vols, Bataillard dit *Bras-de-fer*, était parvenu jusqu'alors à égarer les investigations de la justice et que peut-être, à cette heure même, le misérable, enhardi par l'impunité, consommait encore quelque odieux forfait!... Un exemple était nécessaire pour rassurer les populations affolées !!....

Peu à peu, la nuit s'était faite dans les profondeurs de la salle. On entendait encore la parole ardente et indignée du chef du parquet, que les propriétaires ruraux, nombreux dans l'auditoire, avaient failli applaudir, lorsque le gaz s'alluma. Une lumière diffuse tombait des globes dépolis. Les robes de messieurs de la cour s'enveloppaient de clartés rouges, dont le rayonnement montait vers la voûte, laissant entrevoir le grand christ sombre, qui semblait s'allonger jusqu'au cintre.

Les défenseurs des deux premiers accusés étaient aux abois : — Ils ne s'évertueraient pas à remplir, au détriment l'un de l'autre, le rôle de l'accusation, pour confesser, en somme, qu'ils s'en rapportaient à la conscience de MM. les jurés... Ils iraient même au-devant de la condamnation... Leurs clients demandaient, comme une faveur, les travaux-forcés au grand air de l'exil, mille fois préférables à la réclusion dans les cachots obscurs... dans les préaux humides!...

Ce fut ensuite le tour des avocats de Chauvot et de Brochet, qui s'efforcèrent de démontrer l'innocence de leurs clients : — Que relevait-on contre ces derniers? Rien!... Des sobriquets? tout le monde avait le sien dans les campagnes, dans les usines..... Les objets dont ils étaient porteurs ? était-ce des armes redoutables et meurtrières? des pistolets ? des poignards ?..... Non, non !..... Qu'était-ce donc alors ?... De la ficelle ! MM. les jurés... des bouts de chandelles !!... Voilà de quels engins destruc-

Digitized by Google

teurs s'étaient munis ces paisibles citoyens !... Et que restait-il de l'accusation ?... Rien ! rien !... L'acquittement s'imposait !...

Les débats étaient clos. D'une voix monotone, M. le président résuma longuement le réquisitoire et les plaidoiries. Puis il remit au jury les soixante questions qui lui étaient posées.

Après la sortie des jurés, ce fut, dans le public, comme un bruit de rûche. Les impressions contenues se donnaient libre cours : — Le procureur avait dit ce qu'il fallait..... — Me Grandpierre ne *béguait* pas !... — Bientôt, le bourdonnement s'apaisa ; on n'avait plus rien à dire et on attendait patiemment : il faisait si froid dehors !

Le gaz, gelé dans ses conduits, clignotait, clignotait. De nouveau, la vaste salle s'emplissait d'ombre. Et le grand poêle de fonte, que l'huissier bourrait sans trêve d'énormes rondins, faisait entendre son grondement continu, qui finit par dominer les voix.

Blotti dans son coin, bien chaudement, et bercé par ce gentil ron-ron, M. Pamponnet s'était endormi, pendant le résumé, du sommeil du juste. Sa bonne grosse face penchée sur la poitrine, les lèvres entr'ouvertes, il respirait largement et son souffle régulier envoyait comme des coups de vent dans le poil de sa casquette. Par intervalles, le bonhomme tressaillait. Quel rêve faisait-il ?...

...Il était chez lui, paisiblement couché dans son lit de plumes... Tout à coup un bruit de lime grince sur la fermeture des volets... Son sang se glace... les volets cèdent... d'horribles silhouettes apparaissent dans l'ouverture de la croisée, s'approchent de lui à la lueur indécise des étoiles... Le voilà bâillonné !.... Il veut crier : Au secours ! il ne peut pas. Un son inarticulé s'échappe de sa bouche...

— Silence ! glapit l'huissier.

Digitized by Google

Un grand mouvement, mêlé de rires étouffés, venait de se produire dans la foule. — C'était un mauvais rêve. Le bonhomme se souvenait : il était à la cour d'assises, les jurés étaient rentrés en séance et rapportaient leur verdict.

La Cour, après s'être retirée pour délibérer, revint, plus solennelle que jamais. D'une voix profonde, le président prononça contre Dubois et Sergent la peine de dix années de travaux forcés. Les deux autres accusés, acquittés par le jury, furent aussitôt mis en liberté.

Lentement, dans l'ombre des corridors trop étroits, la foule s'écoula, commentant l'arrêt.— C'était raide, tout de même, observaient les uns, pour quelques litres d'eau-de-vie de marc!... — Ils ne l'avaient pas volée ! disait un malin. — Gare aux poches! v'là l'Anguille! v'là le Hérisson! criaient d'autres.

Et les groupes qui stationnaient devant le palais de justice se dispersèrent. Des voix d'ouvriers s'éloignèrent, chantant à tue-tête. Puis le silence se fit sur la ville.

La nuit était glaciale. La pleine lune, découpant son disque sur le ciel ruisselant d'étoiles, inondait de clartés bleues la neige durcie qui criait sous les pieds.

M. Pamponnet releva son collet de peau de bique, rabattit sur ses joues les oreilles de sa casquette et tourna l'angle du palais de justice pour reprendre le chemin de chez lui.

Il ne se sentait pas bien ; ce cauchemar, ce sommeil interrompu lui avait donné le frisson; il avait la gorge serrée, à la place même où il lui avait semblé que les bandits l'empoignaient. Aussi qu'avait-il besoin de déranger ses habitudes, pour venir si loin, par ce froid de loup, au lieu de garder tranquillement le coin de son feu. C'était bien la dernière fois qu'on le prenait à faire pareille sottise !.....

Devant les fenêtres obscures de la prison, il hâta le pas ;

Digitized by Google

ces barreaux de fer l'oppressaient. La gendarmerie, qui venait à la suite, ne lui produisit pas même cette impression de sécurité qu'elle lui faisait d'ordinaire.

Au sortir de la ville, le bonhomme prit le chemin des vignes, bordé de buissons givrés qui s'en allaient à la débandade, le long de la côte, avec d'étranges contorsions. Il glissait à chaque pas, malgré ses souliers ferrés à glace ; malgré les ruissellements de lune dans la neige, il heurtait des pierres qui étaient là depuis trente ans et qu'il connaissait comme sa poche : il avait tant de fois parcouru la même route ! Pourtant, jamais la distance ne lui avait parue si longue.

Tout en cheminant, il se prenait à réfléchir. Triste sort que celui des vieux garçons ! On était égoïste, on redoutait les tracas de la vie, on voulait se ménager ses aises... Et l'on finissait dans un coin, tout seul, comme un chien perdu, victime d'un mauvais coup... Et personne pour vous regretter... Après tout, lui n'avait que ce qu'il méritait : pourquoi n'avoir pas voulu faire comme tout le monde ?...

Et il allait, il allait, comme si ces gredins, que le jury venait d'acquitter, eussent été à ses trousses. Presque au haut de la côte, essoufflé, n'en pouvant plus, il s'arrêtta : un bruit de pas précipités... quelqu'un marchait derrière lui.....

Mais non : c'était son cœur qui battait à tout rompre. Au détour du sentier, M. Pamponnet leva la tête, instinctivement, pour s'arracher à cette pénible hallucination. Sa maison était là, blanche et proprette, dominant la vallée.

Ah !... de la lumière chez lui ?...

Le bonhomme releva sa casquette, écarquilla les yeux, recula de deux pas. Quoi !... rêvait-il encore ? devenait-il fou, maintenant ?... ses fenêtres éclairées ?.... Il était bien sûr de n'avoir pas allumé la chandelle avant de descendre

Digitized by Google

en ville... Quelqu'un s'était introduit dans sa maison... Des voleurs... Eh! parbleu, Bataillard, Bataillard *Bras-de-fer*, que la police n'avait pu arrêter! C'était lui, ce ne pouvait être que lui!... Que faire? retourner sur ses pas, aller quérir main forte, éveiller la garde, mettre les gendarmes sur pieds et monter à l'assaut!...

Ce parti ne s'était pas encore nettement arrêté dans son esprit, que M. Pamponnet s'enfuyait déjà, par le chemin glissant, de toute la vitesse de ses jambes flageollantes et cahotantes. Il courut tout d'une traite, sans regarder derrière lui, jusqu'aux premières maisons.

— Qui va là?... Tiens?... Pamponnet!... Où diable cours-tu à cette heure? Est-ce que le feu est chez toi?...

C'était Crinquand, qui revenait de chasser le canard à l'étang des Moustières.

— Oui! le feu, le feu!... criait le bonhomme hors d'haleine. Les voleurs!... Au secours! au secours!!...

Sa voix affolée résonnait dans la rue déserte. Une à une, les croisées s'ouvrirent. Des bonnets de coton, des têtes ensommeillées parurent dans les entre-bâillements des volets. Qu'était-ce? Qu'était-ce donc?... Des voleurs chez M. Pamponnet?... En effet, des étages supérieurs, on apercevait là-haut sur la colline la maison blanche et les quatre fenêtres éclairées.

On fut bientôt prêt. Les gendarmes, pourvus de menottes, les voisins armés de leurs fusils de chasse, et Pamponnet, et Crinquand, vingt hommes se mirent en marche. Le bonhomme, un peu ragaillardi, faisait le brave : les gredins allaient la danser!... il n'aurait pas voulu, pour cent sous, que cette aventure n'eût pas eu lieu.... On fut obligé de le faire taire.

L'ascension se fit dans le plus profond silence.

Arrivés au sommet, les assaillants se glissèrent en tapi-

Digitized by Google

nois presque au pied de la maison, derrière la palissade du jardin : les fenêtres brillaient toujours, mais on n'entendait rien; rien que l'aboiement lointain d'un chien de garde, ou le bruit de ferrailles d'une carriole lancée à fond de train, là-bas, sur la grande route verglacée.

On résolut de cerner l'enclos, tandis que les gendarmes guidés par le propriétaire opèreraient au-dedans. Cette fois, toutes les terreurs du bonhomme le reprirent de plus belle, mais il fallait s'exécuter. D'une main tremblante, il fit tourner la clef dans la serrure : on pénétra sans bruit. A la lueur d'une lanterne, on fouilla minutieusement chaque pièce, l'une après l'autre. Un gémissement de porte, un frôlement de rideau, un craquement du plancher ou des boiseries donnait à M. Pamponnet des sueurs froides.

Les bandits allaient être pris comme dans une souricière... Mais ils se sentaient traqués : ils avaient éteint les lumières... Il ne restait plus à visiter qu'une des chambres de la façade : c'était là qu'ils devaient être. On ouvrit...

Personne!...

Aussitôt un coup de fusil retentit dans le jardin. Le brigadier s'élança à la fenêtre :

— Eh bien? cria-t-il.

— Ah! ah! ah!... ricana Crinquand se dressant derrière une charmille, c'était un chat!...

— Mais il n'y a rien là-dedans, ni gens, ni feu!...

— Mais si, mais si, il y a du feu!...

— Eh non!... vous dis-je.

— Regardez donc à la fenêtre voisine, entêté!...

Le brigadier se pencha à mi-corps... Crinquand disait vrai...

— Les bras croisés, songeur: Ah!... fit tout à coup le brigadier.'

Dans la vallée toute blanche, enveloppée d'une fine buée

Digitized by Google

grise, la ville dormait ; les glacis des toits scintillaient par places, entre les petits lumignons rouges du gaz semés au long des rues. Et, plus haut, dominant les coteaux opposés et les silhouettes noires du village de Montaigu,

C'était, dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un *i*.

DANIEL CHAZERAY.

Digitized by Google

Lettres Politiques et Inédites

De Charles DELESCLUZE

Adressées à M. le docteur CHADAL, à Bourg.

Paris, 30 mars 1869.

Cher Citoyen,

Deux mots à la hâte. Voulez-vous avoir la bonté de me donner des renseignements exacts sur MM. Baudin, frères de l'ancien représentant assassiné le 4 décembre ? Tous deux demeurent à Nantua, l'un est avoué, l'autre médecin.

Je désirerais être bien exactement renseigné sur leur valeur intellectuelle et morale, ainsi que sur leurs opinions et leurs antécédents ; croyez-le, ce n'est point une vaine curiosité qui m'inspire. Des électeurs de Paris, voulant continuer la protestation contre le coup d'Etat, voudraient présenter au moins l'un d'eux aux élections. Mais auparavant, il importe de savoir ce qu'ils sont.

Je ne puis m'adresser à personne qui soit mieux placé

Digitized by Google

que vous pour me renseigner et dont la loyauté me soit le plus démontrée.

Agréez mes meilleurs salutations.

CH. DELESCLUZE.

P.- S. — J'attends votre réponse avec impatience. Il y a urgence.

Paris, 7 avril 1869.

Cher Citoyen,

J'ai reçu vos deux livres et vous remercie tout à la fois des renseignements que contient la première et de la bonne pensée qui vous a conseillé la démarche à laquelle il a été répondu par la lettre que vous avez bien voulu me communiquer.

L'initiative fraternelle que je suis si heureux de rencontrer chez vous m'autorise à vous prier de demander formellement à M. Georges Baudin, tant au nom de nos amis qu'au mien, s'il consentirait positivement à accepter une candidature à Paris. A mes yeux, c'est pour lui un devoir, mais enfin, je comprends qu'il ait des motifs pour ne pas quitter ses habitudes et ses occupations, et nous lui saurions un gré infini de faire ce sacrifice qu'il doit à ses convictions comme à la mémoire de son frère.

Je le prie donc de m'autoriser, par une lettre explicite, à présenter sa candidature à la circonscription de Paris où les chances d'élection seront les plus certaines.

Entre nous, je ne doute pas du succès, mais pour pouvoir agir d'une manière sérieuse, il importe que j'aie en main la preuve d'une acceptation.

Digitized by Google

M. Baudin n'aura pas à s'occuper des frais que peut entrainer l'élection; ils seront supportés par les électeurs.

Je compte sur votre obligeante exactitude pour ne pas perdre de temps; nous allons être surpris par les élections et il faut agir d'avance afin d'être préparés pour les débuts de la période électorale.

J'ai connu personnellement Alphonse Baudin; nous avons eu les meilleures relations à la solidarité républicaine dont j'étais le fondateur et dont il était membre. J'ai donc quelques droits à la confiance de son frère, et je ne crois pas qu'il puisse m'accuser d'indiscrétion, en lui demandant la lettre dont je parle plus haut et qui devrait m'être adressée.

Sur ce, cher citoyen, je vous envoie avec mes remerciements pour le passé et l'avenir, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Tout à vous,

Ch. Delescluze.

P. S. — J'ai à répondre deux mots à propos de Quinet. Il a pour excuse d'obéir à deux natures différentes. Tantôt on retrouve chez lui la plus haute raison, un style magistral, tout ce qui peut enfin faire aimer la vérité. Tantôt il semble manquer du bon sens le plus ordinaire, de l'équité la plus vulgaire. Il frappe sur ses amis, calomnie la Révolution sans motif; on dirait vraiment qu'il ne garde rien de son excellent esprit.

Cela n'empêche pas qu'il n'ait des titres sérieux à la confiance du parti. Mais, après avoir anathématisé la France et ceux qui y rentraient, est-il décidé à revenir, à accepter une candidature ? Personne ne sait, et vous-même vous n'êtes pas plus avancé que moi. Comment donc faire ? Si Quinet est connu des hommes qui vivent par l'intelligence, son nom est entièrement ignoré des masses.

Digitized by Google

Il y a quelques jours, j'en parlai à un correspondant de l'Ain qui me consultait sur un candidat. Il appartient à ce département, que ne s'y présente-t-il ?

Quant à moi, je ne puis rien faire personnellement, vous le concevez. Je suis prisonnier et ne puis quitter la maison de santé où je suis détenu.

Une adresse a été envoyée aux exilés et à Quinet dans le nombre. Y a-t-il répondu ? Non que je sache. C'était le cas cependant, et son silence montre assez qu'il n'est pas décidé à rentrer et à prêter serment. Je ne le blâme pas, mais s'il ne veut pas prêter serment, pourquoi ne rentre-t-il pas ? Il s'inspirerait de l'esprit public qu'il ne connaît pas et pourrait servir la cause par des écrits mieux en rapport avec le sentiment général.

Assurément, j'aimerais beaucoup mieux le voir à la Chambre que les élus de 1863. Mais encore faut-il qu'il s'y prête.

Je ne mettrai pas, en ce qui me concerne, obstacle à ce que vous souhaitez, s'il est accepté et s'il accepte.. Quant à prendre une initiative, je ne le saurais.

Ne m'en veuillez pas de ma franchise ; elle n'est animée d'aucune hostilité pour Quinet. Les luttes de la politique m'ont amené à glisser sur les fautes, quand elles n'excluent pas les convictions.

Ch. D.

CITOYEN,

Je suis de retour de Belgique et je vous adresse ces quelques lignes pour vous avertir que je ne suis pas mort. J'espère bien que vous êtes vivant aussi, bien vivant ; par conséquent je compte sur une lettre de vous bientôt, alors je vous écrirai un peu plus longuement.

Digitized by Google

Bons souhaits pour 1870. . . . . .

Je crois pouvoir vous dire que vous aurez la réalisation de tous vos vœux.

30 décembre 1869.

Dimanche, 21.

CHER CITOYEN,

Retenu chez moi par une indisposition, je profite de ce congé, que je ne cherchais pas, pour vous rassurer sur l'accueil que vos lettres trouvent chez moi.

Si les quelques mots de réponse que je vous ai expédiés, trahissaient autre chose que la précipitation, si vous avez cru y voir un reproche, croyez qu'en courant sur le papier ma plume a trompé ma pensée.

Nous sommes l'un et l'autre dans des conditions différentes. Placé au centre, voyant de près les infirmités du parti, ce n'est pas sans y avoir mûrement réfléchi que j'ai pris un parti qui doit vous sembler hasardeux.

Il n'y a pas à se le dissimuler, le parti est à refaire du faîte à la base. C'était devenu une sorte de caravansérail où devaient se loger les opinions les plus diverses. Le nombre n'est rien quand il se fait avec des éléments hétérogènes. Si l'on voulait se contenter d'un triomphe par à peu près, il fallait se jeter dans l'Union libérale. C'eût été creuser la tombe de la démocratie.

Grâce au *Réveil*, il y a eu protestation ; mais, en fait, l'Union libérale a prévalu presque partout, si ce n'est à Paris, Lyon et Marseille.

En portant le débat sur la question fondamentale du serment, *nous ne ressuscitons pas seulement la probité politique, nous chassons du temple les marchands et les coureurs de compromis.*

Digitized by Google

Aujourd'hui, nous sommes minorité; avant six mois, nous serons légion. Le peuple, qui ne comprend rien aux finesses quand il est livré à son bon sens, nous reviendra, et déjà le mouvement se fait dans ce sens en province.

Vous êtes, vous, dans un département exceptionnel, où l'usure et le cléricalisme règnent en maîtres, et je comprends que l'entourage que vous subissez s'effraie d'une politique qu'il ne comprend pas.

Mais tout le midi, la Bourgogne, Saint-Etienne, une forte partie de l'ouest et du centre se disposent à marcher avec nous, sans oublier l'Alsace.

Rassurez-vous donc, nous ne serons pas isolés.

Les coups de violence dont on nous menace éclateront-ils enfin ? Tout est possible, mais, même en cas de succès, notre défaite ne sera qu'éphémère.

Courage, citoyen, vous avez le sentiment du droit, de la justice; vous n'aimez que ce qui est honnête. Vous n'êtes ambitieux que du devoir et, croyez-moi, vous ne tarderez pas à voir que la politique du *Réveil* est la bonne.

Continuez-moi vos précieuses communications ; si je ne vous réponds pas aussi exactement que je le voudrais, n'attribuez mon silencee qu'à la multiplicité de mes occupations.

Veuillez croire à ma parfaite estime et à ma loyale sympathie.

Ch. Delescluze.

Digitized by Google

DEUX NOUVELLES LETTRES

De M. Edgar QUINET[1]

Veytaux, canton de Vaud, 9 décembre 1860.

Monsieur et cher Compatriote,

Excusez-moi, de grâce! un travail auquel je me suis acharné (car je le crois utile) m'a empêché de vous dire sur le champ le vif plaisir que m'a fait votre lettre.

Merci des détails que vous me donnez sur votre compte. Rien ne pouvait m'intéresser davantage. Continuez, quand vous le pourrez; ce sera une bonne fortune pour moi. Que puis-je vous répondre? la plupart de mes lettres sont interceptées, non pas qu'elles renferment quelque chose, et je sais parfaitement dans la poche de qui elles vont tomber. Ah! les honnêtes gens! ils nous ont transportés, exilés, massacrés! et ils nous invitent à la réconciliation!

Voilà la clémence d'Auguste! Mais tout cela est hideux! Mais ceux qui veulent être dupes le sont encore davantage. Il reste encore quelques hommes debout en France, et ces

---

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

hommes-là sont la France. Vous êtes de ce petit nombre en qui vit encore le pays. Que ceux-là restent ce qu'ils sont, et ils sauveront l'avenir. Ce n'est pas à dire que l'on ne doive pas profiter de chaque mot qui échappera aux faiseurs d'embûche : ils tendent des pièges, qu'ils y tombent eux-mêmes !... rien de mieux. Si le bonapartisme veut s'adjoindre un atome de liberté, il y périra; car bonapartisme et liberté sont deux choses inconciliables. La première chose qui frappe dans cette mystification du 24 novembre, c'est combien toute notion a été détruite par ce travail de despotisme qui s'accomplit en France depuis douze ans. Il ne reste donc plus ni peuple, ni bourgeoisie, mais seulement une poussière servile ? La tâche de refaire un peuple avec cette dégoûtante poussière, c'est certainement la plus difficile qui se soit jamais offerte à des amis de la liberté. Et, pourtant, je ne veux pas encore désespérer. Quelques hommes ont avili la France; quelques hommes suffiront peut-être à la refaire. La masse a montré qu'elle ne se compose que de zéros; mettez quelques unités en tête de ces zéros, et ce néant redeviendra quelque chose; l'important est d'agir, même imperceptiblement.

Pardon, cher compatriote, de ce langage trop laconique et énigmatique : l'obscurité est une des conséquences de l'esclavage.

J'aime beaucoup Madame *Morin*; elle a été pour moi comme une nourrice, il y a plus d'un *demi-siècle*; donnez-lui donc mon adresse, je vous prie.

J'ai beaucoup admiré l'énergie dont vous avez fait preuve en vous faisant médecin, et je suis sûr, très-bon médecin, au milieu de tant de calamités. Soyez heureux comme je le désire, et croyez à mon attachement sincère et dévoué.

E. Quinet.

Digitized by Google

MON CHER COMPATRIOTE ET VÉRITABLE AMI,

Vous avez dû recevoir, dans le journal *le Rappel*, mon adresse aux électeurs de l'Ain, et particulièrement aux paysans. Je ne me fais pas l'illusion de croire que cette adresse arrivera jusqu'à ceux pour lesquels elle a été écrite. Mais il est toujours bon d'accomplir ce que l'on regarde comme un devoir même envers ceux qui ne s'en doutent pas. Puisqu'il n'y a pas de journal de véritable opposition à Bourg, je n'ai aucun moyen de faire arriver ma voix aux populations. Des comités pourraient seuls réussir à quelque chose. Le *Rappel* mettrait assurément un certain nombre d'exemplaires à notre disposition. Au reste, je pense bien que rien n'est organisé dans notre Bresse; et l'on a dû prendre ses précautions pour que le vote se fasse la corde au col.

N'importe, ce plébiscite, quel qu'en soit le résultat, les ébranlera plus qu'il ne les raffermira. Quand il faut user de pareils moyens monstrueux, c'est qu'on est bien malade. Il y a dans tout cela un mélange trop visible de fraude et de démence. Un peu plus, c'est le *Delirium tremens*.

Vous avez dû recevoir, il y a quelques jours, un premier article de moi, *le Plébiscite*. Je le réimprime en ce moment dans un volume que je vous enverrai dès que l'on pourra penser à autre chose qu'au gigantesque escamotage où la France va disparaître dans le gobelet.

Patience! le jeu finira mal pour les joueurs. On ne peut pas escamoter l'espèce humaine.

Soyez assez bon pour me dire comment le tour de passe-passe aura été accompli dans notre pays; les villes, au moins, ne voteront-elles pas NON? J'inclinais, au premier

Digitized by Google

moment, pour l'abstention. Mais, évidemment, le *Non* répond au sens *Oui* de l'ennemi.

Nous avons imprimé et publié à Veytaux cinq volumes cet hiver. Que ce soit là, cher compatriote et ami, l'excuse et l'explication de mon silence envers vous. Je reviendrai sur vos lettres, qui m'ont été toutes si précieuses! Aujourd'hui, je ne puis encore que vous serrer la main dans l'amitié.

Votre dévoué de cœur,

Edgar QUINET.

Veytaux (Suisse), 5 mai 1870.

Merci, cher compatriote, de votre excellente lettre qui m'est si précieuse.

E. Q.

Digitized by Google

Funérailles de M. Étienne Mulsant

Correspondant de l'Institut. — Bibliothécaire de la ville de Lyon.

Les sciences naturelles viennent de perdre un savant qui leur était dévoué, M. Etienne Mulsant, correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Marnant, près de Thizy (Rhône), le 2 mars 1897, dans la maison et la chambre où était né Roland de la Platière, et non à Marnas ou Marnard, comme l'ont dit quelques journaux de notre ville, il fut élevé au collège de Tournon et, en 1827, fut nommé juge de paix en remplacement de son père ; il se livrait déjà, et depuis des années, à l'étude de la nature et publia, en 1830, ses *Lettres à Julie, sur l'histoire naturelle*, 2 vol. in-8, qui commencèrent sa réputation.

A cette époque, il fut nommé bibliothécaire-adjoint de la ville, sous M. Péricaud. Loin de nuire à ses recherches entomologiques, sa nouvelle position ne fit que redoubler son ardeur, et il publia, dès lors, une foule de travaux importants, sans compter les nombreux articles détachés qu'il donnait à une foule de Sociétés savantes.

En 1874, il fut nommé bibliothécaire en chef en remplacement de M. Monfalcon et jusqu'à la dernière semaine avant sa mort, ne pouvant plus écrire, il ne cessa de dicter des notes sur ses sciences favorites. Il avait entrepris cette

Digitized by Google

année des biographies, un voyage à la Grande-Chartreuse, et un ouvrage de géologie que la mort ne lui a pas permis d'achever.

Affaibli depuis un an, il ne s'alita que le premier novembre et succomba le 4, à 9 heures du soir, entouré de sa famille et sans avoir perdu un instant la lucidité de son esprit.

Le 6, les funérailles eurent lieu à Saint-Nizier. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à Saint-Jean-la-Bussière, où il repose dans le caveau de sa famille.

A la gare de Perrache, M. le docteur Bouchacourt, président de l'Académie, improvisa un discours d'adieu au nom de la savante Société dont M. Mulsant était membre depuis nombre d'années; après lui, M. Gobin, président de la Société d'agriculture, prononça les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Ce n'est pas sans une émotion profonde que je viens, au nom de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, dire un dernier adieu, rendre un suprême et solennel hommage, au savant éminent, à cet illustre pionnier de la science, au maître vénéré, au collègue aimé que nous avons la douleur d'accompagner à sa dernière demeure et qui va laisser un si grand vide au sein des corps savants dont il a partagé les travaux jusqu'à sa dernière heure.

« Il y a près d'un demi-siècle que Mulsant faisait partie de la Société d'agriculture ; jeune encore à l'époque de son admission, il s'était déjà fait un nom dans la science et s'était signalé comme un maître en l'art d'observer la nature et de la décrire. Assidu à nos séances, que d'occasions ne

Digitized by Google

nous a-t-il pas fournies d'admirer l'étendue de ses recherches, la profondeur et la solidité de ses connaissances et surtout l'inestimable talent de rendre la science attrayante par une parole simple, facile, élégante et toujours empreinte de la plus franche bonhomie !

« Notre vénérable collègue était né naturaliste et professeur. Apprendre et enseigner ont été les deux occupations presque exclusives de sa longue existence.

« Mais l'enseignement de la chaire ne suffisait pas à son active ardeur de propagande scientifique ; il a voulu travailler pour la postérité et la postérité lui sera reconnaissante, car l'ensemble de ses écrits forme un impérissable monument scientifique.

« Rappellerai-je les titres de ses ouvrages ? Que d'omissions je pourrais commettre ! et le temps me manquerait pour en faire même la simple énumération.

« Encore moins essaierai-je d'en faire ressortir le mérite.

« D'autres plus autorisés consacreront sans doute leurs veillées à ce pieux devoir, car l'éloge d'un homme de cette valeur ne saurait s'improviser. Je dirai seulement que, récemment encore, la plume infatigable de Mulsant remplissait presque les *Annales* de la Société d'agriculture ; que les *Annales* lui sont redevables en grande partie de l'importance qu'elles ont acquise et de l'accueil qu'elles ont obtenu dans le monde savant.

« Le mérite de Mulsant lui a valu des titres justement enviés. Il fut successivement officier de l'instruction publique, chevalier de la Légion-d'Honneur, correspondant de l'Institut, conservateur de nos bibliothèques publiques, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes ; mais la Providence lui avait réservé une faveur bien rare, celle de ne pas sentir le poids des années, de conserver jusqu'au

Digitized by Google

dernier jour son égalité d'humeur, la plénitude de ses facultés, une puissante aptitude pour le travail et de mourir la plume à la main.

« A peine venait-il de terminer son admirable *Histoire des Oiseaux-Mouches*, cette savante production d'une verte et laborieuse vieillesse, qui fut accueillie par des paroles si flatteuses devant les Sociétés savantes réunies à la Sorbonne, que Mulsant se remet à l'œuvre. Il entreprend, pour clore sa carrière, disait-il, une histoire des révolutions du globe.

« Sa compétence bien connue nous tenait dans l'attente d'un vaste résumé des connaissances acquises jusqu'à ce jour, et tout nous faisait espérer que nous aurions encore la joie d'applaudir à ce travail.

« La Providence avait décidé que cet espoir ne serait pas réalisé et que la carrière de notre collègue était suffisamment remplie.

« Adieu, cher et vénéré collègue, jouissez en paix du repos dû à vos labeurs et de la récompense réservée aux hommes qui, comme vous, consacrent leur vie au progrès de l'humanité et qui, fortifiés par les joies que donne la famille et les épreuves qu'elle impose, croient fermement à la vie future et à l'immortalité que Dieu réserve aux hommes de bien.

« La Société d'agriculture, dont vous étiez le doyen d'âge et l'un des membres les plus actifs, cette Société à la gloire de laquelle vous avez si puissamment contribué pendant votre longue carrière, gardera de votre mémoire et des nobles enseignements que vous lui avez prodigués, un impérissable souvenir !

« Adieu, cher et vénéré maître, adieu ! »

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Décrets, couvents, agitations, coups et blessures jusqu'à perte de la vie d'un malheureux jeune homme de vingt ans, ont troublé la ville pendant tout le mois qui vient de s'écouler ; mais ces événements se rattachant à des questions politiques brûlantes, nous renvoyons aux grands journaux pour tous ces détails qu'une feuille littéraire ne peut traiter. Aujourd'hui, la paix de la rue est rétablie, les magistrats sont en séance, justice sera faite, et comme ces oiseaux qui volent au-dessus des nuages, nous nous hâtons de nous réfugier dans ces régions littéraires qui nous sont seules permises, mais que du moins les orages n'atteignent pas.

— Par décret ministériel du 17 novembre, M. Levaillant, Secrétaire général du Rhône pour la police, a été nommé préfet de la Nièvre. Il a été remplacé par M. Louis, docteur en droit, Secrétaire général de la Loire-Inférieure.

— La rentrée solennelle des Facultés a eu lieu le 15, à deux heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville. Malgré son immensité, elle n'a pu contenir toutes les personnes désireuses d'entendre le discours qui devait être prononcé à cette occasion. Les principales autorités de la ville assistaient à cette solennité.

En l'absence de M. Charles, recteur, retenu par un douloureux accident, M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, a présidé la séance. Son allocution, vivement applaudie, a eu pour sujet la décrétale du pape Honorius III, du 11 mai 1219, qui interdisait, au nom de l'Eglise, l'enseignement du droit civil en France, en Angleterre et en Suède. Après ce discours magistral, MM. Caillemer, Lortet, Loir et Heinrich, doyens des Facultés, ont proclamé les noms des lauréats des Facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. On a particulièrement salué le nom de M. Peiron qui après avoir obtenu six premières médailles d'or dans les concours de licence, a eu le premier prix au concours général des Facultés de droit de France ; celui de M. Chardiny qui a obtenu la première mention, et celui d'un jeune japonais, M. Tomii (Massa-Akira), né à Kioto, qui a eu le deuxième prix, médaille de bronze, au concours de droit français entre les étudiants de troisième année.

Digitized by Google

— Le 10, la Société littéraire a fait sa rentrée en souhaitant la bienvenue à M. Clair Tisseur, l'habile et savant architecte, nouveau membre titulaire, et, après avoir reçu membre correspondant M. Blanchard, avocat de Chambéry, elle a entendu un travail de M. de la Chapelle sur Chinard, une pièce de vers de M. Guillard, et une communication de M. Dissard sur quatre sceaux inédits des dames religieuses de Saint-Pierre.

— Par les soins empressés des amis de M. Guichard, une exposition des œuvres de l'ancien conservateur de nos musées a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce. La vue de ces toiles vigoureuses, la plupart inachevées, ont réveillé les regrets de tous ceux qui eussent voulu que ce maître au coloris puissant, au lieu de s'endormir dans les loisirs de la province, eut, en outre de son enseignement, plus vigoureusement travaillé pour la gloire et pour l'avenir.

— Notre Musée s'est enrichi, ce mois-ci, d'une belle statue en marbre offerte par le gouvernement à notre ville et œuvre de M. Delorme, Forézien, lauréat de notre Ecole des Beaux-Arts et un des plus brillants élèves de M. Fabisch.

Elle représente *Mercure* plus grand que nature. Svelte, élégante, pleine de style, elle sera un modèle pour nos jeunes élèves, trop enclins à demander de faciles succès au réalisme ou à l'à-peu-près qui peuvent conduire à la fortune, mais ne mèneront jamais à l'estime ni à une glorieuse réputation.

— M. Paul Chenavard, notre célèbre compatriote, vient encore d'offrir à sa ville natale plusieurs toiles remarquables. Son portrait à lui-même, une des plus belles œuvres de Ricard, et plusieurs morceaux importants signés Delacroix, Corot, ou portant le nom d'autres maîtres de l'Ecole française contemporaine.

— On lit dans le *Petit Lyonnais* du 20 courant :

« On se souvient de l'émotion qui agita le monde savant quand on apprit que le trop célèbre Libri avait dérobé, à la Bibliothèque de Lyon, la moitié d'un *Pentateuque*, manuscrit du VIe siècle, provenant de l'Ile-Barbe, fragment qu'il avait vendu 6,000 fr. à lord Ashburnham, en 1847, alors que ce vol n'était pas encore connu.

« Le fils de lord Ashburnham, apprenant la provenance illicite de ce manuscrit, l'a rendu généreusement à la ville de Lyon, en stipulant pour toute condition qu'il voulait qu'on sût que son père était de bonne foi, en faisant cet achat, que la loi anglaise l'autorisait à garder l'acqui-

Digitized by Google

sition de son père, et que rien ne l'obligeait à nous offrir ce qu'il avait trouvé légalement dans l'héritage paternel.

« Ce précieux manuscrit est arrivé le 16 courant à Lyon, et, après procès-verbal de livraison, a été remis au bibliothécaire de notre ville par l'autorité préfectorale.

« Nous pouvons ajouter que les 21 manuscrits demandés par le ministère, pour être décrits par M. Léopold Delisle, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, et ensuite réparés aux frais du gouvernement, sont revenus pareillement le 16, à Lyon, et remis aux mains de notre conservateur. »

— Lyon a reçu trop d'illustration et d'éclat de ses imprimeries, nous-même nous avons exercé l'art de la typographie trop longtemps, pour que nous ne soyons pas heureux de voir notre chère cité soutenir encore aujourd'hui sa vieille célébrité. Nous nous empressons donc d'emprunter au *Nouvelliste de Seine-et-Marne*, du 12 novembre courant, un extrait du procès-verbal du jury de l'Exposition artistique, industrielle et commerciale de Melun, concernant notre imprimeur, M. Mougin-Rusand :

Classe 32. — Quatrième section.

IMPRIMEURS-EDITEURS.

Diplôme d'honneur au n° 21, M. Mougin-Rusand, imprimeur, rue Stella, à Lyon, pour ses impressions de luxe.

L'imprimerie Mougin-Rusand possède une renommée que deux siècles n'ont fait que grandir ; tous les efforts de son possesseur actuel sont de soutenir cette renommée et de marcher de pair avec les grands typographes de France. Pour atteindre ce but, il est revenu aux procédés des anciens maîtres, à l'emploi des caractères et des vignettes des XVe et XVIe siècles, où l'imprimerie lyonnaise jouissait d'un si grand éclat et d'une si juste réputation.

Tout ce que M. Mougin-Rusand a présenté à l'appréciation du jury est édité avec un soin coquet ; c'est un vrai bijou bibliographique qui lui fait le plus grand honneur. Les amateurs admirent le fini, le luxe des ouvrages exposés, et n'ont qu'une pensée, celle de les placer dans leur bibliothèque.

Nous ne pouvons ici donner le détail des ouvrages de luxe dus aux presses de M. Mougin-Rusand, mais nous ne voulons pas terminer ces courtes réflexions sans dire un mot du splendide ouvrage publié sous le titre de : *Monographie de la Cathédrale de Saint-Jean*, de Lyon, format grand in f°.

On trouve dans cet ouvrage une imitation fidèle du papier, du carac-

Digitized by Google

tère et des vignettes des types anciens et une impression qui est la perfection.

Le Jury propose de lui décerner un Diplôme d'honneur.

— Après *Lyon-Revue,* élégante publication mensuelle qui s'est donnée pour mission de représenter la jeune littérature, voici venir le *Monde lyonnais,* journal hebdomadaire, bruyamment annoncé, brillamment imprimé, et qui a la prétention d'être encore plus jeune, plus artistique et plus littéraire que *Lyon-Revue.* Nous nous en réjouissons, aimant par dessus tout à voir de jeunes plumes dans de jeunes et vaillantes mains. Mais nous demanderons pourquoi tous ces nouveaux champions du jeune art et des jeunes idées, (hélas! ne devient pas vieux qui veut, et c'est surtout vrai en journalisme) ; pourquoi ces nouveaux venus qui doivent nous remplacer se cachent-ils sous d'épais pseudonymes et se déguisent-ils avec tant de soin ? Est-ce pour être plus libres dans leurs attaques ou simplement par modestie ?

— Dans un article dû à une plume éminemment compétente, le *Courrier de Lyon* du 21 demande qu'on démolisse au plus tôt la caserne du Bon Pasteur qui menace de tomber tout naturellement en ruines. Les soldats seraient installés aux Colinettes, et sur l'emplacement de la caserne rasée on établirait une jolie place qui assainirait le quartier. Un double et vaste perron conduirait à l'ancien jardin des Plantes qui en serait plus fréquenté. Ce serait un projet artistique et hygiénique dont la réalisation serait précieuse pour un quartier populeux que sa proximité de la montagne rend humide, et qui a le plus pressant besoin d'air et de soleil. Nos vœux pour ce projet.

— Les travaux de construction de la fontaine monumentale de la place des Jacobins sont conduits avec vigueur. De vastes échafaudages couverts, et tout un système de charpentes, de trucs et d'engins permettent aux ouvriers de poursuivre leur œuvre malgré les caprices de la saison, et donnent aux passants l'espoir d'avoir bientôt dans notre ville un beau monument de plus.

— Les journaux ont tous signalé avec un sympathique empressement le succès que vient d'obtenir M. Georges Guigue, fils de notre savant archiviste en chef du département. Notre jeune compatriote, suivant l'exemple paternel, a été admis à l'Ecole des Chartes à la suite d'un brillant examen. La *Revue* ne peut que joindre sa voix à celle de tous ses confrères de la presse.

— M. Aimé Gros a fait annoncer qu'il reprenait les concerts popu-

Digitized by Google

aires qu'il avait inaugurés déjà en 1873, concerts qui avaient pour but de charmer les dilettanti et de faire l'éducation musicale de la jeunesse.

— On lit dans le *Moniteur judiciaire* du 16 novembre :

« La médecine lyonnaise vient d'éprouver, un deuil douloureux. Elle a perdu un de ses membres les plus éminents et les plus vénérés, en la personne de M. le docteur Théodore Perrin, récemment décédé à l'âge de 85 ans, dans sa propriété de Vieu en Valromey, dans le département de l'Ain.

« M. le docteur Perrin était le dernier survivant d'une phalange de médecins dont le nom cher à la science est resté en même temps attaché à nos principales institutions de bienfaisance.

« Médecin de l'Établissement des jeunes filles incurables créé jadis par sa sœur, Mlle Adélaïde Perrin, et de l'Hospice des jeunes gens incurables, fondé à Saint-Alban, M. le docteur Perrin avait encore prodigué ses soins aux malades de l'Hospice des vieillards et à ceux de l'Établissement des sourds-muets.

« Ses travaux scientifiques lui avaient assigné un rang distingué dans le corps médical, et il avait été appelé à présider successivement la Société de médecine et l'Académie des sciences, arts et belles-lettres. »

— Le 27 octobre, un incendie avait dévoré deux maisons couvertes de chaume du joli village de Vongnes, canton de Ceyzérieux (Ain). Deux familles se croyaient ruinées, et cela au moment où l'hiver allait sévir. Heureusement que le désastre avait eu lieu à côté du château de Mme D'Orgeval-Dubouchet, la collaboratrice aimable et sympathique de la *Revue du Lyonnais*. L'auteur de *Marie de Savoie* s'est empressée d'accueillir et de loger les pauvres incendiés; elle a ouvert des souscriptions, fait des quêtes, et, grâce à son zèle, elle a pu renvoyer ses hôtes reconnaissants plus riches aujourd'hui qu'ils n'étaient avant leur malheur. Cela n'étonnera aucun de ceux qui connaissent l'aimable écrivain, mais le fait n'en est pas moins bon à citer pour l'honneur de l'humanité.

— La Compagnie des Dombes, qui ne connaît pas d'obstacles, fait étudier, en ce moment, le tracé d'un embranchement de chemin de fer qui de Lyon Saint-Clair irait à Sathonay. On commence à trouver aujourd'hui qu'on a eu tort de ne pas céder à la Compagnie le terrain de l'ancien grand Séminaire pour y construire une gare qui aurait vivifié et enrichi tout le quartier. Où placer cette gare à présent que ce terrain si central est devenu un jardin en pente qui ne sert que de passage ?

Digitized by Google

— Le 21 septembre, le comité pour l'érection d'une statue à Pierre Dupont, s'est définitivement constitué et a nommé : *président* M. Lumière; *vice-président*, M. Victor Clavel; *secrétaires*, MM. Camille Roy, Mourot, de Cocquerel; *trésorier*, M. Charles Gailleton. Depuis lors, il il fonctionne régulièrement.

— M. Canel vient d'être nommé deuxième sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la ville de Saint-Etienne. Précédemment, il avait été attaché à la bibliothèque de la ville de Saint-Chamond.

— L'Exposition de Clermont-Ferrand s'est terminée avec gloire et succès.

Plusieurs Lyonnais y ont obtenu de brillantes récompenses. Parmi les mieux gagnées, citons celle qu'a obtenu notre éminent peintre de fleurs, Lays, à qui le jury a décerné une médaille d'or. Le mérite n'est donc pas toujours méconnu.

— Nous avons lu, nous ne savons où, la note suivante que nous nous sommes empressé de cueuillir pour nos lecteurs :

« On désigne, sous le nom de *Bourse*, le lieu où se tiennent les agents de change et les négociants réunis pour la négociation des valeurs et effets publics.

« Les uns prétendent que ce nom vient de l'enseigne d'une maison de Bruges où se réunissaient les marchands de cette ville, vers le milieu du seizième siècle. Cette maison portait l'inscription : *Van der Burse*, du nom de son propriétaire ; d'autres prétendent que sur la façade de la maison où on se réunissait, trois bourses de pierre étaient sculptées ; quoi qu'il en soit, ce fut à Lyon, dans les premières années du seizième siècle, que la première bourse, en France, fut régulièrement établie.

« Dans l'édit de 1549, qui ordonne la création d'une bourse à Toulouse, il est dit spécialement que cette Bourse, le nom est déjà employé officiellement, sera établie et fonctionnera comme celle de Lyon.

« A Paris, les réunions commerciales avaient lieu sur un pont qui prit le nom de Pont au Change. »

C'est Lyon qui a commencé.

Voilà qui fera bondir d'aise notre ami Du Puitspelu.

A. V.

Lyon. — Imp. MOUGIN-RUSAND, rue Stella, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

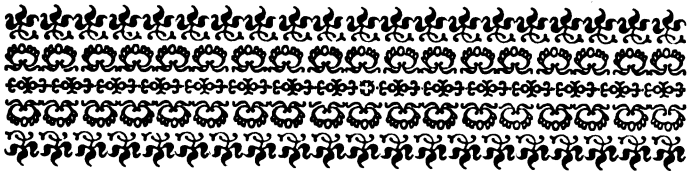

L'OISEAU DE L'ESPÉRANCE

A mon ami Victor Gay.

Un homme allait pleurant ses peines
Le long des grands chemins perdus ;
Voyant ses illusions vaines,
L'espoir ne le soutenait plus.

Las de vivre, las des mensonges,
Ayant tristement pour toujours
Perdu le charme de ses songes,
Il allait pleurant ses amours.

Son bonheur, qui peut le lui rendre,
Et pourra-t-il vivre sans lui ?
Son noir projet est de se pendre :
Il veut en finir aujourd'hui....

Il va, sans que son œil regarde
La terre souriant au ciel ;
Il gagne sa pauvre mansarde,
Le front bas comme un criminel.

Digitized by Google

La corde pend à la solive....
Pourquoi s'arrête-t-il rêveur ?...
Par la fenêtre ouverte arrive
Une vive et douce lueur.

Un clair soleil de jour de fête
Jette son or sur le plancher.
Un parfum lui monte à la tête,
C'est l'odeur des fleurs d'un pêcher.

Sur les corniches des fenêtres
Gazouillaient de joyeux oiseaux,
Et du jardin voisin les hêtres
Etalaient leurs nouveaux rameaux.

Des cloches, musique lointaine,
Carillonnaient à toute voix,
Et reportaient son âme en peine
Vers les jours charmants d'autrefois.

Jeunesse, heures insouciantes,
Qu'on donne gaîment au plaisir,
Heures douces, heures fuyantes,
Que ne peut-on vous ressaisir !

Un pot de chrysanthèmes roses,
A refleurir s'étant hâté,
Jetait parmi les vieilles choses
Sa note claire de gaîté...

« Sortons ! je veux un endroit sombre ;
« Ces chants et ces fleurs me font mal.
« Je veux le désert, je veux l'ombre
« Pour accomplir mon sort fatal. »

Digitized by Google

Il marche et trouve des ruines,
Loin de la ville, en lieu désert ;
Mais la mousse et les aubépines
Leur avaient fait un manteau vert.

Le soleil joyeux qui rayonne
Faisait briller les vieux murs gris ;
Avril posait une couronne
De fleurs poussant sur ces débris.

« Il faut donc que tout refleurisse,
« O nature, quand nous souffrons !
« Il faut donc que tout rajeunisse,
« Quand le malheur courbe nos fronts ! »

Aussi triste que sa misère,
Il cherche quelque lieu caché.
Enfin, dans un champ solitaire,
Il voit un vieil arbre ébranché.

C'était le squelette d'un chêne,
Tordant ses bras noueux et nus ;
Jadis il ombrageait la plaine :
Avril à lui ne pensait plus.

Il sécha le sol qui le porte ;
Plus de fleurs au pied du géant.
Adieu, pinsons, son âme est morte ;
Les vers rongent son cœur béant.

« Cet arbre sombre me ressemble
« Aussi pauvre, aussi seul que moi,
« Noir compagnon, mourons ensemble :
« Tout m'abandonne ainsi que toi. »

Digitized by Google

Comme il fait un nœud à la branche,
Un oiseau, sur le noir rameau,
Chante en sa chanson la plus franche
Le printemps neuf, l'espoir nouveau.

« *Puisqu'il n'est pas de lieu sur terre*
« *Sans un oiseau, sans une fleur ;*
« *Puisque tu n'es pas solitaire,*
« *Aime et souffre, ô mon pauvre cœur !*

« *Puisque notre mère Nature*
« *Sur nos pas chante et sent fleurir ;*
« *Puisqu'elle adoucit ta blessure,*
« *Mon cœur, tu sauras mieux souffrir.*

« *L'âme triste n'est jamais veuve ;*
« *Le ciel noir garde un coin de bleu,*
« *Si dure que soit ton épreuve*
« *Celui qui la mesure est Dieu.*

« *Vivons, méprisons la souffrance,*
« *Le cœur toujours refleurira,*
« *Et sur l'arbre de l'Espérance*
« *Un oiseau toujours chantera.* »

MARIUS GRILLET.

Digitized by Google

DOCUMENTS

Pour servir à l'histoire des guerres de religion en Languedoc au XVIe *siècle.*

La pièce originale et inédite que j'extrais de mes collections a un vrai intérêt historique ; je ne prétends pas faire précéder sa publication d'une étude sur les tristes convulsions qui désolèrent notre pauvre et chère France ; ces pages ont été écrites, je veux seulement mettre en lumière un document authentique qui fera voir, une fois de plus, combien nos frères égarés craignaient peu de s'appuyer sur l'étranger en demandant à un prince allemand de les aider à entretenir et à soutenir la lutte religieuse dans le royaume; on y verra aussi qu'ils ne reculaient pas non plus de mêler à ces intrigues, sans leur consentement, deux princes de la maison de France, dont l'un était appelé à devenir un de ses rois les plus chevaleresques ; tout cela afin d'entretenir les discordes religieuses. Je crois intéressant de faire suivre ces lignes de quelques notes sur la famille de Serres (1) à

---

(1) La famille de Serres me paraît originaire de la Tour de Serres, près Orange ; on trouve aussi une petite ville indiquée par Moreri, en Dauphiné, du nom de Serres, bâtie au pied d'une montagne où se

Digitized by Google

laquelle appartenait le député à qui l'assemblée des Eglises protestantes du Languedoc, donnait les instructions qui sui-

---

trouvent les ruines d'un château qui était une des places de sûreté données aux protestants; nous ne savons si elle se rattache à l'origine de la maison qui nous occupe; elle était divisée en deux branches principales; la plus illustre fut celle des seigneurs du Pradel, fief situé près Villeneuve-de-Berg, et dont était sorti le grand agriculteur, Olivier de Serres, écuyer, seigneur de Pradel, et son frère Jean, l'histographe de France, qui paraît être son cadet; ils étaient tous deux fils de Jean de Serres seigneur du Pradel, et de Louise de Leyris, qui vivaient dans le XVIe siècle. Olivier avait épousé, le 11 juillet 1559, Marguerite d'Harcons, et Jean qui est l'objet de cette étude, s'était marié avec Marguerite de Goudarry; Constantin de Serres, qui eut pour femme, en 1662, Françoise de Rochemore d'Aigremont, justifia de sa noblesse devant les commissaires des Francs-fiefs et était l'arrière-petit-fils d'Olivier, il fut vraisemblablement le dernier mâle des seigneurs du Pradel, dont les biens passèrent dans la famille d'Arlamd de Mirabel.

Les de Serres, d'Annonay, étaient seigneurs barons de Torens, d'Andance et d'Arlendas; ils s'étaient fixés, nous ne savons à quelle époque, dans cette partie du Vivarez, mais paraissent avoir été annoblis par lettres-patentes, en 1612, enregistrées la même année, accordées à Charles de Serres, lieutenant civil et criminel du bailliage de Vivarez; il épousa Catherine du Peloux, et fut père de Jacques de Serres, évêque du Puy, comte de Velay, en 1527, mort en 1621. Il eut pour successeur son neveu, Juste de Serres, qui avait été son coadjuteur au titre *in partibus* de Tripoli. L'historien d'Annonay et La Roque le disent frère de Jacques, mais je crois qu'ils commettent une erreur; cependant son père se nommait aussi Charles de Serres, mais sa mère était Isabeau de Fay-Gerlande, fille de Christophe de Fay, seigneur de Gerlande, maître d'hôtel du duc d'Anjou; l'abbé Thellière est de mon avis dans son « Armorial des évêques du Puy. » Cependant, on pourrait admettre qu'il était né d'un second mariage; quoi qu'il en soit, il fut comme son oncle un vertueux prélat, l'ami des pauvres; il avait été nommé conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé; ces deux évêques furent l'un après l'autre pourvus de l'abbaye de Montebourg. Juste de Serres mourut en 1641 et fut inhumé, comme son oncle, dans l'église des Pères jésuites du Puy. En finissant cette notice, il faut

Digitized by Google

vent et qui est, sans nul doute, Jean de Serres (1), l'ardent ministre calviniste qui fut, en 1596, historiographe de France

---

encore indiquer qu'on retrouve en Vivarez un Pierre de Serres qui y était notaire en 1598, et un Antoine de Serre, possessionné à Bourg-Argental, en 1477. Mais son nom se trouve écrit dans d'anciens mémoires sans l'*s* finale. Nous ne savons si cet Antoine se rattache aux de Serres du Vivarez, qui étaient alliés encore aux familles de Baronnat et de Voguë. Le dernier de cette branche me paraît être Simon-Joseph de Serres, né à Annonay en 1699. Entré aux Jésuites de Montpellier, il mourut en grande réputation de science et de vertu, le 12 avril 1762.

La branche de Serres du Pradel portait pour armes : d'argent, au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'or, accompagné de trois trèfles de Sinople. Olivier avait pour devise : *Cuncta in timpore*, et Jean : *Etiam veni, domine Jesu ;*

Celle de Serres, d'Annonay, portait d'azur à trois besants d'argent, à la bordure échiquetée de deux traits.

(1) Jean de Serres doit être né à Villeneuve de Berg ou à Orange. Les historiens ne sont pas d'accord sur le pays qui lui donna le jour. Il fit ses études à Lausanne, devint ministre à Nîmes, et fut un fougueux calviniste ; il écrivit de nombreux ouvrages, mais de si peu de valeur que je crois inutile de les indiquer. Moreri dit que : dans son « Recueil des choses remarquables arrivées en France de 1547 jusqu'à la mort d'Henri III, (La 2e édition allant jusqu'à l'an 1596.) il s'est montré le plus passionné et le moins fidèle des écrivains huguenots. Le célèbre Pasquier n'est pas plus indulgent pour Jean de Serres, qui fut en ses écrits plein d'animosité contre la religion qu'avaient professé ses pères et ne ménagea pas ses ministres ; peu s'en fallut cependant qu'il ne rentrât dans le giron de l'Eglise catholique. Il était un des ministres consultés par Henri IV, au moment de sa conversion, pour savoir si on pouvait se sauver dans l'Eglise Romaine, et sa réponse fut affirmative, ce qui lui fait cependant grand honneur. Mais cette réponse le rend impardonnable de n'avoir pas suivi l'exemple de son roi. On accuse ses coréligionnaires de l'avoir empoisonné ; le fait est qu'il mourut subitement, en même temps que sa femme, à la fin de mai 1598. D'après Spon, dans son Histoire de Genève, ils furent tous deux déposés dans le même tombeau. Jean de Serres n'était âgé que de 50 ans.

Digitized by Google

et frère d'Olivier de Serres, sieur du Pradel (1), qui mérita le glorieux surnom de père de l'agriculture, et ajoutons de la sériculture.

Cette famille est aujourd'hui éteinte ; elle était divisée en plusieurs branches, dont l'une, fixée au bailliage d'Annonay, est restée particulièrement attachée à la foi de ses pères ; elle donna, vers les XVIe et XVIIe siècles, deux évêques à l'Eglise du Puy-en-Velay. Jean de Serres, comme son frère Olivier, appartenait aux seigeurs du Pradel, bailliage de Villeneuve-de-Berg. Ils furent l'un et l'autre très-aimés d'Henri IV. Les calvinistes, comme je le faisais remarquer quelques lignes plus haut, se sont souvent servis de son nom si justement populaire pour couvrir leurs forfaits ; mais sa royale mémoire est sortie victorieuse des calomnies qu'on a cherché à répandre s ur cette grande figure de notre histoire nationale.

Instruction baillée par nous soussignez deputez des Eglises du Languedoc cy dessous specifiees à vous nostre frère monsieur de Serres, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Nismes, envoyé vers l'excellence de Monseigneur et très illustre prince Monseigneur le duc Jean Casimir conte palatin du Rhin duc de Bavière, etc.

Premièrement, après auoir présenté à son excellence tous

(1) L'illustre Olivier de Serres publia le Théâtre de l'agriculture, qui l'a rendu célèbre. Il est sans contredit la plus grande illustration de ce nom. C'est à lui que la France doit la culture du mûrier ; il fut grandement soutenu dans son entreprise par Henri IV et son ministre Sully. Olivier fit faire de grands progrès à notre agriculture nationale ; sa ville natale, Villeneuve-de-Berg, ou du moins la ville qui revendique l'honneur d'être son berceau, lui a élevé dans ce siècle une statue.

Digitized by Google

honneur et seruice de la part des Eglises qui uous enuoyent et fait les excuses du délay de uostre voyage luy ferez entendre l'aise que nous auons reçue de son heureux retour des Pays bas en bonne santé laquelle nous prions Dieu luj vouloir très longuement conserver.

Puis luj ayant exposé par le même le pauure estat où il plaît à Dieu que nous soyons réduits pour le présent, une partie du bas Languedoc estant affligée par le fléau de peste, et en général toutes les Eglises en incertitude pour le peu d'espérance qu'on peut encor auoir d'une sincère observation de l'édict ; luy déclarerez nostre résolution, quj est en premier lieu de nous estudier à la paix en toutes sortes à nous possibles en bonne consience et au contrair si la nécessité nous remet en la guerre, de nous bien défendre, et mieux que jamais jusque à la dernière goute de nostre sang.

Et pour ce qu'entre les forces humaines nous tenons son excellence estre ordonne de Dieu pour nostre secour et conseruation, comme nous l'avons conu de si longtemps par tans de preuues, nous auons recours à son excellence après Dieu, sachant estre pareille l'intention de toutes les Eglises et tant du roy de Nauarre que de Monseigneur le prince de Condé (comme de la part du dit seigneur roy sa dite excellence entendra plus par le menu par le sieur de Clernant) et supplians au nom de Dieu son excellence que sans auoir esgard à ce que son assistance a esté si mal reconue iusques à présent, il plaise à son excellence de nous maintenir son acoustumée bienveillance et très saincte affection pour nous aider et secourir en cas de nécessité.

Et pour ce que tel cas suruenant, il ne sera pas temps de parler des conditions requises, vous supplierez très humblement son excellence les nous faire entendre par vous qui luy ferez response suiuant nostre volonté que nous auons

Digitized by Google

spécialement déclarée. Comme verrez estre possible attendu l'estat auquel nous sommes pour nous en apporter la dernier résolution que son excellence nous ferra entendre afin d'en conclure aussj parde ca auec le roy de Nauarre de toutes les autres Eglises et faire entendre au plustost nostre conclusion à son excellence l'assurant ce pendant que nous sommes résolus de ne rien espargner à ce coup ains employer tout ce que Dieu nous a donné en corps et en biens, espérons si bien mesnager que nous ne tomberons (aidant Dieu) es incommoditez passées.

Vous l'aduertirez aussi de ce qu'auons entendu estre venue de nostre dernier pacquet adressé à son excellence afin que de son costé il luj plaise de bien sonder dou est venue la faute et regarder en qui il y a fiance ou non; comme aussi nous ferons diligence de nostre costé de faire à l'auenir que les choses soyent conduits surement.

Finalement, vous aduertirez son excellence du grand désire des Eglises de voir terminer les différent de la religion touchant la saincte cène et quelques autres points par quelques bonnes conférence dont il auoit esté parlé auant le partement de son excellence pour aller au Pays bas. De laquelle volonté des Eglises luj ferez apparoir tant par la résolution générale du Synode de Sainte Foy que par l'élection spéciale qui a esté faite de vous au synode de sainct Ambrois; et asseurerez son excellence que Dieu aidant nous ne défanderons à ce que sera avisé estre requis pour paruenir à ceste réunion.

Et de ce dernier point vous traiterez particulièrement auec messieurs de Beaumont Zauchus, Vrsinus, du Jon et autres nos honnorez frères comme verrez estre besoin. Vous donnant tous pouuoir et charge de ce que dessus et promettant vous en auouer et faire auouer par tous ceux qu'il appartiendra, et à ces fins, auons fait escrire et signé les

Digitized by Google

présentes en l'autorité de toute ceste assemblée représentant toutes les Eglises de ce pays de Languedoc. Fait à Sommiers ce sixiesme de may mil cinq cens soixante dix neuf.

Antoine de Gremian, gouerneur Daigues mortes. — Dupont, gouuerneur de Baix sur Baix. — De Chambaud, député pour les Eglises de Viuarays. — Scosme de Nismes. — Gentil, depputé de l'église de Montpellier. — Rolland, député du Colloque des églises de Castrois et Albigeois. — De Chambrun, ministre de Nimes et député des églises du pais de Gevaudan. — Dortsolan, depputé pr les églises du diosèse Daigde. — J. Bertrand, député de Somiers. — D. (*illisible*), pour l'eglise du pais des Seuenes.

(Au dos). *Instruction à Monsr de Serres en may 1579, desputé vers M. le duc Casemir par les églises du Languedoc.*

J'aurais aimé faire suivre cette pièce de quelques notes sur le synode de Saint-Ambroix, et l'assemblée de Sommières, de laquelle émane le document de 1579 ; mais, malgré nos recherches et l'obligeance que nous avons rencontrée jadis chez M. de la Mothe, archiviste du département du Gard, nous n'avons rien pu découvrir, dans les riches archives qui lui sont confiées, ayant trait à ces réunions de religionnaires.

Cte DE MAYOL DE LUPÉ.

La Vigne, le 16 juin 1880.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS D'ART

DE LA PRIMATIALE DE LYON

Détruits ou aliénés pendant l'Occupation Protestante

EN 1562

(*Suite*)

2e PARTIE DU COMPTE

Compte du fer, cuyvre, loton, plomb et linge trouvé ès temples Sainct Jehan, Saincte Croix *et* Sainct George *depuis le mois de juing 1562 jusques au 6 septembre dudit an.*

PREMIÈREMENT

En chemises de prestres.	146 chemises.
En nappes.	100 nap.
En serviettes.	93 serv.
En couvrechiefs.	80 couvrech.
En oreillers de damas et veloux. . .	12 oreil.

Ung garniment de lit damas blanc et noir.

Digitized by Google

Un pavillon taffetas blanc.

Deux rideaux taffetas changeant.

Dix-huit grands paquetz de vieilles *chappes* veloux damas, satin, camelot et fustaine, le tout fort usés qui estoient les restes après avoir trié lor et l'argent pour brusler.

Treize pièces *de tapisseries* servant au temple.

Deux pièces tapisserie moiennes d'haulte lice.

Un *tapis* à façon de Turquie.

Deux grands *tapis de Rhodes* servant à mettre devant leur autel.

Deux grandes tables de cuyvre.

Vingt milliers de *treillis de fer* ou environ quatre cent cinquante *livres loton* et cuivre.

Trois *vases* avec *trois bassins d'estaing*.

Compte du linge qui a esté vendu duquel j'en ai fais recepte cy devant.

PREMIÈREMENT

Le 8e jour du mois de septembre 1562, à Jean Puget, 19 *chemises*	19 chem.
Au dit, quatre oreillers	4 oreil.
Le 18e jour dudit mois, au grenetier de Montpellier, trois *nappes* de lin. . .	3 nap.
Aud., 5 serviettes de lin.	5 serviet.
Le 25e jour du mois de novembre aud. an 1562, à sire Jean de Langres, 41 chemises	41 chem.
Au dit, 46 *nappes*	46 nap.
Au dit, 31 *serviettes*.	31 serviet.
Au dit, 36 *couvrechefs*	36 couvrech.

Digitized by Google

Au dit, une pièce de *tapisserie*. . .	1 p. de tapis.
Le 27e jour dudit mois, an que dessus, à ung marchand de Limoges, 12 chemises	12 chem.
Au dit, six *nappes*.	6 nap.
Ledit jour, à M. Anthoine Crozat, crieur publicq de Lyon, 10 chemises.	10 chem.
Au dit, 13 mantilz.	13 mant.
Au dit, 15 *couvrechefs*.	15 couvrech.
Ledit jour, à sire Jehan Grenier une pièce de *tapisserie*.	1 p. de tap.
Au Jehan André, *dix chemises*. . . .	10 chem.

Compte du linge qui a esté baillé et livré à MM. les Ministres.

PREMIÈREMENT

Le 28e jour du mois de septembre 1562, baillé à Mons. *Pagezy*, *8 chemises*.	8 chem.
Au dit, 24 *serviettes*.	24 serviet.
Au dit, 12 *mantils*.	12 mant.
Le 1er jour du mois d'octobre, audit an 1562, j'ay baillé à Mons. *Michael* sept *mantils*.	7 mant.
Au dit, *six serviettes*	6 serviet.
Le 10e jour dudit mois, baillé à Mons. Ruffy, *six mantils*	6 mant.
Au dit, 14 *serviettes*.	14 serviet.
Ledit jour, baillé à sire Claude Dutour, surveillant, 25 chemises.	25 chem.
Au dit, 13 *serviettes*	13 serviet.

Digitized by Google

Au dit, sept *couvre-chefs*	7 couvrech.
Le 25e jour dudit mois, baillé à Mons. *Vignaulx, quatre chemises*	4 chem.
Ledit jour, baillé à Mons. *Vassay* pour Mons. *Vizot*, 8 chemises.	8 chem.
Au dit, six *couvrechefs*.	6 couvrech.
Au dit, quatre *oreillers*.	4 oreil.
Au dit, 3 *mantils* de lin pour faire la cène.	3 mant.
Le 23e jour de janvier, au dit an 1563 à sire François Ponthus, pour un escolier, deux *chemises*.	2 chem.
Le 24e jour dudit mois et an, baillé à Mons. *Salis*, deux *chemises*	2 chem.
Ledit jour, baillé à Mons. Payan, deux *oreillers*	2 oreil.
Au crieur et à la femme qui a blanchy, deux *chemises*	2 chem.

Reste dudit linge qui n'a encore esté vendu :

Chemises	3 chem.
Nappes	2 nap.
Le garniment du lit.	
Le pavillon.	
Les rideaux.	
2 oreillers	2 oreil.
Treize grandes pièces de tapisserie.	
Deux pièces de tapisserie de Turquie.	
Deux grandes tables de cuivre.	
Vingt quintaux de fer ou environ.	
Trois vases et trois bassins d'estaing.	

Digitized by Google

Compte du fer qui a esté vendu, duquel je fais recepte par le présent compte, le 24e jour du mois de juillet de la présente année 1562.

A Mons. le président Regnault, *fer*	9 quintaux 69 livres 9 quint. 69 l. de fer.
A Mathieu Chevallier, 98 quintaux dix livres *fer*	98 quint. 10 l. de *fer*.
Le 13e de septembre 1562, à Famine, 29 quintaux 50 livres *fer*.	29 quint. 50 l. de fer.
Le 5e de janvier, aud. an, à M. Anthoine Bury de Greyzieu, 26 quintaux 97 livres.	26 quint. 97 l. de fer.
Le 7e jour dudit mois, à M. Michel Le Bel et Pierre Hericard, verriers, 12 quintaux *fer*. . . .	12 quint. de fer.
Le 13e jour dudit mois à M. Pierre Toranche et Jehan Lhomme, 14 quintaux et 13 livres de *fer*. .	14 quint. 13 l. de fer.
Le 14e jour dudit mois, à Mons. Claude Doayet, neuf quint. de fer.	9 quint. de fer.
Ledit jour, à Mons. le receveur Des Gouttes, 2 quintaux 52 livres de *fer*.	2 quint. 52 l. de fer.
Le 16e jour dudit mois, à sire Christofle le fondeur, 4 quintaux 95 livres, *cuyvre* et *loton*.	4 quint. 95 l. de cuivre et loton.
Le 3e jour de febvrier, à La Doy, 4 quintaux 59 livres *de fer*	4 quint. 59 l. de fer.
Total, 211 quint. 35 livres de *fer*, *loton* et *cuyvre*.	

Digitized by Google

Compte du fer qui a esté baillé et delivré par commandement de Monseigneur le gouverneur et de messieurs du conseil.

Au cappitaine Servian, pour le farage de l'artillerie en deux fois onze quintaux 89 livres estimé 4 livres le quintal.	47 l. 10 s. tourn.
Le 13e jour du mois d'octobre 1562, à M. Claude Theysson, par commandement du sire Barthelemy de Gabiano, 3 quintaux 85 livres, estimé 3 livres le quintal.	15 l. 8 s. tourn.
Le 23e jour dudit mois, à Mons. François de Laforest, par commandement dud. de Gabiano, 5 quintaux 10 livres de fer à raison de 4 livres le quintal.	20 l. 8 s. tourn.
Le 28e jour dudit mois à sieur Jehan Jacquet, ferretier, par commandement du sire Henry de Gabiano, 22 quintaux 63 livres *fer* pour 20 quintaux 63 livres à raison de 4 livres le quintal.	82 l. 10 s. tourn.
Le 22e jour du mois de novembre aud. an 1562, au sieur Claude Gentel de Cremieu, par le commandement dudit de Gabiano 18 quintaux 67 livres *fer* à raison de 3 livres 10 solz le quintal. . . .	65 l. 5 s. tourn.
Le 24e jour dudit mois pour la *fregatte, moytié plomb, moytié fer,* deux quintaux 75 livres vallant.	12 l. tourn.

Digitized by Google

Ledit jour, à Pierre Marchand pour distribuer aux soldats trois quintaux 35 livres *plomb*, estimé ung sol la livre.	16 l. 15 s. tourn.
Le 24e jour dudit mois de décembre 1562, à M. Nicolas, *orlogier*, 35 livres *fer* par commandement du sire Barthelemy de Gabiano	30 s. tourn.
Ledit jour au sieur Philippoy 2 quintaux pour ses peynes, estimé 10 livres 10 s. tourn	10 l. 10 s. tourn.
Total, 70 quintaux 79 livres fer et plomb.	
En argent 267 livres 15 sols tourn.	

POSTFACE

En parlant plus haut (page 263) du cor attribué à Roland, le paladin de Charlemagne, j'ai dit qu'on ignorait ce que cet objet d'art était devenu. Depuis lors, M. Morel de Voleine a bien voulu me faire connaître diverses circonstances qui ne permettent plus de douter que ce cor existe encore, et qu'il est dans les meilleures mains, quoique bien loin de la France. M. Charles Louis, marquis de Mont d'Or (1) ayant obtenu du district de Lyon, en 1793, sa res-

(1) Charles-Louis de Mont-d'Or avait épousé, en 1768, Eléonore-Marie-Louise Savary de Brèves.

Le dernier survivant des marquis de Mont-d'Or a été César de Mont-

Digitized by Google

titution, le conserva pieusement comme un souvenir historique et de famille; mais ayant péri, peu de temps après, sur l'échafaud, avec son fils, sa fille Eléonore Gabrielle, veuve en premières noces de M. Desgouttes de la Salle, s'étant remariée avec M. Claude-Frédéric de Rauquelande, chevalier de Saint-Louis, à Vitry-le-Français, ce dernier fit hommage du cor, en 1829, à Monseigneur le comte de Chambord, par l'entremise de M. le baron de Damas. Le royal exilé l'emporta avec lui sur la terre étrangère, et en a orné son salon de Frohsdorf où le voient les nombreux visiteurs du petit-fils d'Henri IV. De ce nombre est, entre autres (1) M. de Montrichard, allié de la famille de Damas, qui a certifié à M. Morel de Voleine d'avoir aussi vu ce cor dans le salon de Frohsdorf.

Je ne saurais terminer non plus cette étude sur les monuments d'art de la Primatiale sans exprimer un regret, celui d'avoir vu enlever le dais qui était suspendu jadis à la voûte du chœur, au-dessus du maître-autel. C'était de tradition ancienne; ce dais tenait lieu de l'ancien *ciborium*. Mgr le cardinal de Bonald était un prêtre instruit, pieux, animé des meilleures intentions et amateur de l'art, mais il était étranger à Lyon, ne connaissait pas les usages de son Eglise. Élevé à Saint-Sulpice, de Paris, il voulut introduire dans sa cathédrale les us et coutumes de Paris, et son premier soin fut de faire enlever ce dais qu'on voit dans toutes les anciennes gravures qui représentent le chœur de Saint-

---

d'Or, chanoine de Saint-Just, fils de Louis Benoit de Mont-d'Or et de Gabrielle-Eléonore-Michel de Villard. (Notes de M. Morel de Voleine).

(1) Voir aussi sur ce cor et sur la famille de Mont-d'Or : « L'Hist. de l'ancien gouvernement de Lyon, par MM. Morel de Voleine et H. de Charpin. Lyon, Perrin, 1854, pages 12 à 27.

Digitized by Google

Jean, et de placer dans ce chœur un buffet d'orgue. Le plain-chant, seul usité dans l'Eglise de Lyon, fut aussi supprimé et dut céder la place à la musique et aux plus regrettables innovations liturgiques.

LÉOPOLD NIEPCE.

FIN

Digitized by Google

LE FIEF DE PLANTIGNY

SES SEIGNEURS ET LEURS ALLIANCES

(*Suite*)

1° Anne de la Forest, femme d'Alexandre Le Vieil, écuyer, par contrat du 5 novembre 1644, dont elle eut Alexandre Le Vieil, lieutenant d'infanterie au régiment lyonnais, marié, par contrat du 31 janvier 1684, avec damoiselle Marguerite Grisot, veuve de Jean Le Leu, sculpteur et mort le 9 novembre 1705, à l'âge de 62 ans, en la paroisse de Lonjumeau, où il était commis aux aides; sa mère se remaria, comme nous l'avons vu, avec noble Pierre-Louis de Prohenques; 2° Jean-Baptiste de la Forest, qui mourut le 10 novembre 1646, à Toulon, après y avoir testé le 4 dans la maison de sieur Pierre Morel, chirurgien; ses hardes consistaient en un manteau gris drap de Berry avec boutons, un habit drap gris avec une petite pointe d'or, 3 chemises, une paire de bas, même drap gris, une paire de bottes, une épée avec son baudrier de buffle vieux, un chapeau pelu et un pistolet; 3° Marie de la Forest, l'aînée, morte le 19 janvier 1657; 4° Marie de la Forest,

Digitized by Google

la jeune, mariée par contrat du 18 novembre 1650, avec maître Guillaume de Maupeou, conseiller du roi au Châtelet de Paris.

Pierre-Louis de Prohenques eut deux fils de son alliance avec Anne de la Forest: César de Prohenques, religieux et chamarier de l'abbaye de Lozat, en Languedoc, et Louis de Prohenques, écuyer, officier d'infanterie en 1672, comme cadet sur les vaisseaux du roi, lieutenant de la compagnie de la Motte en 1685 ; il épousa, comme nous avons vu précédemment, Marguerite Vicard, dame de Plantigny, qui testa le 31 décembre 1701, et il fit lui-même son testament le 2 novembre 1709.

Le 19 octobre 1694, Louis de Prohenques, tant en son nom qu'en celui de dame Marguerite Vicard de Plantigny, sa femme, fit foi, hommage et serment de fidélité pour sa maison de Plantigny et rentes nobles en dépendant, relevant de la baronnie de Beaujolais, entre les mains de Noël Mignot, écuyer, seigneur de Bussy et la Martizières, lieutenant général civil et criminel au bailliage dudit pays.

Louis de Prohenques eut six enfants de son alliance avec Marguerite Vicard de Plantigny : 1° Gabriel de Prohenques, dont il sera question plus loin ; 2° Anne-Marie de Prohenques, élevée dans le maison royale de Saint-Cyr ; 3° Cathetherine de Prohenques, femme de messire Guy Drappier, chevalier, conseiller du roi et son avocat au bureau des finances de la généralité de Lyon ; 4° Françoise de Prohenques, élevée à Saint-Cyr, religieuse professe à Angoulême, qui testa le 31 décembre 1714 ; 5° Jacques de Prohengues, ondoyé le 28 juin 1694 par le curé de Denicé et baptisé le 27 mai 1696, par M. de Musy, curé de la Platière de Lyon ; il eut pour parrain et marraine Jacques Chorlet de la Douze, écuyer et demoiselle Marie-Anne Gachot, fille de sieur Jean Gachot et de dame Marie du Sauzey ; il reçut la

Digitized by Google

tonsure le 20 juin 1707. Jacques de Prohenques était cadet dans le régiment Lyonnais-infanterie, en garnison à Saint-Omer, en 1719 ; 6° Pierre de Prohenques, page du roi, capitaine des Cent Suisses du roi de Pologne, à l'âge de 27 ans, et exécuteur testamentaire du maréchal de Saxe.

Connu sous le nom de marquis de Prohenques, il ne laissa de son mariage avec Mademoiselle de Saint-Louis, nièce de la baronne de Lenta, qu'une fille, belle et riche, vivant, en 1774, à Toulouse.

Gabriel de Prohenques, seigneur de Plantigny et Mongiraud, fut page du Roi, lieutenant, puis capitaine au régiment de cavalerie d'Orléans ; on voit dans les archives de Plantigny la lettre suivante qui le concerne : « A son Altesse « Royale Monseigneur le duc d'Orléans... Monseigneur, « Prohenques demande à Votre Altesse Royale, ayant eu « l'honneur de la relever d'une chûte qu'elle fit dans le « Parc de Marly, le jour de la Saint-Hubert, une Lieute- « nance Reformée de Cavallerie à la suite de son Régi- « ment ; il sera obligé de Redoublé ses vœux pour la Santé « et prospérité de Votre Altesse Royalle. » Cette lettre est accompagnée de cette annotation : « S. A. R. lui faira plaisir en temps et lieu, ce 15 avril 1717. »

Gabriel de Prohenques, chevalier, fit foi, hommage et serment de fidélité, le 14 octobre 1726, pour ses fiefs de Plantigny et Mongiraud, entre les mains de Jacques-François-Marie Mignot, chevalier, seigneur de Bussy, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais ; il remplit ce devoir à genoux, sans épée, chapeau ni gants, les mains jointes sur les Saints Evangiles, et fit, le 5 mai 1727, les aveu et dénombrement de ces deux fiefs.

Le 15 septembre 1731, messire Pierre de Prohenques, chevalier, seigneur de Varastre, capitaine des cent Suisses du roi de Pologne et électeur de Saxe lui vendit tous ses

Digitized by Google

droits de propriété, revenant à un tiers, sur les fiefs de Plantigny et Montgiraud.

Gabriel de Prohenques fut déchargé, en 1735, de la taille à laquelle certains habitants de Denicé, malintentionnés, prétendaient le soumettre. Il possédait, en 1745, un banc dans l'église de Montmelas, en sa qualité de gentilhomme possédant franc fief dans ladite paroisse et mourut le 18 décembre 1754.

La terre de Plantigny contenait, en 1755, environ 460 hommées de vignes.

Gabriel de Prohenques avait épousé, par contrat du 12 février 1718, demoiselle Madelaine Saulnier, fille de Paul Saulnier, conseiller du Roi, receveur des gabelles et en titre des fermes de Sa Majesté et de dame Jeanne Le Roy, laquelle, en sa qualité de son héritière fidéi commise, s'étant mise à genoux, sans gants, écharpe ni ceinture, prêta foi, hommage et fidélité, le 26 mai 1757, pour les fiefs de Plantigny et Montgiraud, par-devant Benoît Jaquet de la Colonge, lieutenant-général de Beaujolais; elle en fit ensuite l'aveu et dénombrement et mourut à Plantigny, au mois de décembre suivant, laissant trois enfants: 1° Etienne-François de Prohenques, baptisé le 4 janvier 1721, à Saint-Paul-de-Lyon, capitaine d'infanterie Valone de Bruxelles, au service de Sa Majesté catholique; 2° Françoise-Jacqueline de Prohenques, mariée, par contrat du 9 février 1760, avec Hugues-Louis de Ferrus de Vendranges, chevalier, auquel elle apporta le fief et la terre de Plantigny; 3° Catherine de Prohenques, élevée à Saint-Cyr, femme de Benoit Jaquet de la Colonge, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais.

La maison de Prohenques, que nous allons voir disparaître de Plantigny, s'était alliée avec différentes maisons de qualité de Toulouse, entre autres celle du marquis de

Digitized by Google

Berthier, seigneur du Vernet, de Monrobe, de Pinsaguel, dont il y a eu un premier président au parlement de Toulouse; celle de Barthélemy de Gramond, dont un évêque de Saint-Papoul et des présidents à mortier au parlement de Toulouse ; c'est par là que les Prohenques furent alliés et parents aux maisons de Roquelaure, de Lenta et Niquet dont il y eut le marquis de Roquelaure et son frère, évêque de Senlis en 1774. Un Niquet était président du parlement de Toulouse. La fille de Pierre de Prohenques et de Mlle de Saint-Louis était cousine germaine de la comtesse de Roquelaure, de Mme Le Comte, marquise de Noë et de la comtesse de Moncan, femme d'un lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de Saint-Louis et commandant en second la province de Languedoc. Par les Berthier, la maison de Prohenques était alliée à celle de Fumel; une demoiselle de Prohenques épousa M. de Nupce, dont la famille a donné un commandeur de Malte.

La famille de Ferrus que nous allons voir succéder à Plantigny, à celle de Prohenques, était issue de noble Barthélemy de Ferrus, père de noble Barthélemy de Ferrus, marié, par contrat du 19 février 1639, avec demoiselle Catherine du Soleil. Le fils de celui-ci, noble Barthélemy de Ferrus, écuyer, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, épousa, par contrat du 31 août 1671, demoiselle Jacqueline de Malo du Bousquet, dont il eut, entre autres enfants, noble Barthélemy de Ferrus, chevalier, seigneur de Cucurieux, Saint-Cyr-de-Favière, Vendranges, Flandre et Neulize, capitaine de la ville et des forces de Lyon, marié, par contrat du 21 septembre 1709, avec damoiselle Claudine Bottu de la Barmondière de Saint-Fonds. De ce mariage vinrent au moins quatre fils : 1° Barthélemy de Ferrus, chevalier, seigneur de Cucurieux qui fut le principal héritier de son père;

Digitized by Google

2° Hugues-Louis de Ferrus, baptisé le 24 octobre 1717, marié avec l'héritière de Plantigny, après avoir été novice de la congrégation de l'Oratoire, à Lyon ; 3° Henry de Ferrus, chevalier, major du régiment de la Dauphine, mort avant 1752 ; 4° Joseph de Ferrus, chevalier, lieutenant au régiment de Luxembourg, mort à la même époque.

Le 17 août 1767, Hugues-Louis de Ferrus, en qualité de mari et maître des droits de Françoise-Jacqueline de Prohenques, donna, l'aveu et dénombrement des maisons et fiefs de Plantigny et Montgiraud.

Le 24 mai 1769, Monseigneur de Montazet, archevêque de Lyon, vu le procès-verbal de la visite de la chapelle domestique que M. de Ferrus de Plantigny avait fait de nouveau reconstruire dans la maison de campagne qu'il habite à Denicé, par lequel il est établi que ladite chapelle est décemment ornée et suffisamment pourvue de tout ce qui est nécessaire au service et notamment à la célébration de la sainte Messe, permet au curé de Denicé de la bénir, et à M. et Mme de Ferrus d'y faire ensuite célébrer la messe.

Hugues-Louis de Ferrus fut arrêté par l'ordre de la commission révolutionnaire, après le siège de Lyon, d'abord le 14 brumaire an II et resta prisonnier 23 jours dans la maison d'arrêt de sa section. Arrêté de nouveau le 20 frimaire, il fut élargi le 13 nivôse. L'état de santé de sa femme l'avait empêché de quitter Lyon avant le siège. Il eut de celle-ci trois enfants : 1° Barthélemy de Ferrus, qui aura son article plus loin ; 2° Marie-Emilie-Lucie de Ferrus, mariée, par contrat du 28 juin 1789, avec noble Jean-Antoine de Boisset des Mailles, secrétaire du Roi, greffier en chef au parlement de Dauphiné, veuf de dame Anne-Christine Amate et fils de sieur Antoine Boisset, bourgeois de Faramans, en Dauphiné et de dame

Digitized by Google

Marguerite Servonat; 3° Louis-François-Marie de Ferrus, clerc tonsuré du diocèse de Lyon, en 1788 et mort pensionnaire à la Grande Chartreuse où il employait saintement et charitablement ses loisirs à confectionner des autels en bois pour les églises pauvres.

Messire Barthélemy de Ferrus, chevalier, officier au régiment de Guyenne, épousa, par contrat du 22 avril 1788, demoiselle Anne-Françoise-Dominique Nicolau, demeurant alors à la Déserte, baptisée le 18 novembre 1761 et fille de Christophe-François Nicolau de Montribloud, chevalier et de dame Anne-Marie-Hélène Mayeuvre; elle avait pour parrain et marraine Dominique Mayeuvre, écuyer, son aïeul maternel, et dame Anne-Françoise Nicolau, veuve de messire Jean-Antoine Bathéon de Vertrieu, sa tante paternelle. En faveur de son mariage, Barthélemy de Ferrus reçut de sa mère les fiefs et seigneuries de Plantigny et Montgiraud, consistant en château, maisons, vigneronnages, rentes nobles, terres, vignes, bois, meubles meublants, etc. Une assistance nombreuse et distinguée fut présente à son contrat de mariage.

Le 7 juillet 1788, Barthélemy de Ferrus était officier au régiment de Guyenne et en garnison à Nîmes, et il recevait des officiers de son régiment le certificat suivant :

« Les colonel, lieutenant-colonel, major et anciens « officiers au régiment de Guyenne certifient que M. Bar- « thélemy de Ferrus de Plantigny, lieutenant en deuxième, « a servi audit régiment du 6 juin 1776 à ce jour, savoir « par lettres de cadet gentilhomme du 6 juin 1776, sous- « lieutenant de Labizière, par lettres du 30 janvier 1778, et « enfin lieutenant en deuxième de la Garlière, par lettres « du 1er mars 1786; ils certifient, en outre, que M. de « Plantigny a toujours mérité l'amitié et l'estime de tous « ses camarades, dont il emporte les regrets, ayant été

Digitized by Google

« obligé de donner sa démission, des affaires de la der-
« nière importance le rappelant, malgré lui, dans sa famille.
« Fait à Nismes, le 7 juillet 1788 ». Signé : « Montgail-
« lard, colonel du régiment de Guienne ; le chevalier de
« Bonne-Lesdiguières ; le comte de Puivert ; Ch. de Cler-
« vaulx ; Dumesny ; Beauregard ; Salignac-Fénelon ; de
« Costa ; Clervaulx ; Dauzy-Dubreuil ; Cancedon ; Savignac ;
« Fontenay Maisonrouge ; Mauny ; le marquis de Courcy ;
« Fontenay ; d'Arlonval ; chevalier de Fontenay ; Perrault ;
« La Garlière fils ; le baron de Mouchy ; La Fargue ; de
« Plas ; Carvoisin ; le chevalier de Théon, major ; cheva-
« lier Taffin ; chevalier de La Millianchière ; La Garlière ;
« Lesdiguières ; Truchet de la Jestièreye ; Devirvent-
« Louane ; Lachaise ; Capponnet ; le chevalier de Pouliac. »

Le 10 septembre 1793, le mobilier de Plantigny, mis sous le sequestre fut en partie transporté à l'hôpital militaire établi à Villefranche, sur la commune de Gleizé.

Barthélemy de Ferrus fut un des principaux officiers commandant à Lyon pendant le siège, après lequel il fut fusillé, au mois d'octobre 1793. Il laissait trois filles : Françoise-Louise, née le 20 avril 1789 ; Louise-Etiennette-Françoise, née le 24 juillet 1790 et Suzanne-Louise Sabine, née le 26 décembre 1791. L'une d'elles épousa M. Bottu de Limas auquel elle apporta le château de Plantigny qui a passé depuis dans la famille de Cotton par le mariage de sa fille aînée Mlle Anna de Limas avec M. Eusèbe de Cotton.

PAUL DE VARAX.

Digitized by Google

Les Hécatombes de la Vengeance

Non loin de Lyon, existait encore, il y a trente ans, une étroite chapelle construite au XVIe siècle, juste assez grande pour ne contenir que des élus, car c'était un chef d'œuvre, petit par la dimension, bien que grand par la perfection du travail.

On ne venait plus prier dans ce sanctuaire d'un autre âge ; la curiosité seule de quelques étrangers animait quelquefois ce parvis qui ne résonnait plus pour la gloire de Dieu.

Cette chapelle, du style ogival flamboyant, était à demi ruinée, mais les vestiges qui en subsistaient eussent fait la joie d'un savant archéologue, tant ils étaient conformes à la théorie qui nous est restée du gothique de cette époque. Au point d'intersection des nervures de la voûte étaient appliqués des emblêmes qui auraient pu fournir un chapitre satirique à l'histoire. Pour qu'un édifice soit parachevé, il faut en cimenter les pierres avec l'âme de son époque; le monument véritablement artistique est celui où l'esprit du temps a été amalgamé avec les matériaux, de façon à ce qu'il faille les désunir pour anéantir la vision de l'époque

Digitized by Google

où ces matériaux ont été rassemblés. Dans l'édifice historique, nous sentons le souffle d'une génération circulant sous les voûtes ; c'est l'esprit d'un temps immobilisé pour passer à l'avenir. Le siècle aussi qui n'a rien bâti est un passager dans l'histoire, c'est un homme sans fils.

Ce qui était fait, dans cette petite chapelle, pour piquer la curiosité de l'érudit, c'étaient, dit-on, les figures burlesques qui ornaient le dais ; ces têtes, du haut des niches, riaient éternellement au nez des visiteurs, et, si j'en crois la chronique, ces grimaces grotesques exprimaient d'une façon si parlante les pensées de l'artiste que c'était à faire rêver de l'enfer dans ce paradis gothique.

L'ornementation dans le style ogival, qui nous paraît le fruit d'une civilisation si avancée, était pressentie même par les peuples les plus primitifs. C'est faire l'histoire du genre humain que de savoir seulement l'historique de la colonne par exemple, depuis le moment où le tronc des arbres faisait colonne, étant cerclé dans le haut et recouvert sur une pierre plate sans nul ornement, jusqu'au moment où se dissimulaient sous une profusion de richesses les supports des cathédrales gigantesques. C'est pourquoi, la connaissance approfondie de l'archéologie suppose un nombre infini de notions et une connaissance générale, non seulement des faits et des hommes d'une époque, mais de la littérature, des sciences, de la théologie et de la philosophie de cette époque.

L'histoire du moyen âge, surtout, a été faite avec des pierres, et les vastes enceintes de nos basiliques attestent encore moins l'art de leur temps que la grandeur d'esprit de leurs architectes qui travaillaient à une odyssée qui ne devait pas être signée par eux. On inscrivait sur le fronton des édifices le nom du gouvernant, du fondateur ou du possesseur de l'édifice, mais celui de l'artiste qui aurait dû

Digitized by Google

être incrusté dans la pierre n'était pas même tracé dans la poussière que le premier zéphir emporte. L'histoire de la grande architecture est comme celle de la grande nature, chaque époque opère sa transformation sans qu'on puisse préciser l'heure où les métamorphoses se sont opérées ; ainsi de ces architectes, de ces sculpteurs, dont les noms et les œuvres se confondent. Grands hommes, salut ! Votre gloire peut se comparer au bruit de ces cloches gigantesques dont le son vibrant se répercute au loin, sans que celui qui l'entend rende gloire ni au fondeur ni au sonneur.

Un jour, on voulut démolir la petite chapelle qui a motivé cette digression. Insigne profanation de l'art ! Voilà ce qu'un être ignorant peut voler, car à qui donc appartient le droit de détruire ce qu'un seul homme, entre cent mille, a pu créer ? en vertu de quelle usurpation peut-on abattre l'œuvre d'un artiste, surtout lorsqu'il est mort, c'est-à-dire impuissant à créer encore, à s'égaler, à se surpasser lui-même ?

L'existence d'une œuvre artistique est la propriété publique ; y mettre le feu, le marteau, la déchirer, l'effacer, l'anéantir, c'est tuer et usurper. Mais sauver des mains ignorantes ou cruelles ce que la main savante ou philanthropique d'un artiste a fait avec amour, c'est travailler pour son pays ; c'est mériter enfin d'être homme de génie que de venir en aide et de se poser en protecteur du génie lui-même.

. . . . . .

Le printemps était beau, et deux jeunes époux se le disaient en passant devant cette petite église ; on la démolissait, on lui arrachait la couronne du front, lorsqu'ils la virent. Cette pauvre reine découronnée leur fit pitié ; ils crurent voir là un présage funeste pour leur bonheur.

Digitized by Google

— Pourquoi démolit-on ceci ? dirent-ils à l'unique maçon, complice du forfait anti artistique.

— Je ne sais pourquoi ; je démolis, et on me paye ; on me paye et je démolis encore, voilà !

— Connaissez-vous le propriétaire de cette masure ? dit le jeune homme à l'ouvrier.

— Mais à coup sûr, monsieur.

— Son nom ?

(Le maçon le dit ; je ne le répète pas, ce serait une injure que le tombeau épargne à cet homme).

— Voudriez-vous m'indiquer sa demeure ?

Le maçon ayant satisfait la curiosité de l'étranger, le jeune homme consulta sa belle compagne :

— Voulez-vous que nous achetions ce petit oratoire, dit-il ? Et comme la jeune femme ratifia ce beau projet par un sourire, le jeune couple se dirigea au lieu indiqué, après avoir donné à l'ouvrier une pièce d'argent pour qu'il interrompît son travail ; il alla chez le propriétaire et fut reçu par un homme brutal, soupçonneux et très mal élevé.

— Nous venons, monsieur, lui dit la jeune femme, pour vous prier de nous vendre votre chapelle en démolition ?

— Que m'en donneriez-vous ?

— Mille francs ; ce prix vous convient-il ?

— J'y trouverai pour cinq cents francs de matériaux seulement.

— Deux mille alors, mais rien de plus, dit le jeune homme.

— Pourquoi voulez-vous l'acheter ? je soupçonne quelque traîtrise là-dessous. Je suis en procès avec mon voisin pour un passage dans mes terres, je crains fort que monsieur ne soit quelque homme de robe qu'il m'envoie pour m'entortiller dans ladite robe.

— J'ignorais ces détails, je veux acquérir cette masure

Digitized by Google

parce que c'est un morceau d'architecture qui a de la valeur pour un amateur.

— Eh bien alors, je trouverai un amateur plus généreux que vous. Je demande cinq mille francs.

— Nous ne pouvons pas vous en donner ce prix-là.

— Alors, monsieur, laissez démolir la chapelle ; le bon Dieu n'y perdra guère, on ne vient plus y prier.

— Voulez-vous trois mille francs?

— J'aime mieux gagner mon procès.

— Je vous dis que je suis étranger.

— Alors, quel diable vous pousse à vouloir ici le bon Dieu pour locataire ?

— Vous détruisez un chef-d'œuvre.

— Bien neuf?

— Qu'importe ?

— Noir comme une cheminée, sale comme une auge à pourceaux.

— J'ai prié le maçon d'interrompre son travail.

— Payez-lui sa journée alors. A présent, madame et monsieur, je vous prie de me laisser aller à mes affaires.

Le couple se retira irrité.

. . . . . .

. . . . . .

Quelques années après, ce jeune homme, alors si artiste, s'enrôla dans cette légion infernale qui attentait à l'existence des vieux monuments à Paris et dans la province et qui les détruisit, au nom du progrès, ce qui atteste que nous sommes un peuple intelligent, qui mérite d'être libre, parce qu'il connaît le prix de la liberté.

L'amour malheureux fit ce révolté ; la jeune femme que nous avons vue si enthousiaste à l'instar de son mari, plus tard éblouie par les splendeurs d'une cour voluptueuse et amie du plaisir, compromit son honneur pour la satisfaction

Digitized by Google

d'un orgueil malsain ; le mari humilié, aveuglé, s'en prit un jour à tout ce qui était beau et grand de la chute de sa femme et souhaita un temps de décadence, afin de venger cette vertu déchue. Souvent, un tel fait suffit pour engendrer une classe de révoltés. Allez, demandez à ces pierres disjointes et brisées, monceaux informes après avoir été statue, socle ou tombeau géant ? demandez à ces toiles brûlées, amas de cendres sous lequel on enterre le progrès en se flattant d'en faire une montagne pour l'élever ? demandez à ces vieux édifices à bas ? demandez à ces merveilles à terre ; à ces hommes morts, qui, hier, étaient vivants ? demandez à la civilisation retardée qui l'a reculée et divisée ? elle vous répondra : — Un baiser profane, une faveur refusée, un mot, un regard, un soupçon, ont fait cet ouvrage. L'océan humain, ridé par un souffle, s'est soulevé en fureur et, pour noyer l'affront, a engouffré dans son sein tout ce qu'il portait à la fois ! Le rival a disparu dans la tourmente. Sondez les profondeurs, vous y trouverez mille individus tués sans raison en voulant viser d'autres têtes. Qui saura jamais par qui ce naufrage eut lieu ? Quel est le monstre irrité qui vint à la quille du navire haper son ennemi et redescendre avec lui dans le gouffre, pour savourer, avec la volupté du mystère et de l'impunité, la vue d'une agonie ?

Je puis vous le dire en confidence :
C'est un amour trompé qui se venge.

L. MONTAURY.

Digitized by Google

Petites Nouvelles Lyonnaises

(SUITE) (1)

Hélas! trois fois hélas! depuis le jour ou j'écrivais ces lignes, la maison à deux pavillons de la rue Tramassac a subi une transformation complète, qui n'est pas en sa faveur; adieu à l'élégance de ses proportions, adieu à l'espoir de la voir rajeunie par d'intelligentes réparations; ce n'est plus maintenant qu'une bâtisse vulgaire ayant le double en hauteur, dominée par une toiture exorbitante, percée de trous et couleur d'encre; elle est en mâche-fer; pour en avoir une idée, il faudra désormais avoir recours à l'ouvrage de M. Martin, et sans doute le travail si important que prépare M. Vermorel sur les maisons de Lyon, nous donnera les noms des hommes de goût qui la firent élever et de ceux qui la conservèrent sans mutilation. Continuons la revue...

Rue du Bœuf, la maison des Croppet de Varissan, n° 14 (voir Martin pour la gravure). Le puits sur lequel le Chapitre avait fait élever une pyramide commémorative du service rendu en 1562, par Jean et André Croppet, a été détruit en 1857 par un poêlier qui a établi ses ateliers dans la cour.

---

(1) *Voir la livraison de janvier 1880.*

Digitized by Google

Maison des *Bullioud*, n° 12. Consulter, sur le festin célèbre qui y eut lieu, les notes de M. Péricaud.

Maison à l'angle de la place Neuve où est le bœuf attribué à Jean de Bologne ; son toit est soutenu par des consoles de pierre et des chevrons ouvragés. De ce point, en regardant du côté de la rue Saint-Jean, l'angle de cette rue se présente d'une façon très pittoresque.

Sur la place du Petit-Change, le bâtiment grandiose du Petit-Collège et son escalier, puis vient l'hôtel de Gadagne. Il est fort connu ainsi que sa cheminée, ses plafonds et sa grille. Dégagé des constructions parasites qui encombrent sa cour, il pourrait reprendre une certaine valeur. Un restaurateur en occupe une partie et en montre les curiosités avec une urbanité parfaite.

Les Gadagne d'Italie ne sont pas éteints; l'un d'eux se fit garibaldien en 1860, et depuis abandonna l'état militaire et se maria. On peut consulter l'histoire généalogique de cette maison par Louis Passerin (Florence, 1873). L'auteur, en a donné un exemplaire à la bibliothèque de Lyon.

Place du Change, à l'angle rentrant du côté de la Saône, une des plus belles maisons du quatorzième siècle. La cour est spacieuse et élégante ; on arrive à l'escalier par une grande arcade dont les retombées portent les armes des Thomassin, famille Lyonnaise qui a fourni quatre conseillers de ville et un prévôt des marchands, de 1395 à 1596.

L'un d'eux, Bonaventure Thomassin, conseiller au parlement de Paris, juge conservateur des foires de Lyon, fit ouvrir une rue sur ses terrains, par un acte du 8 janvier 1499, et la ville donna son nom à la rue.

En 1743, Jean-Jacques-Vincent de Thomassin, était conseiller à la cour des Monnaies, j'ignore s'il était de la même famille.

La démolition de cette Maison entrait dans les projets de

Digitized by Google

prétendues améliorations élaborées sous l'empire par la voirie. Convertir une ville en une sorte d'échiquier sans nul souci des traditions, de l'art ni du pittoresque, ce n'est pas l'améliorer, mais c'est la rendre monotone et insipide comme toutes les villes neuves, sauf pour le demi-monde qui aime à s'étaler en pleine lumière et sans contrastes.

Autres modèles de style et de proportions : la maison du XVIIIe siècle, en face du pont de pierre et celle qui est à l'angle du quai de Flandres, dont on a malheureusement mutilé le soubassement, pour établir des boiseries de magasins.

Rue Juiverie : La maison, à l'angle méridional du côté de la colline, est fort curieuse ; vue de la montée, la tourelle et les galeries extérieures auxquelles aboutit l'escalier et qui vont en s'amoindrissant, produisent un effet très original qui mériterait d'être reproduit par la gravure. Le n° 10, dont l'intérieur était splendide, d'après l'ouvrage de M. Martin, appartenait, selon l'indication fournie par les armoiries sculptées sur le portail et confirmées par l'ouvrage de M. Vermorel, à *Antoine Bonyn de Servières*, lequel légua 2000 livres à l'Aumône générale et fut inhumé à Saint-Laurent.

Le n° 8, bâti par Philibert Delhorme pour Antoine *Bullioud*, trésorier de l'épargne sous François Ier, est très connu et plusieurs architectes en ont donné la description.

Le n° 4, hôtel *Paterin*, très connu aussi par la gravure et par une belle lithographie de l'Album des Amis-des-arts. Rien ne justifie sa dénomination. Le dernier des *Paterin* figurant à Lyon, est Claude *Paterin*, conseiller au sénat de Milan, président au parlement de Dijon en 1525, mort en 1551 et par conséquent antérieur à cette maison. Il avait épousé Françoise de *Rubys* et ne laissa qu'une fille mariée à Nicolas de *Baufremont*. Cette qualité de sénateur de Mi-

Digitized by Google

lan me fait supposer que son habitation était au-dessus de la montée, au lieu désigné encore sous le nom *d'hôtel de Milan*. Le soi-disant hôtel Paterin appartenait, dans le siècle dernier, à M. Mayeuvre de Champvieux, et aujourd'hui à Mlles de *Montbriant*, ses héritières. Des recherches de M. Vermorel il résulte que cette maison a été bâtie par les Bullioud.

La maison qui est contiguë au nord, sans être de la même valeur, est à voir pour son escalier. J'en ignore complètement l'origine.

Rue Lainerie, n° 5, maison des Frères-Tailleurs, un vrai bijou. M. Paul Saint-Olive en a donné l'histoire.

N° 11. Dans la cour, au-dessus de l'entrée de l'escalier, un écusson en cartouche, curieusement travaillé. Malgré son état un peu fruste, je crois y distinguer un chevron. Ce seraient peut-être les armes de la puissante famille des *Gorrevod*, lesquels, d'après M. Steyert, avaient des possessions dans le quartier.

Rue Saint-Jean. — Le n° 11 qui, d'après M. Cochard, servait d'hôpital pour les gens attachés à la maison du gouverneur. En face de la prison, deux maisons dont les portes sont d'un bon travail. L'une d'elles porte les armes des Bullioud sur l'imposte. Plus près de la Cathédrale, une maison avec des portiques dans la cour. Sur la place du Gouvernement, l'ancien hôtel au levant et au midi; une façade remarquable par sa cage d'escalier dont M. Martin a donné la gravure.

Rue Confort, n° 32, en face de l'entrée de l'Hôtel-Dieu, on remarque une porte d'allée du XVIIe siècle et une imposte, chef-d'œuvre de ferronerie.

A l'angle de la rue des Chartreux, la maison des sœurs de Saint-Joseph est fort belle sur la cour; elle doit être de la première moitié du dix-septième siècle.

Digitized by Google

A l'entrée du chemin des Etroits, la maison dite de *Palladio*, très altérée par de récentes additions. (Saint-Olive, 6 aoust 1860.)

Au-dessus de la chapelle des Carmes-Déchaux et au-dessous du passage Gay est la maison d'Alexandre *Mascranni*, seigneur de Thune, prévost des Marchands en 1642, qui épousa Cornélie *Lumagne*. Des travaux récents lui ont enlevé son caractère. Dans la chapelle des Carmes, d'une architecture si bien appropriée aux mouvements de terrains et aux horizons de collines, de verdure et de fabriques, on voit les armoiries des *Lumagne*. Elle avait été fondée par Barthélemy, oncle de François *Lumagne*, échevin en 1663. L'habitation de cette famille était plus bas, sur la montée, autant que j'en puis juger par un écusson dans la cour, de forme très riche, mais dont on ne peut pas bien distinguer les pièces.

Rue des Farges, à Saint-Irénée, joignant l'hôtel du Bœuf couronné, est l'ancienne maison des *Bellièvre*. Elle est fort dégradée. On y remarque encore la tour de l'escalier et au-dessus de la porte l'écusson de cette famille. A côté est une fontaine sans eau, faite au commencement de ce siècle avec un taurobole. C'était une heureuse idée, mais la fontaine et le monument romain restent exposés sans défense à tous les caprices destructeurs des *gônes* du quartier.

Montée des Chazaux, porte de l'ancien dépôt de mendicité. C'était la résidence de M. de Mandelot, gouverneur de Lyon au XVIe siècle... Ses armes et celles d'Eléonor de Robertet, sa femme, y sont sculptées. On en admire le travail et le dessin. Plus haut est une autre porte de la même époque, ornée de deux colonnes. Elle a été lithographiée.

En haut de Tire-Cul, sur la montée Saint-Barthélemy, la maison des Villars. Un portail magistral en voûte surbaissée d'une grande hardiesse.

Digitized by Google

Plus haut, la maison de *Breda*, élégante habitation où séjourna, dit-on, Gabrielle d'Estrées.

A l'angle de la montée du Garillan, la maison des Gondy.

Rue Mercière. — On a beaucoup détruit dans cette rue. — Le n° 50 a une vaste cour où se trouve un puits et son couronnement dans le style du puits de la rue Saint-Jean. Une élégante imposte en ferronerie sur la porte d'allée. Au XVIIe siècle, on y a ajouté un écusson de bois aux armes des *Gayot*.

Le n° 68 était la maison des de Laporte. Hugues et Jean de Laporte furent imprimeurs et conseillers de ville. Leurs armoiries apparaissent sur un ceintre, en face de la rue Petit-David. Horace Cardon y eut aussi son imprimerie; l'escalier est fort curieux, et l'on remarque l'élégance des fenêtres. Mlles Giraud, qui y dirigeaient une grande maison de lithographie, en ont fait faire la gravure.

Rue Trois-Maries, toutes les maisons sont belles. Remarquer au levant celle qui a sur sa porte le groupe des Trois-Maries, et à côté l'ancienne demeure des de Boissieu.

Quai de Bondy. Il y avait sous le n° 66 une maison du XVIIe siècle, dont les fenêtres à frontons ornés de feuillages étaient d'un bon style et d'une exécution soignée. Elle est reproduite dans l'ouvrage de M. Martin, ainsi que plusieurs autres de ce quai. On l'a démolie en 1861. M. Alexis Rousset, amateur distingué des reliques du vieux Lyon, en a recueilli les tailles et les a utilisées pour orner une nouvelle maison sur le cours de Brosses.

Sur le quai Pierre-Scise, on trouve enchâssées des sculptures et une statue du plus haut intérêt, venant de l'abbaye de l'île-Barbe. (Voir le *Guide* d'Adrien Peladan. — 1864.)

Digitized by Google

Rue Saint-Paul : le nouveau chemin de fer a fait tomber la maison n° 14. C'est regrettable ; elle a été gravée par Tournier. On y admirait une tourelle et une galerie du XVIe siècle.

Montée des Carmélites, au fond des cours, parmi les restes de l'ancien couvent, un escalier monumental du XVIIIe siècle.

Citons aussi l'escalier des Feuillants, dans la maison qui fait l'angle des deux rues de ce nom.

Rue Vaubecour, n° 11, portail de l'ancien cloître, dans la cour.

Petite rue de Cuire, n° 1, porte du XVIIe siècle.

Rue de la Poulaillerie, l'intérieur de la cour de l'ancien hôtel de ville.

M. de Valous en a donné l'histoire complète.

Cette recherche des antiquités usées et malpropres choquera certains raffinés qui ne trouvent de beau et de digne d'attention que ce qui est net, propre et accommodé à la mode du jour. Il me semble qu'une légère dose de discernement fait découvrir la beauté sous les immondices comme la laideur sous la plus brillante toilette. La propreté est une qualité fort estimable, mais elle n'est pas une condition de la beauté des formes, cela est évident ; la Vénus de Médicis, couverte de crasse, n'en serait pas moins un chef-d'œuvre ; et, d'autre part, ce n'est pas là une raison de permettre à la crasse d'altérer et de voiler les formes.

L'action du temps, il est vrai, peut donner un degré supérieur de beauté aux monuments, comme aux tableaux, en harmonisant leurs couleurs, en atténuant des tons criards, en y ajoutant l'attrait des souvenirs et de la poésie du passé, et même on est quelquefois obligé, à contre-cœur, de ménager la rouille et la poussière pour ne pas détériorer le dessous en nettoyant le dessus ; en thèse générale, un entre-

Digitized by Google

tien intelligent, maintenant la propreté sans effleurer l'épiderme, et sans farder à contre-sens une face respectable, est à désirer; et, cette réserve faite, admettons une fois pour toutes que la beauté dans l'art existe par elle-même; les conditions extérieures de propreté, de lumière, d'entourage la mettent en évidence et ne la créent pas.

Et, à ce propos, il faudrait ajouter à cette liste incomplète des anciennes maisons, la liste des maisons nouvelles; il en est de remarquables aussi et dignes de leurs ancêtres, car, à Lyon, on bâtit bien et on a conservé, jusqu'à un certain point, ces traditions de l'art monumental. Ces nouveautés ne sont pas en péril; d'autres s'en occuperont quand le moment opportun sera venu.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

Œuvres du Père Cl. Fr. Menestrier

Contenant quelques additions et corrections aux Recherches de M. P. ALLUT sur cet auteur,

---

M. P. Allut, dans ses *Recherches sur la vie et les œuvres du P. C. F. Menestrier*, a donné la liste à peu près complète des nombreux écrits du savant jésuite, sur lesquels il a signalé bien des particularités ignorées jusqu'alors, quelques-uns d'entre eux étant pour ainsi dire introuvables, d'autres ne portant pas le nom de l'auteur, d'autres encore lui étant faussement attribués ; les indications de cet ouvrage sont précieuses pour le collecteur des œuvres du Père Menestrier et le facilitent beaucoup dans ses recherches.

Malgré tous les soins apportés par M. Allut à ce remarquable travail, beaucoup d'observations sont à relever après lui, sur cette bibliographie particulière qui intéresse surtout les Lyonnais ; en voici quelques-unes dont je fais part aux bibliophiles et aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

Suivant l'ordre de classement de M. Allut, qui est celui des dates, le premier ouvrage mentionné est ainsi décrit :

Digitized by Google

I. *Les Devoirs de la Ville de Lyon envers ses saints, tiré* (du latin omis) *du R. P. Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus. Par Cl. Fr. M. Jésuite* (I seulement). Lyon, chez Guichard Juilleron, imprimeur ordinaire de la ville, 1658, in-12, 3 ff. pour les pièces liminaires, 74 pp. de texte.

« Ce petit volume, que je n'ai vu cité par aucun « bibliographe, dit M. Allut, fait partie de la Biblio- « thèque de Lyon. Je n'en connais pas d'autre « exemplaire. »

J'ai fait récemment la découverte d'un second exemplaire de ce livret curieux, qui contient une dédicace aux membres de la Congrégation du Collège de la Trinité et se termine par : *Litanies des saints nés ou décédés en la ville de Lyon.* Cette première publication du Père Menestrier est une exhortation en faveur dela dévotion aux martyrs et confesseurs du christianisme dans notre ville ; son sujet principal est son histoire religieuse ; à ce titre, elle méritait une mention plus explicative. D'autre part, la description est inexacte ; en réalité, le livret se compose de 82 pages, titre compris et 1 feuillet blanc ; la pagination est suivie ; il n'y a pas trois feuillets liminaires, mais la Dédicace occupe les pages 3 à 8 inclusivement. Mon exemplaire et celui de la Ville sont identiques, ce dont je me suis assuré en les comparant ; de plus, par suite d'une faute d'impression, les pages 38 et 39 ne se trouvent pas à leur place, la première occupant celle de la seconde et celle-ci étant avant la première.

VI. *Estrennes de la Cour en devises et madrigaux présentées à sa Majesté le premier jour de l'an* 1659. A Lyon, chez Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, à la place de Confort, 1659, in-4° de 18 pp.

Digitized by Google

« C'est un recueil de dix-huit devises faites pour le « roi, pour la reine et les seigneurs de la Cour. »

Estreines (*sic*) de la Cour. Lyon, chez Guillaume Barbier... 1659, se compose de 20 pages, le titre, tel que nous le donnons, ne porte pas le nom du Père Menestrier, mais ses initiales sont au bas de la vingtième page.

VIII. *Le Véritable art du Blason, ou les* (règles des) *armoiries sont traitées d'une nouvelle méthode plus aisée que les précédentes ; les origines expliquées et establies par de solides raisons et de fortes authoritez, les* ERREURS *de plusieurs autheurs* corrigées, la *pratique de chaque* nation *examinée*, et les causes de leur diversité *fidèlement rapportées*. A Lyon, chez Benoist Coral, en rue Mercière, *à la Victoire ;* 1659, in-24, avec privilége du Roy, 21 ff. non chiffrés, 442 pp.. A la fin, 2 ff. non chiffrés pour le privilège; frontispice gravé, 13 planches de blason.

« Ce petit volume est peu commun ; c'est le pre- « mier ouvrage écrit sur ces matières par le P. Menes- « trier. Il fut cause de sa longue querelle avec Claude « le Laboureur, ancien prévôt de l'Ile-Barbe, auteur « des *Mazures*, etc. »

Il a pour complément l'opuscule suivant classé au numéro :

X. *Additions* et *corrections du Véritable art du Blason*, in-24, s. l. n. d. (1660)

« Je n'ai trouvé ces additions que dans un seul exem- « plaire du véritable art du Blason. Cet exemplaire.... « tout incomplet qu'il est... etc.

« Toutes mes recherches pour rencontrer un exem- « plaire complet ont été infructueuses.

Depuis, j'ai été, ainsi qu'un autre bibliophile lyonnais, plus heureux que M. Allut, et comme ce petit

Digitized by Google

livre avec les additions est des plus rares et des plus importants de la collection, je rectifie ainsi qu'il suit sa description des VIII et X numéros.

D'abord, frontispice gravé, signé N. Auroux, en l'honneur de M. Richard, seigneur de la Barrolière, auquel Benoist Coral adresse la dédicace du livre; 18 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires, titre imprimé compris, signés *a e i* par 6 feuillets; 442 pages, en réalité 356 par suite d'une erreur de pagination, qui du chiffre 218 saute à 305, et 4 feuillets non chiffrés pour le privilège dont le dernier est blanc, signés A-Gg 3 par 6 feuillets. *Additions et corrections*, 47 pages chiffrées, signées *a e i* par 8 feuillets, plus 2 feuillets non chiffrés pour pièces de vers, errata et advertissement; enfin 15 et non 13 planches de blason.

XII. *Les réjouissances de la Paix*. Lyon, Benoist Coral, 1660, in-8.

Le nombre de planches n'y est pas indiqué, mais dans les explications qui suivent on lit: « Le même nombre de planches que dans l'in-folio. » Or, cette dernière édition ne contenant pas la description du feu de joye dressé sur le pont de Saône la veille de S. Jean-Baptiste, n'a pas la planche faite pour ce chapitre de l'édition in-8; ce qui fait qu'on y trouve seulement 18 planches, mais l'in-8 renferme 19 planches.

XIV. *Abrégé méthodique des principes héraldiques, ou du Véritable art du Blason, par le P. C. François Menestrier*, de la compagnie de Jésus. A Lyon, chez Benoist Coral et Antoine du Périer, rue Mercière, *à la Victoire*; 1661, in-12, avec privilège du Roy, etc.

M. Allut cite diverses réimpressions de cet ouvrage, mais ne parle pas, ainsi que le Manuel, de celle-ci :

Digitized by Google

Abrégé méthodique des principes héraldiques, ou du véritable art du Blason. Par le P. C. François Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, à la Victoire; 1675, avec privilège du Roy, in-12, 10 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires (comprenant le titre, la Requeste à Mgr le Dauphin, l'avis au lecteur et l'extrait du privilège), 160 pages de texte, 5 feuillets non chiffrés pour les tables, et 11 planches d'armoiries placées conformément à l'indication de la table des chapitres.

XX. *Description des cérémonies et réjouissances faites à Chambéry.* S. d., in-4°, 3 ff. n. chiffrés; 35 pp. 1 f. n. chiffré pour devises, madrigaux et sonnets; une planche gravée.

Dans l'exemplaire de M. Allut, ainsi que dans les autres, après les 35 pages, se trouvent 11 pages non chiffrées pour devises et sonnets.

XXI. *Les Cérémonies et Resjouissances faites en la ville d'Annessy....* S. d. in-4° de 35 pp. y compris le titre; à la fin, 4 ff. non chiffrés, pour des vers latins et français.

L'exemplaire Allut a 36 pages; entre la 8me et la 9me se trouve une planche gravée, sans laquelle cette pièce serait incomplète; elle n'est pas indiquée.

XXIII. *L'Art des Emblêmes.* Lyon, B. Coral, 1662, in-8.

Nous ferons observer que les 9 planches qui décorent cet ouvrage sont empruntées aux Réjouissances de la paix, 1660, in-8; avec une légende ajoutée.

XLIII. *Estrennes présentées aux gouverneurs et magistrats de la ville de Lion;* l'an 1665; en devises et en madrigaux.

La description exacte de la pièce et de l'exemplaire Allut est ainsi :

Estreines (sic), présentées aux gouverneurs et ma-

Digitized by Google

gistrats de la ville de Lyon: Par le P. Claude-François Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Lyon, chez Pierre Guillimin, en rue Belle-Cordière, proche Belle-Cour, 1665 ; in-4° de 21 pages, titre compris, une planche gravée pour les devises des gouverneurs et magistrats.

LVI. *Traité des Tournois, joustes, carrousels....* Lyon, 1669 in-4°.

M. Allut ne dit pas que cet ouvrage a été imprimé sur deux papiers, le grand papier est plus rare que le papier ordinaire.

LVII. *Eloge historique de la ville Lyon...* Lyon, 1669, in-4° *avec privilège du Roy* : frontispice gravé et blasons.

Ce livre contient, après le titre et le frontispice gravé, 24 feuillets non chiffrés pour l'Epistre, la Préface, la Table, l'Extrait du privilège et l'Errata; 62 pages pour la première partie de l'Eloge historique, 92 pp. pour la seconde et 64 pp. pour la troisième ; suivent les blasons de 1596 à l'époque de l'impression de l'ouvrage, et pour quelques exemplaires à une époque postérieure. Enfin, 44 pages consacrées à la description de l'Hostel-de Ville.

LVIII. *Le véritable art du Blason,* et la pratique des armoiries. Lyon, Benoist Coral, 1671, in-12.

Cette édition, qui porte aussi le nom de Thomas Amaulry, s. d. (1671), a un frontispice gravé représentant les armes de Bourgogne, 15 et non 13 planches de blason, et une figure représentant les obsèques d'Anne de Bretagne ; les planches portent l'indication de leur placement dans le volume.

LXI. *Les Recherches du Blason,* seconde partie de l'Usage des armoiries. Paris, Michallet, 1673, in-12.

Digitized by Google

Ce volume doit avoir, comme l'Usage des armoiries, un frontispice gravé.

LXII. *Les Vertus chrestiennes et les vertus militaires en deuil. Dessein de l'appareil funèbre pour la cérémonie des obsèques de M. de Turenne.* A Paris, chez Estienne Michallet, 1675, in-4°.

Ajoutons 28 pages, titre compris ; à la fin, l'Extrait du privilège du Roy.

LXIII. *L'Oraison funèbre... de Turenne.* Paris, Michallet, 1676, in-4°.

Après les 41 pages et le cul de lampe par Sevin, se trouve un feuillet contenant l'Extrait du privilège du Roy qui n'est pas indiqué.

LXVIII. *Origine des armoiries*; par le R. P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Paris, pour Thomas Amaulry, librairie à Lyon, rue Mercière, *à la Victoire;* 1680, in-12, avec privilège du Roy. 11 ff. non chiffrés pour les pièces liminaires, 552 pp., 16 ff. non chiffrés pour les tables, additions, etc.; frontispice gravé ; une figure représentant l'hommage du chatellain de Bulles au duc de Bourbon, comte de Clermont. Après l'Extrait du privilège : achevé d'imprimer cette première partie le 31 mai 1679.

La contenance exacte est celle-ci :

Frontispice gravé, 16 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires, titre compris (signés a 12 ff. e 4 ff.); 552 pages; 12 feuillets non chiffrés pour la table des maisons et celle des matières ; 7 planches y compris la figure représentant l'hommage au duc de Bourbon (toutes avec l'indication de leur placement); erreur de pagination qui du chiffre de 240 passe à 265.

Après l'énoncé du livre, M. Allut, s'exprime ainsi :

« On voit que, alors comme aujourd'hui, les librai-

Digitized by Google

« res étaient dans l'usage de postdater leurs publica-
« tions, dans le but de leur conserver encore un cer-
« tificat de nouveauté lorsqu'elles étaient en vente
« depuis plusieurs mois déjà. »

Suit une longue dissertation pour prouver à M. Leber qu'il a tort de croire à l'existence d'une édition de l'Origine des armoiries à la date du 1679 et cependant la voici :

Origine des Armoiries, par le R. P. C. Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Paris, pour Thomas Amaulry, libraire à Lyon, et se vend chez Réné Guignard, rue Saint-Jacques, à S. Basile ; 1679, avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé, 16 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires, titre compris (signés à 12 ff. e 4 ff.); 552 pages (même erreur de pagination citée plus haut) ; une figure représentant l'hommage au duc de Bourbon et 6 planches de blasons.

L'ouvrage parut d'abord tel qu'il vient d'être décrit; l'édition de 1680 est le même livre avec un nouveau titre et la table des maisons et communautez dont les armoiries sont blasonnées en ce volume et celle des matières en 12 feuillets non chiffrés à la fin.

LXXIII. *Les Représentations en musique anciennes et modernes.* A Paris, chez Réné Guignard, rue Saint-Jacques, au grand S. Bazile, 1681, in-8, avec privilège du Roy. 10 ff. non chiffrés pour les pièces liminaires, 333 pp., 2 ff. non chiffrés pour la table.

Nous possédons l'exemplaire de M. Allut, dont la contenance exacte est : 12 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires savoir : le titre, l'épître à Mgr Hotman, la préface, les errata et l'extrait du privilège ; 333 pages et 3 pages non chiffrées pour la table des

Digitized by Google

matières. Le titre porte : *Des représentations* et non : Les représentations.

LXXVII. *Les Ballets anciens et modernes, selon les règles du théâtre.* A Paris, chez Réné Guignard, rue Saint-Jacques, au grand Saint Bazile, 27 ff. non chiffrés pour l'épitre au duc d'Aumont, la préface et la table des ballets ; 11 ff. pour la table, les fautes à corriger et l'extrait du privilège. Les exemplaires qui portent : Paris, Robert Pépie, 1685, ne sont autres que ceux de l'édition de 1682, avec un titre refait.

La date 1682, avec privilège du Roi, a été omise ; 28 feuillets pour les pièces liminaires, en y comprenant le titre (*des* ballets et non les ;) 323 pages (non indiquées) chiffrées par erreur 232, la pagination étant fautive en plusieurs endroits, et 2 feuillets non chiffrés pour la table des matières, les fautes à corriger et l'extrait du privilège.

A l'égard des fautes de pagination très fréquentes dans les anciennes impressions, nous observerons, qu'en se contentant de regarder le chiffre de la dernière page, les bibliographes s'exposent à commettre beaucoup d'erreurs.

LXXXVI. *Le blason de la noblesse, ou les preuves de noblesse.* Paris, R. de la Caille, 1683, in-12.

Outre la planche (page 105), des 16 quartiers de la maison de Bocholtz, il en faut une gravée des huit quartiers d'un Dobe, à la page 546, la dernière.

XC. *Les (Des) décorations funèbres, où il est amplement traité des tentures, des lumières, des mausolées, catafalques, inscriptions et autres ornements funèbres*... etc. Par le P. C. F. Menestrier. A Paris, chez R. J. B. de la Caille et R. Pépie ; 1684, in-8, avec privilège, 1 f. non chiffré pour la table des chapitres, 16 p. dont les 8 premières sont

Digitized by Google

chiffrées, pour la préface et le catalogue des ouvrages publiés jusqu'alors par le P. Menestrier. La pagination chiffrée recommence à la p. 17 et suit jusqu'à la page 32 ; le dernier ff. est chiffré 18 et 19 (c'est 17 et 18), au lieu de 33 et 34; à la suite, 367 pp. pour les décorations funèbres.

M. Allut, à propos de cet ouvrage (à la date quelquefois de 1683), a donné tout au long l'épître dédicatoire à M. de Saintot qui ne se trouve que dans quelques exemplaires, mais il n'indique pas les autres particularités très rares qui s'y trouvent également, savoir : les errata au verso de la table des chapitres, ainsi que Décorations pour les devoirs de reconnoissance et de piété, rendus dans l'église des PP. jésuites de la rue St-Antoine, à la mémoire de Mgr. Henry de Bourbon de Condé, premier prince du sang, qui occupent les pages 35 à 46 des pièces liminaires; enfin il ne dit rien non plus de 2 planches gravées sur cuivre représentant l'une, les décorations funèbres pour le prince de Condé, l'autre plus grande, celles de Louis XIII. Ces particularités se rencontrent très rarement sans doute, mais elles sont à signaler.

XCV. *Lettre sur l'usage d'exposer les devises dans les églises.* Paris, Pépie, 1687, in-12.

C'est un in-8, avec permission, renfermant, outre le titre, 24 pages.

CIII. *La Méthode du Blason, par le P. C.-F.* Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, *au Mercure galant* ; 1689, in-12, avec privilège, 11 ff. non chiffrés pour l'épitre à Mgr le duc de Bourgogne, la préface et une lettre à M..... sur les armoiries du duc de Bourgogne; 336 pp. 2 ff. non chiffrés pour la table des maisons ; frontispice gravé

Digitized by Google

aux armes du duc de Bourgogne ; 31 pl. de blason.

La description est exacte, sauf la contenance de la table des maisons terminant l'ouvrage, qui est de onze et non de deux feuillets ; mon exemplaire est celui de M. P. Allut. Ce bibliographe a ignoré l'existence de la première édition de ce livre à la date de 1688, annoncée, dit Brunet, dans plusieurs catalogues, et dont voici la composition :

La Méthode du Blason, par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jésus, imprimé à Lyon, et se vend à Paris, chez Estienne Michallet, premier imprimeur du roy, rue Saint-Jacques, à l'image de Saint-Paul, 1688, avec privilège de sa majesté. In-12, 14 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires, titre compris ; 336 pages, 9 feuillets non chiffrés pour la table ; frontispice gravé aux armes du duc de Bourgogne et 31 planches de blasons y compris celle aux armes de France, en tête du volume.

Cette première édition diffère de la seconde citée par M. Allut, par le nombre des feuillets non chiffrés, soit pour les pièces liminaires, soit pour la table ; l'impression des 336 pages de texte est semblable, mais sur papiers différents ; celui du premier tirage est supérieur.

CIX. *Lettre du P. Menestrier à Marc Mayer, sur une pièce antique*, 4 ff. in-4°, s. l. n. d.

« Elle a été reproduite par M. A. Péricaud, Lyon, « L. Perrin, 1836 ; in-8 de 6 pp.

CX. *Seconde lettre à Monsieur Mayer sur une autre pièce antique* ; in-4° de 8 pp., s. l. n. d., signé Cl.-F. Menestrier.

« C'est sans doute une de ces deux lettres qui est « mentionnée comme une réimpression par M. Leber,

Digitized by Google

« t. IV de son catalogue, n° 373 du supplément, sous « le titre : Lettre sur une pièce antique apportée de « Rome par le P. Menestrier. Je ne connais pas autre- « ment cette réimpression. »

M. Allut, en citant ces deux pièces, parait ne pas les connaître et il les confond. M. Péricaud a réimprimé la première, à cause de sa rareté, mais sans la figure qui concerne l'une et l'autre. Voici leur exacte description :

Lettre à monsieur Mayer, sur une pièce antique qu'il a apporté de Rome, in-4° de 8 pages, s. l. n. d. (Naples 1694), signé Claude-François Menestrier, de la compagnie de Jésus.

Seconde lettre à monsieur Mayer, sur une autre pièce antique. In-4° de 8 pages signées Claude François Menestrier, de la compagnie de Jésus, s. l. n. d. (Naples 1694).

Une grande planche, in-folio, accompagne la première lettre. Toutefois ces deux lettres contenant la description des figures de cette planche, il est à supposer qu'elles furent publiées à la suite l'une de l'autre et qu'elles furent réunies à cette gravure, sans laquelle elles sont incomplètes.

En tête de cette planche, se trouve la légende suivante, également gravée :

Dessein au naturel d'une pièce antique et singulière de cuivre, trouvée depuis peu d'années aux environs de Rome ; proposée aux curieux de l'antiquité par Marc Mayr (sic), affin qu'il leur plaise de dire leur sentiment à quel usage cette pièce pouvoit servir chez les anciens, et de donner l'explication sur les figures en relief avec argent de raport qui sont représentées sur son manche. (F. Erlinger, sculpt.)

CXIV. *Les divers caractères des ouvrages historiques, avec le plan*

Digitized by Google

d'une Nouvelle Histoire de la ville de Lyon..... par le P. Cl. F. Menestrier. A Lyon, chez J.-B. et Nicolas Deville, 1694, in-8, 6 ff. liminaires, 2 pl. de la table de Claude et 559 pages.

Dans cette description, nous signalons l'omission d'un feuillet d'errata qui se trouve à la fin du livre.

CXXII. *Dissertation des lotteries.* Par le P. C. F. Menestrier (P. C. F. M. seulement) de la compagnie de Jésus. A Lyon, chez Laurent Bachelu fils, rue Neuve ; 1700, in-12 de 150 pp.

M. Allut, après le titre, n'indique pas l'avertissement composé de 4 feuillets non chiffrés.

CXXIV. *Décorations faites dans la ville de Grenoble, capitale de la province de Dauphiné, pour la réception de monseigneur le duc de Bourgogne et de monseigneur le duc de Berry, avec des réflexions et des remarques sur la pratique et les usages des décorations.* A Grenoble, chez Antoine Fremon, imprimeur du Roi, pour monseigneur l'intendant, en la place Saint-André, à l'entrée de l'hostel Lesdiguières, 1701, in-fol. de 70 pp. 6 planches gravées.

« On trouve à la suite : — Remarques et réflexions « sur la pratique des décorations pour les entrées so- « lemnelles et réceptions des princes dans les villes, « 19 pp. »

Une première inexactitude est dans le nombre des planches gravées ; il y en a 7, placées aux pages 6, 26, 30, 36, 42, 44 et 48, c'est-à-dire en regard de leurs descriptions respectives, la dernière, plus grande et pliée, représente un feu d'artifice tiré sur l'Isère. Secondement, *les remarques et réflexions* (ornées d'une grande vignette en tête) se composent de 24 et non 19 pages ; l'écu des armes de Grenoble est gravé à la fin.

M. Allut en disant : « Il y a des exemplaires qui ont

Digitized by Google

une pagination différente, et l'écu des armes de Grenoble gravé à la fin. (B. de M. de Terrebasse), signale l'existence d'un tirage différent de celui qu'il décrit, mais comme cette note précède l'annonce des Remarques et Réflexions, elle semble s'appliquer à la première partie de l'ouvrage et non à la seconde.

Les *Décorations faites dans la ville de Grenoble*, quoique sans nom d'auteur, sont attribuées, par M. Allut, au Père Menestrier; nous sommes complètement de cet avis.

L'on ne trouve pas dans les Recherches de M. Allut l'opuscule suivant :

Discours prononcé pour la profession religieuse de la sœur Magdeleine Angélique de la Croix, fille de M. le président de Chevrières. Dans l'église du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie de Grenoble, le 24 octobre qui estoit le 19e dimanche après la Pentecoste. A Grenoble, chez R. Philippes, proche le collège des RR. PP. Jésuites ; 1667, in-4°, 3 feuillets pour le titre et l'Epistre signée C. F. Menestrier; 18 pages.

Pièce rare que n'indique pas le *Manuel*.

Nous avons négligé de relever des différences insignifiantes, dans la description de quelques autres numéros. Comme nos rectifications ne comprennent que la moitié environ des livres cités par M. Allut, leur nombre suffit à démontrer que les descriptions de titres et de contenance des volumes laissent à désirer sous le rapport de l'exactitude.

JOSEPH RENARD.

Digitized by Google

Lettres Politiques et Inédites

De Charles DELESCLUZE

Adressées à M. CHADAL, avocat à Bourg.

Paris, 16 avril 1868.

Cher Citoyen,

Je prends la liberté de vous adresser un prospectus du journal que je vais fonder à Paris dans le but de raviver et de grouper autour des principes, sur le terrain légal de la liberté, les éléments dispersés du grand parti démocratique.

Si comme nous, comme nos amis, et dans le nombre je compte Langlois, votre ancien camarade de prison et le mien, qui est près de moi en ce moment; si vous pensez, dis-je, que la démocratie radicale n'est pas suffisamment représentée à Paris, vous n'hésiterez pas à donner votre concours à l'œuvre que nous voulons établir.

Votre légitime influence auprès de vos concitoyens me promet une participation sérieuse de la part du département de l'Ain, et nous comptons que vous voudrez bien en user en faveur du *Réveil*.

Digitized by Google

Si vous vouliez me donner les noms de ceux de vos concitoyens auxquels je dois envoyer des prospectus, vous m'obligeriez et vous rendriez, je crois, un service à nos idées communes.

Agréez l'assurance de mes sentiments de confraternité et souffrez que je passe la plume à Langlois.

Votre dévoué

Ch. DELESCLUZE.

12, rue Vivienne.

Je profite de la circonstance, mon cher Chadal, pour vous envoyer mes amitiés. Le moment nous paraît venu de reprendre la vieille lutte et de démontrer à la France abêtie que son salut est dans la Révolution et ne saurait être ailleurs. Nous recevons de la plupart des départements de chaleureuses adhésions ; et tout nous fait espérer que nous allons avoir enfin un véritable réveil.

A vous de tout cœur.

L. LANGLOIS.

CITOYEN,

L'avenir est aux républicains s'ils y travaillent énergiquement et s'ils savent se concerter. Notre département se réveille au souffle de la liberté, et il faut favoriser et développer ce précieux mouvement.

Le journal actuel du républicanisme est trop timide, trop inexpérimenté, trop peu démocratique, trop bénin envers les abus de tous genres et surtout ne travaille nullement au

Digitized by Google

renversement du catholicisme . . . . . .

. . . . . .

On peut dire qu'il travaille, en quelque sorte, contre nous et qu'il fait cause commune avec nos ennemis.

L'*Écho de la République*, mieux dirigé, eût fait plus de bien parmi nos populations arriérées.

Je vous propose donc de vous mettre à la tête d'un mouvement départemental plus prononcé en fondant chez nous un journal plus effectivement démocratique, par souscriptions de 10 ou de 20 francs, ayant pour titre un nom qui le fasse recevoir partout, par exemple : L'AMI DU PEUPLE, avec cette devise : *Guerre aux abus, aux priviléges et aux préjugés ! Tout par et pour le peuple*, ne paraissant que le jeudi et le dimanche, et ne coûtant qu'une *quinzaine* de francs par an.

Ayant pour collaborateurs tous les démocrates du département et de la contrée, inspiré par votre talent, dirigé par votre habileté, ce journal populaire produira le plus grand bien dans le pays et, dans peu de temps, vous serez justement apprécié, et nous aurons le plaisir et le grand avantage de vous envoyer à Paris dicter des lois rénovatrices à notre pauvre France dégénérée.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Mais comme l'humanité ne doit être ni athée ni scélérate, et qu'elle ne peut parvenir que graduellement aux bienfaisantes institutions du philosophisme, il convient, dans l'intérêt général, de passer d'abord par le *protestantisme* ou quelque chose de semblable, en secouant le manteau catholico-romain.

Notre journal démocratique devra donc s'appuyer sur les meilleurs principes de l'Evangile, c'est-à-dire de la Raison,

Digitized by Google

et sur les meilleures formules de la démocratie sociale. A ce titre seul, il jouira de la considération, *du respect*, de la faveur publique et produira tous les bons fruits qu'on peut en attendre.

Veuillez donc, citoyen, préparer des circulaires, des annonces, un manifeste ; recueillez des adhésions et des souscriptions, et mettez-vous hardiment à l'œuvre. Notre pays a le droit de vous prier, vous, l'un de ses principaux républicains, de faire cela pour son progrès intellectuel et matériel.

A cet effet, vous pourriez, peut-être, acquérir simplement la propriété soit du *Progrès*, soit du *Journal de l'Ain*, ou bien fonder une nouvelle feuille, avec une presse spéciale, économique, installée soit dans la ville, soit sur le territoire de l'une des communes voisines.

Espérant dans votre amour du pays et dans votre philanthropique énergie, je vous présente, citoyen, mes saluts les plus fraternels.

D.

Paris, 12 juillet 1868.

CHER CITOYEN,

Je vous remercie de votre lettre et du concours dont elle m'apporte le témoignage.

Jusqu'à présent, rien n'est encore décidé pour les élections, mais je ne m'étonne pas que le pouvoir se prépare à tout événement, car demain peut surgir tel événement qui le mette en demeure d'agir immédiatement.

Nous n'avons rien à attendre des élections en tant qu'élections. Le triomphe des opposants sortants, fussent-ils renforcés d'un contingent nouveau ne changera rien à la situation. L'opposition glissera dans le libéralisme où elle

Digitized by Google

n'est déjà que trop engagée et échappera tout à fait à la démocratie.

C'est en dehors des formes constitutionnelles qu'est le salut et c'est là qu'il faut l'aller chercher.

J'ai vu l'autre jour un de vos concitoyens, M. Gromier, un des coryphées de l'Union libérale, auteur d'une brochure qui a réuni les adhésions les plus diverses, je crois que, sans le vouloir, il fait une mauvaise campagne.

Je transmettrai vos amitiés à Langlois.

Agréez mes salutations fraternelles.

Ch. Delescluze.

Paris, 20 juillet 1868.

Cher Citoyen,

Merci de votre lettre et des utiles renseignements qu'elle m'apporte sur M. G... J'avais flairé l'intrigant, mais je ne suis par fâché de savoir que je ne m'étais pas trompé. Si le quidam revient, je le soumettrai à l'interrogatoire dont vous me donnez les bases.

Encore une fois, merci. Il faut que les démocrates s'entendent pour démasquer tous ces faiseurs.

Je ne sais où demeure ni ce que fait Charassin, si je parviens à le déterrer, je lui communiquerai vos observations.

Me voilà rudement frappé. Au parti de voir s'il veut me laisser succomber.

Tout à vous,

Ch. Delescluze.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

De M. EDGAR QUINET

A M. CHADAL, à Bourg.

Veytaux (Suisse), 19 janvier 1868.

Il n'est pas trop tard, mon cher monsieur et ami, pour vous envoyer mes vœux, mes excuses, mes remercîments. Vos lettres sont toujours pour moi les bien venues; elles m'apportent ce qu'il y a de mieux dans notre *bonne* Bresse, et fort au loin dans notre pays. Si je ne puis vous répondre à l'instant même, ne doutez jamais que je vous réponds du moins aussitôt en esprit et en pensée.

Voici, comme excuse, la liste de mes occupations actuelles : une correspondance fréquente et publiée avec les Italiens qui m'ont demandé des lettres pour des journaux, des livres, et à toute occasion je pourrais réunir cette correspondance sous ce titre : *Lettres italiennes*. J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher les Italiens de prendre les Français en exécration, et la tâche n'est pas facile. Garibaldi vient de m'adresser à ce sujet une longue et importante lettre,

Digitized by Google

qui fait en ce moment le tour de la presse italienne européenne. Elle se termine par ces mots : « Que nos amis de « la France et du monde soient tranquilles : nous *recom-* « *mencerons* la « besogne. »

Les journaux français ne pourront pas reproduire la lettre de Garibaldi ; ils aiment d'ailleurs beaucoup mieux la prose de M. de Persigny.

Veuillez ajouter à ces occupations la *cinquième édition* que je revois de mon ouvrage la *Révolution*. (J'espère bien que mon éditeur me remettra cette fois l'exemplaire qui vous est et vous a toujours été destiné.) En même temps, j'achève un volume commencé depuis des années sur les questions les plus graves de notre siècle. Puisse-t-il trouver les esprits préparés ou du moins sympathiques ! De plus, je revois un manuscrit. Voilà, mon cher compatriote, comment se passent mes jours avec une rapidité qui m'effraie. Ah ! que la vie est belle, même dans l'exil. Que de choses à faire ! et que les journées, même les mieux remplies, laissent de regrets pour tout ce que l'on n'a pu achever. La vie des bienheureux doit consister, sans doute, à porter à la perfection tout ce qu'ils conçoivent et entreprennent.

Le monde marche, la France rampe ; mais elle sera bien forcée de se mettre aussi au pas. Quand et comment : Dieu le sait. (Pardonnez-moi d'avoir prononcé ce mot de Dieu, qui, à ce qu'il paraît, est une abomination auprès des avancés.)

Cette loi militaire a été fort mal discutée. Beaucoup de verbiage et pas une lueur. La France était bâtée et bâtonnée, la voilà maintenant enchaînée aux pieds et aux mains par des *encoubles*, comme nous disions à Certines. Une armée mauvaise contre l'étranger, excellente contre les Français, pour achever de les bâillonner et de leur donner la savate, c'est là le résultat le plus clair. Il fallait partir du

Digitized by Google

principe qui seul pouvait éclairer la discussion : plus un pays est libre, plus le temps du service actif y est court ; plus un pays est esclave, plus le temps du service y est long. Ajouter deux ans et demi, c'est donc faire un pas immense dans le chemin du pouvoir absolu. Voilà ce qu'il fallait développer. Mais le mot de la situation n'est plus jamais dit par personne.

Encore une fois mille amitiés. Croyez, cher compatriote, à tous mes sentiments dévoués.

E. QUINET.

Avez-vous lu « ma France et Italie » dans *le Temps ?* On l'a réimprimée. Si vous ne l'avez pas lue, je pourrais vous la faire envoyer. Mais c'est déjà de l'ancien, quoique toujours vrai.

Paris, 5 octobre 1871, rue de Vaugirard, 37.

CHER COMPATRIOTE ET AMI,

Une indisposition m'a empêché de partir de Paris, comme je voulais le faire, aussitôt après la séparation de l'Assemblée. Mon projet est toujours d'aller vous voir, vous et les amis que je puis avoir encore dans l'Ain. Je tiens tant à ce projet que certainement je l'exécuterai.

La réaction n'en veut pas seulement à la République, mais à la liberté, ou, pour tout dire, à la vie politique et nationale de la France. Il s'agit d'éteindre tout esprit public et d'achever ce qu'ont commencé les Prussiens. Ecraser la vie de ce malheureux pays, au profit de quelques parvenus qui jouiront de ses ruines, voilà la question.

J'en suis tellement convaincu que, si les circonstances

Digitized by Google

m'avaient un peu mieux servi, je me serais présenté comme candidat aux élections départementales de l'Ain. J'aurais pour cela fait l'acquisition de quelque petite propriété suffisante pour me rendre éligible. Mais il est maintenant trop tard, je pense, pour s'en occuper. Mon indisposition qui m'a tenu en suspens, m'a fait perdre, j'imagine, l'occasion. Un mot de réponse sur cela, je vous prie.

Mon intention est de partir prochainement, et selon toute apparence la semaine prochaine pour Charolles (Saône-et-Loire), où nous sommes attendus par ma sœur et ma nièce. De là nous irons certainement vous voir, ma femme et moi, car elle désire, autant que moi, aller vous témoigner notre amitié, et faire, s'il se peut, notre pèlerinage à Certines. A Bourg, nous descendrons, je pense, à l'hôtel d'Europe, s'il existe encore. J'affronte, je l'avoue, bien des choses cruelles en revoyant mon pays après plus de vingt ans. Personne ne me reconnaîtra plus ? et quels amis trouverais-je ?... Enfin, ce sera le voyage d'un revenant !

Ne vous présentez-vous pas pour le conseil général ? Je serais heureux de vous y voir !

Si vous m'écrivez un mot, comme je le désire, adressez à Paris, rue de Vaugirard, 37. J'achève ici un petit ouvrage où je voudrais éclairer la situation par toutes les observations que j'ai pu faire depuis mon retour en France. — *Espérons quand même ;* il le faut.

Mille choses à M. Tiersot.

Votre bien dévoué et de tout cœur,

EDGAR QUINET.

Digitized by Google

L'ÉVEIL DE L'AMOUR

Nous venons de recevoir une perle, un bijou, une délicieuse poésie, que nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs ; chant du cygne de la *Revue* qui clora dignement notre publication. A. V.

— *Viens-tu cueillir la rose blanche,*
La pervenche,
La primevère et le lilas ?
Vois, le ciel est bleu, l'herbe pousse,
Et la mousse
Etend un tapis sous nos pas.

Tout se colore, s'illumine,
Se lutine
Dans les bois, les prés et le ciel ;
Viens, l'air a de tièdes bouffées,
Et les fées
Ont d'avril entendu l'appel.

Les marronniers, les chèvrefeuilles,
Dans leurs feuilles,
Sentent se former bien des nids ;
Tandis qu'on y chante et gazouille,
On embrouille
Les brins d'herbe avec soin choisis.

Digitized by Google

Viens, allons, laisse là ton livre;
Tout enivre,
Et, comme l'an dernier, je veux
Parcourir les monts et la plaine,
Perdre haleine
Dans cet entraînement joyeux.

Mais quoi ! tu demeures tranquille,
Immobile ;
Ne te souviens-tu plus, ma sœur,
De notre joie immense et folle,
Doux symbole
De notre jeunesse en sa fleur ?

Que celle qui m'aime me suive !... —
Mais, pensive,
La sœur restait là.... Puis alors,
D'une voix lente et solennelle :
— Va, dit-elle,
Semer ton entrain au dehors !

Va, chère enfant, moi je demeure,
Et mon heure
De bruyante gaîté n'est plus ;
Un an qui passe, va, nous change ;
C'est étrange,
En moi tout est trouble et confus.

Je sens je ne sais quelle ivresse
De tristesse
M'étreindre en voyant tout verdir ;
Je reste comme ensevelie,
Et déplie
Les feuillets de mon avenir.

Digitized by Google

Je sens des rougeurs fugitives
Et naïves,
Et comme d'incertains frissons !
Et, pour moi, mousses, nids et roses,
Douces choses,
Ont trouvé d'étranges chansons.

Je poursuis je ne sais quel songe,
Et me plonge
Dans un inconnu radieux !
C'est comme un monde qui s'éveille,
M'émerveille,
Et mon âme seule a des yeux.

Je n'ai plus cette sève ardente,
Débordante,
Et des élans fous comme toi ;
J'aime le silence, et, muette,
Inquiète,
Je pleure sans savoir pourquoi !

Ce qui cause ton gai délire,
Ton fou rire,
Moi, me fait rêver tout un jour !
Cette crainte vague, indécise,
Qui me grise,
Serait-ce l'éveil de l'amour ?...

ALIX DE BÉRANGEON.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

Quelques pièces peu connues concernant le statuaire **CHINARD**

La mode, en ce moment, étant à la réhabilitation et à la glorification de nos célébrités lyonnaises, plusieurs de nos écrivains se sont occupés, ces temps-ci, de Chinard. M. A. Berger lui a consacré, dans cette Revue même, une pièce de vers, M. de la Chapelle a lu à la Société littéraire et va publier une notice biographique faite avec de nombreux matériaux, et un de nos compatriotes, qui aime profondément les arts, mais qui ne veut pas être nommé, vient de faire reproduire et offre à ses amis une charmante *Vue de la maison de Chinard*, à Vaise, près de l'Observance.

Nous offrons à notre tour à nos lecteurs quelques pièces autographes inédites et peu connues sur notre célèbre statuaire lyonnais. A. V.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

ÉGALITÉ — LIBERTÉ

Lyon, le 1er Brumaire an 3e de la République Française une, indivisible et démocratique.

CHARLIER ET POCHOLLE, *Représentants du Peuple, à Lyon,* chargent Chinard d'élever, à l'extrémité du pont dit Morand,

Digitized by Google

deux statues, conformes au programme qu'il a présenté, pour embellir la Fête des Victoires. Ce travail sera terminé avant le 20 Brumaire. Chinard est autorisé à donner toutes les réquisitions nécessaires pour l'exécution.

POCHOLLE.

ÉGALITÉ — LIBERTÉ

Lyon, le 15 Messidor l'an 4e de la République Française une et indivisible.

LE BUREAU CENTRAL DU CANTON DE LYON

Au citoyen CHINARD, *artiste associé à l'Institut national.*

Citoyen,

Agréés les remercimens vifs et sincères que nous vous faisons tout à la fois pour nous, pour les cultivateurs et pour le public. Sans vous, sans votre civisme, la Fête de l'Agriculture auroit été à peu près pour l'appareil ce qu'elle a été pour l'harmonie, qui s'y est réduite au son du tambour. Il semble que la sensibilité des musiciens soit toute dans leurs oreilles et dans leurs mains. Vivent les grands artistes qui ont comme vous la sensibilité de l'ame, qui savent, dans l'occasion, faire quelques sacrifices à leur patrie obérée et en trouver le salaire dans le plaisir de contribuer à sa gloire. Nous joignons à la présente une copie du procès-verbal de la célébration de la fête, qui vous prouvera que notre reconnoissance, loin d'être muette, ne demande que des occasions de s'exprimer.

Salut et fraternité.

VINGTRINIER (Antoine).
Ml BLANC.

Digitized by Google

CANTON DE LYON. — *Liberté, Egalité* — MUNICIPALITÉ DU NORD.

INSCRIPTION CIVIQUE.

N° 1495.

Le citoyen Joseph CHINARD, âgé de 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, cheveux noirs, sourcils idem, front ordinaire, yeux bruns, nez aquilain, bouche moyenne, menton fosseté, barbe brune, visage long, natif de Lyon, canton de . . . . . département de Rhône, profession de sculpteur, domicilié à Lyon, place Croix-Paquet, N°. . . . depuis sa naissance.

Signature du Citoyen CHINARD.

Délivré par nous membres de l'Administration municipale, division du Nord, le 15 Frimaire l'an 7 de la République Française une et indivisible.

GUILLOT cadet.
C. ARLÈS aîné.

N° 1462

Vu par le Bureau central du Canton de Lyon, le 25 frimaire an 7 de la République Française une et indivisible.

DEYRIEUX.

DÉPARTEMENT DU RHONE — *Liberté, Egalité* — SECRÉTARIAT.

LYON, le 5 Frimaire, l'an 10 de la République française une et indivisible.

LE CONSEILLER D'ETAT, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU RHONE, AU CITOYEN CHINARD

Je saisis, Citoyen, au milieu de mes nombreuses préoccupations, un moment de liberté pour vous témoigner ma

Digitized by Google

satisfaction de la manière dont vous avez conçu et exécuté les réjouissances de la Fête du 18 Brumaire. En vous confiant la direction de cette fête, j'étais persuadé d'avance que l'exécution en répondrait à l'idée avantageuse que j'avais de votre goût et de vos talents. Le public l'a vue avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. J'en ai été infiniment satisfait moi-même, et je vous prie d'accepter une somme de deux cents francs, non point comme un salaire dû aux travaux d'un artiste aussi distingué que vous, mais comme une juste indemnité de la perte de tems que cette circonstance vous a occasionnée.

Je vous salue affectueusement.

NAJAC.

(*De la main du préfet lui-même*).

Ne vous attachès point à la somme ; elle est modique, mais voyès seulement l'intention. Vôtre temps eût pu être employé peut-être plus utilement pour vos intérèts, mais non d'une manière plus agréable pour vos concitoyens et pour la chôse publique même.

Je suis persuadé que vous trouverès en cela le véritable dédommagement des peines que vous avez prises et dont je suis personnellement reconnoissant.

NAJAC.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, du IXe *au* XVe *siècle, publié d'après le manuscrit original et annoté par M. C. Guigue* (Lyon, Mougin-Rusand, éditeur) (1).

Que de fois, en passant sur la place des Terreaux, devant notre magnifique palais Saint-Pierre ou des Beaux-Arts, n'avons-nous pas désiré connaître son historique et les noms des hautes et puissantes dames qui furent abbesses de ce riche monastère.

Voici un livre qui arrive à propos pour satisfaire, en partie, notre désir, en attendant que d'autres livres viennent nous satisfaire complètement.

Ce livre, qui suit de près la publication du palais de Roanne et de tant d'autres monographies si intéressantes pour l'histoire de Lyon au moyen-âge, est le résultat des recherches assidues de notre infatigable archiviste, M. Guigue.

Comme tous les travaux de cet érudit, celui-ci est écrit d'un style sobre, précis, où néanmoins l'élégance de la forme n'est jamais sacrifiée.

(1) En vente chez MM. Brun, libraire, rue du Plat, 13, Meton, libraire, rue de la République, 35, et H. Georg, libraire, rue de la République, 65.

Digitized by Google

Dans la préface de ce nouveau livre, l'auteur nous donne des détails sur le manuscrit original de l'obituaire ou nécrologe de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-les-Nonnains. Ce manuscrit était enfoui dans les cartons du fonds Coste, à notre bibliothèque de la ville. Sa publication est donc une véritable révélation et une bonne fortune pour les écrivains lyonnais, qui y trouveront des faits jusqu'ici inconnus et des détails biographiques sur des personnages marquants de ces siècles reculés. Ils y trouveront en même temps de nouveaux éléments d'investigation, offerts à leur curiosité.

Sauf le bénédictin dom Claude Estiennot, un des collaborateurs du *Gallia christiana nova*, et qui encore n'a eu connaissance de ce précieux manuscrit que par des extraits erronés et tout de fantaisie qu'en avait faits une humble religieuse du monastère, la sœur Marguerite Bugnet, les historiens lyonnais, anciens ou modernes, qui ont eu à parler de la célèbre abbaye, ne l'ont pas consulté, ni même cité ; sans doute ils en ignoraient l'existence.

Ayant accepté tout de confiance, et sans les contrôler, les récits de sœur Marguerite, il n'est pas étonnant que le savant bénédictin, dom Estiennot, n'ait contribué, à son insu, à propager les erreurs contenues dans son ouvrage.

M. Guigue ne s'est pas borné à la reproduction aride du manuscrit original, qui paraît avoir été écrit au XIIIe siècle, de cette pièce rare, mais en très mauvais état. Il en précise les dates fautives, rectifie des noms erronés, restitue des faits oubliés ou mal interprétés, rétablit une chronologie souvent défectueuse, tient compte de la valeur des additions ou des interpolations faites à diverses époques et reconstitue certaines parties du texte, presque complètement effacé et difficile à la lecture.

Les notes nombreuses, qui sont destinées à éclaircir ce que

Digitized by Google

trop souvent le texte présente d'obscur, rendent les plus grands services à l'histoire des noms de personnages et des noms de lieux qui paraissent à chaque instant dans le cours de l'œuvre.

Une des parties les plus curieuses et les plus intéressantes, non seulement pour les historiens, mais encore pour ceux qui étudient la formation, les origines et les développements de la langue française à travers le cours des âges, est bien certainement celle qui relate la fondation des anniversaires de Saint-Pierre de Lyon, vers 1325. Ce sont des expressions, des tours de phrase et une orthographe comme on en remarque encore dans la plupart de nos patois, qui, on le sait, sont les débris de la vieille langue romane, d'où est sortie, après de multiples métamorphoses et en passant par nos poètes et nos chroniqueurs du moyen-âge, et par nos écrivains de la renaissance, la belle langue du XVIIe siècle, celle que parlaient Corneille, Racine, Molière, Pascal, Bossuet, Fénelon et tant d'autres illustrations de cette grande époque, dont les écrivains modernes feraient bien de ne pas oublier les traditions...

Tel est ce nouveau et précieux travail qui embrasse tant de sujets à la fois, et dont nous ne pouvons faire ici qu'un pâle résumé.

Tiré à petit nombre d'exemplaires, il se trouve chez l'éditeur, M. Mougin-Rusand, rue Stella, 3, et chez les libraires sus-désignés.

Le baron RAVERAT.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

A NOS AMIS,

A NOS ABONNÉS, A NOS COLLABORATEURS.

Nous avions toujours espéré conduire la Revue du Lyonnais *jusqu'à la cinquantième année de son existence. Faire vivre un demi siècle une publication exclusivement historique, en province, sans autre appui que celui de ses abonnés ; grouper, autour d'une publication grave et honnête, tous les hommes qui, dans notre ville, avaient l'amour de la cité, la connaissance et le culte de son histoire, nous paraissait une belle et grande chose ; la mort du bibliothécaire de la ville, un redoublement de soins et de vigilance qui nous incombe, le désir ardent de mettre notre grand dépôt littéraire à la hauteur qu'il devrait avoir, nous obligent à prendre une courageuse résolution, et à renoncer au désir de voir nos amis fêter avec nous le cinquantenaire si désiré.*

On ne peut faire vivre une publication comme la nôtre et administrer convenablement une Bibliothèque aussi importante que celle de la ville. Un choix était à faire ; nous avons renoncé à notre publication.

La Revue du Lyonnais *s'arrête donc aujourd'hui, volontairement, en pleine force et en plein succès, après avoir rendu,*

Digitized by Google

pendant quarante-six ans, à l'histoire de Lyon, des services réels et sérieux.

En s'arrêtant, elle a du moins la fierté de pouvoir dire qu'elle a tenu, jusqu'aux portes de 1881, toutes les promesses qu'en 1834 faisait M. Léon Boitel, son fondateur. Elle n'a demandé le succès qu'à la conscience dans les recherches, à l'honnêteté dans les sentiments. Elle a ouvert ses colonnes à toutes les idées artistiques et littéraires justes et droites ; elle a vu les premiers pas et les premiers essais de tous les littérateurs lyonnais ; ses quatre-vingt-neuf volumes forment une encyclopédie archéologique dont ne pourra se passer aucun des futurs historiens de notre cité, et la place qu'elle occupe dans la presse française n'est, nous l'affirmons, ni la plus obscure ni la dernière.

A tous les amis qui nous ont aidé dans notre tâche, nous offrons donc aujourd'hui nos adieux, mais aussi nos remerciements. Notre reconnaissance profonde survivra, ils le savent, à l'existence de cette Revue qui nous avait procuré de si douces jouissances, de si hautes protections, de si vives sympathies, de si durables amitiés. Nous remercions, de toute la chaleur de notre âme, nos vaillants et fidèles collaborateurs, nos correspondants, nos abonnés, tous ceux qui nous ont donné leur pensée, tous ceux qui nous ont confié le fruit de leurs études et de leurs travaux. Leur sympathie, que nous connaissons depuis trente ans, nous est un sûr garant qu'ils donneront un regret à la Revue du Lyonnais, *et conserveront un souvenir affectueux à celui qui en fut si longtemps le Directeur.*

AIMÉ VINGTRINIER.

Lyon, 1er janvier 1881.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Histoire du Lyonnais.

CUISSART.	L'Enseignement primaire à Lyon (suite) 7,	84
NIEPCE.	Monuments d'arts de la primatiale (suite) 15, 97, 185, 262, 342,	412
PELOSSE.	Bessenay (suite).	24
RÉVÉREND DU MESNIL.	La Pierre à écuelle du suc de la violette (suite)	37
PERRODIN.	Une page de l'histoire de Lyon au XVIe siècle	107
NATALIS RONDOT.	Lettre au sujet des estoffiers lyonnais.	108
AIMÉ VINGTRINIER.	Une dette de M. le comte de Mirabeau	133
AIMÉ VINGTRINIER.	La Statuette d'Oyonnax	176
LAFAVEUR.	Chute d'aérolithes, en Bresse en 1753 . . . . . 197, 269,	354
X.	Intermédiaire lyonnais.	309
EDGAR QUINET.	Lettres inédites. 311,	462
DE VARAX.	Le Fief de Plantigny . . 361,	421
DELESCLUZE.	Lettres inédites 381,	457
MOREL DE VOLEINE.	Petites Nouvelles lyonnaises . .	435
A. V.	Chronique locale, 75, 151, 240, 314, 395	476

Littérature.

Mme DUBOURG.	Deux amitiés . . . 50, 137,	220
DE MONTAIGLON.	Deux sonnets d'architectes. . . .	148

Digitized by Google

DU PUITSPELU. Alingen 292
CHAZERAY. Le Songe de M. Pamponnet . . 272
MONTAURY. Les Hécatombes de la vengeance.. 429

Histoire.

PÉAN. Les Alfs 163, 243, 325
LUPÉ (comte de). Guerres de religion, en Languedoc, au XVIe siècle 405

Excursions et Voyages.

AIMÉ VINGTRINIER. Château de la Cueille, en Bugey. 34
AIMÉ VINGTRINIER. Le Château des Alymes, en Bugey 111
VIR. Une course de Taureaux à Saint-Sébastien (Espagne) 233
AIMÉ VINGTRINIER. Le Château de Grolée, en Bugey . 285

Biographie, Nécrologie.

VINGTRINIER EMMANUEL. Max Claudet 207
ROLLE. Nicolas Bidault 299
GOBIN. Funérailles de M. Mulsant . . . 391

Bibliographie.

RAVERAT (baron). L'Œuvre littéraire de Mme d'Orgeval 61
HIGNARD. *Le Droit de succession légitime à Athènes*, par M. Caillemer . . 119
VACHEZ. *Monographie de la Cathédrale de Lyon*, par M. Bégule 126
RAVERAT (baron). *L'Obituaire de Saint-Pierre*, par M. Guigue. 473
RENARD JOSEPH. *Recherches sur le P. Ménestrier*, par M. Allut. 443

Digitized by Google

Beaux-Arts.

GRILLET.	Le Salon lyonnais (fin).	66
X.	Une visite au musée Guimet . .	74
X.	Quelques pièces concernant Chinard.	469

Poésies.

Dr GÉRARD.	Le petit Domaine	3
ARGOUD.	Le château de Beaujeu	81
GUIMET.	Le Tamaris.	83
BÉRANGEON (Mme de).	Le Brin d'herbe	161
GRILLET.	Le Furens stéphanois	241
SOUCHIER (Mlle).	Devant un tableau de Lawrence . .	321
GRILLET.	L'Oiseau de l'Espérance	401
BÉRANGEON (Mme de).	L'éveil de l'amour.	466

Planches de la Revue.

JUILLET.	*Les Lyonnais célèbres*, gravé par Leymarie, imprimerie Fugère,
AOUT.	Fac-simile du Pouvoir envoyé de Berlin, le 19 juillet 1788.
SEPTEMBRE.	*La Statuette d'Oyonnax*, lith. Mougin-Rusand.
DÉCEMBRE.	*Le Directeur de la Revue du Lyonnais*, gravé et offert par Séon, imprimerie Fugère.

ERRATUM. — Une erreur de pagination fait suivre, au mois d'octobre, la page 320 de la page 221. Cette erreur se continue pendant tout le mois de novembre. Le mois de décembre reprend sa véritable pagination.

Lyon. — Imp. MOUGIN-RUSAND, rue Stella, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 884 824

Digitized by Google